



HAL
open science

Étude des motivations de placement en protection de l'enfance à partir de rapports éducatifs et ordonnances judiciaires

Tanya Person

► **To cite this version:**

Tanya Person. Étude des motivations de placement en protection de l'enfance à partir de rapports éducatifs et ordonnances judiciaires. Psychologie. Normandie Université, 2019. Français. NNT : 2019NORMR122 . tel-03476078

HAL Id: tel-03476078

<https://theses.hal.science/tel-03476078>

Submitted on 12 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité PSYCHOLOGIE

Préparée au sein de l'Université de Rouen

**Etude des motivations de placement en protection de l'enfance
à partir de rapports éducatifs et ordonnances judiciaires**

Présentée et soutenue par

Tanya PERSON

Thèse soutenue publiquement le 11 décembre 2019
devant le jury composé de

Mme Céline MASSON	Professeure de Psychologie, Université Picardie Jules Verne	Rapporteuse
M. Gilles SERAPHIN	Professeur de Sciences de l'Education, Université Paris X - Nanterre	Rapporteur
Mme Yolande GOVINDAMA	Professeure de Psychologie, Université Rouen Normandie	Examinatrice
M. Jean-Luc VIAUX	Professeur de Psychologie, Université Rouen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par le Pr. Jean-Luc VIAUX, laboratoire CRFDP



A ma fille, dont la vie a débuté en même temps que cette thèse, et avec laquelle l'aventure ne fait que commencer.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement :

Mon directeur de thèse, le Professeur Jean-Luc Viaux, pour sa disponibilité et son écoute bienveillante, mais aussi pour son engagement toujours vif sur les questions de protection de l'enfance,

Les personnels de l'association les Nids, qui m'ont accueillie, et plus particulièrement Francis Gotti,

Mes parents, mon frère, ma sœur, mes neveux, pour leur soutien indéfectible et qui, chacun à leur manière, m'ont accompagnée au cours de ce long périple qu'a été l'élaboration de cet écrit,

Mes amis, qui, par leur présence et leurs encouragements, m'ont permis d'aller au bout de cette aventure.

« Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage,
Traversé çà et là par de brillants soleils;
Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage,
Qu'il reste en mon jardin bien peu de fruits vermeils. »

Charles Baudelaire, *L'ennemi* (1857)

SOMMAIRE

GLOSSAIRE.....	6
INTRODUCTION.....	9
PARTIE THEORIQUE.....	11
I. Quelques points de repères théoriques.....	11
A. La parentalité et ses défaillances.....	11
B. La maltraitance et ses enjeux psychiques.....	12
C. Les impacts de et sur l'attachement.....	15
D. A qui s'adresse la maltraitance ?.....	17
II. Une brève histoire de la protection de l'enfance et des textes qui la fondent.....	19
A. Des origines au XIXème siècle.....	19
B. Du XXème siècle à nos jours.....	20
1. Une volonté de soin et de prévention.....	20
2. L'après seconde guerre mondiale.....	21
3. Les lois de 2002.....	23
4. La loi du 5 mars 2007.....	23
III. Missions de l'ASE et cadre légal.....	26
IV. Les raisons des placements.....	28
V. Le placement, un dispositif toujours pertinent ?.....	34
Problématique.....	36
METHODOLOGIE.....	38
I. La population.....	38
II. L'analyse des dossiers.....	40
A. La catégorisation des documents.....	40
B. L'analyse sémantique.....	44

1. Le logiciel TROPES	45
2. La création d'un scénario	45
RESULTATS	58
I. Par période.....	58
A. Les éléments communs aux trois périodes.....	59
1. Les rapports.....	59
2. Les jugements	62
B. La période « 2000 »	65
1. Les rapports.....	66
2. Les jugements	69
C. La période « 2005 »	72
1. Les rapports.....	72
2. Les jugements	76
D. La période « 2010 »	79
1. Les rapports.....	79
2. Les jugements	84
II. Par âge et période	88
A. Les 0-6 ans	88
1. Les éléments communs aux trois périodes.....	88
a. Les rapports	88
b. Les jugements.....	92
2. Pour la période « 2000 »	94
a. Les rapports	94
b. Les jugements.....	98
3. Pour la période « 2005 »	100
a. Les rapports	101
b. Les jugements.....	105

4.	Pour la période « 2010 »	109
a.	Les rapports	109
b.	Les jugements.....	114
B.	Les 6-12 ans	118
1.	Les éléments communs aux trois périodes.....	119
a.	Les rapports	119
b.	Les jugements.....	123
2.	Pour la période « 2000 »	124
a.	Les rapports	125
b.	Les jugements.....	129
3.	Pour la période « 2005 »	131
a.	Les rapports	132
b.	Les jugements.....	135
4.	Pour la période « 2010 »	138
a.	Les rapports	138
b.	Les jugements.....	144
C.	Les 12-18 ans	148
1.	Les éléments communs aux trois périodes.....	148
a.	Les rapports	148
b.	Les jugements.....	152
2.	Pour la période « 2000 »	153
a.	Les rapports	154
b.	Les jugements.....	156
3.	Pour la période « 2005 »	158
a.	Les rapports	159
b.	Les jugements.....	163
4.	Pour la période « 2010 »	166

a.	Les rapports	166
b.	Les jugements.....	172
III.	Par sexe.....	176
A.	Les éléments communs aux deux sexes.....	176
1.	Les rapports.....	177
2.	Les jugements	182
B.	Les filles.....	185
1.	Les rapports.....	185
2.	Les jugements	190
C.	Les garçons	194
1.	Les rapports.....	194
2.	Les jugements	199
	QUELQUES VIGNETTES CLINIQUES.....	203
I.	Pour la période 2000	203
A.	Sarah, 12 ans	203
B.	Robin, 4 ans	206
II.	Pour la période 2005.....	208
A.	Hélène, 5 ans	208
B.	Tom, 7 ans.....	212
III.	Pour la période 2010.....	213
A.	Clémentine, 6 ans.....	213
B.	Steve, 16 ans	215
	DISCUSSION	219
I.	Une analyse sur les trois périodes observées	219
A.	Les rapports.....	219
B.	Les jugements	227
II.	Une analyse en fonction de l'âge des enfants placés.....	229

A.	Les 0-6 ans	229
1.	Les rapports.....	229
2.	Les jugements	231
B.	Les 6-12 ans	233
1.	Les rapports.....	233
2.	Les jugements	235
C.	Les 12-18 ans	237
1.	Les rapports.....	237
2.	Les jugements	240
III.	Une analyse en fonction du sexe	242
A.	Les rapports.....	242
B.	Les jugements	247
IV.	Limites de la recherche.....	250
CONCLUSION		252
BIBLIOGRAPHIE		257
ANNEXES		267

GLOSSAIRE

Accueil séquentiel : Appelé aussi accueil modulable. Modalité d'accueil introduite par la loi du 5 mars 2007. Il s'agit d'une formule alternative, entre le maintien à domicile et le placement. L'enfant peut être accueilli ponctuellement sur un lieu d'hébergement soit dans l'urgence, pour permettre un éloignement ponctuel dans le cadre d'une situation de crise familiale, soit de manière plus institutionnalisée par exemple une nuit par semaine. Cela permet d'ajuster le projet au fur et à mesure des besoins de l'enfant et de l'évaluation de a situation familiale.

AED : Aide Educative à Domicile. Mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), mise en place avec l'accord ou à la demande des parents et contractualisée entre le Département et la famille. C'est un accompagnement préventif de l'Aide Sociale à l'Enfance qui apporte soutien matériel et éducatif à la famille.

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert. Mesure de la protection de l'enfance, qui se décline sous deux formes : l'AEMO judiciaire, ordonnée par le Juge de Enfants, et l'Aide Educative à Domicile (AED), contractualisée entre le Département et la famille. Ces aides concernent les mineurs et jeunes majeurs (jusque 21 ans) et leur famille

ASE : Aide Sociale à l'Enfance, service des départements, depuis les lois de décentralisation de 1983, placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental. Ses missions, définies, aux articles L221-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, sont de mettre en œuvre des actions de prévention et de soutien en direction des enfants et des familles en difficultés psycho-sociales, et des actions de prise en charge d'enfants qui, pour des raisons diverses, ne peuvent demeurer dans leur famille.

CRIP : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes, gérée par chacun des départements. Ce dispositif est issu de la loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance, et a pour objectif de recueillir et d'évaluer toutes les informations préoccupantes relatives à un mineur en danger ou en risque de l'être.

GIPED : Groupement d'Intérêts Public Enfance en Danger. Il s'agit d'une personne morale de droit public constituée entre l'Etat, les départements et des personnes morales de droit

privé et public, financée à parité égale par l'Etat et les départements. Ce groupement gère deux entités : le SNATED (ex-SNATEM) et l'ONPE (ex-ONED)

HAS : La Haute Autorité de Santé est une autorité publique indépendante à caractère scientifique, créée par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance maladie. Depuis le 1er avril 2018, son périmètre s'est élargi aux champs social et médico-social avec l'intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm). La HAS envisage ainsi la santé dans sa globalité. Elle vise à assurer aux personnes un accès pérenne et équitable à des soins et des accompagnements pertinents, sûrs et efficaces.

IOE : Mesure d'Investigation et d'Orientation Educative. C'est une mesure qui vise à évaluer la situation d'un mineur, obligatoire en matière pénale. Elle est effectuée par des éducateurs, assistants sociaux et psychologues et vise à recueillir et analyser des éléments sur la situation scolaire, familiale, sanitaire, sociale et éducative du jeune et de sa famille. Elle constitue ainsi une aide au magistrat dans sa prise de décision. Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'IOE est remplacée par la mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE), qui se substitue à celle-ci, mais aussi à l'enquête sociale.

MECS : Maisons d'Enfants à Caractère Social. Ce sont des établissements sociaux ou médico-sociaux, spécialisés dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Ils fonctionnent en internat ou en foyer, les mineurs étant alors scolarisés à l'extérieur.

ODAS : Observatoire national De l'Action Sociale. Créé le 14 juin 1990, à la suite d'un rapport du Conseil économique et social et à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'assemblée nationale et du Sénat, l'ODAS est un organisme indépendant chargé d'analyser l'action des collectivités publiques et institutions en matière de cohésion sociale et de lien social.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé. Il s'agit d'une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies pour la santé publique, créée en 1948. Elle dépend directement du Conseil Economique et Social des Nations Unies. Elle a pour objectif « d'amener tous les peuples du monde au niveau de santé le plus élevé possible », la santé étant définie comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

ONED : Observatoire National de l'Enfance en Danger, créé en 2004, par la loi n°2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance. Il a pour objectif de « mieux

connaître le champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux traiter ». Il change de nom en 2016, suite à la promulgation au journal officiel de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et devient l'ONPE (Observatoire National de la Protection de l'Enfance).

ONPE : Observatoire National de la Protection de l'Enfance. Une des deux entités du GIPED, et initialement appelé ONED, jusqu'en 2016, il a trois missions, conférées par la loi n°2004-1 du 2 janvier 2004 et confortées par la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 : « améliorer la connaissance sur les questions de mises en danger et de protection des enfants à travers le recensement et le développement des données chiffrées d'une part, des études et recherches d'autre part » ; « recenser, analyser et diffuser les pratiques de prévention et d'intervention en protection de l'enfance » et « soutenir les acteurs de la protection de l'enfance ». L'ONPE présente au Gouvernement et au Parlement un rapport annuel rendu public.

OPP : Ordonnance de Placement Provisoire. C'est une décision de justice temporaire, réservée aux situations dans lesquelles la sécurité ou les conditions d'éducation du jeune ne sont plus garanties. Ainsi, le juge des enfants place le mineur dans une structure susceptible d'assurer son accueil et son hébergement. Cette mesure ne peut excéder 6 mois, délai dans lequel une décision sur le fond doit intervenir.

SNATED : Service national d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger, appelé également 119, son numéro d'appel, ou « Allô enfance en danger ». Une des deux entités du GIPED, ayant, par la loi n°89-487 du 10 juillet 1989 et confortée par la loi n°2007-293 du 5 mars 2007, une mission de prévention et de protection (appels téléphoniques) et une mission de transmission (des informations préoccupantes vers les CRIP : cellules de recueil des informations préoccupantes). Il était auparavant appelé SNATEM, et ce, jusqu'en 2007.

SNATEM : Service national d'Accueil Téléphonique de l'Enfance Maltraitée. Ancien nom du SNATED, jusqu'en 2007.

INTRODUCTION

Les phénomènes de maltraitance envers les enfants existent depuis toujours. Nous en retrouvons d'ailleurs trace dans diverses cultures, à travers des contes, légendes et mythes. Nous pouvons en citer quelques exemples, comme les mythes grecs de Cronos, le titan dévorant ses enfants, d'Héphaïstos, le fils d'Héra, qu'elle trouva si laid qu'elle le jeta du haut de l'Olympe, de Pélopes, donné en repas aux dieux par son père Tantale... Nous pouvons également évoquer quelques contes très anciens, peuplés d'enfants maltraités : celui de Blanche-Neige ou encore celui de Cendrillon, dont Bettelheim (1976) nous dit que cette histoire a été « pour la première fois, [...] consignée par écrit au IX^e siècle avant J.-C. ».

Malgré cette omniprésence culturelle et réelle, la maltraitance peine à n'être autre chose qu'un conte, une légende. En effet, la médecine a tardé à s'emparer de cette problématique. Comme le souligne Manciaux (2011), les travaux d'Ambroise Tardieu sur les mauvais traitements envers les enfants, dont l'« Etude médico-légale sur les sévices et mauvais traitements exercés sur des enfants », en 1860, ceux d'Alexis Danan à partir de la fin des années 1920 (« Les enfants du taudis », « Mauvaise graine »...) et ceux de Louis Caussade et Pierre Parisot sur « les sévices envers les enfants » en 1929 ont trouvé « peu d'échos auprès de la communauté scientifique ». Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale qu'une prise de conscience eût vraiment lieu. Une législation spécifique vit alors le jour. Toutefois, la notion d'« intérêt supérieur de l'enfant » ne sera introduite dans des textes de droit qu'en 1989, par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Il faudra également attendre 2006 pour que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaisse la maltraitance infantile comme « problème de santé publique » et publie, la même année, un guide « sur la prévention de la maltraitance des enfants » (Butchart, Kahane, Phinney Harvey, Mian, Furniss, 2006). Et ce, alors même qu'il y aurait de « 1 à 5 % des enfants dans les pays à hauts revenus » en danger, « avec une association fréquente des différents types de maltraitements », comme le signalent Benarous, Consoli, Raffin et Cohen (2014).

Il semble que le début du XXIème siècle a vu naître un tournant dans la prise de conscience, notamment d'un point de vue légal (les lois 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, 2002-305 relative à l'autorité parentale, 2007-293 réformant la protection de l'enfance, 2016-297 relative à la protection de l'enfant). Ces évolutions ont-elles eu un impact sur la perception de l'enfance en danger ? Sur ce qu'est un mauvais traitement, une négligence ? Y a-t-il eu un changement, une évolution dans les écrits concernant ces enfants placés ?

Avant de tenter de répondre à ces questionnements, la partie théorique qui suit permettra de revenir sur quelques points de repères théoriques concernant la parentalité et ses défaillances. Nous aborderons aussi la maltraitance, ce qui la sous-tend, ses liens avec l'attachement, mais également à qui elle s'adresse. Nous évoquerons également un bref historique de la protection de l'enfance en France, de ses origines à nos jours, les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance et le cadre légal dans lequel elle s'inscrit, ainsi que les raisons qui sont généralement énoncées pour prononcer ou demander un placement.

PARTIE THEORIQUE

I. Quelques points de repères théoriques

Afin de tenter de mettre en lumière ce qui se joue dans les faits de maltraitance, commençons par faire un point sur la parentalité, ses possibles dysfonctionnements, les enjeux psychiques qui la sous-tendent, ses impacts sur le lien d'attachement, et enfin quel est l'enfant à qui s'adresse cette maltraitance. Nous avons choisi de nous orienter vers une clinique d'inspiration psycho-dynamique et psychanalytique.

A. La parentalité et ses défaillances

Le fait de devenir parent crée ce que beaucoup d'auteurs appellent une crise, un bouleversement psychique sans précédent. Winnicott (1956) nomme d'ailleurs « maladie normale » le fait de devenir mère. Ainsi, la maternité est, pour lui, « un état psychiatrique très particulier de la mère ». Ce « devenir parent », que l'on nomme « parentalité » est un processus psychique maturatif, dont nous retrouvons la genèse dès la conception de l'enfant.

Pour Delaisi de Parseval (2002), la parentalité désigne « à la fois la qualité de parent et l'accès au statut de parent », tant pour la mère que pour le père. Elle souligne également que ce bouleversement affectif et psychique est « d'issue aléatoire [...] et susceptible de déboucher sur un équilibre nouveau ».

En effet, il s'agit pour les parents de répondre aux besoins physiologiques, affectifs et psychiques de leur enfant (Gauthier, 1999). Or, la grande dépendance de ce petit être à ses parents peut être terrifiante pour eux, engendrant alors une incapacité à élaborer psychiquement ce nouveau lien (Prat, 2016), et mettant ainsi à mal des mécanismes de défenses devenus inopérants. Peuvent alors apparaître plusieurs troubles, prenant différentes formes en fonction de la structure psychique du parent.

Nous pouvons retrouver toute une palette de manifestations psychiques, allant du « baby-blues » à la dépression post-partum, générant le sentiment d'être débordé, incapable de s'occuper de son enfant, produisant angoisse, troubles anxieux, voire panique.

Ces troubles peuvent quelques fois générer des comportements maltraitants, voire délétères pour l'enfant, comme des tentatives délirantes d'annulation, d'effacement de sa présence, ce que nous retrouvons dans les psychoses puerpérales, ou encore un rejet du bébé, perçu comme persécuteur et support des projections parentales, dans des liens plus psychopathiques. Nous y reviendrons plus en détails dans la prochaine partie.

Prat (2016) évoque, de son côté, pour comprendre ce qui se joue au moment de la naissance d'un enfant, chez le parent qui voit son identité « voler en éclat », la notion de « traumatisme ». Elle l'entend au sens de Laplanche et Pontalis (1967), c'est-à-dire, un événement particulièrement intense, violent, générant chez le sujet « l'incapacité [...] d'y répondre adéquatement », mais entraînant aussi un « bouleversement et [des] effets pathogènes durables [...] dans l'organisation psychique. »

B. La maltraitance et ses enjeux psychiques

Commençons tout d'abord par tenter de définir les contours de ce que nous nommons maltraitance. Il en existe de nombreuses et diverses définitions, selon les champs qui l'étudient et les regards qui en découlent, et nous en citerons quelques-unes tout au long de cette partie théorique. Nous pouvons commencer avec celle de Horassius et Mazet (2003) qui explicite la maltraitance envers l'enfant comme « tout acte accompli ou, à l'opposé, non réalisé par des individus [...], et tout état qui découle de ces actes ou de leur absence et privent les enfants de leurs libertés ou de leurs droits et entravent leur développement ».

La définition de l'Organisation Mondiale de la Santé semble plus explicite dans ce que peut recouvrir la maltraitance. En effet, elle la définit comme comprenant « toutes les formes de mauvais traitements physiques, et/ou psychoaffectifs, de sévices sexuels, de négligences ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans un contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. »

Comme nous l'avons abordé dans la précédente partie, le fait de devenir ou d'être parent peut engendrer une impossibilité à élaborer, à penser et mettre en mots des situations et des ressentis. Ceci peut être l'origine d'un passage à l'acte maltraitant, qui a alors pour fonction primordiale un « aspect résolutoire de l'angoisse » suscitée (Lacan, 1962-1963).

En effet, des contextes, des événements peuvent être fragilisant pour un parent, suscitant des « effets de résonance sur [ses] points de vulnérabilité psychique » (Moulin, 2011). Cela pourra alors produire une désorganisation psychique, une rupture dans la chaîne signifiante, ne permettant pas une élaboration des événements et ressentis en représentations, afin de leur donner sens. Et c'est cette situation d'échec de la métabolisation psychique qui est propre à faire émerger des conduites maltraitantes (Bourguignon, 1985).

Toutefois, ces passages à l'acte peuvent être sous-tendus par différents affects relevant de registres pulsionnels divers.

Citons tout d'abord la violence, au sens où l'entend Bergeret, lorsqu'il évoque la violence « fondamentale », « instinctuelle » (1984). Il s'agit d'une motion pulsionnelle préobjectale, non érotisée, ayant pour fonction première un « besoin primitif de toute-puissance sous peine d'angoisse de mort » (Bergeret, 1984). Le passage à l'acte envers autrui est alors une « affirmation d'existence » (Golse, 2007), essentielle pour ne pas disparaître, la question en jeu étant de l'ordre du « ou toi, ou moi ». Ainsi, nous retrouvons cette dynamique lorsque l'enfant est perçu par le parent comme menaçant son existence psychique.

Le passage à l'acte peut également être sous-tendu par la haine, « première limite différenciatrice entre le dedans et le dehors » (Jeammet, 2002). Avec le stade génital apparaît la « haine objectale », qui permet la différenciation amour/haine. Mais avant ce stade, amour et haine ne sont pas différenciés. Nous parlons alors de « haine primitive », qui permet, lors de la rencontre avec l'objet, potentiellement dangereux pour le Moi, car mal différencié de lui, d'assurer la conservation de ce dernier. Ainsi, lors du stade oral, l'objet pourra alors être « incorporé », « dévoré », alors que lors du stade anal, l'objet suscitera une « impulsion d'emprise » (Jeammet, 2002), sans réelle volonté de lui nuire, de le détruire, mais dans une optique de conservation du Moi. Lorsque l'enfant est perçu, vécu par les parents comme « une partie d'eux-mêmes », lorsque la différenciation Soi/autre, Soi du parent/enfant, est défaillante, comme chez les personnalités psychotiques ou limites, l'enfant peut alors devenir le support de projections « extrêmement haineuses et destructrices » (Golse, 2007). Il semblerait que ces mécanismes soient retrouvés plutôt dans les cas de maltraitance psychologiques.

Abordons enfin la question de l'agressivité, qui, selon Golse (2007), est retrouvée dans les situations de maltraitance « classiques ». Elle s'adresse toujours à l'objet, qui est donc nécessairement reconnu comme tel. L'agressivité peut être définie comme la liaison entre

« pulsions sexuelles et [...] courants brutaux primitifs » (Bergeret, 2002). Ainsi, le fait de nuire à l'objet engendre une satisfaction libidinale. Nous la retrouvons essentiellement dans les situations de maltraitance physique et sexuelle.

En conséquence, comme le souligne Golse (2007), il s'agira toujours d'interroger « la valence de la destructivité » dans chaque histoire de maltraitance, afin de comprendre les mécanismes qui la sous-tendent, même si la différenciation entre ces trois registres que nous venons d'évoquer, violence-haine-agressivité, ne sera pas toujours aisée à effectuer.

La personnalité, la structure psychique des parents est également à questionner dans les situations de maltraitance, quelles qu'elles soient. D'après Moulin (2011), peu d'auteurs d'actes maltraitants ont des structures psychotiques, névrotiques ou perverses. La plupart présentent essentiellement des « troubles de la personnalité », sous-tendus par des défaillances « identitaires, narcissiques et objectales, liées aux difficultés d'individuation et de séparation ». Ainsi, l'altérité de l'enfant peine à être quelquefois reconnue par le parent. L'enfant peut alors être « chosifié », support de projections parentales, engendrant « emprise » et relation de dépendance (Moulin, 2011). Pour Jeammet (1989, 1991), il s'agit plus de « *dysrégulation narcissique et objectale* » que de défaillances purement structurelles. L'enfant peut ainsi avoir une fonction d'homéostasie psychique pour le parent, ce qui implique une relation complexe où la question de la distance soi-autre se pose sans cesse, avec une possible oscillation entre angoisse d'intrusion s'il y a une trop grande proximité et angoisse d'abandon si l'autre s'éloigne. Ces relations peuvent, de ce fait, faire le lit de situations de maltraitance.

D'un point de vue plus systémique, il est également intéressant de se pencher sur le fonctionnement intrafamilial et sur les relations que la famille peut entretenir ou pas avec le monde extérieur. Ainsi, comme le signale Neuburger (2000), les familles peuvent être « intrusives », « totalitaires », « chaotiques », avec une difficulté pour chacun à maintenir son rôle et ses fonctions, ou encore organisées autour d'un « bouc-émissaire ». Pour certains auteurs, il semblerait que l'organisation la plus fréquente dans les situations de maltraitance soit une organisation familiale « close », fermée au monde extérieur, avec un fonctionnement rigide, « sous l'emprise de l'un de ses membres », comme l'indique Moulin (2011).

C. Les impacts de et sur l'attachement

Les liens émotionnels d'attachement, théorisés en premier lieu par J. Bowlby (les différents volumes de « Attachment and loss » entre 1969 et 1980 ; « A secure base. Clinical implications of attachment theory », 1988...), puis par M. Ainsworth (« Object relations, dependency and attachment: a theoretical review of the infant-mother relationship », 1969, « Attachment across the life span », 1985...), entre autres, se construisent de façon spécifique durant la première année de vie, dans la relation que le bébé et la personne qui s'occupe de lui, son « caregiver », peuvent développer.

L'enfant organise son comportement autour de cette figure d'attachement et va chercher dans cette relation une base de sécurité et une source de réconfort. Ainsi, il faut distinguer, à l'instar de Cassidy et Shaver (1999), « liens parentaux » et « attachement des enfants aux parents ». Un peu plus grand, l'enfant pourra hiérarchiser ses figures d'attachements, si plusieurs personnes s'occupent de lui. La qualité de l'attachement sera fonction de la relation entre l'enfant et l'adulte et de la qualité des soins que ce dernier lui procure. Comme le soulignent Tereno et al. (2007), l'enfant fait « l'expérience de la sécurité » lorsqu'il perçoit son « caregiver » comme disponible et, a contrario, « l'anxiété ou l'insécurité est associée à la perception d'une menace face à cette disponibilité ». Cela crée un « modèle interne de travail » (Guédénéy, 2002), qui engendrera un modèle de réponses et réactions pérennes de l'enfant face à la nouveauté ou à la détresse.

Or, dans les situations de maltraitance, les soins donnés par les parents, figures d'attachement, ne répondent pas aux besoins de l'enfant. Dans le cas de maltraitements physiques, par exemple, les soins, sévères, coercitifs, voire brutaux, vont générer d'« intenses émotions d'impuissance et de détresse » chez l'enfant (Guédénéy, 2016).

Lorsque l'adulte répond aux besoins de l'enfant, celui-ci peut développer un style d'attachement sûr. La figure d'attachement est alors perçue par l'enfant comme pouvant l'aider à réguler ses émotions, et à le rassurer en cas de sentiment d'insécurité, ce qui lui permet d'explorer son environnement.

Lorsque cette figure d'attachement n'est pas perçue comme tranquillisante, l'enfant peut développer plusieurs styles d'attachement (Ainsworth et al., 1978). Nous pouvons retrouver un style d'attachement insécure évitant, dans lequel le caregiver est très peu sollicité par l'enfant, tant dans des situations de jeux que lorsque l'enfant est insécurisé. Celui-ci présente un évitement dans les affects, ce qui laisse penser que la figure d'attachement n'a pu répondre aux besoins de l'enfant. Nous pouvons également citer le style d'attachement

insécure résistant/ambivalent, au sein duquel l'enfant ne peut, malgré ses sollicitations, être sécurisé par le caregiver. Les situations de séparation génèrent un stress important chez le bébé et la recherche de contact peut être confondue avec « l'agressivité, la tension corporelle et les pleurs persistants » (Tereno et al., 2007).

Le dernier style d'attachement, décrit par Main et Solomon (1990) est qualifié de d'attachement désorganisé. Ce style est celui que nous retrouvons le plus dans les situations de carence ou de maltraitance (Carlson et al., 1989 ; Van IJzendoorn et al., 1999 ; Cicchetti et al., 2006). Face au désaccordage du caregiver, les réactions comportementales des bébés ayant ce style d'attachement sont contradictoires, peuvent être stéréotypées, interrompues de façon abrupte, avec des expressions de stupéfaction... L'enfant va rechercher sa figure d'attachement, lorsqu'il se sent insécurisé, alors que celle-ci suscite en même temps chez lui un sentiment de rejet, de peur et d'appréhension.

Pour Main (1990, 1995), ces conséquences peuvent aussi avoir pour origine un parent, un caregiver au comportement effrayé (« There is now reason to believe, however, that frightened parental behavior may also alarm an infant and leave him without a strategy », Main, 1990, ou encore « This outcome seems especially likely if the parent withdraws from the infant as though the infant were the source of the alarm and/or appears to be in a dissociated or trancelike state », Main, 1995).

Pour Bowlby (1980), les situations de maltraitance engendrent des processus défensifs spécifiques. Il évoque une déconnexion cognitive entre les affects générés par l'attachement et leur origine. Il parle également de l'exclusion défensive des affects. Ceux-ci sont minimisés pour éviter de faire appel au caregiver, avec une minimisation de l'attachement. Dans sa forme extrême, l'exclusion défensive peut engendrer, de manière ponctuelle, une ségrégation des affects et représentations, déposés hors du champ de la conscience, ce que Cicchetti et al. (2003) ont appelé « cécité partielle ».

Nous pouvons retrouver chez ces enfants un défaut de mentalisation, qui leur permet d'éviter de discerner les manifestations et affects hostiles à leur égard. Leur fonctionnement cognitif est souvent parasité par des tentatives de décrypter les « états mentaux derrière les actions » des autres (Guédeney, 2016), ce qui entrave leur développement émotionnel, cognitif et social (Tarabulsy et al., 2008).

Le paradoxe, le cercle vicieux des situations de maltraitance est que les comportements d'attachement de l'enfant envers le parent maltraitant, négligeant, active chez ce dernier son propre système d'attachement et les désorganisations qui y sont associées.

Celui-ci répond alors avec des comportements inadéquats, habituellement mis en place, de négligence ou de maltraitance (Howe, 2005).

Cette remarque nous amène à questionner non seulement le fonctionnement parental, son style d'attachement et ses défaillances, mais également sur la véritable cible des actes de négligence, de maltraitance, de violence. En effet, Rouyer (1993) évoque le fait que, outre le contexte de naissance, la « nature inconsciente du désir d'enfant » peut être un facteur déclenchant la maltraitance, du fait de l'écart entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel. Ceci nous amène donc à poser cette question : à qui sont destinés ces actes de maltraitance ?

D. A qui s'adresse la maltraitance ?

Les mécanismes psychiques en jeu chez le parent dans les cas de maltraitance peuvent être divers et avoir une fonction différente, allant du rapt du positif chez l'autre, l'enfant (identification projective, idéalisation...) à la destruction du négatif chez lui (projection, emprise, dévalorisation...). Mais à quel enfant s'adresse cette maltraitance ?

Golse (2007) nous amène quelques réponses. Ces actes peuvent s'adresser à l'enfant que le parent a été. L'enfant réel réveille chez le parent une souffrance infantile ou renvoie à l'enfant mauvais ou malheureux qu'il pense avoir été. Si le parent ne peut élaborer psychiquement ce qui se joue pour lui, alors le passage à l'acte devient la seule possibilité face à cette identification régressive douloureuse.

La maltraitance peut également avoir pour cible l'enfant imaginaire. Dans certains cas, c'est l'enfant fantasmatique qui est attaqué, celui que le parent s'est construit tout au long de sa vie et qui est fait de diverses et multiples représentations inconscientes. Cette attaque prend alors sa source dans « l'envie destructrice des enfants » (Golse, 2007).

Dans d'autres cas, la question est à articuler autour de l'enfant imaginé, celui que le ou les parents ont pu penser de façon consciente ou préconsciente. Si l'écart entre cet enfant imaginé et l'enfant réel est trop grand, alors il y a un risque de déception parentale. De même, lorsque l'écart est trop peu important, le bébé risque de devenir « source de jouissance » (Golse, 2007) et non de désir, ce qui pourra entraver le développement de l'enfant. Dans ces deux cas, le risque de maltraitance est accru.

Une autre source de déception conduisant potentiellement à des actes maltraitants est l'écart perçu par le parent entre l'enfant réel et l'enfant narcissique, celui en qui les parents ont mis tous leurs espoirs et leurs attentes pour combler leurs failles narcissiques.

Nous pouvons également évoquer, concernant l'enfant imaginaire, celui qui est support d'identifications projectives parentales particulières, pouvant survenir lors de séparations parentales. Ainsi, de façon générale, les identifications projectives parentales « véhicule[nt] un investissement libidinal », car, comme le souligne Zamansky (2007), « l'enfant reçoit en héritage des investissements libidinaux dont étaient dépositaires les objets internes de ses parents, et le parent se réinscrit dans sa famille à travers la relation avec son enfant ». Mais lorsque l'enfant est le support projectif des affects négatifs d'un de ses parents envers l'autre parent, il devient alors l'enfant de la personne qui n'est plus aimée, qui a déçu, qui est partie... et ainsi le risque de maltraitance peut également s'accroître.

Enfin, nous pouvons citer une dernière catégorie, celle de l'enfant tel qu'il est perçu, pensé, investi, représenté dans la culture d'appartenance des parents. Chaque culture a, en effet, des représentations qui lui sont propres et qui donnent une teinte particulière aux représentations parentales de l'enfant. Dans certains cas, ces représentations peuvent amener des conduites spécifiques, voire dangereuses. Par exemple, nous retrouvons en Europe, il y a un peu plus d'un siècle, des enfants nommés « changelins », perçus à la naissance, non pas comme des bébés, mais comme ayant été échangés dans le ventre de leur mère ou dans leur berceau par un esprit malin ou le diable. De fait, ces enfants, non perçus comme humains, mais comme des êtres surnaturels, connurent de multiples maltraitances, quelques fois mortifères. Nous pouvons également citer les enfants « sorciers » que nous retrouvons dans certains pays d'Afrique (Congo, Nigéria, Cameroun, Angola...). Ces enfants, parce que nés avec des particularités physiques (albinos, handicap physique...) ou de caractères (« têtu », solitaire, agressif...), sont exposés aux violences physiques et psychologiques de parents qui en ont peur.

Après avoir abordé ce qui peut sous-tendre les actes de maltraitance, tentons de comprendre comment s'est construite la protection de l'enfance et dans quel contexte historique elle s'inscrit.

II. Une brève histoire de la protection de l'enfance et des textes qui la fondent

A. Des origines au XIX^{ème} siècle

Le nombre important d'abandon d'enfants, pour des raisons économiques, et leur mortalité ont été les initiateurs des premières mesures prises, notamment par les Hôtel-Dieu et l'Eglise, pour assurer la survie de ces enfants, et ce, dès le V^{ème} siècle (cf. les conciles de Vaison en 442 et d'Arles en 452) (Dugour, 1829). Sept siècles plus tard, seront créés, d'abord sous l'égide de l'Ordre du Saint-Esprit à Montpellier, puis partout en France et en Europe, des établissements accueillant ces enfants. Notons que seul l'abandon était perçu comme préoccupant. En effet, au Moyen-Age, les punitions corporelles étaient perçues comme ayant un intérêt éducatif certain. Ainsi, les violences envers ses enfants étaient moins sévèrement sanctionnées. Comme l'indiquent Doyon et al. (2017), « ce n'était pas l'enfance violentée mais la paternité outragée qui mobilisait l'action pénale publique sous l'Ancien Régime ».

La perception de la famille évolue au fil des siècles et le mariage en devient rapidement la base. De ce fait, la loi « régleme[n]te [...] la filiation et par contrecoup crée des cas de bâtardise » (Renaut, 1997). Sous l'Ancien Régime, le nombre d'enfant abandonnés augmente, au point de devenir « une plaie de l'époque » (Renaut, 1997). Ainsi, au XVII^{ème} siècle, sera officialisé, par édit royal, l'hôpital des Enfants-Trouvés de Saint-Vincent-de-Paul. Il répondra au double besoin d'accueil des enfants, abandonnés du fait de la pauvreté, mais également du fait de « bâtardise ».

C'est vers le milieu du XVIII^{ème} siècle que l'enfant commencera à être perçu comme un être fragile et que la société valorisera davantage la tendresse à leur égard que les réprimandes. Quelques décennies plus tard, comme l'indiquent Verdier et Noé (2008), « la révolution marque[ra] une étape importante » : l'assistance devient en effet un droit et, le 27 juin 1793, une loi est proclamée, faisant de la prise en charge de ces enfants une obligation pour l'Etat : « *La Nation se charge désormais de l'éducation physique et morale des enfants connus sous le nom d'enfants abandonnés et qui seront désormais indistinctement appelés orphelins* ».

Après maintes mesures pour mettre en place et développer des structures évitant l'exposition des enfants, comme l'instauration obligatoire, par décret, du tour dans les

hospices, en 1811, ou ses remplaçants, les Bureaux Ouverts, le législateur s'est davantage tourné vers la prévention. Apparaissent ainsi au XIX^{ème} siècle les allocations mensuelles, afin de tenter de prévenir les abandons pour raisons économiques. Nous pouvons également citer la loi Roussel relative à la protection des enfants de premier âge, votée fin 1874, qui met en place un contrôle du placement nourricier des enfants de moins de deux ans. Dans le même temps, les valeurs traditionnelles évoluent et la perception du rôle et des devoirs des parents envers leur enfant change. En effet, par exemple, l'inceste est qualifié d'« attentat à la pudeur par ascendant ou personne ayant autorité sur un mineur » (Code pénal de 1810). Ainsi, l'abus d'autorité parentale devient une circonstance aggravante.

Etape essentielle et vrai point de départ de la construction de ce qui deviendra l'Assistance Publique, puis, à l'époque moderne, les DDASS, la loi du 24 juillet 1889, relative à la protection judiciaire de l'enfance maltraitée, étend la protection à toutes les catégories d'âge et élargit le concept d'abandon : en plus de l'abandon réel, physique, est pris en considération l'abandon moral. L'article premier dispose d'une possibilité de déchéance de la puissance paternelle en cas de maltraitance sur enfant. Ceci constitue un changement majeur, dans le Code Pénal napoléonien, qui ne prévoyait jusqu'alors aucune sanction à l'égard des parents abandonnant. Ainsi, à partir de ce moment, seront pris en charge des enfants « plus âgés, [...] [ayant] vécu des situations difficiles et [venant] perturber le fonctionnement des services » (Verdier et Noé, 2008). Des écoles professionnelles furent alors créées pour eux, mais également des bagnes d'enfants ou encore des colonies agricoles. En effet, à ce moment-là, la perception de ces enfants a changé : les enfants en danger pouvaient également être dangereux.

Ainsi, il a fallu repenser la prise en charge et le placement des enfants abandonnés ou maltraités.

B. Du XX^{ème} siècle à nos jours

1. Une volonté de soin et de prévention

La notion de soin apparaît au XX^{ème} siècle, avec l'idée de prévention, d'intervention précoce, et ce, sur différents plans : au-delà du pécuniaire, l'intérêt commence à se porter sur l'éducatif, le psychologique et la famille dans son ensemble.

La Loi du 27 juin 1904 relative au service des enfants assistés élargit le public ciblé. L'intervention publique concernera les enfants abandonnés, maltraités, mais également ceux en garde des tribunaux ou encore ceux dont la famille connaît des carences matérielles (Capelier, 2015). Puis est instauré un tribunal spécifique pour les enfants, par la loi du 22 juillet 1912.

La loi du 15 avril 1943 régionalisera la prise en charge de ces mineurs.

C'est aussi dans cette première moitié du XX^{ème} siècle qu'une prise de conscience émerge. En effet, c'est avec les travaux d'Alexis Danan, au début des années 1930, que la question de la maltraitance des enfants sera médiatisée. En effet, le journaliste publie dans Paris-Soir plusieurs articles nés des enquêtes qu'il a pu faire sur les « enfants du taudis » (titre de son premier article), sans pour autant que la notion de maltraitance soit évoquée. C'est à la suite de l'évasion d'enfants internés au bagne de Belle-Ile-en-Mer, en 1934, qu'il commencera à évoquer de façon régulière dans ses publications les abus et violences que subissent les enfants, et notamment ceux des bagnes (tels que les colonies pénitentiaires de Belle-Île, Mettray et Essaye). Puis, il élargit son champ de dénonciation en évoquant les problématiques sanitaires et sociales (alcoolisme, toxicomanie, tuberculose...). Il devient une référence et un « relais médiatique sur les questions de protection de l'enfance et des populations » (Hervois, 2015). Au milieu des années 1930, il créera la Fédération Nationale des Comités de Vigilance et d'Action pour la Protection de l'Enfance Malheureuse. Il sera ensuite nommé « rapporteur de la section de l'enfance malheureuse au Conseil supérieur de la protection de l'enfance » fin 1937.

Ainsi, dans cette période, naîtront plusieurs associations intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

2. L'après seconde guerre mondiale

Après la seconde guerre mondiale, plusieurs textes de loi vont tendre vers plus d'éducatif et de prévention que de répressif. Sera alors mis en place un double système, administratif et judiciaire, de protection de l'enfance. Nous pouvons citer les ordonnances du 2 novembre 1945 relative à l'enfance délinquante et du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, donnant des compétences civiles aux juges pour enfants et permettant de prononcer des mesures d'assistance éducative. Nous voyons ainsi l'émergence d'un autre statut pour l'enfant, celui de sujet de droit.

En effet, dans un même temps est adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies la Déclaration des Droits de l'Enfant, en 1959.

Avec la loi du 4 juin 1970, la famille prend peu à peu sa place : elle doit être associée, autant que faire se peut, aux décisions prises par le juge concernant l'enfant, la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale et « *chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel* » (art 375-2 du Code Civil, crée par la loi du 4 juin 1970).

En 1972, le rapport Dupont-Fauville, « Pour une réforme de l'Aide sociale à l'enfance », aura un fort impact sur la vision et les modalités d'actions envers les enfants et de leur famille, en axant sur l'importance de la prévention, de la pluridisciplinarité des équipes, de la continuité dans la prise en charge, mais également en se prononçant pour une « action globale déconcentrée » (Verdier et Noé, 2008). Toutefois, il faudra attendre le rapport Bianco-Lamy en 1980, qui dénoncera le peu de travail avec les familles, mais également « l'importance accordée à l'entrée plus qu'au suivi » (Rollet, 2001), pour que les lois adoptées par la suite renforcent la place des parents dans la prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ainsi, la loi du 6 juin 1984 relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance, et au statut des pupilles de l'Etat, précise « les droits et les devoirs du service de l'ASE face aux familles » (Neirinck, 2005) : la garantie de l'autorité parentale, notamment pour les droits de visites et d'hébergement, la transparence vis-à-vis des parents dans la prise en charge de leur enfant (qui s'en occupe, quels sont les potentiels recours des parents face aux décisions prises...), une évaluation régulière des mesures, qui ne pourront durer qu'un an, renouvelable...

Avec la décentralisation (1983), les compétences des DDASS sont déléguées à chaque département (loi 86-17 du 6 janvier 1986) et deviennent les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Leurs compétences sont renforcées et développées par la loi du 10 juillet 1989 dite loi Dorlhac, relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance : il s'agira de « *mener [...] des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorité judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci* » (art. 40 du Code de la famille et de l'aide sociale). Dans le même temps, le 20 novembre 1989, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par la France en 1990.

La loi du 17 juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs permet une grande avancée dans la reconnaissance des enfants victimes. Les soins consécutifs à l'agression sont pris en charge à 100%, une expertise médico-psychologique de l'enfant peut être demandée par le juge pour « *apprécier la nature et l'importance du préjudice subi* » (art.706-48 al. 1^{er} du Code de procédure pénale), mais surtout, l'enregistrement des auditions de mineurs devient possible, pour leur éviter de répéter leur témoignage.

En 2000, le rapport Naves Cathala pointe les dysfonctionnements persistants dans l'évaluation et l'accompagnement des mineurs et de leurs familles.

3. Les lois de 2002

Deux lois promulguées cette année-là nous semblent importantes. Tout d'abord, évoquons la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle renforce les droits des usagers, droits déjà existants, mais pas toujours mis en place, tels que l'obligation d'un projet d'accueil, ou encore l'accès aux informations les concernant, et crée des « outils ou dispositifs nouveaux » pour contrôler leur effectivité (Verdier et Noé, 2008).

La deuxième loi qui nous semble primordiale est la loi 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale. Elle modifie, entre autres, l'article 371-1 du Code Civil et introduit ainsi en sein la notion d' « intérêt de l'enfant » comme une « finalité ». Cet article dispose que cette autorité parentale envers l'enfant a pour but de « *le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne* ».

4. La loi du 5 mars 2007

Après un long débat amorcé en 2005 par plusieurs professionnels de la protection de l'enfance, dont Jean-Pierre Rosenczveig et Claude Roméo, qui lancent « l'appel des cent » pour le « renouveau de la protection de l'enfance », la loi 2007-293 est promulguée le 5 mars, réformant ainsi la protection de l'enfance. Cette loi modifie profondément le dispositif de la Protection de l'Enfance. Elle clarifie, par la création de l'article L112-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les missions de la Protection de l'Enfance, qui « *a pour but de*

prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. Elle comporte à cet effet un ensemble d'interventions en faveur de ceux-ci et de leurs parents. Ces interventions peuvent également être destinées à des majeurs de moins de vingt et un ans connaissant des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. La protection de l'enfance a également pour but de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et d'assurer leur prise en charge. »

Elle développe également de manière accrue les droits des familles et enfants (par exemple, l'audition par un juge d'un enfant devient « *de droit lorsque le mineur en fait la demande* », art. 388-1 du Code Civil), mais aussi les dispositifs de prévention. Nous pouvons citer, parmi les différentes mesures, la demande de création, au sein de chaque département, d'une cellule chargée « *du recueil, du traitement et de l'évaluation, à tout moment et quelle qu'en soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être* » (les CRIP : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)(art. L226-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles), mais aussi l'uniformisation des circuits de signalement (art. L226-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Cette loi améliore et diversifie également les modes d'intervention : évaluation annuelle « *pluridisciplinaire* » des enfants concernés (art. L223-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles), accompagnement budgétaire personnalisé, accueil ponctuel et séquentiel (art L222-5, 1° du Code de l'Action Sociale et des Familles, « *les mineurs qui ne peuvent demeurer provisoirement dans leur milieu de vie habituel et dont la situation requiert un accueil à temps complet ou partiel, modulable selon leurs besoins, en particulier de stabilité affective, ainsi que les mineurs rencontrant des difficultés particulières nécessitant un accueil spécialisé, familial ou dans un établissement ou dans un service [...]* »), accueil spécialisé en cas de difficultés particulières pour les femmes enceintes ou mères isolées (art L222-5, 4° du Code de l'Action Sociale et des Familles), aide éducative en milieu ouvert (AEMO) renforcée avec possibilité d'hébergement exceptionnel ou périodique (art. 375-2 du Code Civil), possibilité d'accueil et hébergement d'urgence (art L223-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « *en cas d'urgence et lorsque le représentant légal du mineur est dans*

l'impossibilité de donner son accord, l'enfant est recueilli provisoirement par le service qui en avise immédiatement le procureur de la République »).

Cette loi met également en place, de façon systématisée et obligatoire, un « projet pour l'enfant », « *qui précise les actions qui seront menées auprès de l'enfant, des parents et de son environnement, le rôle des parents, les objectifs visés et les délais de leur mise en œuvre. Il mentionne l'institution et la personne chargées d'assurer la cohérence et la continuité des interventions* » (art. L223-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Il est important de souligner, puisque cela a soulevé des désaccords, que cette loi a fait disparaître le terme de « maltraitance » au profit des notions d'« enfant à risque » ou d'« enfant en danger ».

De plus, cette loi a pu générer des critiques quant à ses applications pratiques. En effet, elle positionne la protection judiciaire dans le prolongement de la protection administrative. Or, comme le souligne Calvet (2008), elles sont « de nature radicalement différente », puisqu'elles proposent « deux cadres objectifs radicalement différents qui modifient *de facto* le sens de l'intervention éducative qui s'inscrit dans l'un ou l'autre ». Ainsi, la protection administrative se base sur le volontariat de la famille, qui signe un contrat avec les instances de protection de l'enfance, ce qui instaure une relation duelle. Le cadre de la protection judiciaire est, lui, imposé, ordonné par le juge et cette contrainte vaut tant pour les familles que pour les professionnels (type de mesure, durée...), ce qui permet un « principe d'extériorité pour légitimer le cadre ».

Dans la même lignée de pensées, la question de l'investigation se pose. Tant qu'elle est ordonnée par un juge, elle est bornée par un cadre strict qui fait tiers. Mais, avec la loi du 5 mars 2007, l'évaluation passe sous la responsabilité de la protection administrative. Alors se pose cette question : comment peut-on évaluer une famille avec laquelle un contrat est passé, alors même qu'investiguer nécessite une position neutre et de recul ? La loi prévoit bien le passage de l'administratif au judiciaire en cas de difficulté, mais, comme l'évoque Calvet (2008), « n'y aura-t-il pas là perte de temps et risque d'aggravation de la situation ? »

Ainsi, tout au long de la première décennie du XXIème siècle, le législateur aura eu pour volonté d'affiner et de diversifier les actions et missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, afin d'être au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille, même si l'ouvrage doit être sans cesse remis sur le métier. En effet, malgré les « avancées » législatives ou les changements de cap, il n'y a pas de diminution du nombre d'enfants placés, comme nous pouvons le constater dans les données publiées par l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger). En effet, selon une de leurs notes d'actualité (novembre 2017), il y avait en 2003 125947 enfants mineurs pris en charge dans le cadre d'une mesure de placement, chiffre qui ne cessera d'augmenter (130991 en 2008, 141226 en 2013, 145559 en 2015). Il en est de même pour les mesures en milieu ouvert (cf. la même note).

Les lois, malgré les divers modes d'action et les changements de cap mis en œuvre, ne suffisent a priori pas à répondre de manière adéquate et en amont du placement aux problématiques familiales dans lesquelles nous retrouvons des enfants en danger ou en risque de l'être.

III. Missions de l'ASE et cadre légal

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est un service placé « *sous l'autorité* » des départements (article L221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Ses missions, définies par les termes de l'article L221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, sont au nombre de huit :

« 1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée visées au 2° de l'article L. 121-2 ;

3° Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs mentionnés au 1° du présent article ;

4° Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;

5° Mener, notamment à l'occasion de l'ensemble de ces interventions, des actions de prévention des situations de danger à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorité judiciaire, organiser le recueil et la transmission, dans les conditions prévues à l'article L. 226-3, des informations préoccupantes relatives aux mineurs dont la santé, la sécurité, la moralité sont en danger ou risquent de l'être ou dont l'éducation ou le développement sont compromis ou risquent de l'être, et participer à leur protection ;

6° Veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus, voire développés, dans son intérêt supérieur ;

7° Veiller à la stabilité du parcours de l'enfant confié et à l'adaptation de son statut sur le long terme ;

8° Veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec ses frères et sœurs soient maintenus, dans l'intérêt de l'enfant. »

Il est important de noter que cet article a été modifié par deux lois successives : la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, rajoutant l'alinéa 6, et la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, insérant les alinéas 7 et 8.

Nous pouvons, au regard de ces évolutions, noter une volonté de développer et d'affiner la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, dans la cohérence du parcours qu'il peut connaître, mais aussi dans les relations interpersonnelles qu'il peut nouer avec des personnes autres que ses parents.

De plus, à la lecture de cet article, il semble que le législateur a laissé sciemment les notions de protection et d'intérêt supérieur de l'enfant suffisamment floues pour que les actions menées puissent l'être au plus près des besoins de l'enfant et qu'elles ne soient pas limitées dans le temps. Néanmoins, cela a pour effet que chaque acteur de la protection de l'enfance fait selon sa vision de choses, engendrant par là-même une possible disparité entre les situations prises en charge, mais aussi entre les territoires.

Il est également intéressant de noter que le législateur, avec la loi du 14 mars 2016, a pu également corriger certains dysfonctionnements liés à ce qui avait été mis en place avec la loi du 5 mars 2007. En effet, il n'est plus nécessaire d'attendre que l'enfant ait fait l'objet « *d'une ou plusieurs actions [...] et que celles-ci n'ont pas permis de remédier à la situation* » pour saisir le procureur de la République. Il peut ainsi être directement saisi quand « *le danger est grave et immédiat, notamment dans les situations de maltraitance* ».

Enfin, notons qu'il y a eu un changement sémantique : la loi ne concerne plus l'enfance (la loi de 2007 était relative à la protection de l'enfance), mais l'enfant (la loi de 2016 est relative à la protection de l'enfant), soulignant certainement, par cette modification des signifiants, une volonté de se centrer sur l'enfant en tant que sujet et plus seulement sur l'enfant « comme membre d'une cellule familiale » (Leblanc, 2016).

IV. Les raisons des placements

L'article 375 du Code Civil nous donne un éclairage sur ce qui déclenche une mesure d'assistance éducative, voire un placement. Il faut que « *la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé [soient] en danger, ou [que] les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social [soient] gravement compromises* ». Nous pouvons noter que, malgré son ancienneté, car créée par la loi n°70-459 du 4 juin 1970, et même s'il a connu de nombreuses modifications par la suite, cet article est à lui seul suffisant pour qualifier danger et maltraitance.

Si le danger est « avéré », le placement peut donc être prononcé. Il s'inscrit dans deux types de mesures : celles administratives, au sein desquelles la décision de placement est prise par un inspecteur de l'ASE, en concertation avec les parents, et celles judiciaires, beaucoup plus courantes, où le placement résulte d'une décision du Juge pour Enfants. En effet, la notion de « danger » énoncée dans l'article 375 du Code Civil recouvre deux catégories d'enfants, ceux en risque de danger et ceux qui sont maltraités.

Les mesures administratives sont plus généralement prononcées lorsqu'il y a un risque de danger pour l'enfant, alors que les mesures judiciaires sont prononcées en cas de danger avéré.

Toutefois, nous pouvons noter que cette notion de « danger » n'est pas clairement explicitée et est certainement laissée à l'interprétation de chacun et aux représentations qu'il s'en fait. Un arrêt de la Cour de Cassation de 1990 (*Chambre civile 1, 14 février 1990, Bull. Cass. 1990 n° 47, 87-05.074*) vient nous éclairer sur ce point, puisqu'il précise que le danger « doit être apprécié par le juge en fonction des circonstances de la cause [...] par une appréciation souveraine des éléments de fait de l'espèce et en se fondant avec raison sur les conditions de vie des enfants dans le milieu où ils vivent ».

Ainsi, nous pouvons penser, comme l'explique Verdier (1978) que les décisions sont prises « en fonction de son système de valeur et de référence personnel ou social ».

L'ODAS (Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale) s'est penché sur la question en définissant ces notions de danger et de risque : « l'enfant en risque est celui qui connaît des conditions d'existence qui risquent de mettre en danger sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation, ou son entretien, mais qui n'est pas pour autant maltraité » (Gabel, Kuperminc, Padieu et Sanchez, 1997).

L'enfant maltraité, lui, est celui qui est « victime de violences physiques, d'abus sexuels, d'actes de cruauté mentale, de négligences lourdes ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique » (Gabel, Kuperminc, Padieu et Sanchez, 1997).

Penchons-nous plus avant sur cette deuxième définition, qui évoque plusieurs types de maltraitances.

Tout d'abord, est évoquée la notion de violences physiques. Celle-ci recouvre les actes entraînant « des dommages corporels » ou risquant « d'en entraîner » (Benarous et al., 2014). Viennent ensuite les abus sexuel, qui peuvent être définis comme le fait de « se livrer à des activités sexuelles avec un enfant [...] qui n'a pas atteint l'âge légal pour [en] entretenir » en usant de contraintes (Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, STCE n° 201, 2007).

Les actes de cruauté mentale, eux, renvoient au fait d'exposer l'enfant à un environnement et à des actes « qui nuisent à [sa] santé et [à son] développement affectif », comme le dénigrement, l'humiliation, le rejet ... (Benarous et al., 2014).

Enfin, les négligences lourdes sont des manquements envers l'enfant de la part des parents dans divers secteurs, tels que l'éducation, la santé, le développement affectif..., alors que les parents seraient en capacité de le faire.

Nous pouvons toutefois émettre une réserve quant à ces définitions, du fait de la possible difficulté, pour les professionnels, à définir ce que peut être un acte de cruauté mentale ou une négligence lourde. En effet, comme le soulignent Govindama et al (2016), concernant les négligences ou maltraitements psychologiques, les professionnels rencontrent des « difficultés à obtenir une définition consensuelle ». Dès lors, lorsqu'il s'agit de ces violences, sur quoi s'appuyer pour les mettre en évidence et décider qu'elles peuvent être un motif de placement ? Quels ont pu être les constats des professionnels sur ce point au fil du temps, sur la période concernée par cette étude (2000-2010), et quelle(s) réponse(s) a (ont) pu être apporté(s) au cours des années ?

Ainsi, même si, dans la majorité des cas, nous retrouvons une comorbidité entre ces différents types de maltraitance chez un même enfant, nous pouvons, au regard de ces définitions, nous interroger ce qui, le plus souvent, caractérise cette notion de danger pour que le placement soit prononcé et ce, sur deux plans.

Sur le plan clinique, plusieurs facteurs peuvent être des causes de séparation impérative entre l'enfant et son milieu familial. Par exemple, nous pouvons citer les violences sexuelles, intrafamiliales ou non, avec un risque de récurrence important, les violences physiques entraînant une nécessité de soins, les situations où le risque de passage à l'acte violent est important, mais également lorsque l'enfant demande à être placé du fait des violences subies qu'il dénonce. De Becker (2005) évoque également les situations où le risque est plus difficilement évaluable, mais où toute l'attention doit être portée sur les circonstances des actes, telles que les « relations d'emprise, de climat incestueux, de perversité dans le lien généré par l'adulte ou le système familial ». Mais puisqu'il est délicat de pouvoir estimer ces situations, nous pouvons nous questionner sur la nature des arguments évoqués dans les rapports médico-sociaux et éducatifs, afin de préconiser un placement.

Sur le plan de la réalité chiffrée, donc déclarée, différents rapports et études peuvent nous éclairer sur ces 20 dernières années, que nous avons choisi d'étudier.

Afin d'éclairer la situation au début des années 2000, nous pouvons évoquer le rapport de l'ODAS de 1999, écrit par Bellamy, Gabel et Padieu. Ce rapport se penche, entre autres, sur l'influence des facteurs âge et sexe de l'enfant dans les cas de maltraitance. Les auteurs notent que « *les situations de risque concernent un peu plus les garçons et celles de maltraitance un peu plus les filles.* » (54% des enfants à risque sont des garçons et 58% des

enfants maltraités sont des filles). Ils notent également que, parmi les enfants signalés, la répartition par tranche d'âge est relativement homogène. En effet, chez les enfants « à risque », 32% ont entre 0 et 5 ans, 32% entre 6 et 11 ans et 36% entre 12 et 18 ans. Parmi les enfants maltraités, 30% ont entre 0 et 5 ans, 36% ont entre 6 et 11 ans et 34% ont entre 12 et 18 ans. Concernant le type de maltraitance, sa « principale forme » est la violence physique et elle concerne tous les enfants, « des bébés aux adolescents, n'épargnant ni les filles, ni les garçons ». Parmi les risques, le plus prégnant « *dès les premières années de l'enfant* » est celui pour l'éducation et les garçons en seraient beaucoup plus victimes.

Les auteurs notent également que le risque pour la santé psychologique est « considéré avec plus ou moins d'attention selon les départements et la sensibilité des acteurs sociaux ». Ceci nous montre à quel point certains arguments dépendent éminemment de la formation et de la subjectivité des professionnels.

Ils évoquent aussi « une différence très marquée entre la structure des familles d'enfants en danger et le profil des familles françaises en général », avec une surreprésentation des familles monoparentales et recomposées.

Citons ensuite le rapport Naves-Cathala (2000). Il précise que les six premières causes de séparation des enfants de leur famille sont, par ordre décroissant, les carences éducatives, les difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents, un conflit familial, l'alcoolisme ou la toxicomanie chez l'un et/ou l'autre des parents, la maltraitance (séviences corporels, abus sexuels, inceste) et enfin l'absentéisme scolaire ou difficulté scolaire lourde. Il est à noter que la notion de danger ne se caractérise bien souvent pas de façon objectivable par un seul facteur, mais par la concomitance de plusieurs éléments ou par la répétition de faits. Toutefois, puisqu'elles n'ont pas de définition claire et précise, nous pouvons nous demander une nouvelle fois comment ces causes sont justifiées dans les rapports éducatifs et dans les jugements prononcés concernant le placement de ces enfants.

Nous pouvons également remarquer que le facteur précarité, dont l'imaginaire populaire veut qu'il soit prégnant, n'est pas identifié comme premier, mais qu'il est très souvent un facteur aggravant de situations familiales déjà fragiles.

Ce rapport met également en lumière les « géométries familiales » et note que, dans les situations observées, les enfants vivaient majoritairement avec leur mère. Dans 45% des cas, la mère était seule au domicile, dans 22% des cas, la mère vit avec le père des enfants et dans 14% des cas, elle vit avec quelqu'un d'autre que le père.

Il est également important de garder en tête certains facteurs comme déclenchant ou aggravant les situations de maltraitance. Sullivan et Knutson (2000) notent que les enfants en situation de handicap présentent entre 3 et 4 fois plus de risque de subir des actes de maltraitance (31% contre 9% dans la population témoin).

Quelques années plus tard, l'étude de Fiacre, Peintre et Barreyre (2003) pointe également des situations familiales fragiles, « en souffrance », avec une séparation parentale dans 80% des cas de placement, un père inconnu pour un enfant sur cinq, et, dans 15% des cas, au moins un des deux parents décédé.

Cette étude précise également les raisons qui ont déclenché le placement. Pour quatre enfants sur cinq, le placement est judiciaire. Les causes énoncées sont majoritairement (70%) les risques encourus par les enfants: le « risque éducatif », celui « pour la santé psychologique de l'enfant » ou encore celui « de mise en insécurité ». Dans 86% de ces cas, le risque est dû à un ou des membres de la famille.

Pour les 30% restants, le placement fait suite à des actes de maltraitance, physique dans un cas sur deux, mais aussi psychologique (39%), des négligences lourdes (34%) et/ou des abus sexuels (23%). Nous pouvons noter qu'il y a très souvent une concomitance entre violences physiques et maltraitements psychologiques, comme le note Pernot-Masson(2004).

L'étude de Fiacre, Peintre et Barreyre (2003) pointe également une représentation importante des parents comme auteurs des maltraitements : il s'agit de la mère dans un cas sur deux, du père dans 42% des cas et d'un membre de la fratrie dans 9% des cas.

Cette étude pointe également que ces résultats sont à pondérer par les « conditions contextuelles, sociales ou économiques » que connaissent ces familles.

Après ces constats et les lois de 2002, nous pouvons nous poser la question de l'évolution de la maltraitance et de sa prise en charge. Pour les années 2005 et 2006, l'ODAS indique une nette augmentation des actes de maltraitements, et plus particulièrement des violences psychologiques et négligences lourdes. Toutefois, l'étude de Becmer et al. (2007) pondère ces résultats en indiquant que ces actes n'augmentent pas dans la réalité, mais sont juste mieux repérés et signalés.

Nous pouvons également citer l'étude de Gilbert, Widom, Browne, Fergusson, Webb, et al. (2009). Elle met en avant une prépondérance des situations intrafamiliales (80%) dans les cas de maltraitance. Les situations de violences physiques concerneraient entre 4 et 16% des enfants. Environ 5 à 15% des garçons et 15 à 30% des filles auraient subi des abus sexuels et 5 à 10% des enfants un viol. Ils notent également que les abus psychologiques concerneraient environ 10% des enfants et les négligences graves entre 1 et 15% des enfants. Les auteurs ont également noté que la fréquence des actes de maltraitance a été évaluée à environ 10% en moyenne dans la plupart des pays à revenus hauts.

Concernant l'évolution des chiffres, l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger) pointe, après une stagnation en 2007 et 2008, une légère augmentation du nombre d'enfants pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance en 2009 et 2010.

Le SNATED (Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger) indique, de son côté, pour les années 2011 et 2012, que nous retrouvons essentiellement des négligences lourdes et des violences psychologiques chez toutes les tranches d'âges, parmi les faits évoqués au 119. Viennent ensuite dans une proportion un peu plus faible, les violences physiques, puis les négligences lourdes et enfin les conditions d'éducation défailtantes. Les violences sexuelles et les dangers dus au comportement de l'enfant ne représentent qu'une très faible part des causes d'appels.

Les bulletins du SNATED indiquent également que les auteurs présumés sont essentiellement les mères (plus ou moins 50%), puis les pères (environ 30%) et les beaux-parents (environ 10%).

Nous notons tout au long de cette période (2000-2010) que différents auteurs s'accordent à dire, au travers de rapports ou d'études, que les définitions de certains types de maltraitements sont floues et notamment celles concernant les négligences ou les maltraitements psychologiques, mais aussi celles tendant à « exposer l'enfant, au cours de son développement, à une « chaîne de traumatismes » dans le temps » (Govindama et al., 2016).

Ce survol des chiffres et ce constat nous amènent à nous questionner sur plusieurs points. Les perceptions de ces situations se sont-elles affinées au cours du temps, et au fil des lois ? Les professionnels se questionnent-ils de plus en plus sur ce que recouvre la notion de

danger et sur ce qui peut amener à proposer ou prononcer un placement? Cela nous pousse à questionner également les solutions pouvant être proposées aux familles concernées.

V. Le placement, un dispositif toujours pertinent ?

La décision de placement est toujours accompagnée d'affects très forts et mobilise dans l'inconscient collectif des angoisses massives, souvent peu étayées sur la réalité. Nous avons tous entendu un jour le « mythe » de la « DDASS voleuse d'enfants », qui perdure encore aujourd'hui. De nombreux sites fleurissent sur internet, avec pléthore de détails sur des enfants enlevés à leurs parents sans raison apparente, ces derniers ne pouvant ensuite plus « récupérer » leur droit de garde. Dans notre pratique clinique, nous sommes également confrontés à des parents, qui, lorsque nous évoquons le concours de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de réunions pluri-professionnelles, afin de penser ensemble un éventuel soutien éducatif pour ces familles, pensent immédiatement placement d'enfants, souvent en termes d'« enlèvement ».

Or, le placement, d'après les textes de lois, est à penser comme pouvant protéger les enfants d'un danger immédiat et grave. Il est alors normalement prononcé afin de mettre à l'abri des enfants victimes de maltraitance et d'agir dans « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Cependant, ce terme, même s'il fait aujourd'hui partie intégrante du vocabulaire du droit, recouvre nombre de sens, qui sont souvent fonction non seulement de la profession exercée, mais également quelques fois des « expression(s) idéologique(s) [...] des intervenants » (Schweitzer et Puig-Verges, 2017). En effet, il n'en existe aucune définition clinique, psychologique ou juridique précise.

Alors même que cette notion d'intérêt supérieur de l'enfant, puisque floue, permet aux professionnels intervenants auprès de l'enfant et de sa famille de penser le suivi et les interventions au cas par cas, de nombreux auteurs ont pu souligner son utilisation mal appropriée dans certains cas, faute de différenciation claire entre les différentes situations de danger, nécessitant ou non un placement. Cela vient questionner ce que sont les besoins fondamentaux des enfants. Ils recouvrent non seulement les besoins vitaux (alimentation, santé, habitat, éducation...) relativement facilement objectivables, mais également ceux plus subjectifs, plus culturo-dépendants, tels que « les besoins affectifs, cognitifs, sociaux et

besoins de valeurs » (Groupe d'appui à la protection de l'enfance, 2011). Dans son rapport, Boucher (2015) rapporte la parole de responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance, exprimant l'impossibilité de « dénoncer » le fait que des enfants « de milieux populaires défavorisés » puissent être placés du fait « des carences éducatives de la part de parents en situation de vulnérabilité ». Ainsi, la protection des enfants s'exerce souvent dans l'esprit de les éloigner de parents « défaillants », voire « pathogènes », quelques soient les problématiques rencontrées : carences « en raison des difficultés de leurs parents (chômage, alcoolisme, problèmes de santé...) » ou « comportements parentaux maltraitants » (Boucher, 2015). Verdier (2009) évoque, lui, un « usage immodéré » de la loi de 2007, générant des décisions de placements prises sans toujours chercher l'adhésion des parents, engendrant ainsi une disqualification de ces derniers.

Schweitzer et Puig-Verges (2017) évoquent, eux, la possibilité de penser la notion d'intérêt supérieur de l'enfant comme un « paradigme d'intervention », c'est-à-dire pouvant permettre la « justification d'une décision et sa rationalité » à partir d'une construction intellectuelle a posteriori entre les différents professionnels ayant contribué à prendre cette décision. En effet, selon Greco (2015), malgré les évolutions légales, une « idéologie familialiste » importante persiste en France et infiltre les différents domaines de pensées (justice, pratiques sociales...). L'auteur note d'ailleurs que, dans la loi du 5 mars 2007, malgré une volonté de proclamer comme supérieur l'intérêt de l'enfant, apparaît de façon sous-jacente cette idéologie où domine essentiellement le droit des parents. Ainsi, comme le dispose l'article 12 de cette loi, le danger seul ne suffit plus pour alerter l'autorité judiciaire, mais il doit y avoir eu en sus des actions menées auparavant auprès de la famille et qui n'ont pas abouti. Greco (2015) indique que cela a un impact important sur les pratiques de terrain. Les acteurs sociaux déplorent depuis, « de manière assez unanime », des situations qui tardent à être judiciairisées et qui « arrivent de ce fait dans un état plus dégradé ».

Au regard des différentes études sur les enfants en danger, mais aussi sur les questionnements sur nos pratiques en protection de l'enfance, nous pouvons nous demander quels sont les indicateurs prégnants dans les demandes et décisions de placement, si un seul facteur est suffisant ou s'ils se cumulent, s'ils évoluent avec le temps et les lois successives.

Même si le ministère de la Justice a pu éditer en 2003 un guide pour éclairer les professionnels sur ce que doit contenir un signalement (*Enfants victimes d'infractions pénales : guide de bonnes pratiques, du signalement au procès pénal*), qui stipule que les « faits observés ou rapportés » doivent être « décrits de façon objective, précise et chronologique », ce guide n'indique que les éléments demandés a minima dans ce type d'écrits, sans pour autant aider à définir la notion de danger ou encore celle de maltraitance, qui apparaissent, puis disparaissent au gré des lois successives. Et puisque la loi n'indique pas ce qui doit apparaître dans les écrits et ce qu'est clairement la notion de danger, qu'en est-il vraiment dans les rapports éducatifs/signalements et dans les jugements ? Y a-t-il une correspondance entre ce qui sous-tend les notions de danger ou de maltraitance et ce qui justifie le placement dans la réalité ?

Nous pouvons évidemment supposer que les changements sociétaux, cadrés par des textes officiels relatifs à l'enfance en danger, sont des facteurs d'influence sur le discours tenu concrètement sur chaque enfant maltraité ou en danger, nous allons traiter la lecture des propositions ou décisions de placement selon une problématique en trois axes.

Problématique

Y a-t-il une évolution dans les écrits sociaux, d'une part, et juridiques, d'autre part, pour appuyer/justifier une décision de placement ou de maintien de celui-ci, au cours des 20 dernières années ?

Et plus particulièrement,

Quels sont les arguments utilisés pour demander/appuyer le placement d'enfants dans les rapports éducatifs ? Observe-t-on un changement dans ceux-ci lors des 20 dernières années ?

Sur quelles données sont construites les motivations des placements dans les jugements et ordonnance de maintien de placement. Quelles sont les raisons invoquées pour justifier le placement d'enfants dans les jugements de placements ? Observe-t-on un changement dans celles-ci lors des 20 dernières années ?

Ces questions amènent à poser une hypothèse générale :

L'évolution des motivations pour placer un enfant se traduirait concrètement par une évolution des termes signifiant les arguments, rendant ainsi compte d'une évolution du regard porté sur l'enfant, mais également des différences selon l'âge de ce dernier.

METHODOLOGIE

I. La population

Pour cette recherche, nous avons souhaité travailler uniquement sur dossiers. Cette recherche a donc été présentée au comité d'éthique de l'association Les Nids (Mont-Saint-Aignan 76, www.lesnids.fr), qui a validé le principe et a pu mettre à notre disposition les dossiers des enfants qui ont été accueillis en son sein. Cette association, qui a plus de 80 ans d'expérience dans le domaine, gère 8 Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), un service de placement familial et un village d'enfants, ce qui représente environ 600 enfants accueillis.

Cette étude étant dans son principe exploratoire et pour une efficacité d'une recherche relativement brève, nous avons délibérément choisi de ne pas aller chercher des dossiers dans différents départements, ce qui aurait nécessité des accords avec d'autres institutions.

Nous avons donc travaillé à partir de dossiers clos, c'est-à-dire de dossiers d'enfants ayant quitté l'institution, afin de pouvoir avoir une idée de la durée du placement.

Nous avons sélectionné trois périodes d'études : 2000, 2005 et 2010, et ce, pour plusieurs raisons. Nous avons eu, en effet, plus de difficulté à trouver des dossiers antérieurs à l'année 2000 complets et dont les écrits étaient au format traitement de texte.

De plus, au vu des changements législatifs importants en 2002 et 2007 (cf. la partie I. B. ci-dessus), il nous a paru pertinent de voir si ceux-ci avaient eu un effet sur les écrits concernant les enfants placés (rapports éducatifs et jugements).

Ces trois périodes ne sont pas à entendre dans un sens strict. En effet, au vu du matériel disponible au sein des archives consultées, nous avons dû, pour avoir un nombre de dossiers suffisant, étendre nos recherches. Pour plus de lisibilité, nous avons nommé les périodes « 2000 », « 2005 » et « 2010 », mais elles recouvrent des dossiers ayant entre eux un écart de 12 à 24 mois. Ainsi, au sein de la période « 2000 » ont été sélectionnés des dossiers de 1999 et de 2000, au sein de la période « 2005 », ont été sélectionnés des dossiers de 2005 et 2006 et au sein de la période « 2010 » ont été sélectionnés des dossiers de 2009 à 2011.

Parmi les dossiers de ces trois périodes, nous avons sélectionné ceux qui répondaient à deux critères : le fait que les enfants devaient être mineurs au moment du placement et le côté exploitable des documents présents. Ce dernier point implique que nous avons donc un échantillon aléatoire pour chaque période, qui ne recouvre pas le même nombre de dossiers.

Au sein de cette population, il est également important de noter que tous les enfants dont nous avons sélectionné les dossiers ont connu un placement dans le cadre d'une mesure judiciaire, donc décidée par un Juge pour Enfants.

Pour appréhender au mieux les résultats de notre étude, nous avons classé les dossiers retenus en fonction de deux critères supplémentaires : l'âge des enfants et leur sexe.

En effet, nous avons choisi de discriminer nos dossiers en fonction du sexe, car il nous semble que certains arguments de placements pourraient être plus spécifiques aux filles ou aux garçons, notamment en fonction de l'âge, mais aussi de la relation aux parents.

Nous avons également défini trois classes d'âge, nous semblant refléter 3 périodes distinctes dans le développement de l'enfant: la petite enfance de 0 à 6 ans, l'enfance (période de latence) de 6 à 12 ans et l'adolescence de 12 à 18 ans. Nous aurions pu affiner la première période en la scindant en deux : 0-3 ans et 3-6 ans, afin d'aiguiser un peu plus les résultats de cette recherche, mais nous n'avons pas pu avoir un nombre de dossiers suffisant pour cela.

Notre échantillon étant aléatoire, nous n'avons pas le même nombre de garçons et de filles, ni le même nombre d'enfants sur les trois classes d'âge.

Ainsi, nous avons collecté en tout 65 dossiers utilisables, parce que suffisamment documentés, parmi tous ceux que nous avons lus, et qui se répartissent comme suit :

Tableau des répartitions des dossiers par âge et sexe pour la période « 2000 »

Age	Sexe		Total
	Filles	Garçons	
0-6 ans	4	2	6
6-12 ans	5	3	8
12-18 ans	5	0	5
Total	14	5	19

Tableau des répartitions des dossiers par âge et sexe pour la période « 2005 »

Age	Sexe		Total
	Filles	Garçons	
0-6 ans	4	5	9
6-12 ans	4	1	5
12-18 ans	5	1	6
Total	13	7	20

Tableau des répartitions des dossiers par âge et sexe pour la période « 2010 »

Age	Sexe		Total
	Filles	Garçons	
0-6 ans	1	7	8
6-12 ans	4	5	9
12-18 ans	3	6	9
Total	8	18	26

II. L'analyse des dossiers

Chaque dossier a été scanné, numéroté, puis anonymé, ainsi que formaté, pour le traitement ultérieur par le logiciel Tropes. Chaque nom d'enfant a ainsi été remplacé par un code alphanumérique, propre à chaque enfant, et chaque nom de parent a été remplacé par le terme qui le qualifie dans la famille : mère, père, belle-mère, beau-père...

A. La catégorisation des documents

Pour tenter de décrypter les « arguments » et les différents indicateurs qui déclenchent le plus souvent le placement, notre recherche a utilisé l'analyse des textes figurants dans les dossiers de placement, que nous avons distingués en deux catégories.

Sous la dénomination de « jugements » se trouvent les ordonnances de placements provisoires (OPP), les jugements de placement ou de renouvellement de placement.

Sous la dénomination « rapports » sont regroupés les informations préoccupantes, les signalements, les rapports éducatifs de situation et d'évolution, adressés aux juges, et rédigés par les éducateurs, avec quelques fois le concours de psychologues, ainsi que les comptes rendus de synthèses.

Notre analyse portera en tout sur 258 documents différents : 132 jugements et 126 rapports, concernant les 65 enfants. Chaque dossier contient, en moyenne, 4 documents différents.

Il est à noter que les documents analysés ont été rédigés par des professionnels différents : les jugements sont prononcés par différents juges de différents tribunaux et les rapports écrits par différents professionnels du travail social (éducateurs, assistants sociaux...) (cf. tableaux ci-dessous).

Nombre de juges différents dont émanent les jugements des dossiers par période

Période	Nombres de juges				
	Total	Issus du Tribunal pour Enfants de Rouen	Issus du Tribunal pour Enfants de Dieppe	Issus du Tribunal pour Enfants du Havre	Issus du Tribunal pour Enfants de Nanterre
2000	18	11	3	1	3
2005	12	10	2		
2010	8	8			

Nombre de structures et de professionnels différents dont émanent les rapports éducatifs des dossiers par période

	Nombre de structures différentes	Nombre de professionnels						
		Nombre total	Educateur.trice spécialisé.e	Assistant.e social.e	Chef.fe de service	Infirmier.e	Conseiller.e technique	Psychologue
2000	6	39	31	3	1		3	1
2005	9	38	31	4	2	1		
2010	4	47	35	3	8	1		

Nombre de types de professionnels par structure pour la période 2000

Structures	Nombre de professionnels						
	Nombre total	Educateur.trice spécialisé.e	Assistant.e social.e	Chef.fe de service	Infirmier.e	Conseiller.e technique	Psychologue
Centre Educatif Les Nids	29	26				3	
Association de mesure éducative en milieu ouvert	4	3	1				
Service social municipal	1		1				
Aide Sociale à l'Enfance	2	2					
Pouponnière	2			1			1
Centre Médico-Psychologique	1		1				
Total	39	31	3	1		3	1

Nombre de types de professionnels par structure pour la période 2005

Structures	Nombre de professionnels				
	Nombre total	Educateur.trice spécialisé.e	Assistant.e social.e	Chef.fe de service	Infirmier.e
Centre Educatif Les Nids	24	23		1	
Service d'intervention éducative à domicile Les Nids	2	2			
Service d'éducation et de prévention Les Nids	2	2			
Placement Familial Les Nids	2	1		1	
Service d'accompagnement Familial Les Nids	1	1			
Association de mesure éducative en milieu ouvert	2	2			
Centre Médico-Social	2		2		
Hôpital de Jour	2		1		1
Collège	1		1		
Total	38	31	4	2	1

Nombre de types de professionnels par structure pour la période 2010

Structures	Nombre de professionnels				
	Nombre total	Educateur.trice spécialisé.e	Assistant.e social.e	Chef.fe de service	Infirmier.e
Centre Educatif Les Nids	29	26		3	
Service d'éducation et de prévention Les Nids	8	5		3	
Service d'accompagnement Familial Les Nids	2	1		1	
Association de mesure éducative en milieu ouvert	6	3	2	1	
Centre Médico-Social	2		1		1
Total	47	35	3	8	1

B. L'analyse sémantique

Au regard des questions que nous nous posons pour cette étude, une analyse linguistique nous a paru pertinente, afin de répondre au « comment parle-t-on du placement et de ce qui le sous-tend ».

Contrairement au logiciel Alceste, qui propose une analyse de forme, lexicale, nous avons choisi d'utiliser Tropes pour avoir une analyse morphosyntaxique et sémantique du contenu des dossiers, car elle « facilite l'analyse et réduit le risque interprétatif » (Molette, 2009). De plus, cela nous permet de nous concentrer sur le sens, « en faisant appel à la pragmatique linguistique (i.e. tenir compte du contexte) » (Molette, 2009) et d'en extraire ensuite des statistiques sur les fréquences d'apparition et de cooccurrence. Le logiciel permet également de regrouper « des classes d'équivalents [...] qui possèdent une signification voisine » (Paindorge, Kerneis, et Fontanieu, 2015), ce que ne fait pas Alceste.

1. Le logiciel TROPES

Afin d'analyser le contenu sémantique des documents collectés, nous avons utilisé le logiciel TROPES, outil d'analyse de contenus textuels, permettant de mettre « la subjectivité du codeur à distance... au moins durant le temps de l'analyse » (Manuel d'utilisation de TROPES).

Notre analyse s'est focalisée sur deux types de données : la fréquence d'apparition de « classes d'équivalents », c'est-à-dire de groupes sémantiques, et le nombre de cooccurrence de ces classes.

Notre objectif a été, par le biais d'une analyse morphosyntaxique, de pouvoir repérer les univers linguistiques (psychologiques, sociologiques, ou autres) en lien avec le placement, au sein des documents traités, puis de tenter de les mettre en lien, afin de faire émerger les éléments prégnants et redondants dans les décisions de placement, au sein de ces dossiers.

Afin de cibler au plus près cet objectif, nous avons conçu un scénario d'analyse des données.

2. La création d'un scénario

Comme l'indique le manuel d'utilisation du logiciel TROPES, « l'utilisation d'un Scénario est indispensable pour effectuer une analyse correcte de vos documents ». Ainsi, afin de personnaliser notre analyse et d'utiliser des classifications adaptées, nous avons donc créé un scénario. Nous avons, dans un premier, lancer une analyse de tous les textes disponibles (rapports, jugements...) et regarder le scénario proposé par TROPES.

Ensuite, nous avons utilisé celui-ci comme base pour créer notre propre scénario, en utilisant un thésaurus spécifique à la psychologie et au vocabulaire de la protection de l'enfance (par exemple, initialement, la notion de placement était incluse dans la finance), mais aussi en fonction de la finesse d'analyse que nous souhaitions (par exemple, nous avons voulu distinguer père et mère, car cela nous paraissait nécessaire à la compréhension de notre problématique). Est présenté ci-dessous notre scénario, classé par groupe sémantique, dans l'ordre alphabétique : les mots clés représentent des groupes sémantiques et les mots associés sont ceux qui forment le groupe sémantique, la classe d'équivalents, en sus du mot clé. Seuls

les groupes sémantiques en lien avec notre problématique et ayant une occurrence supérieure à 10 ont été retenus. Pour ceux avec une occurrence inférieure, nous n'avons retenu que les classes d'équivalents nous semblant pertinents avec notre thème de recherche.

Scénario TROPES crée pour cette recherche

Mots clés	Termes associés
Accusation	
Addiction	Alcool alcooliser alcoolique alcoolisation alcoolisme boire boisson alcoolisée consommation dépendance Toxicomanie cannabis stupéfiant
Agressivité	agressif
Alimentation	
Angoisse	angoissé angoisser anxieux effroi peur
Autorité	
Beau-père	Compagnon
Belle-mère	

Colère	Coléreux
Comportement	
Conflit	dispute disputer tension
Danger	Dangereux
Défaillance	Dysfonctionnement
Dégrader	
Déni	
Désaccord	
Développement	
Échec	Echouer
Éloignement	
Enfant	Noms des enfants adolescent adolescente fillette garçon mineur petit garçon
Énurésie	
Épuisement	
Fragilité	Fragiliser
Fréquentation	
Fugue	Fuguer
Hématome	
Hygiène	
Influence	Emprise

Inquiétude	inquiétant inquiéter
Insécurité	
Instabilité	
Insulte	Insulter
Langage	
Limite	
Logement	
Maltraitance	agresser Agression claque frapper taper Violence violent
Manipulation	
Manquer	
Menacer	
Mère	
Mesure éducative en milieu ouvert	Aide éducative AEMO AED
Mort	Décéder
Parent	Parentalité
Passage à l'acte	
Père	
Placement	
Plaindre	
Police	

Problème	Difficulté
Protéger	
Psy	Hôpital psychiatrique pédopsychiatre psychiatre psychologue psychothérapeute psychothérapie thérapeute thérapeutique thérapie thérapie de groupe thérapie familiale
Rejet	Opposition opposer Refus rejeter
Santé	
Scolarité	collège Déscolarisation déscolariser École Ecole maternelle Enseignant instituteur professeur
Sécurité	
Signalement	Alerter Interpeller signaler
Solitude	

Sommeil	
Souffrance	Souffrir
Tentative de suicide	suicidaire suicider
Tristesse	chagrin Dépression dépressif Désespoir Repli sur soi
Trouble du comportement	
Victime	
Viol	Abus sexuel Attouchements violer
Vol	Voler

Tout d’abord, nous avons souhaité dissocier les termes père et mère, afin de pouvoir analyser ce qui est en lien avec chacun des deux parents et si les arguments déclenchant une mesure de placement concernent plus l’un que l’autre des deux parents (ex : « *Madame interpelle l’assistante sociale de secteur pour absentéisme scolaire, problèmes d’autorité, agressivité de sa fille vis à vis d’elle-même et chantage au suicide. [...]. Le conflit parental est toujours présent, sa fille étant loyale à sa mère et très critique vis à vis de son père, estimant qu’il les a abandonnées, sa mère et elle* »). Nous avons toutefois gardé également la notion de **parents** quand elle est utilisée littéralement dans le texte (ex : « *Durant toute la mesure, les parents se sont contentés d’assurer que tout allait bien* »).

Nous avons également choisi de garder dans notre scénario les termes de **beau-père/compagnon** et de **belle-mère/compagne**, pour voir l’impact de leur présence dans le quotidien et dans les rapports éducatifs et décisions du juge (ex : « *Madame a nié toute forme de violence de beau-père, admettant simplement une certaine sévérité* »).

Concernant la notion d'**enfants**, nous avons regroupé sous cette appellation les mots « enfant » et « mineur », puisque ce dernier renvoie juridiquement à celle de l'enfant, mais aussi les termes « fillette », « garçon » et « adolescent(e) ».

Concernant les autres termes choisis, nous les avons sélectionnés pour les liens potentiels qu'ils peuvent avoir avec les décisions de demande de placement ou de jugements de placement. Nous allons expliciter plus avant certains de nos choix.

Nous avons choisi d'associer diverses dépendances ensemble et de regrouper sous le terme **addiction** les termes « alcool » et ses dérivés (« alcooliser », « alcoolique », ...), « boire », « boisson alcoolisée », « consommation », « dépendance », « toxicomanie », « cannabis » et « stupéfiant » (ex : « *à ce jour la situation familiale des trois enfants est très précaire en raison de la recrudescence de la dépendance à l'alcool de Monsieur, chez qui nous observons des manifestations dépressives.* »).

Nous avons également gardé le terme **agressivité** (associé à « agressif »), qui peut évoquer un symptôme de mal-être de la part de l'enfant (ex : « *En août 2007, Madame interpelle l'assistante sociale de secteur pour absentéisme scolaire, problèmes d'autorité, agressivité de sa fille vis à vis d'elle-même et chantage au suicide.* ») ou des parents (ex : « *Lors de l'audience, Madame était dans un état d'énervement et d'agressivité extrême* »). Nous avons choisi de garder ces deux types d'agressivité, infantile et parentale, sous le même item et de voir ensuite à quels termes ils sont associés pour en déduire éventuellement une analyse spécifique.

Nous avons bien évidemment gardé le terme de **danger**, puisque c'est celui que nous retrouvons dans la loi (cf. art. 375 du Code Civil).

Nous avons également choisi d'intégrer dans notre scénario le verbe **dégrader**, pour voir les éléments qui pourraient être en corrélation avec (ex : « *la situation de Madame s'est dégradée fortement depuis une semaine; une insécurité grandissante est caractérisée notamment du fait des intrusions extérieures et des altercations* »).

La notion de **déni** nous a également semblé être un élément important, notamment concernant ce sur quoi il porte (ex : « *Au sujet de l'alcool, Madame restera campée sur sa*

position de déni, malgré nos remarques. »). Il est à noter que ce terme ne renvoie pas, dans les rapports éducatifs et les jugements, à la notion clinique du déni (« action psychique consistant à rejeter la réalité d'une perception du fait des significations traumatisantes qu'elle peut comporter », Penot, 2002), mais à celle de dénégation, plus consciente (« processus psychique qui permet au sujet de formuler négativement le contenu d'un désir inconscient », Danon-Boileau, 2002). Il semble d'ailleurs très souvent être utilisé à la place de « mensonge », qui a une connotation plus péjorative et immorale.

Le terme **développement** a été gardé, afin de savoir si c'est un élément mis en avant par les rapports et jugements (développement de l'enfant, psychoaffectif, physique, moteur...) (ex : « *des inquiétudes importantes ont pu être levées par le personnel de la crèche où était accueillie l'enfant, inquiétudes liées [...] au développement de l'enfant* »).

De même, nous avons choisi d'intégrer au scénario le terme **énurésie**, qui peut être un symptôme alertant sur le mal-être d'un enfant, notamment lorsqu'elle est secondaire (apparition après que l'enfant sache contrôler ses sphincters) (ex : « *la répétition des accusations de l'enfant quant aux coups reçus, l'apparition d'énurésie diurne, les multiples refus de l'enfant à aller chez son père* »).

Le terme **épuisement** a aussi été gardé, afin de voir avec quels éléments il peut être en lien (ex : « *Cette maman s'est montrée extrêmement favorable à cette idée exprimant son épuisement et son besoin d'être relayée dans la prise en charge de son fils* »).

Les mêmes raisons sous-tendent notre choix pour le terme **fragilité** (ex : « *en raison du climat d'instabilité et d'insécurité au domicile, lié aux difficultés conjugales du couple et à la fragilité personnelle de la mère* »).

La notion de **fréquentation** nous a également paru importante à intégrer dans le scénario, car, en fonction des termes qui lui sont associés, cela pourrait être un indicateur de la situation de l'enfant (ex : « *Madame reste inquiète par rapport de ses fréquentations* ») ou des parents (ex : « *Concernant les fréquentations du couple parental, Monsieur et Madame ont fait le tri dans leur réseau relationnel pour ne plus être envahis par des personnes* »).

De même, le terme de **fugue** peut être un indicateur de mal-être (ex : « *la fugue récente de la jeune fille tend à démontrer la souffrance générée chez cette mineure par ce dysfonctionnement familial, hautement perturbateur voire destructeur* »).

Nous avons également gardé le terme **influence/emprise**, afin de voir avec quels éléments il pouvait être associé (ex : une substance : « *nous pouvions supposer qu'elle était sous l'emprise de la drogue même si cela reste à confirmer* » ou quelqu'un « *les risques de pressions ou plus précisément d'emprise de Monsieur envers Madame restent d'actualité* »).

Le terme **insécurité** est également présent dans le scénario (ex : « *attendu que des éléments qui précèdent il résulte que le couple parental demeure fragile et ses dysfonctionnement source d'insécurité pour les mineurs* »).

Concernant le **langage**, plusieurs facettes nous intéressent : celui de son développement ou du retard (ex : « *néanmoins de petites difficultés liées au langage sont à noter* ») ou du registre: (ex : « *le mutisme est une des caractéristiques principales du fonctionnement cognitif de l'enfant dans certaines situations quotidiennes où elle se trouve réprimandée (non-respect de l'autre, langage grossier...)* »).

La notion de **limite** nous a également semblé intéressante à garder (ex : « *Monsieur dit que son enfant n'a pas de limites, que sa mère n'a pas d'autorité sur elle et qu'elle a frappée déjà sa mère* »)

Même si les conditions de vie ne semblent être un facteur premier dans une décision de placement, nous avons souhaité conserver le terme **logement**, afin de voir s'il était cité et/ou en lien avec d'autres arguments (ex : « *les voisins ont pu attester de l'état déplorable du logement et de l'état d'alcoolisation de Madame* »).

Nous avons, bien sûr, intégré dans notre scénario la notion de **maltraitance**, associée aux termes « *agresser* », « *agression* », « *taper* », « *claquer* », « *frapper* », « *violence* » et « *violent* » (ex : « *À son arrivée, il racontait souvent que son père le tapait.* »).

Nous avons également intégré le terme **manipulation** (ex : « *les différentes tentatives de rencontres médiatisées entre l'enfant et sa famille ont été mis en échec par le comportements et discours manipulateurs des parents et de Madame en particulier* »).

Le terme **manquer** nous a également semblé essentiel, tant d'un point de vue du manque de soins (ex : « *les enfants (...) se trouvent confrontés à un manque de propreté élémentaire* ») que du manquement aux obligations ou rendez-vous (ex : « *Elle n'a manqué que deux visites, pour cause de neige et de maladie.* »).

Nous avons choisi d'intégrer le terme **mesure éducative en milieu ouvert** (AEMO), pour voir s'il existe un lien entre cette mesure, son éventuel échec et la décision de placement (ex : « *les conclusions de certains rapports d'AEMO font aussi état de nécessité de séparation physique et de carence éducative toujours présente* »).

Nous avons intégré aussi à notre scénario le terme **mort**, pour voir s'il est en lien avec d'autres éléments (ex : « *le rapport d'investigation a confirmé la fragilité de Madame, liée à une histoire personnelle douloureuse (décès de sa mère...)* »).

La notion de **passage à l'acte** a également été gardée, car elle peut être un symptôme d'une problématique familiale chez le pré-pubère ou l'adolescent, comme le souligne Winnicott (1946) : « *l'enfant dont la famille ne réussit pas à lui procurer un sentiment de sécurité recherche quatre murs en dehors de chez lui* » (ex : « *il reste par ailleurs de nombreuses inquiétudes quant à son alimentation mais aussi quant à ses passages à l'acte délictueux.* »). De même, nous avons également gardé la notion de **vol** (regroupée avec le verbe « voler ») (ex : « *Ainsi, il a été convoqué plusieurs fois au commissariat cette année pour des faits de vols simples, mais aussi des faits de vols avec dégradations et violences.* »).

Le verbe **plaindre** a aussi été intégré dans le scénario, dans le sens d'une plainte d'un membre de la famille (ex : « *il se plaint de ce que a maman dort beaucoup, évoque le fait qu'elle boive de la bière* »), mais aussi dans le sens judiciaire « *si elle a déposé plainte dans un premier temps, l'emprise et les menaces de son beau-père sur elle l'ont fait se rétracter* »).

Nous avons gardé le terme **police**, qui peut être un indicateur de la gravité des faits (ex : « à deux reprises, les forces de l'ordre ont du intervenir au domicile de Madame, à la suite des signalements émis par le voisinage concernant les altercations et le vacarme existant au domicile de Madame »).

Nous avons également gardé le terme **problème**, afin de voir à qui il est associé (ex : « Madame est apparue en difficulté tant pour assurer une hygiène satisfaisante aux enfants que pour réaliser les démarches administratives nécessaires à leur prise en charge. »).

Nous avons aussi choisi d'intégrer le verbe **protéger** dans notre scénario (ex : « Il convient de protéger l'enfant des effets déstabilisants du parcours et du discours de sa mère, elle même en grand désarroi, »).

Nous avons également regroupé sous la dénomination **psy** les termes « hôpital psychiatrique », « pédopsychiatre », « psychiatre », « psychologue », « psychothérapeute », « psychothérapie », « thérapeute », « thérapeutique », « thérapie », « thérapie de groupe » et « thérapie familiale », afin de savoir si l'aspect psychologique et le suivi sont pris en compte (ex : « une thérapie familiale serait bénéfique »).

Nous avons aussi retenu le terme de **rejet**, en le regroupant avec les termes « rejeter », « refus », « opposer » et « opposition » (ex : « cette adolescente est rejetée de plus en plus par son milieu familial » ou « à l'énoncé de la décision, Madame marque sa vive opposition au placement »).

Nous avons intégré la notion de **santé**, qui pourrait être un facteur important dans les décisions de placement (ex : « l'état de santé de Madame semble s'être dégradé, entraînant de sérieuses difficultés à assurer la protection de ses enfants. »).

La **scolarité** (associée aux termes « collègue », « déscolarisation », « déscolariser », « école », « école maternelle », « enseignant », « instituteur », « professeur ») nous a également semblé un indice prégnant, tant pour le fait que lorsqu'elle se dégrade, cela peut être un signe de mal-être chez l'enfant, que parce que l'école elle-même peut signaler un enfant en danger (ex : « cet éloignement leur permet à la fois de s'investir dans leur scolarité

et de prendre de la distance par rapport au contexte familial, source de tension et d'insécurité pour eux »).

Le terme **sécurité**, explicité dans l'article 375 du Code Civil a, bien entendu, été intégré dans notre scénario (ex : *« les derniers évènements survenus dans la situation de Madame mettent directement la sécurité de son enfant en danger »*).

Le terme **signalement**, regroupé avec les verbes « alerter », « interpellé » et « signaler » a également été gardé (ex : *« nous avons été interpellés à plusieurs reprises par le Directeur du Collège, et celui-ci déplorait de ne pas rencontrer les parents »* ou *« nous avons été destinataire ces derniers mois de plusieurs notes nous alertant de la situation préoccupante de Madame »*).

Nous avons également choisi d'intégrer quelques sentiments pouvant indiquer un mal-être, tant chez le parent que chez l'enfant : la **solitude** (ex : *« Monsieur verbalise ses doutes, son isolement en matière d'éducation ; occasion pour l'éducateur d'orienter ce papa vers un espace de paroles »*), la **souffrance** (regroupée avec le verbe « souffrir ») (ex : *« les parents conviennent de l'ensemble de difficultés à dessus pointé et de la souffrance de leurs enfants »*), la **tristesse** (avec laquelle nous avons regroupé les termes « chagrin », « dépression », « dépressif », « désespoir », « repli sur soi ») (ex : *« au vu de l'état dépressif de Madame et de la dégradation de la situation, une mesure de placement nous semble nécessaire pour l'ensemble de la famille »*).

La notion de **sommeil** a également été intégrée, car les problèmes de sommeil peuvent être un indicateur de l'état psychique d'une personne (ex : *« son sommeil reste toujours léger, elle présente des difficultés d'endormissement »*).

Nous avons aussi gardé le terme **tentative de suicide** (ex : *« Madame souffrant de toxicomanie aurait fait plusieurs tentatives de suicide »*).

Le terme **trouble du comportement** a également été intégré au scénario (ex : *« Il présente des troubles du comportement et il est inquiétant que cet enfant qui n'a que neuf ans puisse être autant irrespectueux et intolérant à la frustration »*). Il est à noter que ce

terme ne recouvre pas forcément la notion clinique, mais renvoie plutôt à des comportements « gênants » et qui sont rarement décrits dans les détails. D'ailleurs, nous pouvons le voir dans l'exemple cité, puisque l'irrespect ne peut pas être considéré comme un trouble du comportement en soi cliniquement.

Le terme **victime** nous a semblé également intéressant à garder, car il nous donne une idée de la perception que peuvent avoir travailleurs sociaux et juges dans ce qu'ils perçoivent de la situation des enfants.

Enfin, la notion de **viol** (regroupée avec les termes « abus sexuel », « attouchements », « violer »), apparue dans le scénario que proposait TROPES, a été gardée (ex : « *les parents se positionnent dans le déni des révélations faites par l'enfant (attouchements sexuels par son père)* »).

Les groupes sémantiques ainsi créés et qui serviront d'indicateurs, seront comparés en fonction du nombre d'occurrence pour chacun. Nous observerons également les cooccurrences entre eux, et ce, sur les trois périodes et au sein de sous-groupes pour d'une même période (en fonction des âges ou du sexe si le nombre de dossier le permet).

Comme indiqué plus haut, nous avons construit ce scénario avec les termes qui sont apparus de façon récurrente sur l'ensemble des textes analysés. Nous reviendrons, dans la partie Discussion, sur la pertinence des termes choisis pour expliciter le placement ou sa demande.

RESULTATS

Nous allons présenter les résultats des analyses pour chacune des 3 périodes étudiées, puis en fonction des âges et des périodes et enfin, en fonction du sexe des enfants.

Chaque analyse a été faite par type de documents (jugements et rapports) : pour une même période, une analyse a porté sur tous les jugements et une autre sur tous les rapports éducatifs. Nous y retrouvons deux types de résultats : les termes ayant le plus d'occurrences, mais aussi les relations les plus fréquentes entre ces termes. En effet, nous avons également choisi de nous pencher sur les relations, car, comme l'indique le manuel du logiciel TROPES, elles « ne laisse pas beaucoup de place au hasard. [...] il est assez peu probable que deux classes d'équivalents se retrouvent plusieurs fois, dans le même ordre, à l'intérieur d'un même texte. Dans ce cas, cela signifie que ces deux classes sont fortement liées, cela montre les notions sur lesquelles l'auteur du texte a insisté (mais pas forcément ce qu'il a voulu y mettre). »

Les résultats sont présentés sous forme de moyennes d'occurrences par document pour chaque groupe sémantique (arrondies à une décimale après la virgule), afin d'avoir une meilleure lisibilité dans le comparatif entre périodes, car le nombre d'enfants diffère selon les périodes. Par ailleurs, nous notons également le nombre d'enfants chez qui sont retrouvés les groupes sémantiques, afin d'évaluer les possibles évolutions de leur utilisation dans le temps.

I. Par période

Nous avons choisi de nous intéresser aux groupes sémantiques présentant au moins 10 occurrences dans tous les jugements ou tous les rapports éducatifs d'une même période. En deçà, les informations nous semblaient moins pertinentes. Pour les mots dont les occurrences sont inférieures à 25, nous nous sommes intéressés également au nombre d'enfants concernés. De même, nous avons choisi de ne retenir que les termes ayant une occurrence inférieure à 10, qui concernent au moins 5 enfants, soit environ 25% de la population et qui ont une

pertinence dans notre recherche. En effet, si nous avons augmenté ce seuil, il nous semble que nous aurions perdu des informations intéressantes et nécessaires à la compréhension des éléments déclencheurs.

A. Les éléments communs aux trois périodes

Parmi les résultats des différentes périodes (cf. Annexes pour avoir les tableaux complets), nous retrouvons certains points communs que nous allons présenter maintenant.

1. Les rapports

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
problème	19 enfants	4	20 enfants	6,2	26 enfants	7,5
Comportement	19 enfants	1,9	20 enfants	2,2	26 enfants	3,1
Maltraitance	19 enfants	1,4	10 enfants	1,8	20 enfants	1,6
Angoisse	9 enfants	2,1	13 enfants	3,1	21 enfants	1,9
Signalement	11 enfants	1,6	12 enfants	1,6	22 enfants	1,1
Inquiétude	10 enfants	1,7	16 enfants	1,3	21 enfants	1,7
Protéger	13 enfants	1	16 enfants	0,9	15 enfants	0,9
Souffrance	12 enfants	1	11 enfants	1,5	20 enfants	1,2
Addiction	10 enfants	1,1	10 enfants	2,2	20 enfants	2,7
Viol	4 enfants	2,4	6 enfants	2,9	4 enfants	2,1
Danger	12 enfants	0,7	10 enfants	0,7	12 enfants	0,6
Agressivité	10 enfants	0,8	9 enfants	0,8	11 enfants	1,3
Limite	8 enfants	1	10 enfants	1,2	20 enfants	0,7
Tristesse	9 enfants	0,6	10 enfants	1,1	21 enfants	0,8

Autorité	5 enfants	0,8	6 enfants	1,1	16 enfants	1
mesure éducative en milieu ouvert	10 enfants	0,4	7 enfants	1	12 enfants	0,6

Nous retrouvons en premier lieu, dans les rapports, pour chaque période, et chez tous les enfants, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente entre 2000 et 2010 (4 fois en 2000, 6,2 fois en 2005 et 7,5 fois en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. L'univers sémantique de la « **maltraitance** » stagne au fil du temps (1,4 fois chez tous les enfants en 2000, 1,8 fois chez 10 enfants en 2005 et 1,6 fois chez 20 enfants en 2010), tout comme « **protéger** » (1 fois chez 13 enfants en 2000, 0,9 fois chez 16 enfants en 2005 et 0,9 fois chez 15 enfants en 2010) et « **danger** » (0,7 fois chez 12 enfants en 2000, 0,7 fois chez 10 enfants en 2005 et 0,6 fois chez 12 enfants en 2010).

L'utilisation du terme « **signalement** » stagne, mais le nombre d'enfants augmente nettement en 2010 (1,6 fois chez 11 enfants en 2000, 1,6 fois chez 12 enfants en 2005 et 1,1 fois chez 22 enfants en 2010).

La notion de « **souffrance** » augmente en 2005, puis baisse très légèrement, alors que le nombre d'enfants concernés augmente beaucoup en 2010 (1 fois chez 12 enfants en 2000, 1,5 fois chez 11 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 20 enfants en 2010).

Enfin, l'univers sémantique du « **viol** » augmente nettement dans son utilisation entre 2000 et 2005, puis baisse de nouveau, tout comme le nombre d'enfants concernés (2,4 fois chez 4 les enfants en 2000, 2,9 fois chez 6 enfants en 2005 et 2,1 fois chez 4 enfants en 2010).

Nous retrouvons également nombre de groupes sémantiques qui ne sont pas en lien direct avec ce qui peut, au sens juridique, sous-tendre le placement, mais dont certains sont en lien avec ce qui pourrait être considéré comme de l'ordre de carences éducatives ou autres. Tout d'abord, le terme « **comportement** » est présent dans les rapports de tous les enfants, et son nombre augmente au fil du temps (1,9 fois en 2000, 2,2 fois en 2005 et 3,1 fois en 2010). Concernant les affects, nous retrouvons les univers sémantiques de l'« **angoisse** », qui augmente en 2005, puis baisse en 2010, mais avec un nombre d'enfants concernés qui

augmente au fur et à mesure du temps (2,1 fois chez 9 enfants en 2000, 3,1 fois chez 13 enfants en 2005 et 1,9 fois chez 21 enfants en 2010), celui de l'« **inquiétude** » qui baisse entre 2000 et 2005, puis augmente en 2010 (1,7 fois chez 10 enfants en 2000, 1,3 fois chez 16 enfants en 2005 et 1,7 fois chez 21 enfants en 2010) et celui de la « **tristesse** », qui augmente entre 2000 et 2005, puis baisse un peu en 2010 (0,6 fois chez 9 enfants en 2000, 1,1 fois chez 10 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 21 enfants en 2010).

L'univers sémantique de l'« **addiction** » connaît une forte augmentation (1,1 fois chez 10 enfants en 2000, 2,2 fois chez 10 enfants en 2005 et 2,7 fois chez 20 enfants en 2010).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons des groupes sémantiques qui stagnent sur les trois périodes, mais dont le nombre d'enfant varie : l'« **agressivité** » connaît très peu d'évolution dans le nombre d'enfants sur les trois périodes (0,8 fois chez 10 enfants en 2000, 0,8 fois chez 9 enfants en 2005 et 1,3 fois chez 11 enfants en 2010), les « **limites** » et l'« **autorité** », dont le nombre d'enfants concernés augmente, surtout en 2010 (respectivement 1 fois chez 8 enfants en 2000, 1,2 fois chez 10 enfants en 2005 et 0,7 fois chez 20 enfants en 2010 et 0,8 fois chez 5 enfants en 2000, 1,1 fois chez 6 enfants en 2005 et 1 fois chez 16 enfants en 2010).

Enfin, nous retrouvons l'univers sémantique de la « **mesure éducative en milieu ouvert** », dont le nombre augmente en 2005, puis baisse de nouveau en 2010, alors que le nombre d'enfants concernés baisse légèrement, puis augmente un peu (0,4 fois chez 10 enfants en 2000, 1 fois chez 7 enfants en 2005 et 0,6 fois chez 12 enfants en 2010).

En résumé, nous retrouvons en grand nombre le terme « problème », mais qui ne peut nous éclairer de façon exacte sur la situation des enfants.

Nous retrouvons également de façon assez importante la notion de **maltraitance**, et notamment en 2000 et 2010, et beaucoup moins celle de danger ou celle de protection des enfants, qui baisse d'ailleurs au fil du temps. La notion de « **viol** » (regroupant également les attouchements sexuels) est retrouvée tout au long des trois périodes, concernant un tiers des enfants en 2000, un quart en 2005 et moins de 10% en 2010).

Une baisse des signalements est constatée en 2005 dans les rapports (mais pas dans les jugements).

La question du ressenti est abordée puisque le terme « souffrance » est présent tout au long des trois périodes. De même, sont décrits les rapports aux autres et aux limites des enfants sur les trois périodes.

La problématique de **l'addiction** est présente pour les trois périodes, mais de façon plus marquée en 2010, tout comme les affects « négatifs » (angoisse, inquiétude, tristesse), qui sont beaucoup décrits, et plus particulièrement la notion **d'angoisse**.

Nous retrouvons, de façon plus développée à partir des années 2005, des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Nous pouvons noter que les **mesures éducatives** en milieu ouvert concernent, pour chaque période, la moitié des enfants.

Cela nous indique que des faits de maltraitance sont évoqués de façon régulière dans les rapports, ce qui a pu expliquer les décisions de placement pour ces enfants, tout comme les attouchements sexuels ou les viols subis. Nous notons également que le quotidien, perçu peut-être comme permettant de décrire l'état des enfants, au regard de ce qu'ils ont vécu, est de plus en plus présent dans les écrits sociaux.

Là encore, l'analyse de chaque période, avec ses spécificités, pourra peut-être éclairer de façon plus fine les arguments mis en avant.

2. Les jugements

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
problème	19 enfants	0,6	20 enfants	1,5	26 enfants	2,2
Comportement	13 enfants	0,5	10 enfants	0,6	16 enfants	1,5
Maltraitance	11 enfants	0,6	15 enfants	0,8	12 enfants	0,8
Scolarité	10 enfants	0,5	20 enfants	1,3	26 enfants	1,6

Danger	9 enfants	0,6	8 enfants	0,5	8 enfants	0,8
Souffrance	10 enfants	0,5	8 enfants	0,7	7 enfants	0,8
Protéger	10 enfants	0,4	5 enfants	0,5	15 enfants	0,8
Conflit	9 enfants	0,3	12 enfants	0,8	16 enfants	0,8
Rejet	7 enfants	0,4	11 enfants	0,8	9 enfants	0,8
Fragilité	7 enfants	0,4	7 enfants	0,6	13 enfants	0,9
Sécurité	7 enfants	0,4	8 enfants	0,5	7 enfants	0,8
Signalement	3 enfants	0,7	9 enfants	0,9	9 enfants	0,9
Addiction	5 enfants	0,4	12 enfants	1,8	15 enfants	2,2

Nous retrouvons en premier lieu, dans les jugements, pour chaque période, et chez tous les enfants, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente notablement entre 2000 et 2010 (0,6 fois en moyenne par document, en 2000, 1,5 fois en moyenne par document, en 2005 et 2,2 fois en moyenne par document, en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. L'univers sémantique de la « **maltraitance** » stagne entre 2000 et 2010 (0,6 fois en moyenne par document chez 11 enfants en 2000, 0,8 fois chez 15 enfants, en 2005 et 0,8 fois chez 12 enfants). Celui du « **danger** » stagne entre 2000 et 2005, puis augmente un peu en 2010, mais le nombre d'enfants concernés à peu près reste le même (0,6 fois chez 9 enfants en 2000, 0,5 fois chez 8 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 8 enfants en 2010). La notion de « **souffrance** » reste dans les mêmes proportions quelle que soit la période (0,5 fois chez 10 enfants en 2000, 0,7 fois chez 8 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 7 enfants en 2010). Le terme « **protéger** » augmente légèrement entre 2000 et 2010, même si le nombre d'enfants baisse nettement en 2005 (0,4 fois chez 10 enfants en 2000, 0,5 fois chez 5 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 15 enfants en 2010). Au contraire, le groupe sémantique du « **rejet** » augmente entre 2000 et 2005, puis stagne en 2010 (0,4 fois chez 7 enfants en 2000, 0,8 fois chez 11 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 9 enfants en 2010). L'univers sémantique de la « **sécurité** » augmente au fur et à mesure du temps, même si le nombre d'enfants concerné reste le même (0,4 fois chez 7 enfants en 2000, 0,5 fois chez 8 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 7 enfants en 2010).

Enfin, le terme « **signalement** » augmente légèrement, puis stagne, tout comme le nombre d'enfants concernés (0,7 fois chez 3 enfants en 2000, 0,9 fois chez 9 enfants en 2005 et 0,9 fois chez 9 enfants en 2010).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. Tout d'abord, nous retrouvons le terme « **comportement** », dont le nombre stagne entre 2000 et 2005, puis augmente en 2010 (0,5 fois chez 13 enfants en 2000, 0,6 fois chez 10 enfants en 2005 et 1,5 fois chez 16 enfants en 2010). Vient ensuite l'univers sémantique de la « **scolarité** », dont le nombre augmente nettement entre 2000 et 2010 (0,5 fois chez 10 enfants en 2000, 1,3 fois chez 20 enfants en 2005 et 1,6 fois chez 26 enfants en 2010). Nous retrouvons également le groupe sémantique du « **conflit** », dont le nombre augmente puis stagne, mais avec un nombre d'enfants concernés qui augmente au cours des 3 périodes (0,3 fois chez 9 enfants en 2000, 0,8 fois chez 12 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 16 enfants en 2010). L'univers sémantique de la « **fragilité** » est aussi retrouvé sur les 3 périodes, avec une stagnation entre 2000 et 2005, puis une augmentation du nombre d'enfants en 2010 (0,4 fois chez 7 enfants en 2000, 0,6 fois chez 7 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 16 enfants en 2010). Enfin, l'univers sémantique de l'« **addiction** » connaît une forte augmentation entre 2000 et 2005, puis une plus légère entre 2005 et 2010, tant dans le nombre d'occurrences que pour le nombre d'enfants concernés (0,4 fois chez 5 enfants en 2000, 1,8 fois chez 12 enfants en 2005 et 2,2 fois chez 15 enfants en 2010).

En résumé, outre le terme « **problème** », qui est trop générique pour comprendre ce qu'il sous-entend, nous retrouvons les termes « **maltraitance** » et « **danger** » (ceux de la loi) pour environ 50% des enfants en 2000 et 2010 et 75% en 2005, tout comme le terme « **protéger** » qui concerne environ 25% des enfants en 2005 et environ 50% en 2000 et 2010. Les autres termes (souffrance, rejet, sécurité) concernent entre un tiers et la moitié des enfants. Nous observons également une augmentation des signalements en 2005 (passage de moins de 20% en 2000 à environ 50% en 2005), puis une légère baisse en 2010 (environ 33%).

De plus, comme pour les rapports, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante durant les trois périodes.

Au regard de résultats, nous observons que ce qui devrait être mis en lumière pour justifier le placement n'est pas retrouvé dans tous les jugements, et ce, quel que soit le juge qui statue sur la situation.

Nous retrouvons par contre, et de façon plus développée à partir des années 2005, des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Le terme « **comportement** » est retrouvé pour au moins la moitié des enfants, quelle que soit la période. Il semble que la façon dont se comportent les enfants soit mis en avant. D'ailleurs, nous retrouvons également la notion **conflit** (qui concerne tous les membres de la famille) pour la moitié des enfants.

La « **fragilité** » est retrouvée chez au moins un tiers des enfants et la notion **d'addiction**, reliée à au moins un des deux parents dans les dossiers concernés, se retrouve de plus en plus au fil du temps (environ 25% en 2000, puis environ 50% en 2005 et environ 60% en 2010)

En dehors de ces termes est mis en avant la **scolarité**, et ce de façon beaucoup plus importante à partir de 2005.

Cela ne nous indique que très partiellement ce qui a pu sous-tendre la décision de placement pour ces enfants, car les conflits, la fragilité ou l'addiction ne sont pas des causes suffisantes en soi et la maltraitance et le danger sont pas retrouvés dans tous les jugements. L'analyse de chaque période, avec ses spécificités pourra peut-être éclairer les arguments mis en avant.

Nous avons également choisi de présenter, pour chaque période étudiée, les groupes sémantiques en lien avec la famille (mère, père...). En effet, même s'ils sont présents sur les trois périodes, ils peuvent être éclairés par les situations familiales des enfants dont nous avons sélectionné les dossiers.

B. La période « 2000 »

Elle concerne 19 enfants. L'analyse porte sur 108 documents : 56 jugements et 52 rapports.

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrences par document
Mère	19 enfants	691	13,3
Père	19 enfants	256	4,9
Parent	19 enfants	101	2
Beau-père	2 enfants	84	14
Fragilité	8 enfants	16	0,7
Victime	8 enfants	16	0,7
Instabilité	9 enfants	11	0,4

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », cité 13,3 fois par document en moyenne, bien loin devant celui de « **père** » (4,9 fois) et celui de « **parents** » (2 fois). Par contre, celui de « **beau-père** » est retrouvé autant de fois que celui de mère (14 fois chez les 2 enfants concernés). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 19 enfants de notre échantillon, 12 vivent avec leur mère, dont 2 avec leur beau-père également, et dont 6 qui n'ont pas de lien avec leur père (un est décédé), 2 enfants vivent avec leur père, dont 1 dont la mère est décédée, et 5 enfants vivent avec leurs deux parents.

Nous retrouvons deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : celui de « **victime** », 0,7 fois par document, pour 8 enfants (ex : « *elle évoque, sans que cela lui soit demandé, les problèmes de maltraitance dont elle fut victime* ») et le terme « **instabilité** », 0,4 fois, pour 9 enfants (ex : « *les enfants sont confiés à l'ASE en raison de la précarité des conditions matérielles de vie et de l'instabilité psychologique de leur mère* »).

Nous retrouvons également un autre groupe sémantique, celui de la « **fragilité** », retrouvé 0,7 fois, pour 8 enfants (ex : *Rappelons la fragilité psychologique de la mère* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 19 enfants pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relation
mère – enfant	175
scolarité – enfant	57
enfant - père	53
enfant - problème	43
père - mère	43
placement - enfant	41
enfant - parent	29
mère - problème	28
beau-père - mère	25
comportement - enfant	24
beau-père - enfant	19
signalement - enfant	17
mère - placement	16
enfant - angoisse	11
enfant - conflit	11
inquiétude - enfant	10
maltraitance - enfant	9
santé - enfant	9
problème - comportement	8
enfant - rejet	7
mère - addiction	7
scolarité - problème	7
comportement - mère	6
enfant - psy	6

protéger - enfant	6
développement - enfant	5
enfant - danger	5
enfant - fugue	5
mère - viol	5
père - placement	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (175 fois au sein des 52 rapports, soit, en moyenne un peu plus de 3 fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** », mais beaucoup moins nombreuses (53 fois, soit, en moyenne, une fois par rapport éducatif), celles entre « **père** » et « **mère** » (43 fois), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (29 fois, soit dans un rapport sur deux en moyenne), puis entre « **beau-père** » et « **mère** » (25 fois) et enfin celles entre « **beau-père** » et « **enfant** » (19 fois, soit au moins trois fois par rapport, pour les deux enfants ayant un beau-père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 41 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (43 fois); « **comportement** » (24 fois); « **signalement** » (17 fois), « **maltraitance** » (9 fois); « **rejet** » (7 fois), « **protéger** » (6 fois) et « **danger** » (5 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants, tels que « **scolarité** » (57 fois); « **santé** » (9 fois); « **psy** » (6 fois) et « **fugue** » (5 fois), mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique des enfants et de ses relations aux autres : « **angoisse** » (11 fois); « **conflit** » (11 fois) et « **inquiétude** » (10 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, souvent accolé aux groupes sémantiques « **problème** » (28 fois), « **placement** » (16 fois), « **addiction** » (7 fois), « **comportement** » (6 fois) et « **viol** » (5 fois).

Le terme « **père** » n'est en relation, même si minime (5 fois) qu'avec le terme « **placement** ».

Nous ne retrouvons ensuite que peu de relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille et qui sont, par ailleurs, peu nombreuses en termes de redondance. Il s'agit de « **problème** » et « **comportement** » (8 fois) et « **scolarité** » et « **problème** » (7 fois)

Il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments précis nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont reliées que peu de fois au terme « **enfant** ». Le terme « **problème** » est, quant à lui, beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **scolarité** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrences par document
Mère	19 enfants	266	4,8
Père	19 enfants	119	2,1
Parents	19 enfants	114	2
Beau-père	2 enfants	8	1,3
mesure éducative en milieu ouvert	5 enfants	7	0,5
Viol	5 enfants	7	0,5
Tristesse	6 enfants	6	0,4
Psy	5 enfants	5	0,4

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est retrouvé presque 5 fois par document en moyenne, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** » (2,1 fois) et de « **parents** » (2 fois). Le terme « **beau-père** » est présent 1,3 fois en moyenne par document. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous retrouvons un seul groupe sémantique en relation directe avec la décision de placement dans la loi, celui du « **viol** » 0,5 fois, soit dans un document sur deux, chez 5 enfants (ex : « *la jeune fille aurait été victime d'agressions sexuelles commises par un ami de la famille* »).

Nous retrouvons également trois autres groupes sémantiques : la « **tristesse** » 0,4 fois chez 6 enfants (ex : « *Le jeune garçon [...] a présenté progressivement des symptômes de manque affectif et de repli sur soi* »), les « **mesures éducatives en milieu ouvert** » (AEMO) 0,5 fois, chez 5 enfants (ex : « *le soutien du placement et de la poursuite de l'AEMO devrait permettre d'assurer dans les meilleures conditions cette transition avec une mainlevée totale du placement, après évaluation* ») et l'univers sémantique « **psy** » 0,4 fois chez 5 enfants (ex : « *la mesure d'AEMO doit être renouvelée, afin de soutenir l'enfant [...], de l'accompagner dans ses démarches vers un psychologue ou psychologue* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 19 enfants pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relation
enfant – mère	72
Père – mère	58
enfant – parent	47
enfant – père	43
placement – enfant	35
mère – placement	17

problème - mère	9
beau-père – mère	7
enfant – problème	6
enfant – souffrance	6
enfant – danger	5
problème - comportement	5
protéger – enfant	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (72 fois au sein des 56 jugements, soit 1,3 fois par jugement en moyenne). Ces résultats peuvent être mis en lien avec les configurations familiales des enfants, vivant majoritairement avec leur mère (cf. partie jugement ci-dessus).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** » (58 fois), qui est équivalent dans les textes au terme « parents », puis « **enfant** » et « **parent** » (47 fois) et « **enfant** » et « **père** » (43 fois, soit, en moyenne, moins d'une fois par jugement pour ces deux relations).

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, tel que « **placement** » (35 fois), ce qui peut être expliqué par le fait que le jugement prononce le placement de l'enfant ; « **problème** » (6 fois), « **souffrance** » (6 fois), « **danger** » (5 fois) et « **protéger** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est lui, souvent accolé aux groupes sémantiques « **placement** » (17 fois), « **problème** » (9 fois) et « **beau-père** » (7 fois).

Nous ne retrouvons qu'un type de relation plus de cinq fois entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit de « **problème** » et « **comportement** » (5 fois).

Il semble qu'en dehors des relations entre les membres de la famille, nous ne pouvons voir des relations prégnantes et significatives entre les différents groupes sémantiques au sein des jugements étudiés.

C. La période « 2005 »

Elle concerne 20 enfants. L'analyse porte sur 77 documents : 44 jugements et 33 rapports.

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrences par document
Mère	20 enfants	756	22,9
Père	20 enfants	270	8,2
Parent	20 enfants	78	2,4
Beau-père	7 enfants	59	5,1
Rejet	12 enfants	47	2,4
Santé	14 enfants	35	1,5
Psy	8 enfants	25	1,9
Hygiène	5 enfants	23	2,8
Logement	9 enfants	18	1,2
Belle-mère	2 enfants	15	4,5
Sécurité	8 enfants	8	0,6

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », presque 23 fois par document, soit trois fois plus que celui de « **père** » (un peu plus de 8 fois), et presque dix fois plus que celui de « **parents** » (2,4 fois). Nous retrouvons également entre quatre et cinq fois moins les termes « **beau-père** » (un peu plus de 5 fois par document pour les 7 enfants qui ont un beau-père) et « **belle-mère** » (4,5 fois pour les 2 enfants ayant une belle-mère). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 20 enfants de notre échantillon, 12 vivent avec leur mère, dont 7 avec leur beau-père également, et dont 2 qui n'ont pas de lien avec leur père, 1 dont le père est déchu de son autorité parentale et 1 qui ne peut voir son enfant qu'en visite médiatisée suite à un « examen psychiatrique », 6 enfants vivent avec leurs deux parents et 2 vivent avec leur père et leur belle-mère, et n'ont pas de lien avec leur mère.

En dehors de ces termes, nous retrouvons deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : celui du « **rejet** », 2,4 fois chez 12 enfants (*ex* : « *étant rejetée constamment par sa belle-mère, l'accueil au sein de notre structure a été ressenti réellement comme un soulagement et un moment de répit* »), et le terme « **sécurité** » 8 fois, pour 8 enfants (*ex* : « *La sécurité des enfants n'était assurée plus au domicile* »).

Nous retrouvons d'autres groupes sémantiques, tels que celui de la « **santé** », retrouvée 1,5 fois en moyenne par écrit, chez 14 enfants différents (*ex* : « *Elle exprimait alors son incapacité à prendre en charge son fils, en dehors des locaux, au vu de sa santé* »), celui du « **psy** » (1,9 fois en moyenne pour 8 enfants différents ; *ex* : « *le psychologue trouve qu'elle est une petite fille angoissée et qu'elle manque de repères masculins stables et fiables* »), celui de l'« **hygiène** » (2,8 fois, pour 5 enfants différents ; *ex* : « *nous avons pu constater une hygiène très limitée : plusieurs biberons non terminés, non lavés, pendant des heures, pot de chambre des enfants non vidé dans la journée, balai passé mais poussières non ramassées, vaisselle et chambres pas faites* ») et enfin celui du « **logement** » (1,2 fois, pour 9 enfants différents ; *ex* : « *Madame et ses enfants vont être sans logement et sans solution d'hébergement dans un délai de trois semaines* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 20 enfants pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
mère - enfant	143
mère - père	46
enfant - problème	39
enfant - père	39
enfant - scolarité	24
mère - problème	24

placement - enfant	22
mère - beau-père	17
problème - comportement	14
comportement - enfant	14
parent - enfant	14
placement - mère	13
mère - rejet	11
problème - sommeil	8
conflit - enfant	8
santé - mère	8
scolarité - comportement	8
addiction - mère	7
protéger - enfant	7
placement - père	7
conflit - mère	6
mère - inquiétude	6
parent - mère	6
enfant - angoisse	5
mère - angoisse	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (143 fois au sein des 33 rapports, soit, en moyenne, un peu plus de 4 fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** », mais beaucoup moins nombreuses (46 fois), celles entre « **enfant** » et « **père** » (39 fois, soit, en moyenne, une fois par rapport éducatif), celles entre « **beau-père** » et « **mère** » (17 fois, soit, en moyenne, un peu plus d'une fois, par rapport pour les sept enfants ayant un beau-père), puis entre « **enfant** » et « **parent** » (14 fois) et enfin celles entre « **parent** » et « **mère** » (6 fois). Il est à noter que deux enfants ont une belle-mère, mais qu'elle n'apparaît pas.

Ces chiffres s'expliquent pour une part, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 22 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (39 fois), « **comportement** » (14 fois) et « **protéger** » (7 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants, tels que « **scolarité** » (24 fois), mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique des enfants et de ses relations aux autres : « **conflit** » (8 fois) et « **angoisse** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est lui, souvent accolé aux groupes sémantiques « **problème** » (24 fois), « **placement** » (13 fois), « **rejet** » (11 fois), « **santé** » (8 fois), « **addiction** » (7 fois), « **conflit** » (6 fois), « **inquiétude** » (6 fois) et « **angoisse** » (5 fois).

Tout comme dans les rapports de la période 2000, le terme « **père** » n'est en relation, même si minime (7 fois) qu'avec le terme « **placement** ».

Une fois encore, nous ne retrouvons ensuite que peu de relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille et qui sont, par ailleurs, peu nombreuses en termes de redondance. Il s'agit de « **problème** » et « **comportement** » (14 fois), « **problème** » et « **sommeil** » (8 fois) et « **scolarité** » et « **comportement** » (8 fois)

Il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant de façon précise sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées significativement au terme « **enfant** ». Le terme « **problème** » est, quant à lui, beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **sommeil** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrences par document
Mère	20 enfants	447	10,2
Père	20 enfants	194	4,4
Parent	20 enfants	62	1,4
beau-père	12 enfants	22	0,8
Logement	12 enfants	19	0,7
Angoisse	8 enfants	16	0,9
Inquiétude	10 enfants	13	0,6
belle-mère	4 enfants	10	1,1
Santé	9 enfants	10	0,5
Tristesse	8 enfants	8	0,5
Dégrader	6 enfants	6	0,5
Limite	6 enfants	6	0,5
Viol	4 enfants	6	0,7
Colère	5 enfants	5	0,5
Défaillance	5 enfants	5	0,5
Instabilité	5 enfants	5	0,5
Autorité	5 enfants	5	0,5

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est retrouvé 10,2 fois, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** » (4,4 fois), et huit fois plus que celui de « **parents** » (1,4 fois par document). Les termes « **beau-père** » (0,8 fois chez les 12 enfants concernés) et celui de « **belle-mère** » (1,1 fois chez les 4 enfants concernés) ne sont cités que presque une fois chacun. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons trois groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : l'univers sémantique du « **viol** » 0,7 fois en moyenne pour 4 enfants (*ex* : « *Attendu qu'elle a été confiée au Foyer d'Accueil de l'Enfance suite à ses dénonciation d'attouchements sexuel de son beau-père* »), le terme « **défaillance** » 0,5 fois pour 5 enfants (*ex* : « *les défaillances plus marquées du père portent finalement préjudice à la mère* ») et celui d'« **instabilité** » 0,5 fois pour 5 enfants (*ex* : « *en raison du climat d'instabilité et d'insécurité au domicile, lié aux difficultés conjugale du couple et à la fragilité personnelle de la mère* »).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. Le terme « **logement** » est retrouvé 0,7 fois en moyenne par jugement, pour 8 enfants différents (*ex* : « *L'hygiène du logement parental persiste à être déplorable* »).

Nous retrouvons également des groupes sémantiques liés aux affects, tels que « **angoisse** », 0,9 fois en moyenne pour 8 enfants différents (*ex* : « *les deux mineures ont en tout état de cause des angoisses liées à leur histoire familiale* »), « **inquiétude** », 0,6 fois en moyenne pour 10 enfants différents (*ex* : « *en raison des inquiétudes tenant aux capacités de prise en charge et à la personnalité de sa mère* ») et « **tristesse** », dans un document sur deux pour 8 enfants différents (*ex* : « *L'insuffisance de mesure d'action éducative en milieu ouvert et d'IED face à l'ampleur des difficultés personnelles de cette mère de famille très fragile et dépressive.* »)

Enfin, nous retrouvons, dans un document sur deux en moyenne, d'autres univers sémantiques : celui de la « **santé** » (9 enfants différents) (*ex* : « *l'association confirme les grandes difficultés de la mère à assurer la prise en charge quotidienne de ses trois enfants, au plan de l'hygiène, de la santé, de la sécurité, de leur stimulation* »), le terme « **dégrader** », (6 enfants) (*ex* : « *La situation de Madame est dégradée toujours aussi et précaire. Elle vit dans un milieu marginal (violence) alcool...* »), les « **limites** » (6 enfants), la « **colère** » (5 enfants) (*ex* : « *Insécurisé par l'absence de limite et par la déliquescence du climat, l'enfant manifeste une attitude inadapté (colère, insulte, cris...)* ») et l'« **autorité** » (5 enfants) (*ex* : « *Madame pose difficilement on autorité* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 20 enfants pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relation
mère – enfant	82
père – mère	65
père - enfant	41
placement - enfant	30
mère - placement	18
problème - mère	16
addiction - mère	13
problème - enfant	10
parent - enfant	10
mère - scolarité	9
beau-père - mère	8
placement - père	7
mère - logement	6

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (82 fois au sein des 44 jugements, soit un peu moins de deux fois par document).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** » (65 fois), qui est équivalent dans les textes au terme « parents », puis « **enfant** » et « **père** » (41 fois, soit un peu moins d'une fois par jugement, cette relation n'est pas retrouvée dans la situation où le père a été déchu de son autorité parentale, il y est seulement nommé) et « **enfant** » et « **parents** » (10 fois).

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec les groupes sémantiques du « **placement** » (30 fois), ce qui peut être expliqué par le fait que le jugement prononce le placement de l'enfant et le groupe sémantique « **problème** » (10 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, souvent accolé aux groupes sémantiques « **placement** » (18 fois), « **problème** » (16 fois), « **addiction** » (13 fois), « **scolarité** » (9 fois), « **beau-père** » (7 fois) et « **logement** » (6 fois).

Le terme « **père** » n'est retrouvé en relation récurrente qu'avec le terme « **placement** » (7 fois).

Nous ne retrouvons aucun type de relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Une nouvelle fois, il semble qu'en dehors des relations entre les membres de la famille, nous ne pouvons voir des relations prégnantes et significatives entre les différents groupes sémantiques au sein des jugements étudiés. Ces relations laissent à penser que les problèmes de logement ou d'addiction de la mère sont évoqués, mais suffisent-ils vraiment pour justifier un placement, puisqu'aucun danger ou aucune maltraitance ne ressort en parallèle dans les relations ?

D. La période « 2010 »

Elle concerne 26 enfants. L'analyse porte sur 73 documents : 32 jugements et 41 rapports.

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	26 enfants	1429	34,9
Père	26 enfants	607	14,8
Parent	26 enfants	148	3,6
Conflit	26 enfants	101	2,5
Santé	26 enfants	86	2,1
beau-père	4 enfants	80	12,6

Psy	18 enfants	62	2,2
Rejet	11 enfants	45	2,6
Fragilité	18 enfants	27	0,9
Logement	14 enfants	25	1,1
Dégrader	15 enfants	15	0,6
Plaindre	14 enfants	14	0,6
Sécurité	14 enfants	14	0,6
Victime	13 enfants	13	0,6
Menacer	8 enfants	10	0,8
Solitude	9 enfants	9	0,6
Déni	4 enfants	8	1,3
Eloignement	6 enfants	6	0,6
belle-mère	2 enfants	5	1,6
Epuisement	5 enfants	5	0,6

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », cité presque 35 fois par document, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** » (14,8 fois), et presque dix fois plus que celui de « **parents** » (3,6 fois). Le terme « **beau-père** » est presque cité autant que celui de père (12,6 fois), mais celui de « **belle-mère** » est peu retrouvé (1,6 fois). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 26 enfants de notre échantillon, 18 vivent avec leur mère, dont 4 avec leur beau-père également, et dont 4 autres qui n'ont pas ou très peu de lien avec leur père, 1 dont le père est décédé et 1 dont le père est inconnu, 5 enfants vivent avec leurs deux parents et 3 vivent avec leur père. Seuls 2 enfants ont des belles-mères.

Nous retrouvons également quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi.

Le groupe sémantique du « **rejet** » est cité 2,6 fois par document chez 11 enfants (*ex* : « *la jeune fille se sent rejetée et vit très mal cette relation avec sa maman* »). Sont également retrouvés dans un document sur deux (0,6 fois) les termes « **sécurité** » (chez 14 enfants ; *ex* : « *Les propos du garçon nous indiquent clairement les conditions actuelles au domicile,*

où protection et sécurité ne peuvent être garanties », « **victime** » (chez 13 enfants ; ex : « Madame rencontre de plus en plus de difficultés à effectuer les actes de la vie quotidienne et de ce fait, le petit garçon est le premier victime de cette situation »), « **plaindre** » (chez 14 enfants; ex : « les enfants se sont plaints de disputes, d'agitation lors de ces visites où parfois, semble-t-il, les plus jeunes étaient sous la responsabilité des aînées seulement âgées de 12 ans »), « **éloignement** » (chez 6 enfants; ex : « nous avons évoqué donc la nécessité d'un éloignement au quotidien qui pourrait permettre de donner au garçon une image positive de lui-même, tout en favorisant, peut-être, des relations saines avec son père ») et « **épuisement** » (chez 5 enfants ; ex : « l'interpellation récente par le biais de son alcoolisation vient signifier l'extrême épuisement de la mère ainsi qu'une importante demande d'aide et de soutien »).

Le terme « **menacer** » est cité moins d'une fois par document (0,8 fois) pour 8 enfants différents (ex : « Madame avait menacé sa fille de partir du domicile et de la laisser seule »).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. En premier lieu, chez tous les enfants sont cités les groupes sémantiques du « **conflit** » (2,5 fois en moyenne) (ex : « Le conflit parental est toujours présent, la jeune fille étant loyale à sa mère et très critique vis à vis de son père ») et de la « **santé** » (2,1 fois) (ex : « Le propre père de Madame serait très inquiet de la santé de sa fille, Monsieur souhaiterait qu'elle puisse se faire hospitaliser au plus vite »).

L'univers sémantique de la « **fragilité** » est retrouvé presque une fois par document pour 18 enfants (ex : « les fragilités éducatives de Madame dans leur prise en charge au quotidien et dans l'exercice de son autorité doivent également être prises en compte »), celui du « **psy** » 2,2 fois chez 18 enfants (ex : « les démarches sont effectuées pour débiter une thérapie familiale, afin de dégager la jeune fille du conflit de loyauté entre son père et sa mère. »), le terme « **logement** » 1,1 fois pour 14 enfants (ex : « le logement est devenu un véritable squat pour les jeunes du quartier et source de danger pour les enfants ») et celui de « **déni** » 1,3 fois chez 4 enfants différents (ex : « Madame était dans le déni et refusait toute aide »).

Enfin, sont cités dans un document sur deux (0,6 fois) le verbe « **dégrader** » (chez 15 enfants; ex : « la situation familiale se dégrade et Madame n'est plus en mesure de prendre en charge sa petite fille de manière constante ») et le groupe sémantique « **solitude** » (chez 9 enfants; ex : « Madame aurait également besoin de sortir de son isolement et retrouver du lien social »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 26 enfants pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
mère - enfant	124
père - enfant	122
père - mère	81
enfant - scolarité	62
mère - problème	51
enfant - problème	48
placement - enfant	40
comportement - enfant	31
parent - enfant	29
problème - comportement	24
santé - enfant	23
mère - beau-père	21
enfant - conflit	17
mère - comportement	16
santé - mère	15
addiction - mère	15
père - problème	13
enfant - beau-père	12
mère - signalement	11
mère - inquiétude	10
mère - placement	9
problème - santé	9
conflit - mère	8
enfant - agressivité	8

comportement - scolarité	8
scolarité - problème	8
inquiétude - enfant	7
mère - maltraitance	7
père - comportement	6
problème - addiction	6
enfant - angoisse	6
mère - fragilité	6

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (124 fois au sein des 41 rapports, soit, en moyenne, trois fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (122 fois, soit, en moyenne, trois fois par rapport éducatif), celles, beaucoup moins nombreuses, entre « **père** » et « **mère** », (81 fois), entre « **enfant** » et « **parent** » (29 fois), entre « **beau-père** » et « **mère** » (21 fois), et enfin entre « **enfant** » et « **beau-père** » (12 fois, soit, en moyenne, une fois par rapport éducatif pour les quatre enfants ayant un beau-père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers. Le terme « **belle-mère** » n'apparaît pas dans les relations de manière significative, même si deux enfants ont une belle-mère).

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 40 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (48 fois), « **comportement** » (31 fois) et « **inquiétude** » (7 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants, tels que « **scolarité** » (62 fois), mais aussi ce qu'il en est de la « **santé** » (23 fois) et de l'état psychique des enfants et de ses relations aux autres : « **conflit** » (17 fois), « **agressivité** » (8 fois) et « **angoisse** » (6 fois).

Le terme « **mère** » est lui, souvent accolé aux groupes sémantiques « **problème** » (51 fois), « **comportement** » (16 fois), « **santé** » (15 fois), « **addiction** » (15 fois),

« **signalement** » (11 fois), « **inquiétude** » (10 fois), « **placement** » (9 fois), « **conflit** » (8 fois), « **maltraitance** » (7 fois) et « **fragilité** » (6 fois).

Au contraire des précédentes périodes, le terme « **père** » n'est pas en relation avec le terme « **placement** », mais l'est avec les groupes sémantiques « **problème** », 13 fois et « **comportement** », 6 fois.

Les relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille sont plus nombreuses au sein des rapports de la période 2010 que pour les précédentes périodes. Nous retrouvons des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (24 fois), « **problème** » et « **santé** » (9 fois), « **scolarité** » et « **comportement** » (8 fois), « **scolarité** » et « **problème** » (8 fois) et enfin « **problème** » et « **addiction** » (6 fois).

Une nouvelle fois, il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant précisément sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées significativement au terme « **enfant** », tout comme au terme « **mère** ». Le terme « **problème** » est, quant à lui, beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, et plus en 2010 que pour les périodes précédentes, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », « **comportement** », « **santé** », « **scolarité** » et « **addiction** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement. Nous notons que la question de l'addiction, mais également celle de la santé ou des inquiétudes sont associés à la mère, mais cela ne peut être la seule raison pour prononcer un placement.

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'occurrences	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	26 enfants	287	9
Père	26 enfants	158	4,9
Parent	26 enfants	49	1,5

beau-père	4 enfants	43	8,7
Logement	16 enfants	16	0,8
Limite	8 enfants	11	1,1
Eloignement	10 enfants	10	0,8
mesure éducative en milieu ouvert	8 enfants	10	1
Autorité	8 enfants	8	0,8
Inquiétude	6 enfants	6	0,8
Angoisse	5 enfants	5	0,8
Insécurité	5 enfants	5	0,8

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est retrouvé en moyenne 9 fois par jugement, soit quasiment deux fois plus que le terme « **père** » (4,9 fois), et six fois plus que le terme « **parents** » (1,5 fois). Le terme « **beau-père** » est, lui, retrouvé presque autant que celui de mère (8,7 fois) chez les 4 enfants ayant un beau-père. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons également 0,8 fois en moyenne par jugement deux groupes sémantiques en relation avec ce qui sous-tend le placement: le terme « **éloignement** » chez 10 enfants (*ex : « Deux éloignements à court terme ont dû être mis en place pour apaiser les conflits mère/fille »*) et l'« **insécurité** » chez 5 enfants (*ex : « la fratrie est exposée depuis environ deux mois à un climat d'insécurité grandissant chez leur mère »*).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. Ainsi, le terme « **logement** » est retrouvé 0,8 fois en moyenne, chez 16 enfants différents (*ex : « le logement est entretenu mal et que les enfants ne disposent pas de conditions de couchage adaptées »*). Nous retrouvons également des groupes sémantiques liés aux affects, tels que « **inquiétude** », 0,8 fois pour 6 enfants différents (*ex : « des inquiétudes importantes ont pu être levées par le personnel de la crèche où était accueillie la petite fille »*) et « **angoisse** », presque deux fois chez 8 enfants différents (*ex : « elle ne fait preuve d'aucune empathie à l'égard des angoisses ressenties par les enfants suite aux événements ayant conduit au placement »*).

Enfin, nous retrouvons d'autres univers sémantiques, tels que celui des « **limites** », 1,2 fois pour 8 enfants différents (ex : « *cette mesure aura pour objectif de les aider à fixer des règles et des limites à leur fille* »), « **mesure éducative en milieu ouvert** », 1 fois en moyenne pour 8 enfants différents (ex : « *en raison d'une rechute alcoolique, provoquant un désengagement progressif des accompagnements en place (AGL, AJGBF, AEMO, travailleuse familiale)* ») et « **autorité** », 1,1 fois chez 8 enfants différents (ex : « *le père a progressé également dans l'affirmation de son autorité* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 26 enfants pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relation
mère - enfant	47
placement - enfant	37
père - enfant	32
mère - père	31
mère - scolarité	11
beau-père - mère	11
mère - placement	11
problème - mère	11
enfant - parent	10
scolarité - père	9
problème - comportement	8
protéger - enfant	8
enfant - scolarité	8
addiction - mère	7
enfant - beau-père	6
beau-père - père	5
danger - enfant	5
père - placement	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (47 fois au sein des 32 jugements).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (32 fois, soit, en moyenne, une fois par jugement), puis entre « **père** » et « **mère** » (31 fois), qui est équivalent dans les textes au terme « **parents** », entre « **beau-père** » et « **mère** » (11 fois), entre « **enfant** » et « **parents** » (10 fois), entre « **enfant** » et « **beau-père** » (6 fois, soit, en moyenne, au moins une fois par jugement pour les quatre enfants ayant un beau-père) et entre « **beau-père** » et « **père** » (5 fois). Le terme « **belle-mère** » n'apparaît pas significativement, même si deux enfants ont une belle-mère.

Nous observons également que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, tel que « **placement** » (37 fois), le terme « **protéger** » (8 fois), le groupe sémantique « **scolarité** » (8 fois) et le terme « **danger** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est lui souvent associé aux groupes sémantiques « **placement** » (11 fois), « **problème** » (11 fois), « **scolarité** » (11 fois) et « **addiction** » (7 fois).

Le terme « **père** » n'est retrouvé en relation récurrente qu'avec l'univers sémantique de la « **scolarité** » (9 fois) et le terme « **placement** » (7 fois).

Nous ne retrouvons qu'un type de relation plus de cinq fois entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit de « **problème** » et « **comportement** » (8 fois).

Une nouvelle fois, il semble qu'en dehors des relations entre les membres de la famille, nous ne pouvons voir des relations prégnantes et significatives entre les différents groupes sémantiques au sein des jugements étudiés. Les faibles indices que nous avons sont en lien avec la protection de l'enfant (**protéger** et **danger**), sans que nous puissions connaître les causes de cette relation (rien ne ressort réellement) et des éventuels problèmes d'addiction maternelle, ce qui ne peut être un élément à lui seul justifiant un placement.

II. Par âge et période

Afin d'affiner ces résultats, nous avons également analysé les données en fonction de l'âge, et ce, comme stipulé plus haut, en distinguant 3 catégories : la petite enfance (0-6 ans), l'enfance (6-12 ans) et l'adolescence (12-18 ans).

Les groupes ayant un nombre d'enfants inférieur à 10 (entre 6 et 9), nous avons choisi de prendre un seuil de pertinence à 4 occurrences. En deçà, les informations nous semblaient peu pertinentes. De même, si nous avons augmenté ce seuil, il nous semble que nous aurions perdu des informations intéressantes et nécessaires à la compréhension des éléments déclencheurs. Nous avons également choisi de ne pas sélectionner des termes ou groupes sémantiques dont les occurrences ne concernaient qu'un seul enfant, sauf si cela nous donne des indications en creux sur ce qui se joue dans la décision de placement.

A. Les 0-6 ans

1. Les éléments communs aux trois périodes

Parmi les résultats des différentes périodes (cf. Annexes), nous retrouvons certains points communs que nous allons présenter maintenant.

a. Les rapports

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
problème	6 enfants	3	9 enfants	5	8 enfants	8,8
Maltraitance	5 enfants	2,2	6 enfants	1,2	6 enfants	1,4
Comportement	6 enfants	1,1	7 enfants	2,5	8 enfants	3,8
Rejet	5 enfants	1,2	8 enfants	1,7	7 enfants	1,4

Addiction	4 enfants	1,1	5 enfants	1	7 enfants	2,7
Protéger	4 enfants	1,1	6 enfants	0,5	3 enfants	1,5
Angoisse	6 enfants	0,7	9 enfants	1,3	8 enfants	1,3
Inquiétude	5 enfants	0,8	7 enfants	0,9	8 enfants	1,2
Psy	5 enfants	0,8	5 enfants	1,1	8 enfants	1,6
Signalement	4 enfants	0,9	5 enfants	1,2	3 enfants	1,8
Conflit	6 enfants	0,6	7 enfants	1,3	8 enfants	2,1
Sommeil	4 enfants	0,7	6 enfants	1,3	7 enfants	1,9
Souffrance	3 enfants	0,9	7 enfants	1,3	7 enfants	1,2
Danger	3 enfants	0,7	3 enfants	0,5	7 enfants	0,4
Colère	4 enfants	0,5	5 enfants	0,8	6 enfants	1
Plaindre	2 enfants	0,9	4 enfants	0,6	6 enfants	0,4
Tristesse	3 enfants	0,6	6 enfants	0,8	7 enfants	1
Viol	4 enfants	0,5	<i>1 enfant</i>	<i>4,5</i>	<i>1 enfant</i>	<i>4,2</i>

Nous retrouvons en premier lieu, dans les rapports, pour chaque période, et chez tous les enfants, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente au fil du temps (3fois en 2000, 5 fois en 2005 et 8,8 fois en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. L'univers sémantique de la « **maltraitance** » diminue au fur et à mesure des trois périodes (2,2 fois chez 5 enfants en 2000, 1,2 fois chez 6 enfants en 2005 et 1,4 fois chez 6 enfants différents). Le terme « **rejet** » augmente légèrement (1,2 fois chez 5 enfants en 2000, 1,7 fois chez 8 enfants en 2005 et 1,4 fois chez 7 enfants en 2010), tout comme le terme « **souffrance** » (0,9 fois chez 3 enfants en 2000, 1,3 fois chez 7 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 7 enfants en 2010). Le terme « **protéger** », lui, baisse entre 2000 et 2005, puis augmente de nouveau (1,1 fois chez 4 enfants en 2000, 0,5 fois chez 6 enfants en 2005 et 1,5 fois chez 3 enfants en 2010). Celui de « **signalement** » augmente au fil du temps, tout comme le nombre d'enfants concernés (0,9 fois chez 4 enfants en 2000, 1,2 fois chez 5 enfants en 2005 et 1,8 fois chez 3 enfants en 2010).

Au contraire, le terme « **danger** » est peu retrouvé et baisse, mais le nombre d'enfants concernés augmente au fil du temps (0,7 fois chez 3 enfants en 2000, 0,5 fois chez 3 enfants

en 2005 et 0,4 fois chez 7 enfants différents en 2010), tout comme le terme « **plaindre** » (0,9 fois chez 2 enfants en 2000, 0,6 fois chez 4 enfants en 2005 et 0,4 fois chez 6 enfants en 2010).

Enfin, l'univers sémantique du « **viol** » augmente nettement entre 2000 et 2005, contrairement au nombre d'enfants concernés (0,5 fois chez 4 enfants en 2000, 4,5 fois chez 5 enfants en 2005 et 4,2 fois chez 1 enfant en 2010).

Nous retrouvons également nombre de groupes sémantiques qui ne sont pas en lien direct avec ce qui peut, au sens juridique, sous-tendre le placement.

Tout d'abord, le nombre d'occurrences du terme « **comportement** » augmente (1,1 fois chez 6 enfants en 2000, 2,5 fois chez 7 enfants en 2005 et 3,8 fois chez 8 enfants en 2010). L'univers sémantique de l'« **addiction** » stagne entre 2000 et 2005, puis augmente nettement en 2010 (1,1 fois chez 4 enfants en 2000, 1 fois chez 5 enfants en 2005 et 2,7 fois chez 7 enfants en 2010).

Concernant les affects, nous retrouvons les univers sémantiques de l'« **angoisse** », qui augmente, puis stagne (0,7 fois chez 6 enfants en 2000, 1,3 fois chez 9 enfants en 2005 et 1,3 fois chez 8 enfants en 2010), et d'autres groupes qui augmentent au fil du temps : l'« **inquiétude** » (0,8 fois chez 5 enfants en 2000, 0,9 fois chez 7 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 8 enfants en 2010), la « **colère** » (0,5 fois chez 4 enfants en 2000, 0,8 fois chez 5 enfants en 2005 et 1 fois chez 6 enfants en 2010) et la « **tristesse** » (0,6 fois chez 3 enfants en 2000, 0,8 fois chez 6 enfants en 2005 et 1 fois chez 6 enfants en 2010).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons le groupe sémantique du « **conflit** », qui augmente entre 2000 et 2010, mais qui concerne le même nombre d'enfants sur les trois périodes (0,6 fois chez 6 enfants en 2000, 1,3 fois chez 7 enfants en 2005 et 2,1 fois chez 8 enfants en 2010).

Enfin, nous retrouvons une augmentation des univers sémantiques du « **psy** » (0,8 fois chez 5 enfants en 2000, 1,1 fois chez 5 enfants en 2005 et 1,6 fois chez 8 enfants en 2010) et du « **sommeil** » (0,7 fois chez 4 enfants en 2000, 1,3 fois chez 6 enfants en 2005 et 1,9 fois chez 7 enfants en 2010).

En résumé, nous retrouvons en grand nombre le terme « problème », mais cela ne peut nous éclairer de manière précise sur la situation des enfants.

Nous retrouvons de façon assez importante la notion de **maltraitance**, et notamment en 2000 et 2010 (pour au moins 75% des enfants), et beaucoup moins celle de danger ou celle de protection des enfants, qui baisse d'ailleurs au fil du temps. La notion de « **viol** » (regroupant également les attouchements sexuels) est retrouvée tout au long des trois périodes, concernant un tiers des enfants en 2000, la moitié en 2005 et environ de 10% en 2010). Une stagnation des signalements est constatée en 2005 dans les rapports (mais pas dans les jugements).

La question du ressenti est abordée puisque le terme « **souffrance** » est présent tout au long des trois périodes, avec une augmentation du nombre d'enfants à partir de 2005.

Nous retrouvons par contre, et de façon plus développée à partir de 2005, des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Tout d'abord, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante durant les trois périodes.

La problématique de l'**addiction** est également présente pour les trois périodes, mais de façon plus marquée en 2010. Elle concerne au moins l'un des deux parents d'au moins 50% des enfants.

Les affects « négatifs » (angoisse, inquiétude, colère, tristesse) sont beaucoup décrits, et plus particulièrement la notion **d'angoisse**, retrouvée chez tous les enfants. Il est à noter que c'est pour la période 2010, que ces affects sont le plus présents. De même, la question du **sommeil** ou du suivi « **psy** » au sens large (thérapie, consultations...) est retrouvée de plus en plus au fil du temps, tout comme les rapports aux autres et aux limites des enfants.

Cela nous indique que des faits de maltraitance sont évoqués de façon régulière dans les rapports, ce qui a pu expliquer les décisions de placement pour ces enfants, tout comme les attouchements sexuels ou les viols subis par les enfants. Nous notons également que le quotidien, perçu peut-être comme permettant de décrire l'état des enfants, au regard de ce qu'ils ont vécu, est de plus en plus présent dans les écrits sociaux, avec un certain attrait pour la description des affects supposés des enfants.

Une nouvelle fois, l'analyse de chaque période, avec ses spécificités, pourra peut-être éclairer de façon plus fine les arguments mis en avant.

b. Les jugements

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
problème	4 enfants	1	9 enfants	1,4	8 enfants	2,6
Maltraitance	6 enfants	0,9	5 enfants	1,1	4 enfants	0,8
Souffrance	4 enfants	0,5	2 enfants	1,1	4 enfants	0,6
Signalement	2 enfants	0,9	7 enfants	0,7	3 enfants	0,3
Sécurité	2 enfants	0,5	4 enfants	0,5	2 enfants	0,7
Fragilité	4 enfants	0,5	2 enfants	0,9	4 enfants	0,6
Addiction	2 enfants	0,7	6 enfants	1,7	5 enfants	2,2
Scolarité	3 enfants	0,5	7 enfants	1,6	5 enfants	2,2
Angoisse	3 enfants	0,4	3 enfants	1	4 enfants	0,4
Conflit	3 enfants	0,4	3 enfants	0,8	5 enfants	0,7

Nous retrouvons en premier ou deuxième, pour chaque période, et chez tous les enfants, sauf 2 en 2000, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente entre 2000 et 2010 (cité une fois en 2000, 1,4 fois en 2005 et 2,6 fois en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. L'univers sémantique de la « **maltraitance** » stagne sur les trois périodes, tout comme le nombre d'enfants concernés (cité environ une fois par document sur chacune des trois périodes).

La notion de « **souffrance** » augmente en 2005, pour être citée dans chaque jugement des 2 enfants concernés. Il n'est cité que dans un jugement sur deux pour 4 enfants, en 2000 et 2010. Le terme « **signalement** » baisse au fur et à mesure du temps dans son utilisation par document, mais le nombre d'enfants concernés augmente nettement en 2005, avant de baisser de nouveau en 2010.

Enfin, l'univers sémantique de la « **sécurité** » stagne sur les trois périodes et est retrouvé dans un document sur deux.

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. En premier lieu, le nombre d'occurrences moyen du terme « **fragilité** » augmente un peu en 2005, puis baisse de nouveau en 2010 (0,5 fois chez 4 enfants différents en 2000, 0,9 fois chez 2 enfants différents en 2005 et 0,6 fois chez 4 enfants différents en 2010). Nous retrouvons également une augmentation au fur et à mesure du temps des termes « **addiction** » (0,7 fois chez 2 enfants différents en 2000, 1,7 chez 6 enfants différents en 2005 et 2,2 fois chez 5 enfants différents en 2010) et « **scolarité** » (0,5 fois chez 3 enfants en 2000, 1,6 fois chez 7 enfants en 2005 et 2,2 fois chez 5 enfants en 2010). Enfin, l'utilisation des termes « **angoisse** » et « **conflit** » augmente en 2005 puis baisse ou stagne en 2010 (angoisse : 0,4 fois chez 3 enfants en 2000, 1 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,4 fois chez 4 enfants en 2010 ; conflit : 0,4 fois chez 3 enfants en 2000, 0,8 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,7 fois chez 5 enfants en 2010).

En résumé, outre le terme « **problème** », qui est trop générique pour comprendre ce qu'il sous-entend, nous retrouvons le terme « **maltraitance** » pour la totalité des enfants en 2000 et 50% en 2005 et 2010, tout comme le terme « **protéger** » qui concerne environ 25% des enfants en 2005 et environ 50% en 2000 et 2010.

Les autres termes (**souffrance** et **sécurité**) concernent entre un quart et la moitié des enfants. Nous observons également une nette augmentation des **signalements** en 2005 (75% des enfants), qui, sinon, concernent un tiers des enfants en 2000 et 2010.

Nous retrouvons par contre, et de façon plus développée à partir des années 2005, des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Les affects et comportements « négatifs » (**angoisse**, **fragilité**, **conflit**) sont évoqués. La « **fragilité** » est retrouvée chez au moins un quart des enfants et l'« **angoisse** » chez un 25% à 50% des enfants. Le **conflit** est peu présent en nombre, mais chez au moins un tiers à la moitié des enfants.

La notion d'**addiction**, reliée à au moins un des deux parents dans les dossiers concernés, se retrouve de plus en plus au fil du temps (environ 33% en 2000, puis environ 66% en 2005 et environ 50% en 2010)

En dehors de ces termes est mis en avant la **scolarité**, et ce de façon beaucoup plus importante à partir de 2005.

Au regard de résultats, nous observons que ce qui devrait être mis en lumière pour justifier le placement est essentiellement retrouvé en 2000 (maltraitance), puis moins cité ensuite dans les jugements, et ce, quel que soit le juge qui statue sur la situation. Pour les périodes 2005 et 2010, cela ne nous indique que très partiellement ce qui a pu sous-tendre la décision de placement pour ces enfants, car les conflits, la fragilité, l'angoisse ou l'addiction ne sont pas des causes suffisantes en soi et la maltraitance et le danger sont pas retrouvés dans tous les jugements. L'analyse de chaque période, avec ses spécificités pourra peut-être éclairer les arguments mis en avant.

Nous allons présenter ensuite les éléments plus spécifiques à chaque période.

Nous avons également choisi de présenter, pour chaque période étudiée, les groupes sémantiques en lien avec la famille (mère, père...). En effet, même s'ils sont présents sur les trois périodes, ils peuvent être éclairés par les situations familiales des enfants dont nous avons sélectionné les dossiers.

2. Pour la période « 2000 »

Elle concerne 6 enfants. L'analyse porte sur 37 documents : 17 jugements et 20 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	210	6 enfants	10,5
Père	110	6 enfants	5,5
Parent	48	6 enfants	2,4
Fragilité	12	5 enfants	0,7

Agressivité	9	4 enfants	0,7
Langage	8	3 enfants	0,8
Victime	5	3 enfants	0,5

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », avec 10,5 occurrences en moyenne par document, soit deux fois plus que celui de « **père** » (5,5 fois) et 4 fois plus celui de « **parents** » (2,4 fois). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 6 enfants de notre échantillon, 2 vivent avec leur mère seule et ont très peu de lien avec leur père et 4 enfants vivent avec leurs deux parents.

Nous ne retrouvons également un groupe sémantique en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. Il s'agit de la notion de « **victime** », retrouvée 0,5 fois en moyenne, chez 3 enfants (*ex : « les problèmes de maltraitance dont elle fut victime »*).

Il y a également quelques autres groupes sémantiques. Il y a en moyenne 0,7 occurrences par document pour les termes « **fragilité** », retrouvé chez 5 enfants (*ex : « Madame, consciente de sa fragilité psychologique et souffrant de toxicomanie avait opté pour cette solution »*) et « **agressivité** », retrouvé chez 11 enfants (*ex : « Nous avons retrouvé un petit garçon fatigué, amaigri, ayant des comportements d'agitation, d'opposition, d'agressivité »*).

Enfin, l'univers sémantique du « **langage** » est retrouvé 0,8 fois chez 3 enfants (*ex : « Le langage spontané est encore un peu difficile pour ce petit garçon »*).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 6 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	58
(enfant - père)	29
(père - mère)	17
(enfant - placement)	9
(enfant - problème)	9
(enfant - inquiétude)	6
(enfant - maltraitance)	6
(enfant - scolarité)	6
(mère - problème)	6
(père - maltraitance)	6
(enfant - parent)	5
(comportement - enfant)	4
(enfant - angoisse)	4
(parent - protéger)	4
(père - placement)	4
(plaindre - maltraitance)	4
(problème - sommeil)	4
(addiction - tentative de suicide)	3
(comportement - mère)	3
(instabilité - mère)	3
(mère - addiction)	3
(mère - placement)	3
(mère - rejet)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (58 fois au sein des 20 rapports, soit, en moyenne, un peu moins de trois fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (29 fois, soit, en moyenne, une fois et demi par rapport éducatif), celles entre « **père** » et « **mère** », mais beaucoup moins nombreuses (17 fois) et enfin celles entre « **enfant** » et « **parent** » (5 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 9 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (9 fois), « **inquiétude** » (6 fois), « **maltraitance** » (6 fois) et « **comportement** » (4 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant un domaine prégnant de la vie des enfants, la « **scolarité** » (6 fois), mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique des enfants : « **angoisse** » (4 fois).

Le terme « **mère** » est lui, accolé, même si le nombre est faible, aux groupes sémantiques « **problème** » (6 fois), « **comportement** » (3 fois), « **instabilité** » (3 fois), « **addiction** » (3 fois), « **placement** » (3 fois) et « **rejet** » (3 fois).

Le terme « **père** » est, quant à lui, en relation avec le terme « **maltraitance** » (6 fois) et « **placement** » (4 fois).

Le terme « **parent** » est accolé uniquement au verbe « **protéger** », et ce, 4 fois.

Nous retrouvons également trois relations, même si peu développées en termes de récurrence, entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **plaindre** » et « **maltraitance** » (4 fois), « **problème** » et « **sommeil** » (4 fois) et « **addiction** » et « **tentative de suicide** » (3 fois).

Une fois encore, il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués, même s'ils sont plus développés pour les 0-6 ans que pour la population générale. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées ou peu reliées au terme « **enfant** ». Nous la retrouvons liée au terme « **père** », mais peu de fois. Le terme « **mère** » est lié à des problématiques de « **rejet** », d'« **addiction** », d'« **instabilité** », mais là encore, les récurrences de lien sont faibles. Le

terme « **problème** » est, quant à lui, encore beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** » et « **sommeil** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	72	6 enfants	4,2
Parent	58	6 enfants	3,4
Père	48	6 enfants	2,8
Protéger	6	4 enfants	0,5
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	4	1 enfant	1,4
Santé	4	3 enfants	0,5
Danger	3	3 enfants	0,4
Tristesse	3	3 enfants	0,4

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est présent 4,2 fois par document en moyenne, soit une fois et demi de plus que celui de « **père** » (2,8 fois) et un peu plus que celui de « **parents** » (3,4 fois). Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous retrouvons deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi, même s'ils apparaissent peu. En effet, les termes « **protéger** » et « **danger** » sont retrouvés respectivement 0,5 fois et 0,4 fois en moyenne par document (*ex* :

« Monsieur et Madame s'avèrent être dans l'incapacité de protéger leur enfant » ; ex : « la main levée envisagée risquant de mettre l'enfant en danger physique et psychologique »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques, cités peu de fois. La « tristesse » est retrouvée 0,4 fois chez 3 enfants (ex : « la détresse affective et matérielle dans laquelle il se trouvait a pris fin par l'encadrement apporté ») et l'univers sémantique de la « santé » 0,5 fois chez 3 enfants (ex : « Madame, dont la santé se dégrade de manière visible, a été engagée à entamer une démarche de soins en rapport avec sa problématique alcoolique »).

Enfin, l'univers sémantique de la « mesure éducative en milieu ouvert » ne concerne qu'un seul enfant et est cité 1,4 fois en moyenne par document.

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 6 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - parent)	24
(père - mère)	23
(mère - enfant)	22
(père - enfant)	14
(placement - enfant)	9
(maltraitance - parent)	3
(placement - mesure éducative en milieu ouvert)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « enfant » et « parent » (24 fois au sein des 17 jugements).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** » (23 fois), celles entre « **enfant** » et « **mère** » (22 fois, soit, en moyenne, au moins une fois par jugement) et celles, moins nombreuses, entre « **enfant** » et « **père** » (14 fois, soit, en moyenne, moins d'une fois par jugement, ces relations apparaissent moins dans les jugements des enfants vivant avec leur mère seule et ayant peu de relation avec leur père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est uniquement en relation avec le terme « **placement** » (9 fois).

Le terme « **parent** » est, lui, uniquement en lien (mais très faible : 3 fois) avec l'univers sémantique de la « **maltraitance** ».

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille et elle est peu représentée (3 fois) : il s'agit de celle entre « **placement** » et « **mesure éducative en milieu ouvert** ».

Nous pouvons noter que nous ne retrouvons que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques sont très faibles. En effet, la notion de maltraitance est reliée au terme « parent » mais de façon extrêmement minime. Et nous ne retrouvons aucun autre indice nous permettant de comprendre ce qui a pu sous-tendre la décision de placement.

3. Pour la période « 2005 »

Elle concerne 9 enfants. L'analyse porte sur 43 documents : 25 jugements et 18 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	382	9 enfants	21,2
Père	132	9 enfants	7,3
Parent	58	9 enfants	3,2
Placement	44	9 enfants	2,4
Santé	25	7 enfants	1,8
beau-père	23	2 enfants	5,8
Hygiène	19	7 enfants	1,4
Logement	14	5 enfants	1,4
Alimentation	7	4 enfants	0,9
Limite	7	7 enfants	0,5
Sécurité	6	5 enfants	0,6
Manquer	5	3 enfants	0,8
Plaindre	5	4 enfants	0,6
Agressivité	4	2 enfants	1
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	4	1 enfant	2
<i>Danger</i>	3	3 enfants	0,5

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », cité 21,2 fois en moyenne par rapport, puis le terme « **père** », trois fois moins retrouvé (7,3 fois), celui de « **parents** », sept fois moins cité (3,2 fois) et celui de « **beau-père** », quatre fois moins cité (5,8 fois). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 9 enfants de notre échantillon, 4 vivent avec leur mère seule et ont très peu de lien avec leur père (1 a perdu l'autorité parentale, 1 ne peut voir son enfant qu'en visite médiatisée du fait de problèmes « psychiatriques » et 1 est absent), 2 vivent avec leur mère et leur beau-père et 3 enfants vivent avec leurs deux parents.

Un seul groupe sémantique en relation directe avec ce qui sous-tend légalement la décision de placement (terme retrouvé 44 fois) est retrouvé. Il s'agit du groupe sémantique « **sécurité** », qui apparaît 0,6 fois en moyenne, chez 5 enfants (*ex : « la sécurité des enfants n'était assurée plus au domicile »*).

Concernant les autres groupes sémantiques, nous retrouvons ceux en lien avec l'univers du somatique : la « **santé** » (1,8 fois chez 7 enfants; *ex : « la santé de Madame semblant encore trop fragile »*), l'« **hygiène** » (1,4 fois, chez 7 enfants; *ex : « À chaque visite nous pouvons noter une négligence quant à l'hygiène des enfants »*) et l'« **alimentation** » (0,9 fois, chez 4 enfants; *ex : « son rapport à l'alimentation reste, à ce jour, problématique »*). Le groupe sémantique du « **logement** » est retrouvé 1,4 fois en moyenne, chez 5 enfants (*ex : « d'après Madame, éducatrice à l'ASE, son nouveau logement ne semble pas être adapté pour accueillir ses enfants »*).

L'univers sémantique des « **limites** » est retrouvé 0,5 fois chez 7 enfants (*ex : « le petit garçon retrouve petit à petit sa place d'enfant, pouvant profiter de temps d'apaisement, tout en bénéficiant des limites et du cadre posé par les adultes »*).

Le terme « **manquer** » est retrouvé 0,8 fois, chez 3 enfants (*ex : « dans ces moments, il semble manquer de spontanéité, et cherche à montrer une image d'enfant parfait »*).

Le groupe sémantique de l'« **agressivité** » est retrouvé 1 fois, chez 2 enfants (*ex : « La petite fille devient agressive vis-à-vis d'elle-même (se griffe, claque des dents), des autres (coups, lance des objets) et des adultes (crachats) elle tape dans les murs et les portes »*).

Enfin, le terme « **mesure éducative en milieu ouvert** » est retrouvé 2 fois en moyenne, mais pour un seul enfant (*ex : « une rencontre a été organisée avec la mère et l'éducatrice d'AEMO en charge de la mesure »*).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 9 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	88
(mère - père)	33
(enfant - père)	20
(enfant - problème)	18
(enfant - scolarité)	18
(mère - problème)	14
(mère - beau-père)	11
(parent - enfant)	10
(enfant - placement)	9
(comportement - enfant)	7
(mère - santé)	7
(mère - hygiène)	4
(mère - rejet)	4
(problème - comportement)	4
(mère - scolarité)	3
(problème - sommeil)	3
(protéger - enfant)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (88 fois au sein des 18 rapports, soit un peu moins de cinq fois par rapport éducatif, en moyenne).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **mère** » et « **père** » (33 fois), celles entre « **père** » et « **enfant** », mais beaucoup moins nombreuses (20 fois, soit une fois par rapport éducatif, en moyenne), celle entre « **beau-père** » et « **mère** » (11 fois, soit, en moyenne, deux fois par rapport éducatif pour les deux enfants ayant un beau-père) et enfin celles entre « **enfant** » et « **parent** » (10 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 9 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (18 fois), « **comportement** » (7 fois) et « **protéger** » (3 fois).

Le seul autre terme renvoyant plus au plan qui structure les rapports éducatifs est celui qui évoque la « **scolarité** » (18 fois).

Le terme « **mère** » est lui, accolé, même si le nombre est faible, aux groupes sémantiques « **problème** » (14 fois), « **santé** » (7 fois), « **hygiène** » (4 fois), « **rejet** » (4 fois) et « **scolarité** » (3 fois).

Les termes « **père** » et « **parents** » ne sont pas en relation avec d'autres groupes sémantiques, en dehors de ceux renvoyant aux différents membres de la famille.

Nous retrouvons également deux relations, même si peu développées en termes de récurrence, entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (4 fois) et « **problème** » et « **sommeil** » (3 fois).

Une nouvelle fois, nous ne retrouvons que peu d'éléments précis nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées au terme « **enfant** ». Seul le terme « **protéger** » l'est, mais 3 fois, ce qui est très faible. Le terme « **mère** » est lié à des problématiques de « **santé** », d'« **hygiène** », de « **rejet** » et de « **scolarité** », mais là encore, les récurrences de lien sont faibles. Le terme « **problème** » est, quant à lui, encore beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **comportement** » et « **sommeil** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	295	9 enfants	11,8
Père	131	9 enfants	5,2
Parent	40	9 enfants	1,6
beau-père	16	2 enfants	2,9
logement	15	5 enfants	1,1
Psy	13	6 enfants	0,8
Rejet	13	7 enfants	0,7
inquiétude	11	6 enfants	0,7
belle-mère	9	2 enfants	1,6
Angoisse	8	3 enfants	1
Santé	8	6 enfants	0,5
comportement	6	5 enfants	0,4
Hygiène	6	5 enfants	0,4
Dégrader	5	4 enfants	0,4
Tristesse	5	4 enfants	0,4
agressivité	4	4 enfants	0,4
Autorité	4	4 enfants	0,4
Instabilité	4	4 enfants	0,4

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » compte 11,8 occurrences en moyenne, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** » avec 5,2 occurrences, sept fois plus que celui de « **parents** » (1,6 fois), quatre fois plus que celui de « **beau-père** » (2,9 fois) et sept fois plus que celui de « **belle-mère** » (1,6 fois). Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons aussi deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. Le terme « **rejet** » est retrouvé 0,7 fois chez 7 enfants (ex : « *Madame n'adhère pas réellement à la mesure sans avouer franchement son opposition* ») et l'univers sémantique de l' « **instabilité** » est retrouvé 0,4 fois chez 4 enfants (ex : « *l'instabilité dont a fait preuve le père au cours de l'année, son irrégularité aux visites* »).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. Vient d'abord l'univers sémantique du « **logement** », avec 1,1 occurrence en moyenne, pour 5 enfants (ex : « *L'absence de logement constitue un motif matériel rendant inéluctable le maintien du placement* »).

Nous retrouvons également les univers sémantiques du « **psy** », 0,8fois chez 6 enfants (ex : « *Le pédopsychiatre en charge du suivi de cette enfant préconiserait même une famille d'accueil thérapeutique* »), de la « **santé** » (0,5 fois chez 6 enfants) (ex : « *les grandes difficultés de la mère à assurer la prise en charge quotidienne de ses trois enfants, au plan de l'hygiène, de la santé, de la sécurité, de leur stimulation* ») et de l' « **hygiène** » (0,4 fois chez 5 enfants) (ex : « *la petite fille manque de confiance en elle, est en grande quête affective, présente une hygiène défailante* »).

Nous pouvons noter également deux groupes sémantiques liés aux affects : « **inquiétude** », 0,7 fois chez 6 enfants (ex : « *Les droits d'hébergements accordés au père ont été supprimés et remplacés par un simple droit de visite médiatisé hebdomadaire en raison des inquiétudes conjointes de la pouponnière et de la maison d'enfants* ») et « **tristesse** », 0,4 fois pour 4 enfants (ex : « *Madame ne semblait pas réagir aux remarques faites par les éducatrices, peut-être envahie par un état dépressif* »), et deux en lien avec le rapport aux autres : « **comportement** », 0,4 fois pour 5 enfants (ex : « *face aux problèmes de comportement que développe l'enfant* ») et « **agressivité** », 0,4 fois pour 4 enfants (ex : « *Lors de l'audience, Madame est dans un état d'énervement et d'agressivité extrême* »).

Enfin, nous retrouvons le terme « **dégrader** » 0,4 fois pour 4 enfants (ex : « *La situation très dégradée de Madame au moment du placement n'a cessé de décliner durant ces dernier mois* ») et le groupe sémantique de l' « **autorité** » 0,4 fois pour 4 enfants (ex : « *Madame pose difficilement son autorité* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 9 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	43
(père - mère)	40
(père - enfant)	23
(placement - enfant)	15
(mère - placement)	9
(mère - problème)	9
(mère - addiction)	8
(parent - enfant)	8
(mère - scolarité)	7
(père - placement)	6
(mère - beau-père)	5
(mère - logement)	5
(problème - enfant)	5
(père - scolarité)	4
(hygiène - sécurité)	3
(parent - placement)	3
(placement - problème)	3
(problème - comportement)	3
(rejet - mère)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (43 fois au sein des 25 jugements, soit, en moyenne, un peu moins de deux fois par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** » (40 fois), celles entre « **enfant** » et « **père** » (23 fois, soit un peu moins d'une fois par jugement, l'absence de cette relation est notée chez l'enfant dont le père n'a plus l'autorité parentale) et celles, moins nombreuses, entre « **enfant** » et « **parents** » (8 fois) et entre « **mère** » et « **beau-père** » (5 fois, soit une fois par jugement, pour les deux enfants ayant un beau-père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, tel que « **placement** » (15 fois), ce qui peut être expliqué par le fait que le jugement prononce le placement de l'enfant, mais aussi avec le terme « **problème** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est lui, associé aux groupes sémantiques « **placement** » (9 fois), « **problème** » (9 fois), « **addiction** » (8 fois), « **scolarité** » (7 fois), « **logement** » (5 fois) et « **rejet** » (3 fois).

Le terme « **père** » n'est retrouvé en relation récurrente, même si elles sont peu nombreuses, qu'avec l'univers sémantique de la « **scolarité** » (4 fois) et le terme « **placement** » (6 fois).

Le terme « **parent** » est, lui, uniquement en lien (mais très faible : 3 fois) avec l'univers sémantique du « **placement** ».

Les relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille sont plus nombreuses au sein des jugements de la période 2005 que pour la période 2000, même si les relations sont peu représentées, 3 fois pour chacune. Nous retrouvons des relations entre les univers sémantiques « **hygiène** » et « **sécurité** », « **placement** » et « **problème** » et enfin « **problème** » et « **comportement** ».

Il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, la notion de maltraitance ou de danger est absente des relations. Seuls sont évoqués l'addiction, l'hygiène, le logement, sans que les termes ne soient très prégnants dans ces jugements, même s'ils sont plus détaillés en 2005 qu'en 2000. En effet, le seul facteur d'addiction maternelle ou de problème de logement ne peuvent, à eux seul, justifier un placement.

4. Pour la période « 2010 »

Elle concerne 8 enfants. L'analyse porte sur 48 documents : 23 jugements et 25 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	943	8 enfants	37,7
Père	393	8 enfants	15,7
Parent	119	8 enfants	4,8
Placement	118	8 enfants	4,7
beau-père	78	2 enfants	12,5
Santé	61	8 enfants	2,4
Hygiène	28	8 enfants	1,1
Fragilité	22	8 enfants	0,9
Logement	21	5 enfants	1,3
Alimentation	20	7 enfants	0,9
Autorité	17	7 enfants	0,8
Limite	16	8 enfants	0,6
Manquer	16	7 enfants	0,7
Agressivité	13	4 enfants	1
Désaccord	9	5 enfants	0,6
Solitude	8	4 enfants	0,6
Victime	8	4 enfants	0,6
Dégrader	7	4 enfants	0,6
Echec	7	7 enfants	0,3
Sécurité	7	5 enfants	0,4
Langage	6	3 enfants	0,6
mesure éducative en milieu ouvert	6	6 enfants	0,3

Accusation	5	2 enfants	0,8
Développement	5	5 enfants	0,3
Insulte	4	2 enfants	0,6
Mort	4	2 enfants	0,6

Tout d'abord, nous remarquons que le terme « **mère** » est cité en moyenne 37,7 fois par document, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** » (15,7 fois), sept fois plus que celui de « **parents** » (4,8 fois) et trois fois plus que celui de « **beau-père** » (12,5 fois). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 8 enfants de notre échantillon, 4 vivent avec leur mère seule et 3 ont très peu ou pas de lien avec leur père (1 dont le père vient en visite, mais dont la paternité est niée par la mère, 1 dont le père est absent et 1 dont le père est inconnu), 1 vit avec sa mère et son beau-père et dont le père n'a que des droits de visite, 1 vit avec son père et dont la mère et le beau-père viennent en visite et 2 enfants vivent avec leurs deux parents.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous retrouvons trois groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : « **victime** », retrouvé 0,6 fois chez 4 enfants (*ex : « Encore une fois, Madame se positionne en victime »*), « **sécurité** » 0,4 fois, chez 5 enfants (*ex : « La sécurité des enfants n'était plus assurée »*) et « **accusation** », 0,8 fois chez 2 enfants (*ex : « Il est toujours difficile pour Monsieur d'accepter les accusations de ses enfants »*).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques. Concernant l'univers du somatique et du « **développement** » (0,3 fois chez 5 enfants différents) (*ex : « permettre aux parents de mieux appréhender le développement et les besoins d'une enfant de quatre ans »*), nous retrouvons le groupe sémantique de la « **santé** » 2,4 fois chez 8 enfants (*ex : « Il faut que Monsieur retrouve un état de santé suffisant afin de pouvoir reprendre en charge ses enfants à plein temps »*), celui de l'« **hygiène** » 1,1 fois, chez 8 enfants (*ex : « Leurs investigations ont montré certaines difficultés de Madame dans la prise en charge quotidienne de ses enfants (problème d'hygiène, suivi scolaire inexistant »*), celui de l'« **alimentation** » 0,9 fois, chez 7 enfants (*ex : « En matière d'alimentation, cet enfant a peu d'appétit. Nous devons veiller à ce qu'elle se nourrisse correctement »*) et enfin celui du « **langage** » 0,6 fois, chez 3

enfants (ex : « *Il a progressé au niveau du langage, de la stimulation du fait d'être au contact d'enfants de 3 et 4 ans* »).

Nous pouvons noter également des groupes sémantiques liés au rapport aux autres et aux règles, tel que « **autorité** », 0,8 fois pour 7 enfants (ex : « *Il travaille son manque d'autorité et nous sollicite parfois pour quelques étayages* »), « **limite** », 0,6 fois chez 8 enfants (ex : « *Il a fallu aider le père à poser les limites et apaiser les rivalités fraternelles* »), « **agressivité** » 1 fois chez 4 enfants (ex : « *Bien souvent, son comportement agressif ne lui permet pas de créer des relations avec autrui* »), « **désaccord** », 0,6 fois chez 5 enfants (ex : « *Nous avons repris avec la petite fille afin de ne pas lui laisser porter le différend entre ses parents* »), « **solitude** », 0,6 fois chez 4 enfants (ex : « *Madame aurait également besoin de sortir de son isolement et retrouver du lien social* ») et « **insulte** », 0,6 fois chez 2 enfants (ex : « *Nous l'avons surprise en train d'agresser les enfants verbalement (insultes)* »).

Concernant les affects, l'univers sémantique de la « **fragilité** » est retrouvé 0,9 fois chez 8 enfants (ex : « *au vu de la fragilité du père qui jusqu'à lors tentait de préserver tant bien que mal sa fille des difficultés maternelles* »).

Le groupe sémantique du « **logement** » est retrouvé 1,3 fois, chez 5 enfants (ex : « *Les parents n'ont toujours pas de logement adapté, à l'accueil de leurs trois enfants* »).

Nous retrouvons également quelques autres groupes sémantiques moins d'une fois par document : « **manquer** », 0,7 fois, chez 7 enfants (ex : « *Ces visites sont rarement honorées du fait du manque de ponctualité des parents* »), « **dégrader** », 0,6 fois pour 4 enfants (ex : « *la situation des enfants au domicile du père s'est dégradée, en raison de la reprise de consommation d'alcool de ce dernier* »), « **échec** » 0,3 fois pour 7 enfants (ex : « *Madame, aux prises avec un découragement tangible, a dû être soutenue au risque de faire échouer le projet* »), « **mesure éducative en milieu ouvert** » 0,3 fois, pour 6 enfants (ex : « *Le service d'AEMO qui s'est déplacé pour vérifier les conditions de prises en charge a constaté que celles-ci étaient complètement inadaptées* ») et « **mort** » 0,6 fois pour 2 enfants (ex : « *Monsieur est fragilisé par le décès de son père* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 8 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	128
(père - enfant)	60
(père - mère)	58
(enfant - scolarité)	42
(enfant - placement)	35
(parent - enfant)	27
(enfant - problème)	26
(mère - problème)	26
(enfant - comportement)	21
(mère - beau-père)	20
(problème - comportement)	19
(santé - enfant)	19
(mère - placement)	14
(problème - santé)	11
(enfant - beau-père)	10
(mère - comportement)	9
(enfant - conflit)	8
(mère - addiction)	7
(comportement - scolarité)	6
(enfant - agressivité)	5
(père - problème)	5
(problème - addiction)	5
(enfant - psy)	4
(mère - fragilité)	4
(mère - scolarité)	4
(mère - souffrance)	4
(père - mort)	4
(père - placement)	4

(problème - sommeil)	4
(maltraitance - beau-père)	3
(mère - parent)	3
(parent -problème)	3
(santé - mère)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (128 fois au sein des 25 rapports, soit, en moyenne, cinq fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **enfant** » (60 fois, soit deux fois et demi par rapport éducatif, en moyenne), celles entre « **mère** » et « **père** » (58 fois), celles, beaucoup moins nombreuses, entre « **enfant** » et « **parent** » (27 fois), celles entre « **beau-père** » et « **mère** » (20 fois), celles entre « **beau-père** » et « **enfant** » (10 fois, soit, en moyenne, deux fois par rapport éducatif pour les deux enfants ayant un beau-père) et enfin celles entre « **parent** » et « **mère** » (3 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 35 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (26 fois) et « **comportement** » (21 fois).

D'autres termes renvoient au plan qui structure les rapports éducatifs, en évoquant un domaine prégnant de la vie des enfants : « **scolarité** » (42 fois), « **santé** » (19 fois) et « **psy** » (4 fois), ou en lien avec la relation aux autres des enfants : « **conflit** » (8 fois) et « **agressivité** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est lui, accolé aux groupes sémantiques « **problème** » (26 fois), « **placement** » (14 fois), « **comportement** » (9 fois), « **addiction** » (7 fois), « **fragilité** » (4 fois), « **scolarité** » (4 fois), « **souffrance** » (4 fois) et « **santé** » (3 fois).

Le terme « **père** » est, quant à lui, en relation avec le terme « **problème** » (5 fois), « **mort** » (4 fois) et « **placement** » (4 fois).

Le terme « **parent** » est associé uniquement au verbe « **problème** », et ce, 3 fois.

Le terme « **beau-père** » est accolé uniquement au groupe sémantique de la « **maltraitance** », et ce, 3 fois.

Nous retrouvons également des relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (19 fois), « **problème** » et « **santé** » (11 fois), « **scolarité** » et « **comportement** » (6 fois), « **problème** » et « **addiction** » (5 fois) et « **problème** » et « **sommeil** » (4 fois).

Une nouvelle fois, même si nous avons plus d'éléments que pour les périodes précédentes, nous ne retrouvons que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices fragmentaires. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées au terme « **enfant** », et très peu et uniquement au terme « **beau-père** » (3 fois). Le terme « **mère** » est lié à des problématiques de « **comportement** », d'« **addiction** », de « **souffrance** », de « **fragilité** », de « **santé** » et de « **scolarité** », mais là encore, les récurrences de lien sont faibles. Le terme « **problème** » est, quant à lui, encore beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », « **parent** », « **comportement** », « **santé** », « **addiction** » et « **sommeil** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	209	8 enfants	9,1
Père	124	8 enfants	5,4
Parent	44	8 enfants	1,9
beau-père	43	7 enfants	2,1
Comportement	13	5 enfants	0,9

Logement	12	6 enfants	0,7
Autorité	8	4 enfants	0,7
mesure éducative en milieu ouvert	8	4 enfants	0,7
Protéger	8	5 enfants	0,6
Danger	5	3 enfants	0,6
éloignement	5	5 enfants	0,3
inquiétude	5	3 enfants	0,6
Rejet	5	5 enfants	0,3
désaccord	4	4 enfants	0,3
Limite	4	2 enfants	0,7
Psy	4	3 enfants	0,5

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » compte 9,1 occurrences en moyenne par document, soit quasiment deux fois plus que celui de « **père** », retrouvé 5,4 fois en moyenne, celui de « **parents** » est cité 1,9 fois et celui de « **beau-père** » avec 2,1 fois. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi.

Les termes « **protéger** » et « **danger** » sont retrouvés 0,6 fois en moyenne (*ex* : « attendu qu'il n'a été pas possible d'entrer en contact avec les parents, qu'en l'état et ce alors que Madame avait laissé déjà les enfants seuls au domicile, il n'est d'autres possibilité que de les placer pour les protéger ») (*ex* : « compte tenu du danger matériel, éducatif et affectif auquel est exposé le mineur au domicile de sa mère depuis plusieurs mois »).

Les termes « **éloignement** » et « **rejet** » présentent 0,3 occurrences en moyenne par document (*ex* : « accompagner les parents de la jeune fille et cette dernière dans la mise en place de la présente décision d'éloignement ») (*ex* : « À l'énoncé de la décision, Madame marque sa vive opposition au placement avant de quitter le bureau du magistrat »).

Concernant les autres groupes sémantiques, nous retrouvons l'univers sémantique du « **logement** », avec 0,7 occurrences en moyenne, chez 6 enfants différents (*ex : « le logement est mal entretenu et que les enfants ne disposent pas de conditions de couchage adaptées »*). Nous pouvons noter également des groupes sémantiques liés au rapport aux autres et aux règles, tel que « **comportement** », 0,9 fois en moyenne chez 5 enfants (*ex : « au niveau scolaire, ses problèmes de comportement sont manifestes »*), « **autorité** », 0,7 fois chez 4 enfants (*ex : « elle a reconnu cependant sa propre violence à l'égard de sa fille, expliquant ne plus la supporter actuellement tant elle met à mal son autorité »*), « **limite** », 0,7 fois chez 2 enfants (*ex : « Cette mesure aura également pour objectif de les aider à fixer des règles et des limites à leur fille afin qu'elle puisse évoluer dans un cadre contenant et rassurant »*) et « **désaccord** », 0,3 fois chez 4 enfants (*ex : « il leur appartiendra là encore de tout mettre en œuvre pour régler leurs différends (ils ont évoqué une thérapie de couple ?) »*).

Un univers sémantique lié aux affects est aussi retrouvé : « **inquiétude** », 0,6 fois chez 3 enfants (*ex : « des inquiétudes importantes ont pu être relevées par le personnel de la crèche où était accueillie l'enfant »*).

L'univers sémantique de la « **mesure éducative en milieu ouvert** » est retrouvé 0,7 fois et concerne 4 enfants (*ex : « en raison d'une rechute alcoolique, provoquant un désengagement progressif des accompagnements en place (AEMO, travailleuse familiale ...) »*).

Enfin, nous retrouvons également l'univers sémantique du « **psy** », avec 0,5 occurrences chez 3 enfants (*ex : « Elle a indiqué n'avoir mis en place aucune prise en charge médicale depuis la dernière audience précisant qu'elle n'est pas disponible pour engager une thérapie adaptée »*).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 8 enfants de moins de 6 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - placement)	27
(père - mère)	27
(mère - conflit)	25

(mère - enfant)	23
(père - enfant)	19
(beau-père - mère)	11
(mère - problème)	10
(enfant - parent)	10
(mère - scolarité)	9
(enfant - scolarité)	8
(mère - placement)	8
(père - scolarité)	8
(mère - addiction)	6
(enfant - beau-père)	6
(beau-père - père)	5
(père - placement)	5
(mère - fragilité)	4
(problème - comportement)	4
(conflit - beau-père)	3
(protéger - enfant)	3

Contrairement aux périodes précédentes, les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements de 2010 sont celles entre « **père** » et « **mère** » (27 fois au sein des 23 jugements, soit, en moyenne, une fois par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (23 fois, soit, en moyenne, une fois par jugement), celles entre « **enfant** » et « **père** » (19 fois, soit, moins d'une fois par jugement, en moyenne, les jugements ne faisant pas apparaître cette relation sont ceux de l'enfant dont le père est inconnu) et celles, moins nombreuses, entre « **beau-père** » et « **mère** » (11 fois), entre « **enfant** » et « **parents** » (10 fois), entre « **enfant** » et « **beau-père** » (6 fois, soit, en moyenne, deux fois par jugement, pour les deux enfants ayant un beau-père) et entre « **père** » et « **beau-père** » (5 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, tel que « **placement** » (27 fois), « **scolarité** » (8 fois) ou le terme « **protéger** » (3 fois).

Le terme « **mère** » est lui, en relation avec les groupes sémantiques « **conflit** » (25 fois), « **problème** » (10 fois), « **scolarité** » (9 fois), « **placement** » (8 fois), « **addiction** » (6 fois), et « **fragilité** » (4 fois).

Le terme « **père** » n'est retrouvé en relation récurrente qu'avec l'univers sémantique de la « **scolarité** » (8 fois) et le terme « **placement** » (5 fois).

Le terme « **beau-père** », retrouvé pour la première fois en lien, même s'il est tenu (3 fois), avec un groupe sémantique autre que celui d'un membre de la famille, est en relation avec l'univers sémantique du « **conflit** ».

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, celle entre « **problème** » et « **comportement** », et elle est très ténue (4 fois).

Une nouvelle fois, il semble qu'il n'y a que peu d'éléments nets nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices incomplets, fragmentaires. En effet, la notion de maltraitance ou de danger est absente des relations. Nous ne retrouvons qu'une très faible relation (3 fois) entre « **enfant** » et « **protéger** ». Seuls sont évoqués les conflits, l'addiction et la fragilité, sans que les termes ne soient très prégnants dans ces jugements, même s'ils sont plus détaillés en 2005 qu'en 2000.

B. Les 6-12 ans

Les groupes ayant un nombre d'enfants inférieur à 10 (entre 5 et 9), nous avons choisi de prendre un seuil de pertinence à 4 occurrences. En deçà, les informations nous semblaient peu pertinentes. De même, si nous avons augmenté ce seuil, il nous semble que nous aurions perdu des informations intéressantes et nécessaires à la compréhension des éléments déclencheurs.

1. Les éléments communs aux trois périodes

Parmi les résultats des différentes périodes (cf. Annexes), nous retrouvons certains points communs que nous allons présenter maintenant.

a. Les rapports

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
Scolarité	8 enfants	6	5 enfants	9,1	9 enfants	11,3
problème	8 enfants	5	5 enfants	7,5	9 enfants	8,1
comportement	8 enfants	2	5 enfants	3,8	9 enfants	3,2
Maltraitance	6 enfants	1,9	5 enfants	1	7 enfants	1,4
Angoisse	6 enfants	1,7	3 enfants	2,3	9 enfants	1,2
Signalement	8 enfants	1,3	4 enfants	0,9	8 enfants	0,9
Inquiétude	8 enfants	1,2	4 enfants	1,4	9 enfants	1
Psy	8 enfants	1	4 enfants	1,7	9 enfants	1,5
Conflit	7 enfants	0,9	5 enfants	2,3	9 enfants	1,9
Protéger	7 enfants	0,9	5 enfants	1,3	6 enfants	0,7
Rejet	7 enfants	0,7	3 enfants	2,9	9 enfants	1,2
Souffrance	5 enfants	0,9	4 enfants	1,5	8 enfants	1,2
Logement	6 enfants	0,7	3 enfants	0,8	7 enfants	1
Agressivité	5 enfants	0,7	3 enfants	0,9	7 enfants	0,6
Limite	4 enfants	0,8	2 enfants	1,4	9 enfants	0,5
Danger	4 enfants	0,7	2 enfants	1,4	6 enfants	0,3
mesure éducative en milieu ouvert	8 enfants	0,4	2 enfants	0,7	5 enfants	0,3

Santé	6 enfants	0,5	5 enfants	1,3	9 enfants	2,5
Addiction	4 enfants	0,5	4 enfants	2,8	7 enfants	1,7
Tristesse	4 enfants	0,5	3 enfants	0,6	9 enfants	0,8

Nous retrouvons en premier ou deuxième, dans les rapports, pour chaque période, et chez tous les enfants, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente au fil du temps (5 fois en moyenne par rapports en 2000, 7,5fois en 2005 et 8,1 fois en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi. L'univers sémantique de la « **maltraitance** » diminue entre 2000 et 2005 (1,9 fois chez 6 enfants différents en 2000, 1 fois chez 5 enfants en 2005), puis augmente en 2010 (1,4 fois chez 7 enfants différents). Le terme « **signalement** » baisse puis stagne au cours des trois périodes (1,3 fois chez 8 enfants différents en 2000, 0,9 fois chez 4 enfants en 2005 et 0,9 fois chez 8 enfants en 2010). Les termes « **protéger** », « **rejet** », « **souffrance** » et « **danger** », eux, augmentent, puis baissent (protéger : 0,9 fois chez 7 enfants en 2000, 1,3 fois chez 5 enfants en 2005 et 0,7 fois chez 6 enfants en 2010 ; rejet : 0,7 fois chez 7 enfants en 2000, 2,9 fois chez 3 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 9 enfants en 2010 ; souffrance : 0,9 fois chez 5 enfants en 2000, 1,5 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 8 enfants différents en 2010 ; danger : 0,7fois chez 4 enfants en 2000, 1,4 fois chez 2 enfants en 2005 et 0,3 fois chez 6 enfants en 2010).

Concernant les autres groupes sémantiques, nous retrouvons chez tous les enfants, quelque soit la période, plusieurs termes : l'univers sémantique de la « **scolarité** », dont le nombre augmente (6 fois en moyenne par rapport en 2000, 9,1 fois en 2005 et 11,3 fois en 2010) et le terme « **comportement** », qui augmente puis baisse (2 fois en 2000, 3,8 fois en 2005 et 3,2 fois en 2010).

Concernant les affects, nous retrouvons les univers sémantiques de l'« **angoisse** » et de l'« **inquiétude** », qui augmentent, puis baissent au cours des 3 périodes (angoisse : 1,7 fois chez 6 enfants différents en 2000, 2,3 fois chez 3 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 9 enfants en 2010 ; inquiétude : 1,2 fois chez 8 enfants en 2000, 1,4 fois chez 4 enfants en 2005 et 1 fois chez 9 enfants en 2010), alors que celui de la « **tristesse** » augmente légèrement au fil du temps (0,5 fois chez 4 enfants en 2000, 0,6 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 9 enfants en 2010).

Nous retrouvons également une augmentation puis une baisse pour les univers sémantiques du « **psy** » (23 pour 8 enfants en 2000, 15 pour 4 enfants en 2005 et 43 pour 9 enfants en 2010) et de l'« **addiction** » (0,5 fois chez 4 enfants en 2000, 2,8 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,7 fois chez 7 enfants en 2010), alors que ceux de la « **santé** » et du « **logement** » augmentent au fil du temps (santé : 0,5 fois chez 6 enfants en 2000, 1,3 fois chez 5 enfants en 2005 et 2,5 fois chez 9 enfants en 2010 ; logement : 0,7 fois chez 6 enfants en 2000, 0,8 fois chez 3 enfants en 2005 et 1 fois chez 7 enfants en 2010).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons une augmentation, puis une baisse des groupes sémantiques « **conflit** » (0,9 fois chez 7 enfants en 2000, 2,3 fois chez 5 enfants en 2005 et 1,9 fois chez 9 enfants en 2010), « **agressivité** » (0,7 fois chez 5 enfants en 2000, 0,9 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,6 fois chez 7 enfants en 2010) et « **limites** » (0,8 fois chez 4 enfants en 2000, 1,4 fois chez 2 enfants en 2005 et 0,5 fois chez 9 enfants en 2010).

Enfin, le groupe sémantique « **mesure éducative en milieu ouvert** », lui aussi, augmente, puis baisse (0,4 fois chez 8 enfants en 2000, 0,7 fois chez 2 enfants en 2005 et 0,3 fois chez 5 enfants en 2010).

En résumé, nous retrouvons en grand nombre le terme « **problème** », mais qui ne peut nous éclairer de façon exacte sur la situation des enfants.

Nous retrouvons de façon assez importante la notion de **maltraitance** (pour au moins 75% des enfants et 100% en 2005), et moins celle de danger ou celle de protection des enfants, qui baisse un peu au fil du temps. Les signalements concernent quasiment tous les enfants, quelle que soit la période.

La question du relationnel et du ressenti est abordée, puisque les termes « **rejet** » et « **souffrance** » sont présent tout au long des trois périodes, avec une nette augmentation en 2005 pour le premier et en 2010 pour le second.

Nous retrouvons également des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Tout d'abord, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante durant les trois périodes, tout comme la **scolarité**.

Les affects « négatifs » (angoisse, inquiétude, tristesse) sont beaucoup décrits, et plus particulièrement la notion d'**angoisse**, retrouvée chez au moins 50% des enfants en 2000 et

2005 et chez tous les enfants en 2010. De même, les notions de la **santé** et de suivi « **psy** » au sens large (thérapie, consultations...) sont retrouvées de plus en plus au fil du temps.

La problématique de l'**addiction** est présente pour les trois périodes, mais de façon plus marquée en 2010. Elle concerne au moins l'un des deux parents d'au moins 50% des enfants.

Nous notons l'apparition de la question du « **logement** », qui est une récurrence sur les trois périodes et qui concerne au moins la moitié des enfants.

De même, sont décrits les rapports aux autres et aux limites des enfants sur les trois périodes.

Enfin, les « **mesures éducatives en milieu ouvert** » concernent quasiment tous les enfants en 2000, mais seulement la moitié en 2005 et 2010.

Cela nous indique que des faits de maltraitance sont évoqués de façon régulière dans les rapports, ce qui a pu expliquer les décisions de placement pour ces enfants. Nous notons également que le quotidien, perçu peut-être comme permettant de décrire l'état des enfants, au regard de ce qu'ils ont vécu, est de plus en plus présent dans les écrits sociaux, avec un certain attrait pour la description des affects supposés des enfants, mais aussi leur condition de vie (logement).

Une nouvelle fois, l'analyse de chaque période, avec ses spécificités, pourra peut-être éclairer de façon plus fine les arguments mis en avant.

Nous allons présenter ensuite les éléments plus spécifiques à chaque période. Nous avons également choisi de présenter, pour chaque période étudiée, les groupes sémantiques en lien avec la famille (mère, père...). En effet, même s'ils sont présents sur les trois périodes, ils peuvent être éclairés par les situations familiales des enfants dont nous avons sélectionné les dossiers.

b. Les jugements

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
problème	8 enfants	1	4 enfants	1,7	7 enfants	2,9
Comportement	6 enfants	0,3	2 enfants	1	6 enfants	1,1
Protéger	5 enfants	0,3	1 enfant	1,5	7 enfants	0,6
Scolarité	3 enfants	0,5	5 enfants	1,3	7 enfants	2
Conflit	4 enfants	0,3	3 enfants	0,7	7 enfants	0,8
Maltraitance	3 enfants	0,3	5 enfants	0,7	6 enfants	0,7
Sécurité	3 enfants	0,3	3 enfants	0,4	3 enfants	0,5

Nous retrouvons en premier ou deuxième, pour chaque période, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente entre 2000 et 2010 (1 fois en moyenne par document chez 8 enfants différents en 2000, 1,7 fois chez 4 enfants en 2005 et 2,9 fois chez 7 enfants en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi, même s'ils sont très peu cités dans les jugements des trois périodes. Le terme « **protéger** » augmente en 2005, mais ne concerne qu'un seul enfant à cette période, puis baisse de nouveau (0,3 fois chez 5 enfants en 2000, 1,5 fois chez 1 seul enfant en 2005 et 0,6 fois chez 7 enfants en 2010). Les univers sémantiques de la « **maltraitance** » et de la « **sécurité** » augmentent, eux, un peu entre 2000 et 2010, (maltraitance : 0,3 fois chez 3 enfants en 2000, 0,7 fois chez 5 enfants en 2005 et 0,7 fois chez 6 enfants en 2010 ; sécurité : 0,3 fois chez 3 enfants en 2000, 0,4 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,5 fois chez 3 enfants en 2010).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques. En premier lieu, nous retrouvons le terme « **comportement** », dont le nombre augmente, puis stagne sur les trois

périodes, mais dont le nombre d'enfants concernés baisse puis remonte (0,3 fois par document en moyenne chez 6 enfants différents en 2000, 1 fois chez 2 enfants en 2005 et 1,1 fois chez 6 enfants en 2010). Le groupe sémantique de la « **scolarité** » augmente au cours des 3 périodes (0,5 fois chez 3 enfants en 2000, 1,3 fois chez 5 enfants différents en 2005 et 2 fois chez 7 enfants en 2010), tout comme l'univers sémantique du « **conflit** » (0,3 fois chez 4 enfants en 2000, 0,7 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,8 fois chez 7 enfants différents en 2010).

En résumé, outre le terme « problème », qui est trop générique pour comprendre ce qu'il sous-entend, nous retrouvons le terme « **maltraitance** » (celui de la loi) pour un tiers des enfants en 2000, la totalité en 2005 et deux tiers en 2010, et le terme « **protéger** » qui concerne environ plus de 50% en 2000 et 2010, mais qui est très peu présent en 2005. La « **sécurité** » concerne, elle, entre un tiers et la moitié des enfants.

Nous retrouvons également des arguments qui concernent le quotidien des enfants. Le terme « **comportement** » est retrouvé pour au moins la moitié des enfants, quelle que soit la période. Il semble que la façon dont se comportent les enfants soit mis en avant. D'ailleurs, nous retrouvons également la notion **conflit** (qui concerne tous les membres de la famille) pour au moins la moitié des enfants. Par contre, les affects et ressentis n'apparaissent pas de façon systématique sur les trois périodes.

En dehors de ces termes est mis en avant la **scolarité**, et ce de façon beaucoup plus importante à partir de 2005.

Au regard de résultats, nous observons que ce qui devrait être mis en lumière pour justifier le placement est essentiellement retrouvé tout au long des trois périodes, mais sous des formes différentes : maltraitance, protection ou sécurité, sans pour autant que le nombre de leurs occurrences soit important, et ce, quel que soit le juge qui statue sur la situation. L'analyse de chaque période, avec ses spécificités pourra peut-être affiner les arguments mis en avant.

2. Pour la période « 2000 »

Elle concerne 8 enfants. L'analyse porte sur 47 documents : 25 jugements et 22 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	381	8 enfants	17,3
beau-père	82	2 enfants	14,9
Père	67	8 enfants	3
Parent	41	8 enfants	1,9
Insulte	11	4 enfants	1
Police	11	5 enfants	0,8
Autorité	9	3 enfants	1,1
plaindre	8	3 enfants	1
Vol	8	3 enfants	1
éloignement	7	2 enfants	1,3
Victime	7	3 enfants	0,8
Instabilité	6	6 enfants	0,4
Développement	5	3 enfants	0,6
Fréquentation	5	5 enfants	0,4
Echec	4	4 enfants	0,4
Insécurité	4	4 enfants	0,4

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », cité 17,3 fois en moyenne par rapport, loin devant celui de « **beau-père** », cité 14,9 fois chez les 2 enfants ayant un beau-père, celui de « **père** », cité 3 fois et celui de « **parents** », cité 1,9 fois. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 8 enfants de notre échantillon, 5 vivent avec leur mère seule, dont 4 avec un père absent et un dont le père est décédé, 2 enfants vivent avec leur mère et leur beau-père et dont le père est absent et un enfant vit avec ses deux parents.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous retrouvons quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi.

Seuls deux termes sont retrouvés au moins une fois par document : « **plaindre** », 1 fois en moyenne, chez 3 enfants (ex : « *le directeur fait part des propos de l'enfant qui évoque avoir pris un bain froid et se plaint d'avoir faim* »), et « **éloignement** » 1,3 fois en moyenne, chez 2 enfants (ex : « *l'éloignement géographique a permis de mettre une réelle distance entre la jeune fille et les dangers* »).

Les autres termes sont cités moins souvent : « **police** », 0,8 fois en moyenne chez 5 enfants différents (ex : « *l'enquête de Police est diligentée par le Procureur, ainsi que des expertises médicales quant aux traces sur le corps de la jeune fille* »), « **victime** », 0,8 fois en moyenne, chez 3 enfants (ex : « *les deux fillettes auraient été victimes d'agressions sexuelles commises par un ami de la famille depuis de longs mois* »), « **instabilité** », 0,4 fois en moyenne chez 6 enfants différents (ex : « *Elle est confiée à l'ASE en raison de la « précarité des conditions matérielles de vie et de l'instabilité psychologique de sa mère »* ») et « **insécurité** », 0,4 fois en moyenne chez 4 enfants différents (ex : « *Il va donc évoluer dans un climat d'insécurité qui conduira les services sociaux à signaler cet enfant* »).

Concernant les autres groupes sémantiques, certains sont en lien avec les relations aux autres et le rapport au cadre : « **insultes** », cité 1 fois en moyenne par document chez 4 enfants (ex : « *Elle nous a révélé spontanément que sa mère l'insultait : Morue, salope...* »), « **autorité** », 1,1 fois chez 3 enfants (ex : « *Madame a des difficultés d'autorité avec ses filles* »), « **vol** », 1 fois chez 3 enfants (ex : « *Elle a mis en place plusieurs transgressions telles que le vol* ») et « **fréquentations** », 0,4 fois chez 5 enfants (ex : « *je pense que je n'ai pas de bonnes fréquentations. Dans mes bêtises, je suis toujours avec d'autres* »).

Nous retrouvons également le groupe sémantique du « **développement** », 0,6 fois, chez 3 enfants différents (ex : « *elle ne parvenait pas à poser des limites suffisamment structurantes pour un développement favorable* ») et l'univers sémantique de l'« **échec** » 0,4 fois, chez 4 enfants différents (ex : « *Elle vit actuellement avec un fort sentiment de culpabilité comme un échec* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 8 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - mère)	83
(enfant - scolarité)	28
(enfant - problème)	20
(mère - beau-père)	20
(enfant - beau-père)	18
(enfant - placement)	17
(mère - problème)	17
(enfant - comportement)	13
(enfant - père)	12
(enfant - parent)	9
(problème - comportement)	8
(mère - placement)	7
(mère - père)	7
(enfant - angoisse)	6
(mère - inquiétude)	5
(enfant - conflit)	4
(parent - protéger)	4
(développement - enfant)	3
(enfant - danger)	3
(enfant - instabilité)	3
(enfant - insulte)	3
(enfant - psy)	3
(maltraitance - beau-père)	3
(mère - scolarité)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (83 fois au sein des 22 rapports, soit un peu moins de quatre fois par rapport éducatif, en moyenne).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées, même si beaucoup moins nombreuses, sont celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (20 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (18 fois, soit, en moyenne, un peu moins de quatre fois par rapport éducatif, pour les deux enfants ayant un beau-père), celles entre « **enfant** » et « **père** » (12 fois, soit, en moyenne, une présence dans un rapport sur deux, ceux ne présentant pas cette relation un enfant dont le père est décédé et trois autres qui n'ont pas de relation avec leur père), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (9 fois) et enfin celles entre « **mère** » et « **père** » (7 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 17 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (20 fois), « **comportement** » (13 fois), « **danger** » (3 fois) et « **instabilité** » (3 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant un domaine prégnant de la vie des enfants : « **scolarité** » (28 fois), « **développement** » (3 fois), mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique des enfants : « **angoisse** » (6 fois), « **psy** » (3 fois) et de leur rapport aux autres : « **conflit** » (4 fois) et « **insulte** » (3 fois).

Le terme « **mère** » est lui, accolé aux groupes sémantiques « **problème** » (17 fois), « **placement** » (7 fois), « **inquiétude** » (5 fois) et « **scolarité** » (3 fois).

Le terme « **père** » n'est en relation avec aucun terme autre que ceux renvoyant à un membre de la famille.

Le terme « **parent** » est accolé uniquement au verbe « **protéger** », et ce, 4 fois.

Le terme « **beau-père** » est associé uniquement au terme « **maltraitance** », et ce, 3 fois.

Nous retrouvons également trois relations, même si peu développées en termes de récurrences, entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il

s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (8 fois) et « **scolarité** » et « **signalement** » (3 fois).

Une fois encore, il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices fragmentaires. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas ou peu reliées au terme « **enfant** ». Nous la retrouvons liée au terme « **beau-père** », mais peu de fois. Toutefois, la notion de « **viol** », reliée à celle de « **victime** », nous donne une idée de la justification potentielle du placement de certains enfants victimes (reste à savoir, bien sûr, qui est l'auteur, pour comprendre si le placement est bien pertinent). Le terme « **problème** » est, quant à lui, encore beaucoup utilisé, au regard des autres univers sémantiques, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	126	8 enfants	5
Parent	44	8 enfants	1,8
Père	29	8 enfants	1,2
beau-père	8	2 enfants	1,3
<i>Victime</i>	3	<i>3 enfants</i>	<i>0,3</i>

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est retrouvé 5 fois en moyenne par jugement, alors que celui de « **parents** » est cité 1,8 fois, celui de « **père** » 1,2 fois et celui de « **beau-père** » 1,3 fois. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous ne retrouvons qu'un groupe sémantique, qui est en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : le terme « **victime** », retrouvé 0,3 fois en moyenne par jugement chez 3 enfants (*ex* : « *la révélation de violences sexuelles dont aurait été victime l'enfant* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 8 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	37
(enfant - placement)	27
(père - mère)	25
(mère - placement)	15
(père - enfant)	10
(enfant - parent)	8
(mère - beau-père)	7
(enfant - problème)	3
(problème - mère)	3
(protéger - enfant)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (37 fois au sein des 25 jugements, soit, en moyenne, une fois et demi par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **père** » et « **mère** » (25 fois), celles, moins nombreuses, entre

« **enfant** » et « **père** » (10 fois, soit 0,4 fois par jugement, en moyenne, les jugements ne faisant pas apparaître cette relation concernent un enfant dont le père est décédé et trois autres qui n'ont pas de relation avec leur père), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (8 fois) et celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (7 fois, soit, en moyenne, deux fois par jugement pour les deux enfants ayant un beau-père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec le terme « **placement** » (27 fois), ainsi qu'avec deux autres groupes sémantiques, mais de façon très faible : « **problème** » (3 fois) et « **protéger** » (3 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec le terme « **placement** » (15 fois) et de façon plus réduite, avec le groupe sémantique « **problème** » (3 fois).

Les termes « **père** » et « **parent** » ne sont en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille.

De même, nous ne retrouvons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Les relations entre groupes sémantiques sont trop peu nombreuses et trop peu représentées pour que nous retrouvions des éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements. En effet, aucun terme ne renvoie à la notion de maltraitance ou de danger. Seul le verbe « **protéger** » est relié, mais de façon extrêmement faible, au terme « **enfant** ». Ainsi, nous ne retrouvons aucun autre indice nous permettant de comprendre ce qui a pu sous-tendre la décision de placement.

3. Pour la période « 2005 »

Elle concerne 5 enfants. L'analyse porte sur 26 documents : 15 jugements et 11 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	246	5 enfants	22,3
Père	91	5 enfants	8,3
Parent	22	5 enfants	2
<i>beau-père</i>	14	1 enfant	6,4
Sommeil	12	5 enfants	1,1
Hygiène	11	4 enfants	1,3
Colère	8	3 enfants	1,2
Alimentation	5	3 enfants	0,8
Insulte	5	2 enfants	1,1
<i>belle-mère</i>	4	1 enfant	1,8
Sécurité	4	2 enfants	0,9
Viol	4	2 enfants	0,9

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », avec 22,3 occurrences en moyenne par rapport, bien loin devant celui de « **père** » (8,3 occurrences en moyenne), celui de « **parents** » (2 occurrences), celui de « **beau-père** » (6,4 occurrences) et celui de « **belle-mère** » (1,8 occurrences). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 5 enfants de notre échantillon, 2 enfants vivent avec ses deux parents, 1 vit avec sa mère seule et son père peu présent, 1 enfant vit avec sa mère et son beau-père et son père peu présent et 1 vit avec son père et sa belle-mère, avec sa mère absente.

En dehors de ces termes, nous retrouvons, chez 2 enfants, deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi, cités 0,9 fois en moyenne par document : le terme « **sécurité** » (ex : « *La sécurité des enfants n'était assurée*

plus au domicile ») et le groupe sémantique « **viol** » (ex : « Elle avait parlé au responsable du périscolaire des attouchements qu'elle aurait subis »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques. Concernant l'univers sémantique de la santé, nous retrouvons le « **sommeil** » 1,1 fois chez 5 enfants (ex : « Les difficultés d'endormissement se sont amoindries »), l'« **hygiène** », 1,3 fois chez 4 enfants (ex : « Nous faisons avec la jeune fille un travail de réapprentissage de l'hygiène corporelle ») et l'« **alimentation** », 0,8 fois chez 3 enfants (ex : « Du point de vue de l'alimentation, elle est moins en difficulté, elle mange plus souvent à sa faim »).

Le groupe sémantique des « **insultes** » est cité 1,1 fois, chez 2 enfants (ex : « Il se met alors à hurler à insulter sa mère, finissant par se calmer tout seul ») et celui de la « **colère** » 1,2 fois chez 3 enfants différents (ex : « elle éprouve des difficultés à aller au lit jusqu'à provoquer des crises de larmes et de colère »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 5 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	42
(père - mère)	20
(enfant - problème)	14
(enfant - comportement)	11
(enfant - placement)	11
(enfant - scolarité)	11
(problème - comportement)	8
(père - enfant)	8
(mère - beau-père)	7
(placement - mère)	6

(addiction - mère)	5
(problème - sommeil)	5
(scolarité - comportement)	5
(comportement - danger)	3
(mère -problème)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (42 fois au sein des 11 rapports, soit, en moyenne, quatre fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées, mais avec un nombre d'occurrences plu faible, sont celles entre « **mère** » et « **père** » (20 fois), celles entre « **enfant** » et « **père** » (8 fois, soit moins d'une fois par rapport éducatif, les rapports ne faisant pas apparaître cette relation concernent un enfant dont le père est peu présent) et celles entre « **mère** » et « **beau-père** », (7 fois, soit un peu plus de deux fois par rapport éducatif en moyenne, pour l'enfant ayant un beau-père). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 11 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (14 fois) et « **comportement** » (11 fois).

Nous retrouvons également le terme « **scolarité** » 11 fois, renvoyant plus au plan qui structure les rapports éducatifs, évoquant un domaine prégnant de la vie des enfants.

Le terme « **mère** » est lui, accolé aux groupes sémantiques « **placement** » (6 fois), « **addiction** » (5 fois) et « **problème** » (3 fois).

Les termes « **père** », « **parent** » et « **beau-père** » ne sont en relation avec aucun terme autre que ceux renvoyant à un membre de la famille.

Nous retrouvons également quatre relations, même si peu développées en termes de récurrences, entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (8 fois), « **problème** » et « **sommeil** » (5 fois), « **scolarité** » et « **comportement** » (5 fois) et « **comportement** » et « **danger** » (3 fois).

Il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées ou peu reliées au terme « **enfant** ». Nous la retrouvons liée au terme « **comportement** », mais peu de fois. Le terme « **problème** » est, quant à lui, encore beaucoup utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **sommeil** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, nous faire comprendre ce qui a déclenché le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	187	5 enfants	12,5
Père	80	5 enfants	5,3
Addiction	29	3 enfants	3,2
Parent	24	5 enfants	1,6
Logement	11	2 enfants	1,8
Rejet	10	3 enfants	1,1
Angoisse	7	2 enfants	1,2
Souffrance	7	2 enfants	1,2
<i>beau-père</i>	6	<i>1 enfant</i>	2
Psy	6	2 enfants	1
Danger	4	2 enfants	0,7
Fragilité	4	2 enfants	0,7
Insulte	4	2 enfants	0,7
Santé	4	2 enfants	0,7
Signalement	4	2 enfants	0,7

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » compte 12,5 occurrences en moyenne par jugement, soit plus de deux fois plus que le terme « **père** » (5,3 fois), huit fois plus que celui de « **parent** » (1,6 fois) et six fois plus que celui de « **beau-père** » (2 fois par document pour les deux enfants ayant un beau-père). Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes renvoyant aux différents membres de la famille, nous retrouvons quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : le groupe sémantique du « **rejet** », 1,1 fois en moyenne chez 3 enfants différents (ex : « *son sentiment de rejet maternel par rapport à son petit frère privilégié* ») et celui de la « **souffrance** », 1,2 fois chez 2 enfants (ex : « *Elle est décrite comme une fillette en souffrance* »).

L'univers sémantique du « **danger** » et « **signalement** » sont retrouvés 0,7 fois en moyenne, chez 2 enfants (ex : « *vu l'impossibilité de savoir le niveau de danger qu'elle encourt actuellement, il conviendra de solliciter le Parquet des mineurs* ») (ex : « *le contenu du signalement anonyme effectué n'a été pas confirmé* »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques : l'univers sémantique de l'« **addiction** », cité en moyenne 3,2 fois, chez 3 enfants (ex : « *Les excès d'alcool quasi quotidien avec de violente altercation entre Madame et son compagnon* »), la « **santé** » 0,7 fois, chez 2 enfants (ex : « *Les éléments recueillis par le service éducatif au fil de l'accompagnement ont devenu de plus en plus alarmant, tant du point de vue de la scolarité des enfants (absentéisme, manque de concentration) que de leur santé (rendez-vous non honorés)* »), le groupe sémantique « **psy** » 1 fois, chez 2 enfants (ex : « *Le pédopsychiatre en charge du suivi de cette enfant préconiserait même une famille d'accueil thérapeutique* »), le « **logement** » 1,8 fois chez 2 enfants (ex : « *L'absence de logement constitue un motif matériel rendant inéluctable le maintien du placement* ») et les « **insultes** » 0,7 fois pour 2 enfants (ex : « *il a assisté à des scènes traumatisantes où les deux adultes ne faisaient que de s'insulter, se menacer de se tuer* »).

Concernant les affects, l'univers sémantique de l'« **angoisse** » présente 1,2 occurrences en moyenne, chez 2 enfants (ex : « *ses angoisses massives se traduisent par des difficultés de sommeil majeures* ») et le groupe sémantique « **fragilité** » 0,7 fois chez 2 enfants (ex :

« compte tenu de la très grande fragilité de Madame (alcoolisations, dépression, propos suicidaires...) »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 5 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	35
(père - mère)	32
(père - enfant)	21
(enfant - placement)	12
(mère - problème)	7
(mère - logement)	5
(mère - addiction)	4
(mère - placement)	3
(père - addiction)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (35 fois au sein des 15 jugements, soit, en moyenne, plus de deux fois par jugement). Viennent ensuite, dans les relations entre membres de la famille, celles entre « **père** » et « **mère** » (32 fois), et celles, moins nombreuses, entre « **enfant** » et « **père** » (21 fois, soit un peu plus d'une fois par jugement, en moyenne). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Le terme « **enfant** » n'est en relation qu'avec le terme « **placement** » (12 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec les groupes sémantiques « **problème** » (7 fois), « **logement** » (5 fois), « **addiction** » (4 fois) et « **placement** » (3 fois).

Le terme « **père** » n'est en lien, très faible, qu'avec l'univers sémantique de l'« **addiction** » (3 fois).

Le terme « **parent** » n'est en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Comme pour les jugements de la période 2005, nous ne retrouvons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Nous pouvons observer que nous ne retrouvons que très peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu déclencher les placements, puisque nous n'avons que peu d'indices au regard des relations entre groupes sémantiques. En effet, aucun terme ne renvoie à la notion de maltraitance ou de danger. Seuls le groupe sémantique « **problème** » est relié au terme « **mère** », sans que nous ne sachions réellement de quoi il s'agit et l'univers sémantique de l'« **addiction** » aux termes « **mère** » et « **père** », mais de façon extrêmement faible. Ainsi, nous ne retrouvons aucun signe nous permettant de comprendre ce qui a pu sous-tendre la décision de placement en termes de nécessité de protection des enfants.

4. Pour la période « 2010 »

Elle concerne 9 enfants. L'analyse porte sur 45 documents : 17 jugements et 28 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	844	9 enfants	30,1
Père	386	9 enfants	13,8
Parent	101	9 enfants	3,6
beau-père	86	3 enfants	9,2
Sommeil	37	7 enfants	1,7

Hygiène	26	9 enfants	1
Colère	20	6 enfants	1,1
Alimentation	16	7 enfants	0,7
Autorité	16	7 enfants	0,7
Fragilité	16	8 enfants	0,6
Manquer	15	7 enfants	0,7
Viol	13	2 enfants	2,1
Insulte	10	3 enfants	1,1
Sécurité	9	4 enfants	0,7
Dégrader	8	8 enfants	0,3
Désaccord	8	4 enfants	0,6
Plaindre	8	6 enfants	0,4
Victime	8	6 enfants	0,4
<i>Manipulation</i>	7	<i>1 enfant</i>	2,3
Echec	6	6 enfants	0,3
Langage	6	3 enfants	0,6
Vol	6	4 enfants	0,5
Accusation	5	5 enfants	0,3
Développement	5	5 enfants	0,3
Solitude	5	5 enfants	0,3
<i>Epuisement</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,3
Mort	4	3 enfants	0,4

Le terme « **mère** », est le plus cité, avec 30,1 occurrences en moyenne par rapport. Viennent ensuite celui de « **père** », avec 13,8 occurrences, celui de « **parents** », avec 3,6 occurrences et celui de « **beau-père** », avec 9,2 occurrences. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 9 enfants de notre échantillon, 4 vivent avec leur mère seule, dont 1 a un père très peu présent, 2 vivent avec leur mère et leur beau-père et un père peu présent, 2 enfants vivent leur père et leur belle-mère, et une mère et un beau-père en visite, et enfin, 1 vit avec ses deux parents.

En dehors de ces termes, nous retrouvons quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement. Le groupe sémantique « **viol** » est retrouvé 2,1 fois, concernant 2 enfants (ex : « *Son beau-père aurait pratiqué des attouchements sur elle* »). Nous retrouvons aussi, moins d'une fois par document en moyenne, les termes « **sécurité** » (0,7 fois chez 4 enfants) (ex : « *La sécurité des enfants n'était assurée plus, au vu du climat de violence quotidien, du mode de vie reclus de la famille et de réponses éducatives inadaptées* »), « **plaindre** » (0,4 fois, chez 6 enfants) (ex : « *Les enfants se sont plaints de disputes, d'agitation lors de ces visites* »), « **victime** » (0,4 fois également, chez 6 enfants) (ex : « *Madame rencontre de plus en plus de difficultés à effectuer les actes de la vie quotidienne et de ce fait, l'enfant est la première victime de cette situation* ») et « **accusation** » 0,3 fois chez 5 enfants (ex : « *il est toujours difficile, pour Monsieur, d'accepter les accusations de sa fille* »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques. Concernant l'univers sémantique de la santé, nous retrouvons le « **sommeil** » 1,7 fois en moyenne chez 7 enfants (ex : « *Du point de vue du sommeil, il s'endort difficilement, agité, peut-être angoissé et demande à être rassuré* »), l'« **hygiène** », 1 fois chez 9 enfants (ex : « *Leurs investigations ont montré certaines difficultés de Madame dans la prise en charge quotidienne de ses enfants (problème d'hygiène, suivi scolaire inexistant..)* »), l'« **alimentation** », 0,7 fois chez 7 enfants (ex : « *Il a quelques kilos superflus, il faut être vigilant à son alimentation car il peut manger avec excès* »), le « **langage** », 0,6 fois chez 3 enfants (ex : « *Il a progressé au niveau du langage, de la stimulation du fait d'être au contact d'enfants de son âge* ») et le « **développement** », 0,3 fois chez 5 enfants (ex : « *Ce type de prise en charge lui offrirait un apport affectif non négligeable et une disponibilité de l'adulte nécessaire à son développement* »).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons les groupe sémantique de l'« **autorité** » 0,7 fois en moyenne, chez 7 enfants (ex : « *Madame exprime sa difficulté à poser son autorité* »), des « **insultes** » 1,1 fois, chez 3 enfants (ex : « *Souvent, le frère insulte sa sœur* ») et des « **désaccords** » 0,6 fois, chez 4 enfants (ex : « *Monsieur et Madame sont en mesure de percevoir l'intérêt premier de l'enfant et de mettre de côté leurs différends* »).

Concernant les affects, l'univers sémantique de la « **colère** » est présent 1,1 fois en moyenne par document chez 6 enfants (ex : « *Monsieur buvait et faisait des colères impressionnantes* »), la « **fragilité** » 0,6 fois chez 8 enfants (ex : « *consciente de sa fragilité qu'elle veut passagère, Madame dit que ses enfants ont besoin d'un cadre structurant et sécurisant* ») et la « **solitude** » 0,3 fois chez 5 enfants (ex : « *Monsieur verbalise ses doutes, son isolement en matière d'éducation* »).

Par ailleurs, nous retrouvons chez un seul enfant les termes « **manipulation** », 2,3 fois en moyenne, (ex : « *il est décrit toujours par l'équipe pédagogie du collège comme un élève doué, intelligent mais manipulateur* ») et l'« **épuisement** » 1,3 fois (ex : « *en prenant en compte l'épuisement de Madame et la nécessité qu'elle se trouve soulagée dans le quotidien avec son enfant* »).

Nous retrouvons également moins d'une fois par document en moyenne les termes « **manquer** » 0,7 fois chez 7 enfants (ex : « *Il ne mange plus avec la crainte de manquer plus tard* »), « **dégrader** » 0,3 fois chez 8 enfants (ex : « *la situation des enfants au domicile du père s'est dégradée* »), l'« **échec** » 0,3 fois chez 6 enfants (ex : « *Elle est décrite comme une enfant en échec, chez qui la désespérance entrave toute possibilité de réussite* »), le « **vol** » 0,5 fois chez 4 enfants (ex : « *Le jeune garçon est responsable régulièrement des faits (dégradations, vols, etc.)* ») et la « **mort** » 0,4 fois chez 3 enfants différents (ex : « *nous avons rencontré Madame afin de vérifier auprès d'elle sa capacité à prendre en charge suite au décès de sa propre mère* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 9 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	111
(enfant - scolarité)	66
(père - enfant)	62

(mère - père)	50
(mère - problème)	33
(enfant - placement)	32
(enfant - problème)	28
(problème - comportement)	21
(parent - enfant)	21
(mère - beau-père)	19
(santé - enfant)	18
(enfant - comportement)	16
(problème - santé)	13
(enfant - beau-père)	12
(mère - placement)	10
(enfant - conflit)	8
(mère - comportement)	7
(santé - mère)	6
(comportement - scolarité)	5
(enfant - agressivité)	5
(enfant - psy)	4
(mère - fragilité)	4
(mère - signalement)	4
(mère - souffrance)	4
(père - problème)	4
(problème - sommeil)	4
(sécurité - enfant)	4
(épuisement - mère)	3
(maltraitance - beau-père)	3
(mère - parent)	3
(mère - rejet)	3
(parent - problème)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (111 fois au sein des 28 rapports, soit, en moyenne, un peu moins de quatre fois par rapport éducatif).

Les autres relations entre membres de la famille sont moins nombreuses : celles entre « **père** » et « **enfant** » 62 fois, soit, en moyenne, deux fois par rapport éducatif, celles entre « **mère** » et « **père** » 50 fois, celles entre « **parent** » et « **enfant** » 21 fois, celles entre « **mère** » et « **beau-père** » 19 fois, celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » 12 fois, soit, en moyenne, un peu plus d'une fois par rapport éducatif, pour les trois enfants ayant un beau-père et celles entre « **mère** » et « **parent** » 3 fois. Là encore, le terme « **belle-mère** » n'apparaît pas, alors que deux enfants ont une belle-mère. Ces chiffres s'expliquent pour une part, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec des groupes sémantiques en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 32 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (28 fois), « **comportement** » (16 fois) et « **sécurité** » (4 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants, tels que « **scolarité** » (66 fois), mais aussi ce qu'il en est de la « **santé** » (18 fois) et de l'état psychique des enfants et de ses relations aux autres : « **conflit** » (8 fois), « **agressivité** » (5 fois) et « **psy** » (4 fois).

Le terme « **mère** » est lui, associé aux groupes sémantiques « **problème** » (33 fois), « **placement** » (10 fois), « **comportement** » (7 fois), « **santé** » (6 fois), « **fragilité** » (4 fois), « **signalement** » (4 fois), « **souffrance** » (4 fois), « **épuisement** » (3 fois) et « **rejet** » (3 fois).

Les termes « **père** » et « **parents** » ne sont retrouvés en relation récurrente, et ce, de façon très faible qu'avec l'univers sémantique du « **problème** » (respectivement 4 et 3 fois)

Le terme « **beau-père** » est retrouvé en lien, même s'il est tenu (3 fois), avec l'univers sémantique de la « **maltraitance** ».

Nous retrouvons également des relations entre groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (21 fois), entre « **problème** » et « **santé** » (13 fois), puis celles, très peu développées en termes de récurrences, entre « **scolarité** » et « **comportement** » (5 fois) et « **problème** » et « **sommeil** » (4 fois).

Comme pour les précédentes périodes, les relations entre groupes sémantiques ne peuvent réellement nous éclairer sur les éléments déclencheurs des placements. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées ou peu reliées au terme « **enfant** » (« **sécurité** » y est liée 4 fois). Nous la retrouvons liée au terme « **beau-père** », mais très peu de fois. Le terme « **problème** » est, quant à lui, une nouvelle fois beaucoup utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », « **parent** », « **comportement** », « **santé** » et « **sommeil** » ce qui ne peut, en soi, justifier un placement.

Le seul potentiel indice qui pourrait nous éclairer est le fait que le terme « **mère** » est relié à la question de la santé, de la fragilité, de la souffrance, de l'épuisement et du rejet. Certaines mères ne seraient-elles plus en mesure de pouvoir s'occuper de leur(s) enfant (s) du fait de leur état psychologique ? Un placement est-il alors une solution appropriée ?

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	161	9 enfants	9,5
Père	100	9 enfants	5,9
beau-père	42	3 enfants	7,4
Parent	32	9 enfants	1,9
Addiction	12	5 enfants	1,3
Logement	12	8 enfants	0,8
souffrance	7	6 enfants	0,6
Fragilité	6	5 enfants	0,6
Angoisse	5	5 enfants	0,5
Autorité	5	5 enfants	0,5
mesure éducative en milieu ouvert	5	4 enfants	0,7
Rejet	5	5 enfants	0,5

éloignement	4	4 enfants	0,5
<i>Danger</i>	3	<i>3 enfants</i>	<i>0,5</i>

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » compte 9,5 occurrences par jugement en moyenne, celui de « **père** », 5,9 occurrences, celui de « **beau-père** », 7,4 occurrences et celui de « **parent** », 1,9 occurrences. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons également quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement. Ceux-ci sont cités une fois dans un document sur deux : « **souffrance** » (0,6 fois chez 6 enfants) (ex : « *elle entend l'opportunité d'engager un suivi psychologique pour verbaliser ses souffrances* »), « **rejet** », (0,5 fois chez 5 enfants) (ex : « *Il a traversé récemment une période de forte opposition, qui nécessite de le reprendre en lui posant un cadre clair et contenant* »), « **éloignement** » (0,5 fois pour 4 enfants) (ex : « *à l'occasion de leur éloignement de la cellule familiale, chacun des enfants, dont la parole semblait interdite* ») et « **danger** » (0,5 fois, pour 3 enfants) (ex : « *compte tenu du danger matériel, éducatif et affectif auquel est exposé le mineur au domicile de sa mère depuis plusieurs mois* »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques, tels que l'« **addiction** », citée 1,3 fois en moyenne par jugement, chez 5 enfants (ex : « *Son beau-père peut s'alcooliser, et des violences peuvent survenir au domicile* »), le « **logement** », 0,8 fois chez 8 enfants (ex : « *le logement est entretenu mal et les enfants ne disposent pas de conditions de couchage adaptées* ») et la « **mesure éducative en milieu ouvert** » 0,7 fois, chez 4 enfants (ex : « *au regard du peu d'adhésion de Madame à la mesure judiciaire durant ces six derniers mois et à l'inefficacité des précédentes mesures initiées (AED, TISF, AEMO)* »).

Concernant le rapport aux autres et aux limites, nous retrouvons l'univers sémantique de l'« **autorité** » 0,5 fois en moyenne chez 5 enfants (ex : « *Madame expliquant ne plus la supporter actuellement tant elle met à mal son autorité* »).

Concernant les affects, l'univers sémantique de la « **fragilité** » présente en moyenne 0,6 occurrences par document, chez 5 enfants (ex : « *démunie et fragilisée, Madame n'effectue*

*plus les démarches nécessaires aux enfants »)et celui de l'« **angoisse** », 0,5 fois chez 5 enfants (ex : « Madame ne fait preuve d'aucune empathie à l'égard des angoisses ressenties par les enfants suite aux événements ayant conduit au placement »).*

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 9 enfants de 6 à 12 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	22
(enfant - placement)	20
(père - enfant)	18
(mère - père)	16
(mère - beau-père)	10
(mère - scolarité)	9
(mère - placement)	8
(père - scolarité)	8
(enfant - beau-père)	6
(mère - problème)	6
(beau-père - père)	5
(enfant - scolarité)	5
(enfant - parent)	4
(mère - fragilité)	4
(père - placement)	4
(problème - comportement)	4
(conflit - beau-père)	3
(protéger - enfant)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (22 fois au sein des 17 jugements, soit, en moyenne, un peu plus d'une fois par jugement). Viennent ensuite, pour les relations entre membres de la famille, celles entre « **père** » et « **enfant** » (18 fois, soit, en moyenne, une fois par jugement), celles entre « **mère** » et « **père** » (16 fois), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (10 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (6 fois, soit, en moyenne, une fois par jugement, pour les trois enfants ayant un beau-père), celles entre « **beau-père** » et « **père** » (5 fois) et enfin celles entre « **enfant** » et « **parent** » (4 fois). Il est à noter que le terme « **belle-mère** » n'apparaît pas, alors que deux enfants ont une belle-mère. Ces chiffres s'expliquent en partie, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Le terme « **enfant** » est en relation avec les termes « **placement** » (20 fois), « **scolarité** » (5 fois) et « **protéger** » (3 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec les groupes sémantiques « **scolarité** » (9 fois), « **placement** » (8 fois), « **problème** » (6 fois) et « **fragilité** » (4 fois).

Le terme « **père** » n'est en lien, assez faible, qu'avec l'univers sémantique de la « **scolarité** » (8 fois) et le terme « **placement** » (4 fois).

Le terme « **parent** » n'est en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille et celui de « **beau-père** » avec le groupe sémantique du « **conflit** » (3 fois).

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, celle entre « **problème** » et « **comportement** » (4 fois).

Une fois encore, il semble que nous ne retrouvons que très peu d'éléments dans les jugements pouvant nous éclairer sur les potentiels déclencheurs d'un placement, car les données inhérentes aux relations entre groupes sémantiques sont très parcellaires quant aux arguments qui ont sous-tendu les placements. En effet, nous ne retrouvons qu'un seul terme renvoyant à la notion de maltraitance ou de danger, celui de « **protéger** », en lien très faible avec le terme « **enfant** » (3 fois). Seul le groupe sémantique « **problème** » est relié, mais de façon extrêmement faible, aux termes « **mère** » et « **comportement** », sans que nous ne

sachions réellement de quoi il s'agit. Ainsi, nous ne retrouvons aucun signe nous permettant de comprendre ce qui a pu sous-tendre la décision de placement.

C. Les 12-18 ans

Les groupes ayant un nombre d'enfants inférieur à 10 (entre 5 et 9), nous avons choisi de prendre un seuil de pertinence à 4 occurrences. En deçà, les informations nous semblaient peu pertinentes. De même, si nous avons augmenté ce seuil, il nous semble que nous aurions perdu des informations intéressantes et nécessaires à la compréhension des éléments déclencheurs.

1. Les éléments communs aux trois périodes

Parmi les résultats des différentes périodes (cf. Annexes), nous retrouvons certains points communs que nous allons présenter maintenant.

a. Les rapports

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
Scolarité	5 enfants	4,2	6 enfants	6,2	9 enfants	13,1
Problème	5 enfants	3,1	6 enfants	7	9 enfants	9,3
Comportement	5 enfants	2,7	4 enfants	3	9 enfants	4,4
Angoisse	3 enfants	1,9	6 enfants	2,9	5 enfants	3,6
Conflit	4 enfants	1,4	6 enfants	2,6	9 enfants	3,8
Protéger	3 enfants	1,4	5 enfants	1,4	6 enfants	1,3
Rejet	4 enfants	1,1	5 enfants	1,6	5 enfants	2,6

Addiction	3 enfants	1,3	3 enfants	3,1	6 enfants	2,8
Souffrance	4 enfants	0,9	4 enfants	0,9	6 enfants	2
Danger	4 enfants	0,8	4 enfants	0,9	5 enfants	0,5
Inquiétude	3 enfants	1,1	4 enfants	2,1	9 enfants	1,8
Limite	3 enfants	1,1	4 enfants	1,3	7 enfants	1,2
Psy	3 enfants	1,1	3 enfants	1,6	9 enfants	2,3
Signalement	4 enfants	0,8	4 enfants	1,8	6 enfants	1,6
Santé	3 enfants	1	4 enfants	0,9	9 enfants	2,2
Maltraitance	3 enfants	0,8	4 enfants	1,5	5 enfants	3,4
Agressivité	2 enfants	1,1	3 enfants	1,1	4 enfants	2,3
Fragilité	2 enfants	0,7	3 enfants	0,5	5 enfants	0,7
Logement	2 enfants	0,7	2 enfants	0,8	4 enfants	2
Manquer	3 enfants	0,5	3 enfants	0,7	4 enfants	1,3
Tristesse	2 enfants	0,7	3 enfants	1,1	5 enfants	1,1

Nous retrouvons en premier ou deuxième, dans les rapports, pour chaque période, et chez tous les enfants, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente au fil du temps (3,1 fois en moyenne par document en 2000, 7 fois en 2005 et 9,3 fois en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui peut sous-tendre, légalement, la décision de placement. Le terme « **protéger** » stagne (1,4 fois chez 3 enfants en 2000, 1,4 fois chez 5 enfants en 2005 et 1,3 fois chez 6 enfants en 2010). Les univers sémantiques du « **rejet** » et de la « **maltraitance** » augmentent au fil du temps (rejet : 1,1 fois chez 4 enfants en 2000, 1,6 fois chez 5 enfants en 2005 et 2,6 fois chez 5 enfants en 2010 ; maltraitance : 0,8 fois chez 3 enfants en 2000, 1,5 fois chez 4 enfants en 2005, 3,4 fois chez 5 enfants différents). La notion de « **souffrance** » augmente également, mais seulement en 2010 (0,9 fois chez 4 enfants en 2000, 0,9 fois chez 4 enfants en 2005 et 2 fois chez 6 enfants en 2010). A contrario, le terme « **danger** » baisse en 2010 (0,8 fois chez 4 enfants en 2000, 0,9 fois chez 4 enfants en 2005 et 0,5 fois chez 5 enfants en 2010). Enfin, le terme « **signalement** » augmente en 2005, puis stagne (0,8 fois chez 4 enfants en 2000, 1,8 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,6 fois chez 6 enfants en 2010).

Concernant les autres groupes sémantiques, nous retrouvons chez tous les enfants l'univers sémantique de la « **scolarité** », dont le nombre augmente au fil du temps (4,2 fois en moyenne par document en 2000, 6,2 fois en 2005 et 13,1 fois en 2010), tout comme le terme « **comportement** » (2,7 fois chez 5 enfants en 2000, 3 fois chez 4 enfants en 2005 et 4,4 fois chez 9 enfants en 2010).

Concernant les affects, nous retrouvons les univers sémantiques de l'« **angoisse** », qui augmente au cours des 3 périodes (1,9 fois chez 3 enfants en 2000, 2,9 fois chez 6 enfants en 2005 et 3,6 fois chez 5 enfants en 2010), de l'« **inquiétude** », qui augmente, puis baisse (1,1 fois chez 3 enfants en 2000, 2,1 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,8 fois chez 9 enfants en 2010) et celui de la « **tristesse** », qui augmente, puis stagne (0,7 fois chez 2 enfants en 2000, 1,1 fois chez 3 enfants en 2005 et 1,1 fois chez 5 enfants en 2010). Nous constatons également que le groupe sémantique de la « **fragilité** » stagne (0,7 fois chez 2 enfants en 2000, 0,5 fois chez 3 enfants en 2005 et 0,7 fois chez 5 enfants en 2010).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons le groupe sémantique du « **conflit** », qui augmente (1,4 fois chez 4 enfants en 2000, 2,6 fois chez 6 enfants en 2005 et 3,8 fois chez 9 enfants en 2010), celui des « **limites** », qui stagne (1,1 fois chez 3 enfants en 2000, 1,3 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,2 fois chez 7 enfants en 2010) et celui de l'« **agressivité** », qui stagne, puis augmente (1,1 fois chez 2 enfants en 2000, 1,1 fois chez 3 enfants en 2005 et 2,3 fois chez 4 enfants en 2010).

L'univers sémantique du « **psy** » augmente (1,1 fois chez 3 enfants en 2000, 1,6 fois chez 3 enfants en 2005 et 2,3 fois chez 5 enfants en 2010), celui de la « **santé** », stagne, puis augmente (1 fois chez 3 enfants en 2000, 0,9 fois chez 4 enfants en 2005 et 2,2 fois chez 9 enfants en 2010) et celui de l'« **addiction** », augmente, puis stagne (1,3 fois chez 3 enfants en 2000, 3,1 fois chez 3 enfants en 2005 et 2,8 fois chez 6 enfants en 2010).

Enfin, les groupes sémantiques « **logement** » et « **manquer** » stagnent, puis augmentent nettement en 2010 (logement : 4 pour 2 enfants différents en 2000, 4 pour 2 enfants différents en 2005 et 20 pour 4 enfants différents en 2010 ; manquer : 0,5 fois chez 3 enfants en 2000, 0,7 fois chez 3 enfants en 2005 et 1,3 fois chez 4 enfants en 2010). Il est à noter que le verbe « **manquer** » renvoie plus à un manque de distance ou une absence aux visites parents-enfant qu'à des carences à proprement parler.

En résumé, nous retrouvons en grand nombre le terme « **problème** », sans que cela ne puisse nous éclairer de façon exacte sur la situation des enfants.

Nous retrouvons les termes « **protéger** », « **danger** » ou « **maltraitance** » (ceux de la loi) pour au moins la moitié des adolescents en 2000 et les deux tiers en 2005 et 2010.

La question du relationnel et du ressenti est abordée puisque les termes « **rejet** » et « **souffrance** » sont présent tout au long des trois périodes, pour environ deux tiers des adolescents, avec une nette augmentation en 2005 pour le premier et 2010 pour le second. Les **signalements** concernent également deux tiers des adolescents, quelle que soit la période.

Nous retrouvons aussi des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Tout d'abord, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante durant les trois périodes, tout comme la **scolarité**, et ce, de façon plus massive en 2010.

Les affects « négatifs » (angoisse, inquiétude, tristesse, fragilité) sont beaucoup décrits, et plus particulièrement la notion d'**angoisse**, retrouvée chez au moins 50% des enfants. De même, la question de la **santé** ou du suivi « **psy** » au sens large (thérapie, consultations...) est retrouvée de plus en plus au fil du temps, tout comme les rapports aux autres et aux limites (au moins la moitié des adolescents).

La problématique de l'**addiction** est présente pour les trois périodes, mais de façon plus marquée en 2010. Elle concerne au moins l'un des deux parents d'au moins la moitié des adolescents.

Est également retrouvée la question du « **logement** », qui est une récurrence sur les trois périodes et qui concerne au moins un tiers des adolescents.

Cela nous indique que des faits de maltraitance, sous différentes formes (maltraitance, danger, protéger, souffrance...) sont évoqués de façon régulière dans les rapports, ce qui a pu expliquer les décisions de placement pour ces enfants. Nous notons également que le quotidien, perçu peut-être comme permettant de décrire l'état des adolescents, au regard de ce qu'ils ont vécu, est de plus en plus présent dans les écrits sociaux, avec un certain attrait pour la description des affects supposés des adolescents, mais aussi pour leurs conditions de vie (logement).

Une nouvelle fois, l'analyse de chaque période, avec ses spécificités, pourra peut-être éclairer de façon plus fine les arguments mis en avant.

Nous allons présenter ensuite les éléments plus spécifiques à chaque période. Nous avons également choisi de présenter, pour chaque période étudiée, les groupes sémantiques en lien avec la famille (mère, père...). En effet, même s'ils sont présents sur les trois périodes, ils peuvent être éclairés par les situations familiales des enfants dont nous avons sélectionné les dossiers.

b. Les jugements

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	2000		2005		2010	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
Danger	5 enfants	0,7	2 enfants	1,2	2 enfants	1,4
Problème	4 enfants	0,7	6 enfants	1,6	9 enfants	2,4
Scolarité	3 enfants	0,9	5 enfants	1,6	9 enfants	2,1
Comportement	3 enfants	0,8	2 enfants	1,2	6 enfants	1,9
Souffrance	3 enfants	0,7	4 enfants	0,5	2 enfants	1,1
<i>Maltraitance</i>	<i>3 enfants</i>	<i>0,3</i>	4 enfants	0,8	4 enfants	1
<i>Protéger</i>	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>	2 enfants	0,7	6 enfants	0,9

Nous retrouvons en premier ou deuxième, pour chaque période, le groupe sémantique « **problème** », qui augmente au fur et à mesure du temps (0,7 fois par document en moyenne chez 4 enfants en 2000, 1,6 fois chez 6 enfants en 2005 et 2,4 fois chez 9 enfants en 2010).

Nous retrouvons ensuite quelques groupes sémantiques en relation avec ce qui peut déclencher légalement un placement. Les termes « **danger** », « **protéger** » et « **maltraitance** » augmentent sur les 3 périodes (danger : 0,7 fois chez 5 enfants en 2000, 1,2 fois chez 2 enfants en 2005 et 1,4 fois chez 2 enfants en 2010 ; protéger : 0,5 fois chez 2

enfants différents en 2000, 0,7 fois chez 2 enfants en 2005 et 0,9 fois chez 6 enfants en 2010 ; maltraitance : 0,3 fois chez 3 enfants en 2000, 0,8 fois chez 4 enfants en 2005, 1 fois chez 4 enfants en 2010). L'univers sémantique de la « **souffrance** » augmente en 2010 (0,7 fois chez 3 enfants en 2000, 0,5 fois chez 4 enfants en 2005 et 1,1 fois chez 2 enfants en 2010).

Nous retrouvons également deux autres groupes sémantiques, qui augmentent au cours des 3 périodes : la « **scolarité** » (0,9 fois chez 3 enfants en 2000, 1,6 fois chez 5 enfants en 2005 et 2,1 fois chez 9 enfants en 2010) et le « **comportement** » (0,8 fois chez 3 enfants en 2000, 1,2 fois chez 2 enfants en 2005 et 1,9 fois chez 6 enfants en 2010).

En résumé, outre le terme « **problème** », qui est trop générique pour comprendre ce qu'il sous-entend, nous retrouvons les termes « **maltraitance** », « **danger** » ou « **protéger** » (ceux de la loi) pour tous les enfants en 2000, les deux tiers en 2005 et un peu plus de la moitié en 2010. La « **souffrance** » concerne, elle, entre un quart et les deux tiers des enfants.

Nous retrouvons également des arguments qui concernent le quotidien des enfants. Le terme « **comportement** » est retrouvé pour au moins un tiers des enfants en 2000 et 2005, et augmente significativement en 2010. Il semble que la façon dont se comportent les adolescents soit mis en avant. Les affects et ressentis n'apparaissent pas de façon systématique sur les trois périodes.

En dehors de ces éléments, est mis en avant la **scolarité**, et ce de façon beaucoup plus importante à partir de 2005.

Au regard de résultats, nous observons que ce qui devrait être mis en lumière pour justifier le placement est essentiellement retrouvé tout au long des trois périodes, mais sous des formes différentes : maltraitance, protection ou sécurité, sans pour autant que le nombre de leurs occurrences soit important, et ce, quel que soit le juge qui statue sur la situation. L'analyse de chaque période, avec ses spécificités pourra peut-être affiner les arguments mis en avant.

2. Pour la période « 2000 »

Elle concerne 5 enfants. L'analyse porte sur 29 documents : 15 jugements et 14 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	106	5 enfants	7,6
Père	83	5 enfants	5,9
Parent	31	5 enfants	2,2
Fugue	17	3 enfants	2
tentative de suicide	6	3 enfants	0,7
Victime	6	2 enfants	1,1
passage à l'acte	5	3 enfants	0,6

Nous retrouvons, comme pour les jugements, en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », avec 7,6 occurrences par rapport en moyenne, devant celui de « **père** », avec 5,9 occurrences en moyenne et celui de « **parents** », avec 2,2 occurrences. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 5 enfants de notre échantillon, 2 vivent avec leurs parents, 2 vivent leur père, dont 1 n'a pas de lien avec sa mère et 1 dont la mère est décédée et 1 vit avec sa mère et dont le père ne l'a pas reconnu.

Nous retrouvons un groupe sémantique en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : celui de « **victime** », retrouvé 1,1 fois en moyenne chez 2 enfants différents (ex : « *Les deux jeunes victimes souffrent d'un traumatisme psychologique* »).

Nous retrouvons également trois autres groupes sémantiques : la « **fugue** », citée 2 fois en moyenne chez 3 enfants (ex : « *Elle a vécu une période très agitée durant le mois de mai avec des fugues à répétition et un absentéisme scolaire presque total* »), le « **passage à l'acte** » 0,6 fois chez 3 enfants (ex : « *Eviter qu'elle ne réitère une escalade dans des passages à l'acte, tel que ce fut le cas précédemment* ») et la « **tentative de suicide** » 0,7 fois chez 3 enfants différents (ex : « *la jeune fille qui nous a été confiée est hospitalisée actuellement au CHU suite à plusieurs tentatives de suicide* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 5 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - mère)	27
(enfant - problème)	14
(père - mère)	14
(enfant - scolarité)	12
(placement - enfant)	12
(enfant - père)	11
(enfant - parent)	10
(santé - enfant)	6
(enfant - comportement)	5
(enfant - fugue)	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (27 fois au sein des 14 rapports, soit, en moyenne, presque deux fois par rapport éducatif). Ce lien est le présent chez tous les enfants, malgré le fait qu'un enfant n'a plus de lien avec sa mère et un autre a une mère décédée.

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées, mais moins nombreuses, sont celles entre « **père** » et « **mère** » (14 fois), celles entre « **enfant** » et « **père** » (11 fois, soit, en moyenne, presque une fois par rapport éducatif) et celles entre « **parent** » et « **enfant** » (10 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 12 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (14 fois) et « **comportement** » (5 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants : « **scolarité** » (12 fois), « **santé** » (6 fois) et ses passages à l'acte : « **fugue** » retrouvé en lien 5 fois avec enfant.

Les termes « **mère** » et « **parent** » ne sont en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Le terme « **père** » est quant à lui en lien, même si ce dernier est faible, avec le terme « **maladie** », 5 fois.

Nous ne retrouvons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Nous pouvons noter que nous ne retrouvons que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques sont peu nombreuses et peu développées. En effet, les notions de danger et de maltraitance ne sont pas reliées au terme « **enfant** ». Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** » uniquement, ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	58	5 enfants	3,9
Père	46	5 enfants	3
Parent	26	5 enfants	1,7
Echec	4	2 enfants	0,7
Fugue	4	2 enfants	0,7
<i>Viol</i>	4	<i>1 enfant</i>	<i>1,3</i>

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » est cité en moyenne 3,9 fois par jugement, le terme « **père** » 3 fois et celui de « **parent** » 1,7 fois. Cette différence a

certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes, nous retrouvons un groupe sémantique en relation directe avec la décision de placement: celui du « **viol** », qui ne concerne qu'un seul enfant et qui est cité en moyenne 1,3 fois par jugement (ex : « *Madame ayant banalisé déjà précédemment les attouchements avérés d'un instituteur sur sa fille* »).

Nous retrouvons également deux autres groupes sémantiques 0,7 fois en moyenne par jugement, chez 2 enfants : l'« **échec** » (ex : « *La mesure éducative se conclut par un constat d'échec, faute de volonté des intéressées de travailler sur leurs relations* ») et la « **fugue** » (ex : « *la fugue récente de la jeune fille tend à démontrer la souffrance générée chez cette mineure par ce dysfonctionnement familial, hautement perturbateur voire destructeur* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 5 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2000 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - père)	19
(enfant - mère)	16
(enfant - placement)	12
(père - mère)	12
(enfant - parent)	9
(enfant - souffrance)	5
(parent - père)	4
(enfant - danger)	3
(parent - mère)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (19 fois au sein des 15 jugements, soit, en moyenne, un peu plus d'une fois par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **mère** » et « **enfant** » (9 fois, soit, en moyenne, dans un peu plus de la moitié des jugements ; les jugements où n'apparaissent pas ces liens sont ceux de l'enfant dont la mère est décédée et ceux de l'enfant n'ayant plus de contact avec sa mère), celles entre « **mère** » et « **père** » (12 fois), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (10 fois), celles entre « **parent** » et « **père** » (4 fois) et celles entre « **parent** » et « **mère** » (3 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Le terme « **enfant** » est en relation avec le terme « **placement** » (12 fois), ainsi qu'avec le terme « **souffrance** » (5 fois) et le terme « **danger** » (3 fois).

Les termes « **mère** », « **père** » et « **parent** » ne sont en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Nous ne retrouvons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

De nouveau, il semble que nous ne retrouvions que très peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques sont très peu développées. En effet, nous retrouvons les termes « **souffrance** » et « **danger** », renvoyant à la notion de maltraitance, mais liés de façon très ténue au terme « **enfant** ». Ainsi, nous ne retrouvons aucun indice nous permettant de comprendre ce qui a pu sous-tendre la décision de placement.

3. Pour la période « 2005 »

Elle concerne 6 enfants. L'analyse porte sur 32 documents : 17 jugements et 15 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	313	6 enfants	20,9
Père	114	6 enfants	7,6
beau-père	32	3 enfants	4,3
Viol	19	3 enfants	2,5
Parent	17	6 enfants	1,1
<i>belle-mère</i>	9	1 enfant	3,6
Sommeil	9	4 enfants	0,9
<i>accusation</i>	8	1 enfant	3,2
Autorité	8	3 enfants	1,1
mesure éducative en milieu ouvert	8	4 enfants	0,8
Insulte	7	3 enfants	0,9
alimentation	4	3 enfants	0,5
Colère	4	3 enfants	0,5
Désaccord	4	3 enfants	0,5
éloignement	4	3 enfants	0,5
Fugue	4	2 enfants	0,8

Nous retrouvons, en tête des occurrences les plus importantes, le terme « **mère** », cité 20,9 fois en moyenne par rapport, soit trois fois plus que celui de « **père** », avec 7,6 occurrences. Le terme de « **beau-père** » est cité en moyenne 4,3 fois par document, celui de « **parents** » 1,1 fois et celui de « **belle-mère** » 3,6 fois. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 6 enfants de notre échantillon, 3 vivent avec leur mère et leur beau-père, dont 2 ont un père absent, 2 vivent avec leur mère seule, dont 1 avec un père peu présent et 1 dont le père est décédé et 1 vit avec son père et sa belle-mère et dont la mère est absente.

En dehors de ces termes, nous retrouvons trois groupes sémantiques en relation directe avec le placement: le groupe sémantique du « **viol** », apparaissant en moyenne 2,5 fois chez 3 enfants différents (ex : « *Concernant les allégations d'attouchements, Madame ne s'est positionnée pas franchement par rapport à son mari*»), le terme « **accusation** » 3,2 fois, mais ne concernant qu'un seul enfant (ex : « *Madame pense que sa fille est allée trop loin dans ses nouvelles accusations* ») et le terme d'« **éloignement** » 0,5 fois chez 3 enfants différents (ex : « *une situation de crise entre Madame et son fils amène le service social à proposer un éloignement* »).

Nous retrouvons également nombre d'autres groupes sémantiques. Concernant les affects, l'univers sémantique de la « **colère** » 0,5 fois en moyenne par document chez 3 enfants (ex : « *Ses périodes de tristesses et de colères sont le fruit d'un double tiraillement*»). Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons le groupe sémantique de l'« **autorité** », 1,1 fois, chez 3 enfants (ex : « *Elle avait beaucoup de mal à accepter l'autorité de sa mère et d'autre part la représentation de Madame sur sa fille nous paraissait assez négative* »), celui de l'« **insulte** », 0,9 fois, chez 3 enfants (ex : « *Il se met alors à hurler à insulter sa mère finissant par se calmer tout seul* ») et celui du « **désaccord** » 0,5 fois, chez 3 enfants (ex : « *les désaccords et disputes entre la mère et sa fille n'ont cessé* »).

Concernant l'univers sémantique de la santé, nous retrouvons celui du « **sommeil** » 0,9 fois chez 4 enfants (ex : « *la problématique du sommeil est encore présente* ») et celui de l'« **alimentation** » 0,5 fois chez 3 enfants (ex : « *La jeune fille éprouvant des difficultés pour gérer son alimentation de manière pondérée, nous l'avons accompagnée chez une nutritionniste* »).

Le groupe sémantique « **mesure éducative en milieu ouvert** » présente 0,8 occurrences en moyenne chez 4 enfants (ex : « *Les conclusions de certains rapports d'AEMO font aussi état de nécessité de séparation physique et de carence éducative toujours présente* »).

Enfin, nous retrouvons le groupe sémantique de la « **fugue** » 0,8 fois, chez 2 enfants (ex : « *Il exprime son malaise au travers de ses fugues* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 6 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	61
(enfant - placement)	24
(père - enfant)	24
(enfant - problème)	18
(enfant - conflit)	15
(enfant - scolarité)	11
(mère - père)	11
(mère - placement)	9
(mère - problème)	8
(signalement - enfant)	8
(problème - comportement)	6
(addiction - mère)	5
(conflit - mère)	5
(enfant - angoisse)	5
(père - placement)	5
(problème - sommeil)	5
(mère - angoisse)	4
(mère - rejet)	4
(comportement - danger)	3
(comportement - mère)	3
(enfant - belle-mère)	3
(placement - protéger)	3
(protéger - enfant)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (61 fois au sein des 15 rapports, soit, en moyenne, quatre fois par rapport éducatif). Puis viennent, pour les entre membres de la famille, celles entre « **père** » et « **enfant** » (24 fois, soit, en moyenne, un peu moins de deux fois par rapport éducatif, cette relation est moins présente dans les rapports des deux enfants qui ont peu de lien avec leur père et très peu présent dans les rapports de l'enfant dont le père est décédé), celles entre « **mère** » et « **père** » (11 fois) et celles entre « **belle-mère** » et « **enfant** » (3 fois). Il est à noter que la relation « **enfant** » - « **beau-père** » n'apparaît pas, alors que trois enfants ont un beau-père. Ces chiffres s'expliquent pour une part, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques : placement (terme lié 24 fois au terme « **enfant** »), « **problème** » (18 fois), « **signalement** » (8 fois) et « **protéger** » (3 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs, tel que la « **scolarité** » (11 fois), mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique des enfants : « **angoisse** » (5 fois) et de leur rapport aux autres : « **conflit** » (15 fois).

Le terme « **mère** » est en lien avec plusieurs groupes sémantiques, mais les relations sont faiblement représentées : avec « **placement** » 9 fois, « **problème** » 8 fois, « **addiction** » 5 fois, « **conflit** » 5 fois, « **angoisse** » 4 fois, « **rejet** » 4 fois et « **comportement** » 3 fois.

Le terme « **père** » est quant à lui en lien, même si ce dernier est faible, avec le terme « **placement** », 5 fois.

Il est à noter que le terme « **parent** » n'apparaît pas.

Nous retrouvons également six relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, qui sont toutefois peu récurrentes. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (6 fois), « **problème** » et « **sommeil** » (5 fois), « **comportement** » et « **danger** » (3 fois) et « **placement** » et « **protéger** » (3 fois).

Une nouvelle fois, peu d'éléments prégnants dans ces relations peuvent nous éclairer sur la décision de placement. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont très peu reliées au terme « **enfant** » (signalement et protéger). Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec

« **enfant** », « **mère** », mais aussi « **comportement** », « **sommeil** » et « **danger** », ce qui ne peut, en soi, déclencher un placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	145	6 enfants	8,5
Père	60	6 enfants	3,5
Parent	20	6 enfants	1,2
Addiction	18	3 enfants	2,1
Conflit	12	6 enfants	0,7
Angoisse	8	2 enfants	1,4
beau-père	6	3 enfants	0,7
Souffrance	6	4 enfants	0,5
Eloignement	4	3 enfants	0,5
Fragilité	4	2 enfants	0,7
Insulte	4	2 enfants	0,7
Logement	4	3 enfants	0,5
<i>Signalement</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>
<i>Viol</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>

Nous pouvons tout d'abord constater que le terme « **mère** » compte 8,5 occurrences en moyenne par jugement, soit plus de deux fois plus que celui de « **père** », (3,5 occurrences en moyenne), plus de six fois plus que celui de « **parent** », cité en moyenne 1,2 fois et huit fois plus que celui de « **beau-père** » (0,7 occurrences en moyenne). Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons trois groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi, mais qui n'apparaissent que 0,5 fois en moyenne par jugement : l'« **éloignement** », chez 3 enfants différents (ex : « *pour premier objectif de préparer avec les parents et les adolescents l'éloignement familial de ces derniers compte-tenu de la situation de danger moral* »), le « **signalement** », chez 2 enfants différents (ex : « *en raison de l'absence totale de cadre éducatif (absentéisme scolaire-aggravé-signalement éducation nationale)* ») et le groupe sémantique du « **viol** », chez 2 enfants (ex : « *elle a été confiée au Foyer d'Accueil de l'Enfance suite à des dénonciations d'attouchements sexuel de son beau-père* »).

Nous retrouvons également quelques autres groupes sémantiques. En premier lieu, nous retrouvons l'univers sémantique de l'« **addiction** », cité en moyenne 2,1 fois, chez 3 enfants différents (ex : « *La problématique alcoolique de Madame a pu être évoquée largement avec l'intéressée* »).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons 0,7 fois par document en moyenne le groupe sémantique du « **conflit** », chez 6 enfants différents (ex : « *travailler sur les dysfonctionnements familiaux, mis en lumière par l'investigation d'orientation éducative (confusion générationnelle, conflit d'adultes et problèmes conjugaux dont le mineur ont témoins)* ») et celui des « **insultes** », chez 2 enfants différents (ex : « *les deux adultes ne faisaient que de s'insulter, de menacer de se tuer* »).

Concernant les affects, l'univers sémantique de l'« **angoisse** » présente 1,4 occurrences, chez 2 enfants différents (ex : « *Dans le courant du mois de mai, à deux reprises, l'adolescente est apparue dans son établissement scolaire totalement effondrée et en état de panique total, refusant catégoriquement de réintégrer le domicile maternel à l'issue des cours* ») et celui de la « **fragilité** », 0,7 occurrences chez 2 enfants différents (ex : « *fixer de modalité précise pour protéger les mineur des fragilités maternelles* »).

Enfin, nous retrouvons le groupe sémantique du « **logement** » 0,5 fois, chez 3 enfants différents (ex : « *dès qu'elle aura trouvé un logement autonome et qu'elle pourra ainsi reprendre sa fille* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 6 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2005 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	39
(père - mère)	23
(mère - placement)	22
(père - enfant)	19
(mère - problème)	7
(enfant - problème)	4

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (39 fois au sein des 17 jugements, soit, en moyenne, un peu plus de deux fois par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **mère** » et « **père** » (23 fois) et celles entre « **enfant** » et « **père** » (19 fois, soit, un peu plus d'une fois par jugement, en moyenne). Le terme « **enfant** » n'est pas en lien avec « **beau-père** » ou « **belle-mère** », alors que trois enfants ont un beau-père et un enfant a une belle-mère.

Le terme « **enfant** » est uniquement en relation avec le terme « **problème** », et ce, de manière très ténue (4 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec les termes « **placement** » (22 fois) et « **problème** » (7 fois).

Le terme « **père** » n'est en lien avec aucun groupe sémantique ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Il est à noter que le terme « **parent** » n'apparaît pas du tout.

Nous ne retrouvons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Une fois encore, les relations entre groupes sémantiques sont trop peu nombreuses pour que nous retrouvions des éléments nous éclairant sur les raisons qui ont conduit aux placements. En effet, nous retrouvons uniquement le terme « **problème** », lié au terme « **mère** » et aussi, mais peu de fois, au terme « **enfant** », sans que nous ne sachions de quoi il s'agit. Ainsi, nous ne retrouvons aucun indice prégnant pour la compréhension des décisions de placement.

4. Pour la période « 2010 »

Elle concerne 9 enfants. L'analyse porte sur 42 documents : 20 jugements et 22 rapports.

a. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	774	9 enfants	35,2
Père	372	9 enfants	16,9
Parent	107	9 enfants	4,9
<i>beau-père</i>	66	<i>1 enfant</i>	27
Sommeil	24	3 enfants	3,3
Hygiène	20	5 enfants	1,6
Colère	19	5 enfants	1,6
Insulte	14	6 enfants	1
Autorité	13	4 enfants	1,3
Mort	13	4 enfants	1,3
Echec	12	6 enfants	0,8
Victime	11	5 enfants	0,9
Alimentation	10	4 enfants	1
Menacer	10	3 enfants	1,4
Plaindre	10	4 enfants	1

mesure éducative en milieu ouvert	9	4 enfants	0,9
<i>Viol</i>	8	<i>1 enfant</i>	3,3
Vol	8	4 enfants	0,8
Dégrader	7	4 enfants	0,7
Manipulation	7	2 enfants	1,4
Sécurité	7	3 enfants	1
Accusation	5	2 enfants	1
<i>belle-mère</i>	5	<i>1 enfant</i>	2
Déni	5	2 enfants	1
Police	5	3 enfants	0,7
Eloignement	4	3 enfants	0,6
<i>Enurésie</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,6
<i>Langage</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,6
Solitude	4	3 enfants	0,6
tentative de suicide	4	3 enfants	0,6

Nous retrouvons, comme pour les jugements, en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », avec 35,2 occurrences en moyenne par rapport, bien loin devant celui de « **père** », avec 16,9 occurrences, celui de « **parents** », avec 4,9 occurrences, mais aussi ceux, pour un seul enfant à chaque fois, de « **beau-père** », avec 27 occurrences et de « **belle-mère** », avec 2 occurrences. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 9 enfants de notre échantillon, 6 vivent avec leur mère seule, dont 1 a un père absent et 1 dont le père est décédé, 1 vit avec sa mère et son beau-père, avec un père présent, 1 vit avec ses deux parents et 1 vit avec son père et sa belle-mère et dont la mère est présente.

Quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi sont également retrouvés : « **menacer** » 1,4 fois chez 3 enfants différents (ex : « *Madame avait menacé sa fille de partir du domicile et de la laisser seule* »), « **plaindre** » 1 fois chez 4 enfants différents (ex : « *nous avons été interpellés également par l'assistante sociale du secteur pour nous informer que le voisinage se plaignait de nuisances* »).

sonores incessantes au domicile de Madame, de tabagisme excessif, d'insultes, de salissures dans les parties communes »), « **accusation** » 1 fois, chez 2 enfants différents (ex : « *Il est toujours difficile pour lui d'accepter les accusations de ses enfants* »), « **sécurité** » 1 fois, chez 3 enfants différents (ex : « *les propos du jeune homme nous indiquent clairement les conditions actuelles au domicile où protection, sécurité ne peuvent être garanties* »), « **victime** », 0,9 fois chez 5 enfants (ex : « *Madame se positionnant en qualité de victime. En effet, de manière récurrente, elle rend responsable l'éducateur du placement des enfants* »), « **police** », 0,7 fois chez 3 enfants différents (ex : « *Ils ont du faire intervenir de nouveau la police dans la nuit de samedi à dimanche suite aux nuisances sonores incessantes provenant du domicile de Madame* ») et « **éloignement** », 0,6 fois chez 3 enfants différents (ex : « *Nous avons donc évoqué la nécessité d'un éloignement au quotidien* »).

Nous retrouvons également l'univers sémantique du « **viol** », avec 3,3 occurrences, qui ne concerne qu'un seul enfant (ex : « *pour protéger sa fille de son père qui aurait pratiqué des attouchements à son égard* »).

Il y a également nombre d'autres groupes sémantiques. Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons le groupe sémantique de l'« **insulte** », 1 fois, chez 6 enfants (ex : « *Madame n'était plus en capacité de supporter le comportement de sa fille et les injures au quotidien* »), celui de l'« **autorité** », 1,3 fois, chez 4 enfants (ex : « *Monsieur travaille son manque d'autorité et nous sollicite parfois pour quelques étayages* »), celui du « **vol** » 0,8 fois, chez 4 enfants (ex : « *Le jeune homme collectionne les bêtises (vol, dégradations, incitations aux bêtises, relations amoureuses non autorisées...)* »), celui de la « **manipulation** » 1,4 fois, chez 2 enfants (ex : « *c'est un adolescent intelligent, calculateur et manipulateur* ») et le terme « **dégrader** » 0,7 fois, chez 4 enfants (ex : « *l'état de santé de Madame semble s'être dégradé* »).

Concernant l'univers sémantique du développement et de la santé au sens large, nous retrouvons le « **sommeil** » 3,3 fois chez 3 enfants (ex : « *Il s'endort difficilement* »), l'« **hygiène** » 1,6 fois chez 5 enfants (ex : « *Elle a besoin d'être guidée, surtout dans le domaine de l'hygiène. Lors de la toilette, il faut lui dire de se laver les cheveux* »), l'« **alimentation** » 1 fois chez 4 enfants (ex : « *Il mange avec excès* ») et le « **langage** » 1,6 fois pour 1 seul enfant (ex : « *il travaille sur le langage* »). Nous retrouvons aussi le groupe sémantique de l'« **énurésie** », 1,6 fois pour 1 seul enfant (ex : « *Elle a alors dit qu'elle souffrait d'énurésie seulement au domicile de sa mère* »).

Concernant les affects, sont évoqués l'univers sémantique de la « **colère** » 1,6 fois chez 5 enfants (ex : « *excepté lors de colères où il peut répondre avec insolence, voir insulter* »), celui du « **déni** » 1 fois chez 2 enfants (ex : « *Madame était dans le déni et refusait toute aide* ») et celui de la « **solitude** » 0,6 fois chez 3 enfants (ex : « *Monsieur nous a semblé être dans une situation de grande solitude* »). La « **tentative de suicide** » concerne trois enfant et est retrouvée en moyenne 0,6 fois (ex : « *Madame, dans un état d'épuisement certain, a pu avoir des idées suicidaires* »).

Nous retrouvons également le groupe sémantique de la « **mort** » 1,3 fois, chez 4 enfants (ex : « *Madame a été également fragilisée par le décès de son frère* ») et celui de l' « **échec** », 0,8 fois chez 6 enfants (ex : « *Madame a mis en échec ce qui était proposé* »).

Enfin, le groupe sémantique « **mesure éducative en milieu ouvert** » présente en moyenne 0,9 occurrences chez 4 enfants (ex : « *Une mesure d'AEMO était mise en place par ailleurs pour les enfants en amont de la mesure. Depuis l'accueil des enfants, la mesure de placement a été prolongée plusieurs fois* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 9 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	126
(père - enfant)	82
(père - mère)	54
(enfant - problème)	38
(mère - problème)	28
(enfant - scolarité)	27
(enfant - placement)	24
(problème - comportement)	21
(parent - enfant)	19

(enfant - comportement)	15
(enfant - conflit)	15
(mère - beau-père)	14
(enfant - santé)	12
(mère - placement)	11
(problème - santé)	11
(mère - comportement)	9
(père - beau-père)	9
(père - problème)	9
(comportement - scolarité)	7
(conflit - mère)	7
(enfant - échec)	5
(enfant - agressivité)	5
(mère - inquiétude)	5
(mère - maltraitance)	5
(enfant - angoisse)	4
(enfant - beau-père)	4
(maltraitance - enfant)	4
(mère - insulte)	3
(mère - parent)	3
(mère - souffrance)	3
(parent - problème)	3
(père - belle-mère)	3
(père - comportement)	3
(père - police)	3
(protéger - enfant)	3
(sécurité - enfant)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (126 fois au sein des 22 rapports, soit, en

moyenne, presque six fois par rapport éducatif). Puis nous retrouvons, pour les relations entre membres de la famille, celles entre « **père** » et « **enfant** » (82 fois, soit, en moyenne, une fois et demi par rapport éducatif), celles entre « **mère** » et « **père** » (54 fois), celles entre « **parent** » et « **enfant** » (19 fois, soit, en moyenne, un peu moins d'une fois par rapport éducatif, cette relation n'apparaissant pas dans les rapports concernant l'enfant dont le père est décédé), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (14 fois), celles entre « **père** » et « **beau-père** » (9 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (4 fois, soit, en moyenne, deux fois par rapport éducatif pour l'enfant ayant un beau-père), celles entre « **mère** » et « **parent** » (3 fois), et celles entre « **belle-mère** » et « **père** » (3 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains en lien avec le placement (terme lié 24 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (38 fois), « **comportement** » (15 fois), « **maltraitance** » (4 fois), « **protéger** » (3 fois) et « **sécurité** » (3 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs, tels que « **scolarité** » (27 fois) et « **santé** » (12 fois), mais aussi ce qu'il en est des rapports aux autres : « **conflit** » (15 fois), « **agressivité** » (5 fois), et de l'état psychique : « **angoisse** » (5 fois) Nous retrouvons également le terme « **échec** » lié 5 fois au terme « **enfant** ».

Le terme « **mère** » est en lien plusieurs groupes sémantiques : « **problème** » 28 fois, « **placement** » 11 fois, « **comportement** » 9 fois, « **conflit** » 7 fois, « **inquiétude** » 5 fois, « **maltraitance** » 5 fois, « **insulte** » 3 fois et « **souffrance** » 3 fois.

Le terme « **père** » est quant à lui en lien, même si ces derniers sont faibles, avec les termes « **problème** », 9 fois, « **comportement** », 3 fois et « **police** », 3 fois.

Le terme « **parent** » est quant à lui en lien, même s'il est très faible, avec le terme « **problème** », 3 fois.

Nous retrouvons également trois relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Il s'agit des relations entre les univers sémantiques « **problème** » et « **comportement** » (21 fois), « **problème** » et « **santé** » (11 fois) et « **comportement** » et « **scolarité** » (7 fois).

Comme pour les périodes précédentes, il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations

entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont très peu reliées au terme « **enfant** » (maltraitance, protéger et sécurité). Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », « **parent** », mais aussi « **comportement** » et « **santé** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

b. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	191	9 enfants	9,5
Père	95	9 enfants	4,8
<i>beau-père</i>	35	<i>1 enfant</i>	<i>1,7</i>
Addiction	30	6 enfants	2,3
Parent	28	9 enfants	1,4
Conflit	15	5 enfants	1,4
Fragilité	11	6 enfants	0,8
Logement	11	4 enfants	1,2
Eloignement	8	5 enfants	0,7
Limite	8	4 enfants	0,9
Rejet	8	5 enfants	0,7
Signalement	8	2 enfants	1,8
Sécurité	6	2 enfants	1,4
<i>Insécurité</i>	5	<i>1 enfant</i>	<i>2,3</i>
Angoisse	4	2 enfants	0,9
Autorité	4	2 enfants	0,9
Inquiétude	4	4 enfants	0,5
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,7</i>

Le terme « **mère** » est cité 9,5 occurrences en moyenne par jugement. Nous retrouvons ensuite, cité moitié moins, le terme de « **père** », avec 4,8 occurrences, puis celui de « **beau-père** », avec 1,7 occurrences et celui de « **parent** » avec 1,4 occurrences. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Concernant les groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi, nous retrouvons 0,7 fois en moyenne par jugement, chez 5 enfants, les termes « **éloignement** » (ex : « *un éloignement en foyer permettrait également aux deux parents de trouver une place plus cohérente auprès de leur fille* ») et « **rejet** » (ex : « *Au vu de la relation ambivalente entre la jeune fille et sa mère tantôt fondée sur la fusion tantôt sur le rejet et de la fragilité du lien père/fille* »).

Le groupe sémantique du « **signalement** » est cité en moyenne 1,8 fois par document, chez 2 enfants (ex : « *à la suite des signalements émis par le voisinage concernant les altercations et le vacarme existant au domicile de Madame* ») et les univers sémantiques de la « **sécurité** » et de l'« **insécurité** » sont respectivement retrouvés 1,4 fois chez 2 enfants et 2,3 fois chez un seul enfant (ex : « *en dépit des risques encourus pour elle et pour la sécurité de l'ensemble de ses enfants* » et « *le préserver de l'insécurité existante au domicile* »).

Nous retrouvons également d'autres groupes sémantiques. En premier lieu, nous retrouvons l'univers sémantique de l'« **addiction** », 2,3 fois en moyenne par document, chez 6 enfants (ex : « *ayant eu des conséquences majeures sur la prise en charge du mineur (alcoolisations de Monsieur, désinvestissement progressif et massif de Madame clans le quotidien des enfants)* »).

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons le groupe sémantique du « **conflit** » 1,4 fois, chez 5 enfants (ex : « *elle traverse d'importants conflits de couple avec son compagnon, qui peut s'alcooliser* »), celui des « **limites** » 0,9 fois, chez 4 enfants (ex : « *Cet adolescent qui est en recherche de limites, semble prendre conscience de l'intérêt pour lui d'évoluer dans un cadre structurant* ») et celui de l'« **autorité** » 0,9 fois chez 2 enfants (ex : « *Monsieur a progressé également dans l'affirmation de son autorité* »).

Concernant les affects, tous les groupes sémantiques apparaissent moins d'une fois par document en moyenne : la « **fragilité** » est citée en moyenne 0,8 fois chez 6 enfants (ex : « *de grandes fragilités persistent dans ce couple parental, que ce soit d'un point de vue personnel ou conjugal* »), l'« **angoisse** » 0,9 fois, chez 2 enfants différents (ex : « *il a pu verbaliser leurs craintes actuelles quant aux agissements de son ex beau-père* ») et l'« **inquiétude** » 0,5 fois, chez 4 enfants différents (ex : « *Au vu de ces éléments inquiétants relevés, et alors que semble avoir existé un interdit d'évoquer les dysfonctionnements familiaux* »).

Nous retrouvons également le groupe sémantique du « **logement** » 1,2 fois, chez 4 enfants différents (ex : « *le logement est dans un état d'insalubrité manifeste* »).

Enfin, le terme « **mesure éducative en milieu ouvert** » est retrouvé seulement 0,7 fois chez 2 enfants (ex : « *au regard du peu d'adhésion de Madame à la mesure judiciaire durant ces six derniers mois (AEMO)* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 9 enfants de 12 à 18 ans pour la période « 2010 », nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - placement)	25
(enfant - mère)	25
(enfant - père)	18
(mère - père)	14
(mère - beau-père)	8
(problème - comportement)	8
(mère - problème)	7
(mère - placement)	6
(mère - fragilité)	5
(mère - scolarité)	5
(protéger - enfant)	5

(danger - enfant)	4
(beau-père - père)	3
(conflit - beau-père)	3
(père - placement)	3

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (25 fois au sein des 20 jugements, soit, en moyenne, un peu plus d'une fois par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (18 fois, soit, en moyenne, un peu moins d'une fois par jugement, les jugements où n'apparaissent pas cette relation sont ceux concernant l'enfant dont le père est décédé), celles entre « **mère** » et « **père** » (14 fois), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (8 fois) et celles entre « **beau-père** » et « **père** » (3 fois). Les relations « **enfant** » - « **beau-père** » ou « **enfant** » - « **belle-mère** » n'apparaissent pas, alors qu'un enfant a un beau-père et un a une belle-mère.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relations, mais ténues, avec d'autres groupes sémantiques en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 25 fois au terme « **enfant** »), tels que « **protéger** » (5 fois) et « **danger** » (4 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien, mais peu représenté, avec les termes « **problème** » (7 fois), « **placement** » (6 fois), « **fragilité** » (5 fois), et « **scolarité** » (5 fois).

Le terme « **père** » est uniquement en lien et de façon très peu développée, avec le terme « **placement** » (3 fois).

Le terme « **beau-père** » est en lien, très faible, avec le terme « **conflit** » (3 fois).

Il est à noter que le terme « **parent** » n'apparaît pas.

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille : celle entre « **problème** » et « **comportement** », 8 fois.

De nouveau, il semble que nous ne retrouvions que très peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, les indices étant très fragmentaires. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont très peu reliées au terme « **enfant** » (protéger et danger). Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais de façon peu marquée et sans

que cela ne nous indique réellement ce qui se joue comme problématique : il est en lien avec « mère » et « comportement », ce qui ne peut, en soi, être un déclencheur de placement.

III. Par sexe

Puisque le nombre de garçons et de filles est très disparate, en fonction des périodes, il ne nous a pas semblé pertinent de comparer les résultats par période, en différenciant filles et garçon. Ainsi, l'analyse ne portera que sur l'ensemble des périodes, afin d'avoir une base de comparaison cohérente.

Les groupes ayant un nombre d'enfants respectivement de 35 pour les filles et de 30 pour les garçons, nous avons choisi de prendre un seuil de pertinence à 5 occurrences. En deçà, les informations nous semblaient peu pertinentes. Si nous avons augmenté ce seuil, il nous semble que nous aurions perdu des informations intéressantes et nécessaires à la compréhension des éléments déclencheurs. Nous avons également choisi de ne pas sélectionner des termes ou groupes sémantiques dont les occurrences ne concernaient qu'un seul enfant, sauf si cela nous donne des indications en creux sur ce qui se joue dans la décision de placement.

A. Les éléments communs aux deux sexes

Parmi les résultats émergents des dossiers des filles et des garçons (cf. Annexes), nous retrouvons certains points communs que nous allons présenter maintenant.

1. Les rapports

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Filles		Garçons	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
Scolarité	35 enfants	7,9	30 enfants	7,6
Problème	35 enfants	6,3	30 enfants	6,2
Comportement	35 enfants	2,6	30 enfants	2,7
Conflit	25 enfants	2,7	25 enfants	1,8
Angoisse	15 enfants	4,2	25 enfants	1,2
Maltraitance	35 enfants	1,3	24 enfants	1,4
Psy	35 enfants	1,3	18 enfants	1,6
Santé	35 enfants	1,2	30 enfants	1,5
Addiction	29 enfants	1,5	24 enfants	1,7
Inquiétude	25 enfants	1,6	30 enfants	1
Rejet	18 enfants	2,1	20 enfants	1,8
Souffrance	30 enfants	1,1	20 enfants	1
Signalement	23 enfants	1,4	24 enfants	1,1
Protéger	28 enfants	1	22 enfants	0,6
Sommeil	35 enfants	0,8	30 enfants	0,8
Viol	9 enfants	2,5	3 enfants	3,8
Tristesse	30 enfants	0,7	17 enfants	0,8
Agressivité	20 enfants	1	15 enfants	0,7
Limite	28 enfants	0,7	23 enfants	0,6
Hygiène	35 enfants	0,5	30 enfants	0,7
Logement	23 enfants	0,8	20 enfants	0,9
Colère	27 enfants	0,6	20 enfants	0,7

Autorité	22 enfants	0,7	17 enfants	0,7
Danger	19 enfants	0,7	20 enfants	0,5
Alimentation	17 enfants	0,8	19 enfants	0,6
Manquer	17 enfants	0,7	20 enfants	0,5
Plaindre	16 enfants	0,7	16 enfants	0,5
Victime	13 enfants	0,9	12 enfants	0,5
Fragilité	18 enfants	0,6	20 enfants	0,7
mesure éducative en milieu ouvert	16 enfants	0,5	18 enfants	0,5
Echec	15 enfants	0,6	12 enfants	0,5
Mort	10 enfants	0,8	5 enfants	0,7
Insulte	12 enfants	0,7	9 enfants	0,5
Police	12 enfants	0,7	10 enfants	0,5
Vol	9 enfants	0,8	8 enfants	0,5
Désaccord	11 enfants	0,6	9 enfants	0,5
Menacer	10 enfants	0,7	8 enfants	0,5
Sécurité	9 enfants	0,7	16 enfants	0,5
Accusation	4 enfants	1,6	6 enfants	0,5
Dégrader	12 enfants	0,5	14 enfants	0,5
Développement	10 enfants	0,5	13 enfants	0,5
Eloignement	8 enfants	0,7	7 enfants	0,5
Instabilité	10 enfants	0,5	10 enfants	0,5
Langage	8 enfants	0,6	13 enfants	0,5
Influence	8 enfants	0,5	5 enfants	0,5
Solitude	5 enfants	0,7	10 enfants	0,5
Fréquentation	7 enfants	0,4	5 enfants	0,5
<i>Manipulation</i>	<i>1 enfant</i>	<i>2,9</i>	2 enfants	2,1
Enurésie	3 enfants	0,7	3 enfants	0,8

Nous retrouvons tout d'abord, en deuxième, dans les rapports, chez chacun des deux sexes, le groupe sémantique « **problème** », et chez tous les enfants (6,3fois en moyenne par document pour les filles et 6,2fois pour les garçons).

Nous pouvons ensuite noter que la moitié des termes communs est retrouvée de façon équivalente dans les rapports chez les deux sexes.

Par contre, plusieurs groupes sémantiques sont utilisés de façon plus marquées chez l'un des deux sexes.

Chez les filles, sont beaucoup plus cités le « **conflit** » (2,7 fois en moyenne par rapport pour les filles et 1,8 fois pour les garçons), l'« **angoisse** » (4,2 fois pour les filles et 1,2 fois pour les garçons), l'« **inquiétude** » (1,6 fois pour les filles et 1 pour les garçons) et l'« **accusation** » (1,6 fois pour 4 filles et 0,5 fois pour 6 garçons).

Nous notons aussi une utilisation légèrement supérieure chez les filles de termes en lien avec ce qui sous-tend le placement : « **rejet** » (2,1 fois chez les filles et 1,8 fois chez les garçons), « **signalement** » (1,4 fois pour 23 filles et 1,1 fois pour 24 garçons), « **protéger** » (1 fois chez les filles et 0,6 fois chez les garçons), « **victime** » (0,9 fois pour 13 filles et 0,5 fois pour 12 garçons) et dans une moindre mesure : « **danger** » (0,7 fois pour 19 filles et 0,5 fois pour 20 garçons), « **plaindre** » (0,7 fois pour 16 filles et 0,5 fois pour 16 garçons), « **menacer** » (0,7 fois pour 10 filles et 0,5 fois pour 8 garçons), « **sécurité** » (0,7 pour 9 filles et 0,5 fois pour 16 garçons) et « **éloignement** » (0,7 fois pour 8 filles et 0,5 fois pour 7 garçons).

Concernant les relations aux autres et à la loi, nous retrouvons plus chez les filles l'« **agressivité** » (1 fois pour 20 filles et 0,7 pour 15 garçons), la « **manipulation** » (2,9 fois pour 1 fille et 2,1 fois pour 2 garçons), le « **vol** » (0,8 fois pour 9 filles et 0,5 fois pour 8 garçons) et dans une moindre mesure, les « **insultes** » (0,7 pour 12 filles et 0,5 pour 9 garçons), la « **police** » (0,7 fois pour 12 filles et 0,5 fois pour 10 garçons), « **menacer** » (0,7 fois pour 10 filles et 0,5 fois pour 8 garçons), « **manquer** » (0,7 fois pour 17 filles et 0,5 fois pour 20 garçons) et « **solitude** » (0,7 pour 5 filles et 0,5 pour 10 garçons).

Enfin, sont également plus retrouvés chez les filles la « **scolarité** » (7,9 pour toutes les filles et 7,6 pour tous les garçons) et l'« **alimentation** » (0,8 fois pour 17 filles et 0,6 fois pour 19 garçons).

Chez les garçons, nous retrouvons de manière plus marquée les groupes sémantiques du « **viol** », présent chez moins de garçons que de filles, mais plus présent par document en moyenne (2,5 fois pour 9 filles et 3,8 fois pour 3 garçons), celui du « **psy** », même si le

nombre de filles est largement supérieur au nombre de garçon (1,3 fois pour toutes les filles et 1,6 fois pour 18 garçons), celui de la « **santé** » (1,2 fois pour toutes les filles et 1,5 fois pour tous les garçons), et dans une moindre mesure, l'« **addiction** » (1,5 fois pour 29 filles et 1,7 fois pour 24 garçons) et l'« **hygiène** » (0,5 fois pour toutes les filles et 0,7 fois pour tous les garçons).

En résumé, de même que pour les jugements, nous retrouvons en grand nombre le terme « **problème** », surtout chez les filles, mais qui ne peut nous éclairer de façon exacte sur la situation des enfants.

Nous retrouvons les termes « **protéger** », « **danger** », « **sécurité** » ou « **maltraitance** » (ceux de la loi) de façon importante chez les deux sexes, mais avec plus d'occurrences chez les filles que chez les garçons, tout comme les autres termes (victime, menacer, accusation, plaindre, police). La notion de « **viol** » (regroupant également les attouchements sexuels) est retrouvée plus chez les garçons que chez les filles, mais concerne 25% des filles et 10% des garçons. Ces chiffres se rapprochent de ceux de l'étude de Boujut et Frechon (2009) (31% des filles et 12% des garçons sont victimes de violences sexuelles). Toutefois, cette disparité en fonction des sexes est retrouvée de façon plus importante dans le rapport sur la prise en compte du genre de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance de 2017, qui indique qu'en 2016, 78% des victimes de violences sexuelles étaient des filles.

La question du relationnel et du ressenti est abordée puisque les termes « **rejet** » et « **souffrance** » sont présents chez les deux sexes. Les **signalements** concernent 65% environ des filles et 80% des garçons.

Nous retrouvons également des arguments qui concernent le quotidien des enfants. Tout d'abord, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante chez les deux sexes, tout comme la **scolarité**, et de façon un peu plus importante chez les filles, pour la scolarité.

Les affects « **négatifs** » (angoisse, inquiétude, tristesse, fragilité) sont beaucoup décrits, notamment chez les filles (cela peut aller jusqu'à deux fois plus) et plus particulièrement la notion d'**angoisse**. Par ailleurs, la question de la **santé** (hygiène, alimentation...) ou du **développement** est retrouvée de façon relativement équivalente chez les deux sexes, contrairement à ce qui a trait au « **psy** », retrouvé plus souvent chez les garçons en nombre

d'occurrences, mais qui concerne plus de filles que de garçons. La problématique de l'**addiction** est présente chez les parents des deux sexes.

Le rapport aux autres et aux limites des enfants est également retrouvé chez les deux sexes, mais de façon un peu plus marquée chez les filles. .

Est également retrouvée la question du « **logement** », quel que soit le sexe.

Enfin, les « **mesures éducatives en milieu ouvert** » concernent environ 45% des filles et 60% des garçons.

Cela nous indique que des faits de maltraitance sont évoqués de façon régulière dans les rapports, et notamment chez les filles, ce qui a pu expliquer les décisions de placement pour ces enfants. Nous notons également que le quotidien, perçu peut-être comme donnant des éléments tangibles sur l'état des enfants, au regard de ce qu'ils ont vécu, est de plus en plus présent dans les écrits sociaux, et plus particulièrement chez les filles, avec un certain attrait pour la description des affects supposés des enfants, leur rapport aux autres et aux limites, mais aussi leur condition de vie (logement).

Une nouvelle fois, l'analyse des dossiers par sexe, avec ses spécificités, pourra peut-être affiner les arguments mis en avant.

Nous allons présenter ensuite les éléments plus spécifiques à chaque sexe. Nous avons également choisi de présenter, pour chaque catégorie étudiée, les groupes sémantiques en lien avec la famille (mère, père...). En effet, même s'ils sont présents chez tous les enfants, quel que soit leur sexe, ils peuvent être éclairés par les situations familiales des enfants dont nous avons sélectionné les dossiers.

2. Les jugements

Tableau comparatif des nombres moyens d'occurrences des groupes sémantiques et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Filles		Garçons	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrences par document
Problème	35 enfants	1,2	30 enfants	3,2
Scolarité	35 enfants	0,9	30 enfants	2,1
Addiction	17 enfants	1,4	20 enfants	1,7
Maltraitance	21 enfants	0,7	24 enfants	0,6
Comportement	21 enfants	0,6	21 enfants	1,1
Conflit	18 enfants	0,6	19 enfants	0,8
Logement	13 enfants	0,8	18 enfants	0,7
Souffrance	16 enfants	0,6	11 enfants	0,6
Danger	16 enfants	0,5	12 enfants	0,6
Rejet	17 enfants	0,5	17 enfants	0,6
Signalement	15 enfants	0,5	11 enfants	0,6
Angoisse	12 enfants	0,6	11 enfants	0,6
Protéger	14 enfants	0,4	24 enfants	0,6
Psy	12 enfants	0,5	9 enfants	0,6
Autorité	8 enfants	0,7	8 enfants	0,6
Fragilité	12 enfants	0,4	17 enfants	0,7
Inquiétude	11 enfants	0,5	12 enfants	0,6
Eloignement	9 enfants	0,5	5 enfants	0,7
Limite	9 enfants	0,5	11 enfants	0,6
mesure éducative en milieu ouvert	10 enfants	0,4	8 enfants	0,9
Sécurité	12 enfants	0,4	14 enfants	0,6
Santé	8 enfants	0,5	7 enfants	0,6

Dégrader	8 enfants	0,4	5 enfants	0,7
Désaccord	5 enfants	0,4	4 enfants	0,7
Hygiène	5 enfants	0,4	7 enfants	0,6

Nous retrouvons en premier, chez chacun des deux sexes, le groupe sémantique « **problème** », et chez tous les enfants, mais de façon plus importante chez les garçons (1,2 fois en moyenne par jugement chez les filles et 3,2fois chez les garçons).

La majorité des termes est retrouvé de façon équivalente chez les filles et les garçons. Ainsi, par exemple, les notions de « **maltraitance** »,de « **danger** » ou de « **signalement** » sont sensiblement les même chez les deux sexes (maltraitance : 0,7 fois chez 21 filles et 0,6 fois chez 24 garçons ; danger : 0,5 pour 16 filles et 0,6 pour 12 garçons ; signalement : 0,5 fois pour 15 filles et 0,6 fois pour 11 garçons).

Toutefois, nous notons des différences concernant certains groupes sémantiques, qui sont retrouvés de manière plus importante chez les garçons.

Il s'agit de la « **scolarité** » (0,9 fois en moyenne pour les filles et 2,1 fois pour les garçons), le « **comportement** » (0,6 fois pour 21 filles et 1,1 fois pour 21 garçons), la « **fragilité** » (0,4 pour 12 filles et 0,7 pour 17 garçons), l'« **addiction** » (1,4 fois pour 17 filles et 1,7 fois pour 20 garçons),le « **désaccord** » (0,4 pour 5 filles et 0,7 pour 4 garçons),le terme « **dégrader** » (0,4 fois pour 8 filles et 0,7 fois pour 5 garçons) et le groupe sémantique « **mesure éducative en milieu ouvert** » (0,4 fois pour 10 filles et 0,9 fois pour 8 garçons).

Nous observons également une présence légèrement plus marquée chez les garçons pour les groupes sémantiques du « **conflit** » (0,6 fois pour 18 filles et 0,8 fois pour 19 garçons), de l'« **éloignement** » (0,5 fois pour 9 filles et 0,7 fois pour 5 garçons), du terme « **protéger** »(0,4 fois pour 14 filles et 0,6 fois pour 24 garçons), de la « **sécurité** » (0,4 fois pour 12 filles et 0,6 fois pour 14 garçons) et de l'« **hygiène** » (0,4 fois pour 5 filles et 0,6 fois pour 7 garçons).

Nous pouvons noter qu'aucun univers sémantique n'est plus présent chez les filles que chez les garçons, nous laissant penser que les jugements sont plus détaillés pour les garçons que pour les filles.

En résumé, outre le terme « **problème** », qui est trop générique pour comprendre ce qu'il sous-entend, nous retrouvons les termes « **maltraitance** », « **danger** » « **sécurité** » ou « **protéger** » (ceux de la loi) pour deux tiers des filles et environ 80% des garçons. Nous

retrouvons également la notion de « **viol** » chez un tiers des filles. Pour les autres enfants, sont évoqués des troubles relationnels, l'addiction parentale ou des problèmes de comportements générant une impuissance parentale.

En effet, la question du relationnel et du ressenti est abordée puisque les termes « **rejet** », « **éloignement** » et « **souffrance** » sont présent tout au long des trois périodes, pour maximum la moitié des filles et des garçons.

Les signalements concernent également un tiers des garçons et un peu moins de la moitié des filles.

Nous retrouvons également des arguments qui concernent le quotidien des enfants.

Tout d'abord, le **comportement** est une notion retrouvée de façon assez importante chez les deux sexes (au moins 60%), tout comme la **scolarité**.

Les affects « négatifs » (**angoisse, inquiétude, fragilité**) sont décrits et retrouvés chez environ un tiers des enfants. De même, la question de la **santé** ou du suivi « **psy** » au sens large (thérapie, consultations...) est retrouvée chez environ un tiers des enfants, quel que soit leur sexe. Sont également décrits les rapports aux autres et aux limites des enfants de façon équivalente chez les deux sexes.

La problématique de **l'addiction** concerne au moins l'un des deux parents de la moitié des filles et des deux tiers des garçons.

Est aussi retrouvée la question du « **logement** », quel que soit le sexe, mais concernant plus de garçons (deux tiers) que de filles (un tiers).

Enfin, les « **mesures éducatives en milieu ouvert** » concernent environ un tiers des enfants, quel que soit leur sexe.

Au regard de résultats, nous observons que ce qui devrait être mis en lumière pour justifier le placement est un peu plus retrouvé chez les garçons que chez les filles, avec des formes différentes : maltraitance, protection ou sécurité, sans pour autant que le nombre de leurs occurrences soit important, et ce, quel que soit le juge qui statue sur la situation. L'analyse des dossiers par sexe, avec ses spécificités, pourra peut-être affiner les arguments mis en avant.

B. Les filles

Cela concerne 35 enfants. L'analyse porte sur 182 documents : 98 jugements et 84 rapports.

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	1979	35 enfants	23,6
Père	844	35 enfants	10
Parent	260	35 enfants	3,2
beau-père	203	5 enfants	16,9
Fugue	23	6 enfants	1,6
belle-mère	20	2 enfants	4,1
tentative de suicide	12	6 enfants	0,8
passage à l'acte	7	5 enfants	0,6
Défaillance	5	4 enfants	0,5

Nous retrouvons en tête des occurrences les plus importantes le terme « **mère** », avec 23,6 occurrences en moyenne par rapport, bien loin devant celui de « **père** » (10 occurrences en moyenne), celui de « **parents** » (3,2 occurrences), celui de « **beau-père** » (16,9 occurrences) et celui de « **belle-mère** » (4,1 occurrences). Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que, parmi les 35 enfants de notre échantillon, 12 vivent avec leurs deux parents, 11 vivent avec leur mère seule, et dont 1 que le père n'a pas reconnu, 3 ont un père absent, 1 dont le père est décédé et 1 dont le père n'a plus l'autorité parentale, 5 vivent avec leur mère et leur beau-père et dont 3 ont un père absent, 5 vivent avec leur père et dont 1 a une mère en errance, 1 dont la mère est absente et 1 dont la mère est décédée et enfin 2 vivent avec leur père et leur belle-mère et ont une mère absente.

Nous retrouvons ensuite spécifiquement chez les filles un seul groupe sémantique en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : le terme « **défaillance** », retrouvé 0,5 fois en moyenne pour 4 enfants (ex : « *L'enfant n'étant préservés aucunement des dysfonctionnements familiaux* »).

Nous retrouvons également trois autres groupes sémantiques spécifiquement chez les filles : la « **fugue** », citée en moyenne 1,6 fois pour 6 enfants (ex : « *Elle se retrouvait souvent avec d'autres jeunes plus fragiles dans des fugues ou d'autres passages à l'acte* »), le « **passage à l'acte** », 0,6 fois pour 5 enfants (ex : « *Les passages à l'acte et des comportements agressifs ont de plus en plus réguliers* ») et la « **tentative de suicide** » 0,8 fois pour 6 enfants (ex : « *Elle est hospitalisée actuellement au CHU suite à plusieurs tentatives de suicide.* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 35 filles, toutes périodes confondues, nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(mère - enfant)	376
(père - enfant)	146
(père - mère)	138
(enfant - scolarité)	115
(enfant - placement)	88
(mère - problème)	65
(parent - enfant)	61
(mère - beau-père)	57
(mère - père)	54
(enfant - comportement)	51
(mère - placement)	41
(problème - enfant)	38

(enfant - conflit)	37
(problème - comportement)	35
(enfant - beau-père)	34
(enfant - santé)	32
(mère - conflit)	20
(problème - scolarité)	19
(comportement - scolarité)	18
(enfant - angoisse)	17
(mère - maltraitance)	17
(père -problème)	16
(enfant - signalement)	14
(mère - addiction)	14
(mère - comportement)	14
(père - placement)	14
(problème - santé)	14
(mère - scolarité)	13
(enfant - inquiétude)	12
(mère - angoisse)	12
(problème - sommeil)	12
(enfant - psy)	11
(mère - inquiétude)	11
(enfant - agressivité)	10
(problème - addiction)	10
(père - beau-père)	9
(protéger - enfant)	9
(maltraitance - beau-père)	8
(mère - parent)	8
(mère - souffrance)	8
(mère - autorité)	7
(mère - rejet)	7

(mère - signalement)	7
(père - addiction)	7
(père - belle-mère)	7
(père - comportement)	7
(développement - enfant)	6
(enfant - danger)	6
(enfant - maltraitance)	6
(enfant - rejet)	6
(enfant - viol)	6
(mère - viol)	6
(père - mort)	6
(père - protéger)	6
(santé - mère)	6
(sécurité - enfant)	6
(enfant - belle-mère)	5
(enfant - fugue)	5
(mère - limite)	5
(parent - comportement)	5
(scolarité - inquiétude)	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (376 fois au sein des 84 rapports, soit, en moyenne, un peu plus de quatre fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées, mais beaucoup moins nombreuses, sont celles entre « **père** » et « **enfant** » (146 fois, soit, en moyenne, un peu moins de deux fois par rapport éducatif), celles entre « **mère** » et « **père** » (138 fois), celles entre « **parent** » et « **enfant** » (61 fois), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (57 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (34 fois, soit, en moyenne, un peu moins de trois fois par rapport éducatif, pour les cinq enfants ayant un beau-père), celles entre « **père** » et « **beau-père** » (9 fois), celles entre « **mère** » et « **parent** » (8 fois), celles entre « **belle-mère** » et « **père** » (7 fois) et celles entre « **belle-mère** » et « **enfant** » (5

fois, soit, en moyenne, une fois par rapport éducatif, pour les deux enfants ayant une belle-mère). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques, dont certains sont en lien direct légalement avec le placement (terme lié 88 fois au terme « **enfant** ») : « **comportement** » (51 fois), « **problème** » (38 fois), « **signalement** » (14 fois), « **protéger** » (9 fois), « **danger** » (6 fois), « **maltraitance** » (6 fois), « **rejet** » (6 fois), « **viol** » (6 fois) et « **sécurité** » (6 fois).

Les autres termes retrouvés en relations avec « **enfant** » sont la « **scolarité** » (115 fois). Nous retrouvons également ce qu'il en est des rapports aux autres : « **conflit** » (37 fois), « **agressivité** » (10 fois) ; de l'état psychique : « **angoisse** » (17 fois), « **inquiétude** » (12 fois) et de la « **santé** » (32 fois) : « **psy** » (11 fois) et « **développement** » (6 fois). Nous retrouvons également le terme « **fugue** » lié 5 fois au terme « **enfant** ».

Le terme « **mère** » est en lien plusieurs groupes sémantiques, liés avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 41 fois au terme « **mère** ») : « **problème** » 65 fois, « **maltraitance** » 17 fois, « **comportement** » 14 fois, « **rejet** » 7 fois, « **signalement** » 7 fois et « **viol** » 6 fois.

D'autres termes renvoient plus à l'état psychique ou de santé de la mère ou de la famille, tels que « **conflit** » 20 fois, « **addiction** » 14 fois, « **scolarité** » 13 fois, « **angoisse** » 12 fois, « **inquiétude** » 11 fois, « **souffrance** » 8 fois, « **autorité** » 7 fois, « **santé** » 6 fois et « **limite** » 5 fois.

Le terme « **père** » est, quant à lui, en lien, même si ces derniers sont relativement faibles, avec les termes « **problème** », 16 fois, « **placement** », 14 fois, « **addiction** », 7 fois, « **comportement** », 7 fois, « **mort** », 6 fois et « **protéger** », 6 fois.

Le terme « **beau-père** » est en lien, même s'il est faible, avec le terme « **maltraitance** », 8 fois.

Le terme « **parent** » est en lien très ténu avec le terme « **comportement** », 5 fois.

Nous retrouvons également sept relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Le groupe sémantique « **problème** » est en lien avec « **comportement** » 35 fois, « **scolarité** » 19 fois, « **santé** » 14 fois, « **sommeil** » 12 fois

et « **addiction** » 10 fois. L'univers sémantique de la « **scolarité** » est aussi lié à « **comportement** » 18 fois et « **inquiétude** » 5 fois.

De nouveau, il semble que nous ne retrouvions que peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont assez peu reliées au terme « **enfant** » (signalement, protéger, danger, maltraitance, rejet, viol et sécurité). Le terme « **problème** » est, quant à lui, beaucoup utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », mais aussi avec « **comportement** », « **scolarité** », « **santé** », « **sommeil** », et « **addiction** », ce qui ne peut, en soi, justifier une demande de placement.

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	714	35 enfants	7,3
Père	343	35 enfants	3,5
Parent	179	35 enfants	1,8
beau-père	61	5 enfants	4,4
Viol	13	9 enfants	0,5
Agressivité	10	9 enfants	0,4
Défaillance	10	10 enfants	0,4
Tristesse	10	10 enfants	0,4
Echec	7	7 enfants	0,4
Vol	7	5 enfants	0,5
Victime	6	6 enfants	0,4
Alimentation	5	5 enfants	0,4
Fréquentation	5	5 enfants	0,4
Influence	5	5 enfants	0,4
Mort	5	2 enfants	0,9

Le terme « **mère** » compte 7,3 occurrences en moyenne par jugement, soit deux fois plus que celui de « **père** » (3,5 occurrences). Le terme celui de « **parent** » est cité en moyenne 1,8 par jugement et celui de « **beau-père** » avec 4,4 fois. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

Nous retrouvons quelques groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement dans la loi : l'univers sémantique du « **viol** » (0,5 fois en moyenne, chez 9 enfants) (ex : « *la révélation de violences sexuelles dont aurait été victime l'enfant conduit à s'interroger sur les capacités de protection de Madame* »), celui de la « **défaillance** » (0,4 fois pour 10 enfants) (ex : « *la sécurité physique et psychologique de l'enfant doit avant tout être assurée* » et « *il existe des dysfonctionnements anciens dans le lien mère-enfant* ») et le terme « **victime** » (0,4 fois chez 6 enfants) (ex : « *la révélation de violences sexuelles dont aurait été victime l'enfant* »).

Nous retrouvons également quelques autres groupes sémantiques, présents moins d'une fois en moyenne par document.

Concernant les relations aux autres et le rapport au cadre, nous retrouvons dans les jugements le groupe sémantique du « **vol** » 0,5 fois, chez 5 enfants (ex : « *elle a été convoqués plusieurs fois au commissariat cette année pour des faits de vols simples, mais aussi des faits de vols avec dégradations et violences* »), celui des « **fréquentations** » 0,4 fois, chez 5 enfants (ex : « *sur le plan du comportement, multipliant les fugues et mise en danger variées (usage de produits stupéfiants, fréquentations douteuses, rejet des contraintes)* ») et celui de l'« **influence** » 0,4 fois, chez 5 enfants (ex : « *l'emprise et les menaces de son compagnon sur elle l'ont fait se rétracter* »).

Concernant les affects, sont cités l'univers sémantique de l'« **agressivité** » 0,4fois, pour 9 enfants (ex : « *la situation de la jeune fille au domicile maternel perdure voire s'aggrave (difficultés relationnelles entre elle et son beau-père, alcoolisations et agressivité verbale de ce dernier à l'égard...)* ») et celui de la « **tristesse** » 0,4 fois, pour 10 enfants (ex : « *l'objectif et les règles du placement aient besoin d'être précisées de nouveau à cette adolescente en grand désarroi psychologique* »).

Enfin, le groupe sémantique de la « **mort** » est cité 0,9 fois en moyenne pour 2 enfants (ex : « *le rapport d'investigation a confirmé la fragilité de Madame, liée à une histoire personnelle douloureuse (décès de sa mère, ..)* »), celui de l'« **alimentation** », 0,4 fois chez 5 enfants (ex : « *il reste par ailleurs de nombreuses inquiétudes quant à son alimentation* ») et celui de l'« **échec** », 0,4 fois chez 7 enfants (ex : « *il se conclut par un constat d'échec, faute de volonté des intéressées de travailler sur leurs relations* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 35 filles, toutes périodes confondues, nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - mère)	144
(mère - père)	115
(enfant - placement)	81
(enfant - père)	78
(enfant - parent)	57
(mère - placement)	39
(mère - beau-père)	21
(mère - problème)	18
(mère - addiction)	16
(mère - scolarité)	14
(enfant - scolarité)	12
(parent - mère)	11
(père - placement)	11
(enfant - beau-père)	10
(enfant - problème)	10
(parent - père)	10

(père - scolarité)	10
(problème - comportement)	10
(mère - fragilité)	9
(parent - placement)	9
(protéger - enfant)	9
(enfant - souffrance)	8
(mère - logement)	7
(enfant - maltraitance)	6
(père - problème)	6
(beau-père - père)	5
(enfant - danger)	5
(mère - maltraitance)	5

Les relations entre groupes sémantiques les plus récurrentes dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (144 fois au sein des 98 jugements, soit, en moyenne, une fois et demi par jugement). Viennent ensuite, dans les relations entre membres de la famille, celles entre « **mère** » et « **père** » (115 fois), celles entre « **enfant** » et « **père** » (78 fois, soit, en moyenne, moins d'une fois par jugement, cette relation étant absente des jugements concernant l'enfant dont le père est décédé, l'enfant non reconnu par son père et celui dont le père n'a plus l'autorité parentale), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (57 fois, soit, en moyenne, dans un peu plus d'un jugement sur trois, ce qui correspond au tiers des enfants qui vivent avec leurs deux parents), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (21 fois), celles entre « **parent** » et « **mère** » (11 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (10 fois, soit, en moyenne, une fois par jugement concernant les cinq enfants ayant un beau-père), celles entre « **parent** » et « **père** » (10 fois) et celles entre « **beau-père** » et « **père** » (5 fois). Le terme « **belle-mère** » n'apparaît pas en relation avec « **enfant** », alors que deux enfants ont une belle-mère.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques en lien avec le placement (terme lié 81 fois au terme « **enfant** »), tels que « **problème** » (12 fois), « **protéger** » (9 fois), « **souffrance** » (8 fois), « **maltraitance** » (6 fois) et « **danger** » (5 fois). Nous retrouvons également le terme « **scolarité** » (12 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec les termes « **placement** » (39 fois), « **problème** » (18 fois), « **addiction** » (16 fois), « **scolarité** » (14 fois), « **fragilité** » (9 fois), « **logement** » (7 fois) et « **maltraitance** » (5 fois).

Le terme « **père** » est en lien, mais de façon peu développée, avec les termes « **placement** » (11 fois), « **scolarité** » (10 fois) et « **problème** » (6 fois).

Le terme « **parent** » apparaît en lien, tenu, avec le terme **placement** » (9 fois).

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille : celle entre « **problème** » et « **comportement** », 10 fois.

Il semble que nous ne retrouvions que très peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques sont assez pauvres en indices. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont reliées au terme « **enfant** », mais de façon ténue (« **protéger** », 9 fois, « **maltraitance** », 6 fois et « **danger** », 5 fois). Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais de façon peu marquée et sans que nous puissions définir clairement ce qu'il recouvre : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, justifier l'ordonnance d'un placement.

C. Les garçons

Cela concerne 30 enfants. L'analyse porte sur 115 documents : 52 jugements et 63 rapports.

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	1675	30 enfants	26,6
Père	648	30 enfants	10,3
Parent	163	30 enfants	2,6

beau-père	99	7 enfants	6,7
Déni	9	6 enfants	0,7
hématome	6	5 enfants	0,6
Insécurité	6	5 enfants	0,6
<i>épuisement</i>	5	<i>1 enfant</i>	2,4

Le terme « **mère** » est en tête des occurrences les plus importantes, cité 26,6 fois en moyenne par rapport, soit deux fois et demi plus que celui de « **père** », avec 10,3 occurrences. Le terme « **parents** » a 2,6 occurrences en moyenne et celui de « **beau-père** », 6,7 occurrences. Ces résultats s'expliquent certainement, au moins partiellement, par le fait que parmi les 30 enfants de notre échantillon, 17 vivent avec leur mère seule, et dont 3 ont un père absent, 1 qui veut une reprise des liens après absence, 3 dont le père est décédé, 2 dont le père est peu présent, 1 que le père n'a pas reconnu et 1 dont le père n'a que des visites médiatisées suite à un examen psychiatrique ; 7 vivent avec leur mère et leur beau-père et dont 4 ont un père très peu présent ; 4 vivent avec leurs deux parents et enfin 2 vivent avec leur père et dont 1 a une mère difficilement mobilisable.

En dehors de ces termes, nous retrouvons spécifiquement chez les garçons deux groupes sémantiques en relation directe avec ce qui sous-tend la décision de placement : le terme « **hématome** », 0,6 fois pour 5 enfants (ex : « *l'examen révélait de nombreuses lésions et ecchymoses sur le corps.* ») et celui d'« **insécurité** » 0,6 fois pour 5 enfants (ex : « *Il va donc évoluer dans un climat d'insécurité qui conduira les services sociaux à signaler cet enfant.* »).

Nous retrouvons également deux autres groupes sémantiques : l'univers sémantique du « **déni** » 0,7 fois pour 6 enfants (ex : « *Suite au sevrage, Madame est dans le déni des difficultés* ») et celui de l'« **épuisement** » 2,4 fois, mais pour 1 seul enfant (ex : « *l'épuisement de Madame, de son incapacité à gérer les réactions violentes de son fils* »).

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les rapports des 30 garçons, toutes périodes confondues, nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquemment retrouvées dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - mère)	266
(enfant - père)	122
(enfant – scolarité)	82
(mère - père)	80
(mère –problème)	60
(enfant –problème)	53
(enfant – placement)	50
(enfant – comportement)	38
(problème - comportement)	33
(enfant - parent)	30
(mère – beau-père)	26
(santé - enfant)	22
(mère – santé)	20
(mère – addiction)	19
(mère – comportement)	19
(mère – placement)	16
(mère – rejet)	16
(comportement - scolarité)	15
(problème - santé)	15
(enfant – beau-père)	13
(père –problème)	13
(mère – inquiétude)	12
(mère – signalement)	11

(enfant – inquiétude)	10
(enfant – maltraitance)	10
(enfant – conflit)	9
(scolarité -problème)	9
(mère – fragilité)	8
(problème - sommeil)	8
(mère – logement)	7
(mère - parent)	7
(mère - souffrance)	7
(père – maltraitance)	7
(père – placement)	7
(enfant – angoisse)	6
(mère –protéger)	6
(problème - addiction)	6
(sécurité - enfant)	6
(signalement - enfant)	6
(enfant - agressivité)	5
(enfant - danger)	5
(instabilité - mère)	5
(mère – angoisse)	5
(parent -problème)	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les rapports sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (266 fois au sein des 63 rapports, soit, en moyenne, un peu plus de quatre fois par rapport éducatif).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées, mais moins nombreuses, sont celles entre « **père** » et « **enfant** » (122 fois, soit, en moyenne, deux fois par rapport éducatif), celles entre « **mère** » et « **père** » (80 fois), celles entre « **parent** » et « **enfant** » (30 fois, soit, en moyenne, dans un rapport sur deux), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (26 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (13 fois, soit, en

moyenne, une fois par rapport éducatif pour les sept enfants ayant un beau-père) et celles entre « **mère** » et « **parent** » (7 fois). Ces chiffres s'expliquent, comme signifié plus haut, par la configuration familiale des enfants dont nous avons étudié les dossiers.

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques liés au « **placement** » (50 fois) : « **problème** » (53 fois), « **comportement** » (38 fois), « **maltraitance** » (10 fois), « **sécurité** » (6 fois), « **signalement** » (6 fois) et « **danger** » (5 fois).

D'autres termes renvoient plus au plan qui structure les rapports éducatifs en évoquant plusieurs domaines de la vie des enfants, tels que la « **scolarité** » (82 fois) ou la « **santé** » (22 fois) , mais aussi ce qu'il en est de l'état psychique : « **inquiétude** » (10 fois) et « **angoisse** » (6 fois) et des rapports aux autres : « **conflit** » (9 fois) et « **agressivité** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est en lien plusieurs groupes sémantiques, liés avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 16 fois au terme « **mère** »): « **problème** » 60 fois, « **comportement** » 19 fois, « **rejet** » 16 fois, « **signalement** » 11 fois, « **protéger** » 6 fois et « **instabilité** » 5 fois.

Nous retrouvons également des relations avec les groupes sémantiques « **santé** » 20 fois, « **addiction** » 19 fois, « **inquiétude** » 12 fois, « **fragilité** » 8 fois, « **logement** » 7 fois, « **souffrance** » 7 fois et « **angoisse** » 5 fois.

Le terme « **père** » est, quant à lui en lien, même si ces derniers sont relativement faibles, avec les termes « **problème** », 13 fois, « **maltraitance** » 7 fois et « **placement** », 7 fois.

Le terme « **parent** » est en lien, même s'il est très faible, avec le terme « **problème** », 5 fois.

Nous retrouvons également six relations entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille. Le groupe sémantique « **problème** » est en lien avec « **comportement** » 33 fois, « **santé** » 15 fois, « **scolarité** » 9 fois, « **sommeil** » 8 fois et « **addiction** » 6 fois. L'univers sémantique de la « **scolarité** » est aussi lié à « **comportement** » 15 fois.

Peu d'éléments dans ces relations entre groupes sémantiques nous éclairent sur ce qui a pu sous-tendre les placements. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont assez peu reliées au terme « **enfant** » (maltraitance, sécurité, signalement, et danger). De même, les

mots « **mère** » et « **père** » sont peu reliés à ces notions (mère avec rejet, signalement, protéger et instabilité ; père avec maltraitance). Le terme « **problème** » est, quant à lui, beaucoup utilisé, mais sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** », « **père** », « **parent** », mais aussi avec « **comportement** », « **santé** », « **scolarité** », « **sommeil** », et « **addiction** », ce qui ne peut, en soi, expliciter une demande de placement.

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	450	30 enfants	15
Père	230	30 enfants	7,7
Parent	80	30 enfants	2,7
beau-père	54	7 enfants	4,5
belle-mère	11	2 enfants	3,2
Instabilité	7	6 enfants	0,7
<i>Insécurité</i>	5	<i>1 enfant</i>	3,9

Le terme « **mère** » compte 15 occurrences en moyenne par jugement. Nous retrouvons ensuite, avec un écart important, le terme de « **père** » avec 7,7 occurrences, celui de « **parent** » avec 2,7 occurrences, celui de « **beau-père** » avec 4,5 occurrences et celui de « **belle-mère** » avec 3,2 occurrences. Cette différence a certainement pour origine la configuration familiale des enfants concernés, comme signifié plus haut dans la partie sur les rapports.

En dehors de ces termes, nous ne retrouvons que deux groupes sémantiques spécifiquement chez les garçons dans les jugements : le terme « **instabilité** » 0,7 fois en moyenne, chez 6 enfants (ex : « *l'instabilité dont a fait preuve Monsieur au cours de l'année, son irrégularité aux visites, les inquiétudes* ») et le terme « **insécurité** » 3,9 fois, mais chez 1

seul enfant (ex : « *Il a été exposé en particulier à une telle insécurité, au point qu'il a alerté lui-même les voisins et a demandé protection* »).

Nous ne retrouvons pas de groupes sémantiques qui ne sont pas en lien direct avec ce qui peut, au sens juridique, sous-tendre le placement, et qui sont spécifique aux garçons.

Après avoir exposé les groupes sémantiques les plus fréquents dans les jugements des 30 garçons, toutes périodes confondues, nous allons présenter les relations entre groupes sémantiques les plus fréquentes dans ces textes.

Tableau des relations entre groupes sémantiques par ordre décroissant

Termes en relation	Nombre de relations
(enfant - mère)	84
(enfant - père)	60
(mère - père)	56
(enfant - placement)	45
(mère - problème)	24
(enfant - parent)	19
(mère - beau-père)	16
(mère - scolarité)	16
(mère - placement)	15
(père - scolarité)	12
(protéger - enfant)	11
(enfant - problème)	10
(problème - comportement)	10
(enfant - beau-père)	7
(père - beau-père)	7
(père - placement)	7
(danger - enfant)	5
(enfant - sécurité)	5

(enfant - conflit)	5
(enfant - scolarité)	5
(mère - addiction)	5
(mère - conflit)	5
(mère - protéger)	5

Les relations entre groupes sémantiques que nous retrouvons le plus souvent dans les jugements sont celles entre « **enfant** » et « **mère** » (84 fois au sein des 52 jugements soit, en moyenne, une fois et demi par jugement).

Concernant les autres relations entre membres de la famille, les plus fréquemment retrouvées sont celles entre « **enfant** » et « **père** » (60 fois, soit, en moyenne, dans un peu plus d'un jugement sur deux, ces relations n'apparaissent pas dans les jugements de trois enfants : celui dont le père est décédé, celui qui n'a pas été reconnu pas son père et celui dont le père est absent), celles entre « **mère** » et « **père** » (56 fois), celles entre « **enfant** » et « **parent** » (19 fois), celles entre « **mère** » et « **beau-père** » (16 fois), celles entre « **enfant** » et « **beau-père** » (7 fois, soit une fois par jugement pour les sept enfants ayant un beau-père) et celles entre « **beau-père** » et « **père** » (7 fois).

Nous observons ensuite que le terme « **enfant** » est en relation avec d'autres groupes sémantiques en lien direct avec ce qui a pu sous-tendre le placement (terme lié 45 fois au terme « **enfant** »), tels que « **protéger** » (11 fois), « **problème** » (10 fois), « **danger** » (5 fois) et « **sécurité** » (5 fois). Nous retrouvons également le terme « **scolarité** » (5 fois) et celui de « **conflit** » (5 fois).

Le terme « **mère** » est, lui, en lien avec les termes « **problème** » (24 fois), « **scolarité** » (16 fois), « **placement** » (15 fois), « **addiction** » (5 fois), « **conflit** » (5 fois) et « **protéger** » (5 fois).

Le terme « **père** » est associé, mais de façon assez peu développée, avec les termes « **scolarité** » (12 fois) et « **placement** » (7 fois).

Il est à noter que le terme « **parent** » n'est en lien avec aucun terme ne renvoyant pas à un membre de la famille.

Nous ne retrouvons qu'une seule relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille : celle entre « **problème** » et « **comportement** », 10 fois.

Il semble que nous ne retrouvions que très peu d'éléments nous éclairant sur ce qui a pu sous-tendre les placements, puisque les relations entre groupes sémantiques ne nous donnent que des indices parcellaires et peu marqués. En effet, les notions de danger et de maltraitance sont reliées au terme « **enfant** », mais de façon ténue (« **protéger** », 11 fois, « **danger** », 5 fois et « **sécurité** », 5 fois). Le terme « **problème** » est, quant à lui, utilisé, mais de façon peu marquée et sans que cela ne nous indique réellement de quoi il retourne : il est en lien avec « **enfant** », « **mère** » et « **comportement** », ce qui ne peut, en soi, justifier le placement.

QUELQUES VIGNETTES CLINIQUES

Nous présentons ici quelques vignettes cliniques, reprenant les éléments qui ont conduit au placement d'enfants et illustrant les résultats que nous venons d'exposer.

Nous avons choisi de proposer deux vignettes cliniques par période, l'une d'une fille et l'autre d'un garçon, ayant des âges différents. Dans chacun des rapports socio-éducatifs apparaissent des rubriques santé, scolarité, relations aux autres (pairs et adultes au sein du centre éducatif) et famille (relations entre les différents membres et observations de la situation). Ces rubriques se trouvent dans les résultats présentés dans la partie précédente.

Tableau récapitulatif de l'âge et du sexe des enfants présentés en vignettes cliniques par période.

	2000		2005		2010	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Moins de 6 ans		Robin	Hélène			
6-12 ans				Tom	Clémentine	
12-18 ans	Sarah					Steve

I. Pour la période 2000

A. Sarah, 12 ans

Sarah et sa mère vivent chez la grand-mère de cette dernière. C'est celle-ci qui va interpeler le juge, car elle a de plus en plus de mal à « assumer la prise en charge » de Sarah et la mère de la jeune fille « se drogue et se prostitue ». Une investigation et orientation éducative (IOE) est alors prononcée, concluant à la mise en place d'une aide éducative, afin

de soutenir Sarah, « déstabilisée par le parcours chaotique de sa maman » et d'accompagner cette dernière.

Madame a connu une adolescence « ponctuée de fugues et d'allers-retours entre les domiciles de sa mère, de son père et de sa grand-mère », celle qui interpelle le juge pour son arrière-petite fille. Une mesure d'aide éducative avait alors été mise en place. A 19 ans, Madame met au monde Sarah, qui n'est pas reconnue par son père. Deux ans après, Madame se met en ménage avec un homme et laisse sa fille à sa propre mère. Lorsque Sarah a 4 ans, sa mère vient la rechercher. Elle s'adonne encore, à cette époque, « à la consommation de produits toxiques » et sera hospitalisée à plusieurs reprises. Suite à un signalement, une mesure éducative est prononcée. Elle durera 3 ans. Puis, Sarah retourne chez sa grand-mère maternelle, « en raison des nombreuses tentatives de soins de sa mère, tentatives restées vaines ». Lorsque Sarah a 7 ans, sa mère a un deuxième enfant. Mais la consommation de toxiques de Madame étant très régulière, son compagnon la quitte et obtient la garde de leur fille. Sarah reste, elle, avec sa mère, mais fait de fréquents séjours chez sa grand-mère et son arrière-grand-mère. C'est dans ce contexte qu'intervient la demande de l'arrière-grand-mère de Sarah, lorsque celle-ci a 12 ans, du fait de l'état dégradé de la mère de la jeune fille, mais aussi de ses consommations de toxiques et du fait qu'elle se prostitue. Un signalement est effectué par les services sociaux, du fait des « conditions de vie » de Sarah, mais aussi du fait que Madame soit « trop fragile psychologiquement » et qu'elle « ne peut garantir la protection » de sa fille. La consommation de stupéfiants de Madame et son impossibilité à entreprendre un parcours de soin conduisent le juge des enfants à ordonner un placement en maison d'enfants (MECS), puis à des tiers dignes de confiance, parents de la meilleure amie de Sarah, accompagné d'une mesure éducative.

Cependant, « des conflits sont apparus entre les différents membres de la famille, conflits souvent issus des attitudes de Sarah et de ses exigences ». La jeune fille est décrite comme ayant des « difficultés à intégrer des règles de vie » et tentant « constamment de détourner les limites posées ».

Dans le même temps, Sarah est accueillie chez différents membres de sa famille, son grand-père, sa grand-mère et son arrière-grand-mère, mais elle « exprime un désarroi face à ces personnes qui, selon elle, lui rappellent constamment les difficultés de sa maman ».

Un placement dans un lieu neutre est alors proposé par l'équipe éducative qui la suit. Ainsi, un placement est prononcé pour « protéger Sarah des effets déstabilisants du

parcours et du discours de sa mère, elle même en grand désarroi, et de lui permettre d'évoluer dans la durée, pour elle-même, tout en conservant des liens avec sa mère ».

Sarah enchaîne alors des comportements « à l'image de son mal être et de sa grande souffrance intérieure: fugues, absentéisme scolaire, manquements aux règles institutionnelles ». Après un court passage dans un autre foyer, elle revient, faute d'adhésion, au centre éducatif, d'où elle fugue souvent et où elle est en conflit avec les autres enfants de manière récurrente. Sa mère demande à avoir des droits d'hébergement, arguant qu'elle a arrêté de se prostituer et qu'elle a cessé sa consommation de stupéfiants. Toutefois, le juge ordonne le maintien du placement, car « à défaut d'alternative sérieuse, le placement ne peut être que maintenu tant la nécessité d'une protection de Sarah est évidente compte tenu de la situation de sa mère », mais accepte un droit d'hébergement du fait d'un nouveau logement de Madame.

Quelques mois plus tard, un jugement est de nouveau prononcé pour maintenir encore quelques mois le placement avec un droit d'hébergement élargi, avant un retour progressif au domicile de sa mère, car Sarah « n'a pu tenir les engagements demandés, tant sur le plan scolaire qu'elle déserte, que sur le plan du comportement, multipliant les fugues et mises en danger variées (usage de produits stupéfiants, fréquentations douteuses, rejet des contraintes) » et « actuellement le foyer n'est plus en mesure de proposer un projet permettant d'enrayer la spirale destructrice dans laquelle cette jeune fille s'enferme ». De plus, Madame qui « estime sa situation personnelle en voie d'amélioration, souhaite pouvoir reprendre sa fille, progressivement, tout en étant soutenue ».

Les fugues se répétant sur les mois qui suivent, une mainlevée de placement avec retour au domicile maternel est prononcée, accompagnée d'une mesure éducative en milieu ouvert.

Nous retrouvons dans cette situation plusieurs notions des résultats ci-dessus. L'addiction parentale est mise en lumière pour justifier le besoin de protection de Sarah et donc le placement. L'instabilité maternelle est décrite sans pour autant que des liens ne soient fait avec les comportements ultérieurs de Sarah. Cette jeune fille a connu des ruptures, notamment avec sa grand-mère qui l'a élevée, puis des conditions de vie précaires d'un point de vue de sa sécurité physique et affective, avec des allers-retours entre sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère. Toutefois, les effets de ces ruptures n'apparaissent pas dans

les écrits, que ce soit dans les rapports ou dans les jugements. Les conduites antisociales de Sarah, ses « fréquentations douteuses », sa difficulté à respecter les règles, les conflits qu'elle peut avoir avec les adultes, mais aussi ses fugues sont perçus sous l'angle du problème de comportement, plus que comme symptôme d'un mal-être. Or, comme le dit Winnicott (1946), l'enfant qui n'a pas de cadre suffisamment sécurisant chez lui le cherche à l'extérieur et les attaques du cadre sont souvent pour vérifier qu'il tient, quoi qu'il arrive. Ce mal-être peut également être retrouvé dans l'absentéisme scolaire, qui jalonne le parcours de Sarah, à partir du moment où elle est placée. Toutefois, cet angle d'analyse ne se retrouve pas dans les rapports et les jugements.

B. Robin, 4 ans

Robin est un petit garçon de 4 ans, lorsqu'est prononcée une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP), car il a été « retrouvé une nouvelle fois seul, errant dans les rues », par la brigade des mineurs. De plus, il est signifié dans le jugement les « très importantes difficultés de la mère à assumer cet enfant ». Madame est décrite comme ayant une « situation personnelle très instable », ayant eu « deux autres enfants de pères différents ». Madame est arrivée du Kosovo quelques mois plus tôt, avec son fils, après avoir vécu pendant deux ans la guerre dans son pays.

Robin semble s'être « parfaitement et positivement intégré au foyer », la « détresse affective et matérielle dans laquelle il se trouvait a pris fin par l'encadrement apporté et par le retour de son père ». Ce dernier sollicite un retour son fils auprès de lui. Toutefois, puisqu'ils sont restés très longtemps sans avoir de lien, des visites, puis des hébergements sont décidés.

Deux mois plus tard, un signalement émane du centre éducatif concernant les temps d'hébergements de Robin chez son père. Dès le retour du premier week-end, Robin a fait part aux éducateurs du fait que « son père lui a mis des claques et tiré les oreilles, mimant les gifles sur une poupée ». Par ailleurs, Robin a présenté plusieurs épisodes d'énurésie diurne, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Très rapidement, il se cache pour ne pas aller chez son père et réaffirme à plusieurs reprises que « son père l'a battu ». Son père évoque une chute de toboggan, mais au vu des marques, Robin est emmené chez le médecin, qui constatera « un ecchymose fessier datant environ de 2 à 3 jours, surface d'une main » et un « érythème horizontal, s'alternant avec la peau saine ». Une demande de suspension des droits

d'hébergement de Robin chez son père est alors demandée, « dans l'attente de comprendre réellement les difficultés du père à assumer son fils avec une autorité qui ne s'apparente pas à la violence insupportable pour l'enfant ».

Les visites de Madame sont très aléatoires, elle peut rester plusieurs mois sans donner de nouvelles, Madame semblant « avoir des difficultés à investir » son fils et sa fonction parentale.

Après un travail de l'équipe éducative avec le père, concernant sa posture éducative, mais aussi « la nécessité de ne pas gommer l'histoire et les origines de son fils » et la nécessité d'éviter de dénigrer Madame auprès de son fils, Robin a pu retourner le week-end chez son père. Toutefois, même si Robin ne se plaint plus de violences de la part de son père, avant chaque départ, il « se met en retrait, demande à manger sur le groupe pour différer le moment du départ, demande à prendre un bain ou exprime à l'éducateur son refus d'aller en week-end ». De ce fait, même si un retour chez son père avait été envisagé, l'équipe s'interroge quant à ce projet, Robin manifestant une grande résistance à voir son père.

Quelques mois plus tard, Robin a été hospitalisé quelques jours, après une visite chez son père, « sur recommandation du médecin PMI, suite à un examen qui révélait de nombreuses lésions, ecchymoses et blessures ». Il a présenté ensuite un comportement « agité, opposant, provocant vis à vis des adultes », qui a vite disparu par la suite.

Un an après que le placement ait été prononcé, Robin n'a toujours pas de nouvelles de sa mère, a priori partie à l'étranger.

Avec son père, la reprise de contact a été difficile, Monsieur étant opposé au placement et « menaçant vis-à-vis des éducateurs », émettant « la possibilité d'abandonner » son enfant. Pendant trois mois, il n'a pas donné de nouvelles à son fils. Robin a fini par demander des nouvelles de son père et lui a laissé des messages sur son téléphone. Puis Monsieur a repris contact avec lui, et une visite hebdomadaire a été mise en place. L'équipe éducative note alors que « la relation reste encore fragile et a besoin de temps pour se consolider » et qu'« un retour semble très prématuré ».

Le jugement confirme le maintien du placement, avec des droits de visites et d'hébergements progressifs, car le « retour de l'enfant au domicile paternel est prématuré, mais qu'il convient toutefois de le préparer en sensibilisant et responsabilisant Monsieur (et indirectement sa compagne dont il est apparu qu'elle souhaiterait bénéficier d'une aide éducative pour laquelle il lui appartient de saisir le Juge des Enfants) sur son rôle parental ».

Suite à cela, des rencontres régulières ont été mises en place, apaisant par là-même les conflits entre Monsieur et l'équipe éducative. Monsieur a pu accepter un suivi psychologique pour son fils, mais également une aide éducative en milieu ouvert, ce qu'il avait toujours refusé. Toutefois, Robin « n'exprime aucun enthousiasme à l'idée de retourner en famille ». Ainsi, « dans l'éventualité d'un retour, la famille doit suffisamment être épaulée pour pallier la souffrance et les difficultés » de Robin, dont le placement est maintenu.

Dans la situation de Robin, nous retrouvons des éléments probants de négligence grave et de maltraitance. Il est tout d'abord retrouvé seul dans la rue plusieurs fois et Madame est décrite comme très instable, avec un parcours difficile et potentiellement traumatisant, qu'elle semble avoir du mal à surmonter. Robin est décrit comme étant en « détresse affective », mais sans donner beaucoup plus de détails. Nous pouvons imaginer que Robin a dû présenter d'autres symptômes avant le placement, au regard de sa situation et de celle de sa mère, mais qui n'apparaissent pas dans les écrits, quels qu'ils soient. Seul son quotidien pendant le placement est décrit, sans nous donner d'éléments à ce sujet.

La relation avec son père est également compliquée et teintée de d'actes de maltraitance, nécessitant même à un moment une hospitalisation. Les liens père-fils paraissent fragiles, malgré l'étayage de Monsieur par l'équipe éducative. Le père semble vouloir vivre avec son fils, parce que c'est son fils, sans pour autant prendre le temps de construire une relation et de faire plus ample connaissance. C'est certainement l'écart entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel qui a pu déclencher les coups du père, impuissant à comprendre un enfant qu'il ne connaît que très peu et dont il ignore le fonctionnement. Toutefois, cette possibilité n'est pas évoquée. Nous pouvons noter que les seuls éléments décrits concernant Robin sont des troubles massifs et bruyants, tels qu'une énurésie diurne, un comportement « agité, opposant, provocant vis à vis des adultes ».

II. Pour la période 2005

A. Hélène, 5 ans

Hélène est une petite fille de 5 ans au moment où est prononcée l'Ordonnance de Placement Provisoire (OPP). Quelques mois auparavant, un signalement avait été fait par les

services du département pour évoquer « un mode de vie inadapté », mais aussi un « contexte de violence au domicile, les suspicions de toxicomanie maternelle, le manque de nourriture, les dettes et l'absentéisme scolaire » d'Hélène. Une mesure d'Investigation et d'Orientation Educative (IOE) avait alors été demandée. Toutefois, les travailleurs sociaux ont eu des grandes difficultés à travailler avec Madame. Ils n'ont pu la rencontrer qu'une fois, du fait de rendez-vous non honorés, mais aussi de « visites à domicile, y compris à l'improviste, infructueuses », la porte restant close, « alors même que des voix d'adulte et d'enfant sont entendues ». Madame est par ailleurs apparue avec le visage tuméfié à l'école, expliquant que « son ancien compagnon refusait sa grossesse ». Les voisins signalent également que Hélène est souvent seule, qu'elle appelle sa mère, ou encore que celle-ci est entendue en train de gémir, semblant en état de manque ». Par ailleurs, l'absentéisme scolaire d'Hélène s'est accentué, allant jusqu'à une déscolarisation pendant plusieurs mois. Face aux difficultés à travailler avec Madame, mais aussi aux constats faits par les travailleurs sociaux, une OPP est ainsi prononcée, car « une mesure de placement s'avère désormais le seul moyen de protéger » Hélène. Elle reprend les éléments d'inquiétudes, à savoir la présence d'hématomes sur le corps de l'enfant, une maigreur et une grande fatigue, l'enfant ne semblant pas manger à sa faim, un absentéisme scolaire qui a abouti à une déscolarisation, des rendez-vous non honorés par Madame auprès des services mandatés. De plus, il avait été constaté que Madame pouvait avoir régulièrement des hématomes sur le visage. L'IOE a conclu que « l'ensemble de ces éléments suffit à caractériser une situation de danger réel » et a donc signalé la situation. Même si « un placement chez le parent non gardien est prioritaire sur tout autre placement », l'adresse du père d'Hélène étant ignorée, cette dernière a donc été placée.

Durant le placement, Madame honore les visites accompagnées, qui se passent bien, même si Madame évoque souvent ses soucis financiers et s'en plaint auprès de sa fille. Madame a tendance à placer sa petite fille à la même hauteur générationnellement qu'elle ». Le service éducatif demande un maintien de ces visites, car « des temps de rencontres accompagnés sont toujours souhaitables afin de travailler entre autre la relation mère enfant en lien avec le processus de parentification qui semble instauré ».

Suite à cela, la situation de Madame s'est dégradée, elle a été expulsée de son logement et est restée en couple avec son compagnon violent, avec lequel elle a eu un enfant, et vivant lui-même dans des conditions très précaires. Puis, elle s'est retrouvée à la rue avec son bébé. Le juge note d'ailleurs que « sa situation personnelle est toujours fragile et aléatoire. Son environnement amical est toujours marginal et violent » et que, de ce fait, le placement

doit être reconduit, mais pour une durée courte, car, comme le juge le souligne, « même si la restauration de la vie de Madame ne se fera pas à bref délai, la durée du renouvellement du placement doit être pour le moment limitée à six mois pour restreindre les risques de totale démobilisation maternelle ».

Ainsi, malgré le comportement adapté de Madame, décrite dans le jugement comme « très adaptée, chaleureuse et rassurante » avec sa fille à chacune de ses visites, le placement n'a pu être levé, « son état de santé physique et moral étant apparu très précaire » et ses « conditions de vie matérielles, morales et affectives [...] floues et en tout cas totalement incompatibles avec la prise en charge d'Hélène, non seulement au quotidien mais également en droits de visite libres ». De plus, Madame a du mal à se saisir du soutien éducatif qui pourrait lui être apporté et semble tendre « à imputer sa déchéance aux seules mesures de placement en confondant les causes et les conséquences ... ». Enfin, ses visites demeurent quelques fois aléatoires, car elle ne vient pas voir sa fille lorsque son état physique et psychique ne le lui permet pas. Le père d'Hélène a repris contact par téléphone avec sa fille au moment de Noël. Dans un même temps, le petit frère d'Hélène est également placé en pouponnière. Des visites fratrie sont organisées.

Les visites de Madame s'espacent avec le temps. Au moment d'une nouvelle expulsion de son logement, elle a coupé tout contact avec sa fille pendant deux mois. Le juge maintient ainsi, pour la deuxième année, le placement, avec des « rencontres fratrie et le maintien des visites accompagnées avec la maman, ainsi qu'un rendez-vous formalisé avec les éducateurs référents, afin que Madame puisse réintégrer ses fonctions parentales (scolarité, soins) ».

Des visites accompagnées avec son père sont organisées une fois par mois. Par ailleurs, Monsieur semble s'investir et « n'hésite pas à « questionner » l'éducatrice ou sa fille pour savoir ce qu'elle vit au quotidien ». Il est « en demande d'un élargissement de ses droits ». L'équipe a pu lui faire part d'une potentielle orientation d'Hélène en famille d'accueil et Monsieur « ne s'est pas opposé », même s'il dit avoir « besoin aussi d'un peu de temps pour réfléchir et se faire à cette idée ».

L'équipe éducative a, par contre, beaucoup de mal à entrer en contact avec Madame, qui annule tout rendez-vous avec les éducateurs. Cette absence a empêché l'équipe de travailler avec Madame sur l'orientation en famille d'accueil. En effet, les éducateurs notent que « malheureusement la situation familiale n'évolue pas du point de vue de sa maman et reste ponctuelle avec son papa. ». De plus, les capacités d'Hélène « à vivre en collectivité

s'amenuisent à mesure que le temps passe et il semble urgent de l'orienter dans une famille d'accueil pour qu'elle puisse y trouver un accompagnement individualisé adapté à ses besoins, notamment si le placement qui se profile s'avère être à long terme

Deux ans après l'OPP, la situation de Madame est toujours « aussi dégradée et précaire ». Le jugement indique qu'elle « n'est pas accessible à un travail de réflexion dès lors qu'elle est toujours très excitée (sautes d'humeur) et souvent sous l'emprise de médicaments, d'alcool ou de substances illicites (même si elle le conteste) ». De plus, elle est très irrégulière dans l'exercice de son droit de visite. Par ailleurs, le jugement indique que Monsieur a pu « profiter du placement pour renouer avec sa fille », qu'« il exerce avec régularité ses droits de visite », qu'« il est attentionné et soucieux de son bien-être », mais que « c'est un homme encore bien fragile ». Ainsi, une orientation en famille d'accueil est prononcée pour Héléna, avec un maintien des visites accompagnées de ses parents.

Dans cette situation, nous retrouvons tous les éléments caractéristiques du danger, au titre de l'article 375 du Code Civil (il faut que « *la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé [soient] en danger, ou [que] les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social [soient] gravement compromises* ». Les écrits socio-éducatifs relatent un mode de vie inadapté, des violences conjugales, mais aussi une toxicomanie de la mère, un manque de nourriture et un absentéisme scolaire, et évoquent une « situation de danger réel ». L'ordonnance de placement provisoire indique d'ailleurs que le placement d'Héléna est le « seul moyen de la protéger ».

Nous pouvons constater que les écrits se concentrent essentiellement sur les problématiques maternelle et la vie quotidienne d'Héléna au centre éducatif, mais n'évoquent que très peu les ressentis de la petite fille. Il semble que la situation soit suffisamment grave pour ne pas se pencher sur ses effets sur la petite fille. Il s'agit de justifier la mesure, dans ce cas-là, par un danger avéré, mais pas forcément d'analyser et de relater les conséquences sur Héléna. Nous n'avons donc que peu d'éléments sur ce qui peut faire symptôme chez une jeune enfant.

B. Tom, 7 ans

Tom est un petit garçon de 7 ans, vivant seul avec sa mère, lorsqu'une mesure d'aide éducative est prononcée, à la demande de la mère, afin de l'accompagner « sur le plan éducatif et l'aider à se repositionner en tant que parent », mais aussi « veiller au maintien des liens réguliers père/fils », « évaluer les difficultés de Tom à aller à l'école » et « veiller au maintien du suivi psychologique de Tom au CHU ».

Les parents de Tom sont séparés et Madame élève seule son fils au quotidien, Monsieur ayant très peu de contacts avec son fils. En effet, Monsieur refuse d'« assumer la charge de son fils », car Tom s'est plaint, un an auparavant, de violences de la part de son père, « non prouvées ». Depuis, ce dernier se montre réticent à être avec son fils.

Par ailleurs, Madame souffre d'une maladie dégénérative et ne se déplace qu'en fauteuil roulant, car elle est paralysée des jambes. Elle fait de nombreux séjours à l'hôpital et a pu faire part de ses difficultés à ces moments-là. L'équipe éducative en charge de l'aide éducative à domicile (AED), note que Madame a du mal à mettre des limites et un cadre à son fils, qui se montre violent et peut se mettre en danger (ouvre la fenêtre du premier étage et se penche, grimpe sur des meubles...), mais a aussi des difficultés à « mettre des mots sur sa souffrance » et à en parler avec son fils.

Ainsi, au fil du temps, l'objectif s'est également orienté vers une évaluation de « la qualité de la relation père/fils », un étayage à Madame dans ses fonctions parentales, et un travail sur la possibilité d'un accueil séquentiel sur des week-ends et des temps d'hospitalisation de Madame, projet qui va être rapidement mis en place. Cet accueil a permis un travail avec Tom qui « accepte mieux les règles, « s'éparpille » moins, son comportement s'est aussi amélioré à la maison ». Des visites médiatisées père-fils sont également mises en place, mais la présence de Monsieur est aléatoire.

Toutefois, au bout de quelques mois, « le comportement de Tom se dégrade de nouveau ». Il est noté que « Madame ne peut pas ou plus répondre aux besoins de son enfant, la relation de jeu s'amenuise. Elle exprime sa difficulté à poser son autorité », face à son fils qui a un « comportement excessif, parle mal, commet de petits actes que sa mère ne pourra réprimer en dehors de la parole ». Une information préoccupante émane alors de la part du service éducatif qui suit la famille dans le cadre de l'AED. Celle-ci évoque « l'épuisement de Madame, son incapacité à gérer les réactions violentes de son fils et de son important mal être qui l'ont conduite à un passage à l'acte (ingestion d'alcool et de médicaments) », mais

également une maladie dégénérative qui l'oblige à se déplacer en fauteuil roulant et qui la fait souffrir beaucoup ».

Ainsi, un placement en famille d'accueil est ordonné, afin que Madame puisse mettre en place les soins nécessaires à sa pathologie et accueillir son fils sur des temps de visites et d'hébergements. Cette orientation rassure Madame, qui « a semblé soulagée par ce projet qu'elle souhaitait depuis la première demande d'accueil provisoire », notamment au vu des soins en hôpital qu'elle devra entamer.

Nous pouvons noter que plusieurs choses s'entremêlent dans la situation de Tom. Tout d'abord, nous retrouvons un enfant qui se met en danger, du fait de difficultés éducatives de sa mère, malade et seule à l'élever. Le père de Tom est relativement absent, notamment après des accusations de Tom concernant des violences de son père sur lui. Le placement est prononcé à la demande de Madame, soutenue par l'équipe en charge de la mesure d'aide éducative, car elle a besoin de soins réguliers nécessitant des hospitalisations, mais aussi d'un accompagnement sur le plan éducatif, face à un enfant qui peut être violent et se met dans des situations de risques pour lui.

Nous retrouvons ici les « problèmes de comportements », mais aussi les problèmes de santé, la fragilité et l'épuisement de Madame, comme dans les résultats.

III. Pour la période 2010

A. Clémentine, 6 ans

Clémentine est une petite fille née prématurément avec des signes de fœtopathie alcoolique. Jusqu'au 3^{ème} anniversaire de leur fille, la famille a bénéficié de l'intervention d'une travailleuse familiale, qui a cessé de venir faute d'accord de la famille. Suite à des inquiétudes importantes du personnel de la crèche où Clémentine est accueillie, concernant le « développement de l'enfant mais aussi des alcoolisations fréquentes » de Madame, une aide éducative a été mise en place. Clémentine a alors quatre ans. Le jugement ordonnant l'aide éducative évoque les difficultés de Madame, qui minimise « cette dépendance, mais reconnaît malgré tout son existence ». Par ailleurs, il est indiqué que Monsieur « a également pu évoquer la dépendance de sa compagne et comprend la nécessité qu'elle soit suivie et

soignée par des professionnels ». Le juge note que « s'ils restent en difficulté pour percevoir pleinement l'agitation, le manque de concentration mais aussi la difficulté de leur fille à accepter les règles posées », les parents ont accepté l'aide éducative.

Au bout de 9 mois, l'équipe en charge de la mesure d'aide éducative fait part de ses inquiétudes par le biais d'une information préoccupante. Même si les parents ont pu s'investir auprès de leur fille et mettre en place un suivi au CMP pour elle, la dépendance alcoolique de Madame « a été plus difficile à aborder, Madame ayant tendance à minimiser sa consommation réelle », empêchant d'entamer des démarches de soin. Monsieur prenait soin de sa fille, en répondant de manière « adaptée », mais essayait aussi de modérer la consommation de sa femme. Toutefois, à la suite « du décès de son père, une accumulation de soucis et une dispute avec Madame », Monsieur a fait une tentative d'autolyse, engendrant une hospitalisation. Toutefois, il a demandé à sortir dès le lendemain, car il était trop inquiet pour sa fille restée seule avec Madame. Il a pu faire part de « la situation de danger dans laquelle pouvait se trouver sa fille, en son absence », mais aussi du fait « qu'il se sentait complètement épuisé, n'avait plus aucun moment pour lui ». Il raconte que lorsqu'il doit s'absenter, « Madame ne parvient pas à se faire entendre de sa fille qui lui jette des objets à la figure et « dévaste » la maison ». ». Il finit par admettre avoir besoin de soin et ne voit d'autre solution que le placement de Clémentine. Madame ne s'est pas opposée au projet. Ainsi un placement est ordonné, « au vu de la fragilité de Monsieur qui jusqu'à lors tentait de préserver tant bien que mal sa fille des difficultés maternelles ».

Un an après le placement, la famille a pu se saisir de l'étayage de l'équipe éducative pour « évoluer dans leur fonction ». Les visites et hébergements se passent bien, mais Madame évoque encore « son appréhension à rester seule avec sa fille ». Par ailleurs, elle a pu mettre en place des soins concernant sa dépendance alcoolique. Les parents souhaitent alors « ne pas aller trop vite » et se réhabituer à une vie ensemble, à trois. L'équipe éducative propose alors un maintien du placement avec des droits de visites et d'hébergements élargis, puis une possibilité, en fonction des évolutions, d'un accueil modulable de type séquentiel. Le juge suit les préconisations du rapport socio-éducatif, notant que « les échanges assez interactifs entre les professionnels et le couple parental durant toute l'année ont facilité un travail éducatif au bénéfice » de Clémentine.

Les hébergements ont donc été élargis progressivement, allant jusqu'à des accueils séquentiels, avec un soutien de la famille par le biais de visites à domicile. L'équipe éducative

note que les parents « se réapproprient leurs rôle et fonction parentaux », Madame ayant « repris une place dans la cellule familiale qu'elle l'occupe de manière active ».

Deux ans après le placement, les parents de Clémentine ont pu évoluer dans leur posture parentale, gérant « les besoins de l'enfant de manière adaptée ». Ainsi, l'équipe éducative préconise une levée du placement, pour un retour au domicile parentale de Clémentine, assorti d'un suivi éducatif. Le juge suit ces préconisations « en raison de l'évolution positive de Clémentine et de ses parents qui sont à nouveau en capacité d'assumer pleinement leurs responsabilités parentales », et prononce une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert.

Nous retrouvons dans la situation de Clémentine une problématique d'addiction maternelle, mais aussi un épuisement paternel, ayant conduit à une tentative de suicide et à une demande de placement de Clémentine, car le père estime que sa fille est dans une « situation de danger » lorsqu'elle est seule avec sa mère. Ces éléments sont retrouvés dans les résultats pour cette période. Toutefois, nous ne retrouvons que très peu d'éléments sur les ressentis et comportements de Clémentine face à cette situation. L'accent est mis essentiellement sur ses relations à ses parents, et sur l'évolution de celles-ci, avec une relation mère-fille qui se développe au fil du temps.

B. Steve, 16 ans

Steve est un jeune homme de 16 ans, dont les parents ont divorcé, lorsqu'il avait 2 ans et demi. Suite à la séparation parentale, il a habité chez sa mère, et voyait son père régulièrement. Il part chez son père, lorsqu'il a 15 ans, car Steve « n'est pas parvenu à s'acclimater à son nouveau cadre de vie au domicile de sa mère dans le Sud de la France ». De plus, il évoque le fait que sa mère « se montrer rejetante, que le mineur est en conflit constant avec celle-ci et demande à revenir chez son père », la mesure éducative proposée lorsqu'il était chez sa mère n'ayant pas pu faire évoluer la situation et apaiser les relations mère-fils.

Rapidement, une nouvelle mesure d'aide éducative (AEMO) a été mise en place du fait de relations conflictuelles entre père et fils, notamment suite au vœu de Monsieur de prendre sa retraite, de vendre sa maison et de déménager dans une autre région, projet auquel n'adhère pas Steve, qui souhaite rester dans la région de Rouen.

Monsieur souhaite partir avec son fils, « puisqu'il vit dorénavant avec lui », mais les liens entre eux sont de l'ordre de la « cohabitation », Monsieur lui-même indiquant

« qu'aucune relation père/fils n'est construite et n'est à construire », du fait, pour lui, de la « relation conflictuelle avec la mère de Steve, depuis leur séparation, ce qui a perturbé les liens qui auraient pu s'établir avec l'enfant ». Les relations sont donc tendues et il arrive à Monsieur de frapper son fils, lors d'altercations. Monsieur fait part de son mal-être, « dit être fatigué de la vie et attendre la fin » et vouloir « se retirer dès que possible dans un petit village isolé » pour « chercher le calme et pas la socialisation ». Il projette ainsi de partir dans les mois qui viennent. L'équipe éducative de l'AEMO note que Monsieur « comprend que ce projet n'est pas compatible avec la vie que peut rechercher un adolescent mais refuse de faire autrement », n'envisageant « aucun changement de fonctionnement parental » et que, malgré le travail entrepris avec le père et le fils, la situation n'évolue pas. La relation entre les parents est encore très tendue, Madame reprochant à Monsieur de « s'occuper de l'adolescent de façon inadaptée ». Par ailleurs, elle dit « ne pas pouvoir accueillir son fils, pour des raisons professionnelles ».

Au vu de la situation, Steve étant pris dans un conflit de loyauté entre ses parents et des « vives inquiétudes sur la construction du jeune du fait de l'absence de rôle paternel », l'équipe évoque « la nécessité d'un éloignement au quotidien qui pourrait permettre de donner à Steve une image positive de lui-même, tout en favorisant, peut-être, des relations saines avec son père ».

Le juge suit l'avis de l'équipe éducative, et note que « l'adolescent a investi son accueil en internat au lycée », et qu'« en raison de la relation très mitigée entretenue avec son père », « la demande de placement apparaît fondée, permettant ainsi à Steve de mener son projet professionnel en toute quiétude ».

Steve a pu investir son internat en lycée les premiers mois. Puis, il a commencé à « sécher » les cours et s'est battu au lycée, bagarre entraînant une exclusion temporaire. Il a ensuite été absent régulièrement du lycée. Des élèves de sa classe ont fait remonter au CPE qu'il « mangeait les restes des autres à la cantine car il n'aurait pas d'argent pour manger » ou encore « qu'il se drogue ».

Steve est régulièrement en relation téléphonique avec ses parents, mais les échanges restent « assez distants » avec son père. Madame est retournée vivre chez sa mère, car a perdu son emploi et a des problèmes financiers. De ce fait, Steve refuse d'aller la voir en vacances car il « n'a pas envie de la voir dans ce contexte ».

Au sein du foyer éducatif, il a des difficultés à respecter les horaires et les règles, consomme du cannabis régulièrement, a été impliqué dans un trafic, mais l'équipe éducative

note qu'il reste « un jeune fragile qui a besoin de cadre pour évoluer positivement ». Elle dit devoir « agir avec fermeté notamment pour répondre à ses tentatives transgressives qui ont beaucoup pour but de se confronter, peut-être même « d'exister » ». Le rapport éducatif se conclut sur le fait que si Steve ne change pas de comportement, il « serait nécessaire de revoir la situation, de notre côté, [...] afin d'être plus opérant, mais c'est à lui principalement au vu de son âge et de sa situation de saisir l'aide que nous lui proposons ».

Le juge note que la situation n'a pas évolué « positivement » et que, malgré les « avertissements », il a continué à introduire du cannabis au sein du foyer, mais qu'il a aussi dépensé tout « son budget en achat de stupéfiants ou en remboursement de dettes, tout en multipliant les mensonges ou les dénis auprès de l'équipe éducative ». Dans le même temps, il a quitté l'internat et a fait preuve d'absentéisme scolaire important. Le juge indique que le placement « ne peut perdurer au seul motif de permettre à l'adolescent de bénéficier d'un hébergement dans la région, alors que son père est tout-à-fait en capacité d'assurer sa prise en charge matérielle » et que le placement n'a « de sens que s'il permet à Steve de bénéficier d'un cadre éducatif contenant et de mener à bien, de manière satisfaisante, sa scolarité ». Le placement est maintenu alors jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin de préparer son retour chez son père, à condition que Steve s'engage à respecter les règles du foyer éducatif et ses obligations scolaires. S'il ya un manquement à ces conditions, la mainlevée du placement sera immédiate.

Le soir même du jugement, Steve « a enfreint les règles de la structure en entraînant plusieurs jeunes dans l'appartement d'un autre de leurs camarades pour y consommer de l'alcool et des stupéfiants ». Le placement a été levé le lendemain et Steve est retourné chez son père.

Nous retrouvons dans les écrits concernant Steve des éléments mis en avant dans les résultats. En effet, les troubles du comportement, conduites délictuelles et addiction sont retrouvés de façon importante, et essentiellement pointés comme étant un « problème », plus qu'un symptôme. Nous ne retrouvons pas de trace des notions de maltraitance ou de danger, les écrits se concentrant sur des problèmes relationnels parent-enfant, de l'ordre du conflit. Par ailleurs, l'univers de la scolarité est également présent tout au long des rapports socio-éducatifs et jugements, du fait de l'absentéisme important de cet adolescent.

Nous retrouvons peu d'analyse clinique sur ce qui peut sous-tendre les comportements délictuels de Steve, notamment concernant sa place dans sa famille et dans le conflit conjugal

qui anime ses parents. Il semble qu'aucun des parents ne puisse lui apporter une stabilité et un environnement sûr, lui permettant de pouvoir habiter une place d'enfant, qui ne serait pas parentifié. Il semble très sensible à la situation de sa mère, lorsque celle-ci perd son emploi et refuse d'aller la voir de peur de la mettre en difficulté. Ce jeune homme semble chercher un cadre et une attention qui ne lui sont pas apportés au sein des deux cellules familiales paternelle et maternelle, chacun des parents refusant de changer quelque chose de sa vie pour son enfant.

Face à une impossibilité de travail, l'institution finit par reproduire le rejet que ressent Steve vis-à-vis de ses parents.

A la lecture de ces vignettes, nous pouvons constater que le placement de ces enfants est plus souvent argumenté en se basant sur les compétences de leurs parents, leurs conduites, leurs conditions de vie, leur addiction, que sur l'enfant, ses ressentis et ses besoins. Toutefois, au fur et à mesure du temps, les écrits s'affinent, avec l'émergence de l'évocation des affects supposés des enfants (essentiellement l'angoisse) et de leur quotidien, même si cela est surtout le cas dans les rapports de situation, rédigés après le placement. De même, les comportements, essentiellement « négatifs », c'est-à-dire de l'ordre des « problèmes », sont de plus en plus décrits, à mesure que l'on avance dans le temps. Ils semblent d'ailleurs être, outre les faits de danger ou de maltraitance, ce qui alerte les professionnels.

Nous notons également une nette différence dans ce qui est relaté, en fonction de l'âge des enfants. Pour les enfants de moins de 6 ans (Robin et Héléna), les faits se basent surtout sur la situation de danger dans laquelle ils se trouvent, sans que nous puissions réellement avoir d'éléments sur l'enfant lui-même et ce qu'il peut présenter comme manifestations réactionnelles à cette situation.

Pour les 6-12 ans (Tom et Clémentine), nous voyons apparaître un peu plus d'éléments, notamment en lien avec le scolaire ou encore avec des « problèmes » de comportements, qui peuvent être qualifiés de manifestation de mal-être en réaction à leur vécu.

Pour les 12-18 ans (Sarah et Steve), les symptômes de mal-être sont beaucoup plus évoqués dans les écrits : comportements à risques, antisociaux, mais aussi fugues et déscolarisation importante. Ils sont d'ailleurs, pour Steve et Sarah, la cause de la mainlevée de leur placement, puisque le travail éducatif n'a pas permis un travail suffisant pour atténuer les symptômes de ces adolescents.

DISCUSSION

Au regard des résultats présentés ci-dessus, nous allons tenter d'analyser ce qui se dégage des rapports et jugements, concernant les arguments mis en avant pour demander ou prononcer le placement des enfants dont nous avons étudié les dossiers et ainsi, voir s'il y a ou non une évolution dans le temps de ces arguments, mais également si ceux-ci diffèrent selon l'âge et/ou le sexe des enfants.

Nous pouvons tout d'abord noter, de façon attendue, que les rapports éducatifs sont bien plus prolixes sur l'enfant et sa situation que les jugements, qui sont souvent empreints de résumés de ces rapports, reprenant ce qui semble être les éléments essentiels.

Nous allons nous pencher sur chaque période observée, afin de comparer ce que l'on peut comprendre à partir des jugements et des rapports éducatifs de la perception du vécu des enfants et de la nécessité de les placer. Nous ferons ensuite de même, mais en prenant en considération les tranches d'âges choisies (petite enfance, enfance et adolescence) et enfin, nous tenterons de répondre à la question des éventuelles différences dans les jugements et rapports éducatifs en fonction du sexe de l'enfant.

I. Une analyse sur les trois périodes observées

Nous commencerons par étudier les rapports éducatifs, puis nous discuterons les résultats émanant des jugements.

A. Les rapports

Parmi les résultats les plus prégnants, nous pouvons souligner que le terme « problème » est celui dont les occurrences sont les plus importantes, et ce, quelle que soit la période observée, mais aussi le type de documents (jugement et rapport).

De même, le terme « mère » est beaucoup plus souvent employé que le terme « père » ou le terme « parent », et ce, quels que soient la période ou encore le type de document. Cet

élément peut être expliqué par le fait, tout d’abord, que, toutes périodes confondues, une grande majorité d’enfants vit avec leur mère (avec ou sans leur père) (cf. tableau ci-dessous). Seuls 10,8 % des enfants vivent avec leur père, sans leur mère. Le quotidien des enfants, avant leur placement étant donc avec leur mère, cela peut expliquer, pour une part, ce résultat, d’autant qu’il y a entre 4 et 6 enfants par période qui n’ont pas ou peu de lien avec leur père, pour différents raisons (décès, déchéance d’autorité parentale, père inconnu, père absent...). Ces résultats concordent d’ailleurs avec la littérature. Dans le rapport Naves-Cathala (2000), il est indiqué qu’en moyenne, 45% des enfants vivent avec leur mère, 14% vivent avec leur mère et une autre personne, 22% vivent avec leurs deux parents et seulement 2,6% vivent avec leur père seul. Nous retrouvons le même ordre de grandeur dans les différents rapports de l’ONED : environ un enfant sur deux vit avec sa mère, et moins d’un sur dix avec son père seul.

Tableau récapitulatif du nombre d’enfants par lieu d’habitation au moment du placement

	2000	2005	2010	Total	Pourcentage total
Mère seule	10	5	14	29	44,6
Mère et beau-père	2	7	4	13	20
Parents	5	6	5	16	24,6
Père seul	2	0	1	3	4,6
père et belle-mère	0	2	2	4	6,2

Ceci peut également être mis en lien avec le fait que les mères sont également plus souvent mises en causes dans les phénomènes de carences, négligences ou maltraitements. Le rapport Naves-Cathala (2000) indiquait que les mères sont responsables d’un cas de maltraitance sur deux, alors que les pères en sont auteurs dans 42% des cas. Le bulletin du SNATED 2012 indique des chiffres comparables : les auteurs présumés des dangers sont à 48,9% des mères et à 31,5% des pères. Nous pensons alors à Winnicott (1947), qui émet « l’hypothèse que la mère hait le petit enfant avant que le petit enfant ne puisse haïr la mère et avant qu’il ne puisse savoir que la mère le hait ». Il va d’ailleurs décliner 17 raisons qu’a une mère de haïr son enfant dès le début : l’enfant peut être perçu comme un danger, comme une interférence dans sa vie personnelle, il peut être perçu comme dévorant et blessant, cruel et tyrannique... D’autres auteurs se sont penchés sur cette relation mère-enfant, emplies d’ambivalence. Govindama (2014) évoque un « fantasme d’infanticide [...] mis en acte

manqué à travers les maltraitances non mortelles et réalisé dans les infanticides », lié aux enjeux psychiques de la relation mère-enfant. Romano (2012) nous parle également de « la fragilité des défenses du Moi », réactivée par les pleurs d'un bébé, qui « entraînent des poussées d'angoisse non mentalisées à l'origine de l'émergence d'une violence archaïque débordante ». Ces mères peuvent avoir un défaut de représentation de leur enfant, vécu alors comme persécuteur et « étranger à demeure » (Bouchard-Godard, 1993). Viaux (2014) se penche sur les mères infanticides et souligne le caractère intergénérationnel de ces problématiques de maltraitance et d'infanticide. Il souligne que certaines d'entre elles ont été « niées et détruites en tant que petite fille » par des actes incestuels ou incestueux, d'autres « n'ont jamais pu ressentir le pacte identificateur à leur propre mère, froide, ou rejetante », d'autres encore ont été « objet du mépris le plus mortifère ». Ainsi, tous ces enjeux et cette ambivalence non mentalisée, non représentée, peuvent entraver la phase de préoccupation maternelle primaire, mais aussi, en s'installant dans le temps, les relations mère-enfant, lorsque celui-ci grandit.

Nous allons maintenant nous concentrer plus spécifiquement sur les rapports. Les notions de « maltraitance » et de « danger » sont assez peu présentes sur les trois périodes. La notion de maltraitance stagne dans son utilisation, mais le nombre d'enfants concernés baisse en 2005, tandis que l'utilisation de celle de danger baisse un peu, mais le nombre d'enfants concernés augmente en 2010. Le terme « sécurité », apparaît en 2005, puis son utilisation augmente en 2010 et concerne environ 50% des enfants. Nous pouvons donc en déduire que les travailleurs sociaux utilisent ces différents termes en alternance pour décrire une situation nécessitant un demande de placement, alors que, dans les jugements, l'utilisation des termes « maltraitance » et « danger » est plus codifiée, certainement du fait de leur présence ou non dans les articles de loi.

Le terme « viol », qui regroupe sous la même appellation dans cette recherche, les viols et agressions sexuelles, est retrouvé tout au long des trois périodes, mais avec une hausse temporaire du nombre d'enfants concernés en 2005 (environ 20% en 2000, un quart en 2005 et 15% environ en 2010). Ce dernier résultat est certainement une fluctuation aléatoire, due au hasard des dossiers. Toutefois, l'utilisation de cet univers sémantique augmente au fil du temps, laissant penser que les rapports éducatifs ne font plus seulement qu'évoquer les faits, mais les développent un peu (par exemple, en 2000, nous retrouvons dans un rapport une simple évocation des faits « *elle verbalise son besoin de parler de ses difficultés passées*

(attouchements) et actuelles (difficultés familiales, scolaires...) » ; en 2005, les explications sont plus développées : « concernant les allégations d'attouchements, Madame ne s'est pas positionnée franchement par rapport à son mari. Il y a beaucoup d'ambiguïtés dans ses propos. Elle peut dire qu'au début elle a pu croire sa fille, puis après elle ne savait plus. Elle nous dit par contre qu'avec son précédent compagnon, une histoire de ce genre ne l'aurait pas étonnée » ; en 2010, le rapport éducatif explicite plus avant les faits, mais aussi l'histoire qui entoure ces faits : « À l'époque, Madame avait dit « avoir voulu tuer sa fille quand elle était bébé ». Aujourd'hui, elle dit qu'elle a inventé cela pour protéger sa fille de son ex-mari, qui aurait pratiqué des attouchements à l'égard de sa fille. Madame exprimera : « Quand elle était bébé, un médecin de l'hôpital l'a auscultée. Le médecin a suspecté des attouchements sexuels tellement sa vulve était abîmée ». Quand le médecin a demandé qui changeait l'enfant, Madame a dit que c'était elle. Aujourd'hui, elle dira avoir menti par peur des représailles de son ex-mari à son égard. Elle ajoutera : « Quand Monsieur changeait ma fille, celle-ci hurlait. J'étais en bas de l'escalier et il refusait que je monte pour voir ce qui se passait ». Selon elle, la seule façon de protéger sa fille a été de s'accuser d'avoir voulu la tuer »).

Il y également une nette augmentation du nombre d'enfants concernés par les signalements (environ 50% en 2000 et en 2005 et environ 85% en 2010). Par ailleurs, nous retrouvons des univers sémantiques de plus en plus fournis et diversifiés au fur et à mesure du temps (23 en 2000, 27 en 2005 et 36 en 2010). Certaines notions n'apparaissent qu'en 2005, comme celle du logement, de l'hygiène, de la maladie et du psy (psychologue, psychiatre, thérapie, ...), et d'autres en 2010, comme la solitude ou encore le déni.

D'autre part, même si certaines notions, telles que le comportement, se retrouvent sur les trois périodes, elles se développent davantage à partir de 2005 ou 2010. C'est également le cas de ce qui concerne les affects et l'état psychique supposés des enfants, voire des parents, ainsi que les relations aux autres et le rapport aux limites des enfants, qui se développent de plus en plus au fil du temps dans les rapports.

Nous retrouvons également une baisse des relations du terme « enfant » avec les notions de danger ou de protection au fil du temps. Par contre, « enfant » est toujours associé aux termes « problème » ou « comportement ». Il y a, par ailleurs, une augmentation du nombre de relation « enfant-conflit » et « enfant agressivité ».

Les relations avec le terme « mère » se diversifient au fil du temps, et notamment avec les notions d'addiction, de problème, de conflit, de santé ou encore des affects, tels que l'angoisse ou l'inquiétude.

Les relations entre « problème » et « comportement » sont récurrentes sur les trois périodes. En 2010, le terme « problème » est aussi évoqué en relation avec « sommeil », « santé », « scolarité » et « addiction ». La relation « scolarité-comportement » apparaît également à cette période.

Ces résultats nous indiquent, tout d'abord, que les travailleurs sociaux utilisent différents termes sans pour autant tenir compte des termes de la loi, contrairement aux juges, puisque le terme « maltraitance » est davantage utilisé en 2010, alors qu'il disparaît dans les textes en 2007 (cf. loi du 5 mars 2007). Il est certainement plus ancré dans le vocabulaire et plus représentatif des faits pour les éducateurs et assistants sociaux qui rédigent les rapports, que le terme de « danger ». Il est aussi certainement plus clair dans sa définition pour les professionnels.

Par ailleurs, l'augmentation des signalements au fil du temps laisse penser que la création des cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes, mais aussi les changements opérés par la loi du 5 mars 2007 ont pu avoir un impact dans les transmissions d'informations préoccupantes ou de signalements. En effet, ces chiffres correspondent aux chiffres nationaux, comme indiqués dans l'étude ONED de Chaïeb, Frantin, et Lejbowicz (2011). Les auteurs indiquent en effet 83000 enfants signalés en 2000 et 97000 en 2005. L'étude n'a pas fourni de chiffres pour 2010, du fait de la grande disparité dans la définition des informations préoccupantes en fonction des départements, mais note une augmentation globale en 2010. Cette étude évoque également les raisons potentielles de cette augmentation. Pour les responsables de CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes, mises en place par la loi du 5 mars 2007), elle est due tout d'abord à un « effet pervers de la loi de 2007 » pour 42%, car « l'application de la recherche du consentement des familles jusqu'à ses limites extrêmes a pu conduire à une dégradation des situations et à un effet retour sur les dernières années menant de nombreuses affaires très dégradées au niveau judiciaire ». D'autres causes sont citées : une augmentation due à celle des informations préoccupantes pour 32% et une « augmentation des problématiques socio-économiques et familiales » pour 26% de ces responsables de CRIP.

Le vocabulaire se développe à partir de 2005, puis s'étoffe encore en 2010, tout comme les relations entre groupes sémantiques, ce que nous pouvons supposer être en lien

avec la loi 2002-2 et l'obligation d'un projet d'accueil personnalisé. Contrairement à ce que dit Lemoine (2010), lorsqu'il évoque une possible « forme d'autocensure » chez les professionnels après la loi du 2 janvier 2002, nous constatons que les écrits ne sont pas moins fournis après la mise en place de la possibilité des parents et enfants d'avoir accès aux dossiers les concernant. Ces écrits mettent surtout en lumière ce qui pourrait être considéré comme des symptômes d'un mal-être ou de problèmes familiaux. Nous retrouvons également comme donnée constante, avec une augmentation dans le temps, comme dans les jugements, l'addiction parentale (essentiellement l'alcoolisme), problématique récurrente qui peut être, comme le soulignent Benarous et al. (2014), un « facteur de risque d'incident impliquant l'ensemble de la famille, notamment de violence conjugale et de maltraitance infantile ».

Ainsi, les rapports ne s'attachent pas seulement à expliciter le danger ou la maltraitance, mais mettent également de plus en plus en lumière les conditions de vie de l'enfant et son développement. Ces éléments semblent d'ailleurs être considérés comme des indicateurs de la « psychopathologie de l'enfant maltraité et de sa famille », comme la nomme Rouyer (2011). Cette dernière évoque en effet les troubles psychosomatiques (troubles du sommeil, des conduites alimentaires, encopresie, énurésie, manifestations dermatologiques), les troubles du comportement (par exemple, « l'agressivité semble survenir comme la décharge d'une tension interne non symbolisée » ou encore « se manifester sur un mode passif de refus de l'autorité qui provoque la violence de l'adulte »), des troubles cognitifs et d'adaptation scolaire, des troubles affectifs (par exemple, une difficulté à établir des relations affectives « nouvelles et sécurisantes » ou un « comportement en faux-self »). Cette symptomatologie crée, dans les rapports éducatifs, une grille de lecture qui détermine les différents chapitres de ces rapports. Nous notons également la mise en avant de ce qui peut être qualifié d'incapacité des parents à protéger leur enfant.

Nous avons également pu analyser que ces rapports et ces jugements contiennent de plus en plus de détails de la vie « quotidienne » des enfants, mais aussi de leurs ressentis, avec une « psychologisation » des écrits, comme le souligne Assailly (1989), qui s'accroît au fil du temps, sans pour autant toujours utiliser les concepts à bon escient. Nous retrouvons, par exemple, des termes très en lien avec les affects supposés des enfants, et notamment le terme « angoisse », qui ne renvoie pas toujours à la définition de Laplanche et Pontalis (1967), c'est-à-dire à une « réaction du sujet chaque fois qu'il se trouve dans une situation traumatique, c'est-à-dire soumis à un afflux d'excitations, d'origine externe ou interne, qu'il est incapable de maîtriser ».

La notion de « problème de comportement » est également citée, équivalente souvent pour les rédacteurs de ces écrits, à des « troubles du comportement/des conduites », sans pour autant qu'il n'y ait toujours de réelle concordance, le premier étant en lien avec des comportements gênants (comme l'irrespect, par exemple), alors que le second renvoie à une classification particulière (cf. CIM 10, cat. F91, qui est « un ensemble de conduites répétitives et persistantes dans lesquelles sont bafoués soit les droits fondamentaux des autres, soit les normes ou les règles sociales correspondant à l'âge de l'enfant », présents pendant au moins 6 mois). Nous pouvons aussi citer l'utilisation, même si peu récurrente, du terme, de « déni », qui, là encore, ne renvoie pas à sa réelle signification de mécanisme de défense inconscient, c'est-à-dire « un refus par le sujet de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante » (Laplanche et Pontalis, 1967) ou encore une « juxtaposition possible dans le psychisme d'au moins deux dispositions mentales incompatibles et qui semblent sans influence l'une sur l'autre » (Penot, 2002). Ce terme est plutôt l'équivalent, dans ces écrits, de dénégation, voire de mensonges (exemple : dans un jugement, « les parents sont sortis de leur déni et de leur agressivité pour accepter la réalité, à savoir la pauvreté de leur relation avec la fratrie réunie, ainsi que le caractère laborieux de la prise en charge globale » ou dans un rapport, concernant un adolescent avec des comportements transgressifs, comme détenir du cannabis, et qui « minimise » les faits, « avant de comprendre les conséquences de ses actes » : « ces réactions de dénis, pour nous, confirme une certaine immaturité »).

Ainsi, les écrits retrouvés dans les dossiers des enfants s'affinent au fur et à mesure du temps. Toutefois nous n'avons pas pu y retrouver une grille de lecture que nous pourrions généraliser, avec des éléments clés, déclenchant le placement. Chaque situation est gérée comme un cas particulier, ce qui empêche de s'appuyer sur ce qui pourrait être une « fiche technique et éthique » de l'usage du placement et laisse potentiellement la place à l'arbitraire dans les décisions.

En conclusion de cette partie, il apparaît que le placement n'est pas toujours prononcé uniquement pour des raisons de danger, de maltraitance, d'agressions sexuelles ou de viols. Les conditions de vie et/ou « incapacités » des parents à élever leur enfant sont également mises en avant, relevant quelques fois de ce que Lafortune et Gilbert(2016) nomment des « négligences chroniques ». Ces négligences sont très souvent associées, comme l'explicitent d'ailleurs ces auteurs, à une « instabilité résidentielle, [...] l'isolement

social, la toxicomanie, [...] à certains troubles en santé mentale (tels que la dépression ou un trouble de personnalité), mais également aux violences conjugales, à des relations interpersonnelles temporaires et superficielles, ou à un sentiment marqué d'impuissance chez le parent ». Nous pouvons supposer que cette évolution dans les rapports est à mettre en lien avec le retrait dans la loi, depuis 2007, du mot « maltraitance », au profit du « danger », du « risque de danger », mais aussi de la « compromission de l'éducation ou du développement de l'enfant », et avec le recentrage sur les difficultés familiales, lié aux lois de 2002 et 2007. Ce recentrage vient toutefois, comme le souligne Créoff (2013), poser la question des conséquences sur les pratiques des professionnels au quotidien : « l'éviction de la notion de maltraitance de la loi laisse à penser que le législateur a fait le choix du déni, renvoyant les acteurs de la protection de l'enfance à leur propre subjectivité et à leur seuil de tolérance à la souffrance des enfants ». De plus, comment penser le « danger », le « risque » ou encore les « compromissions », puisque le texte de loi « n'élabore ni définition de ces notions, ni hiérarchie entre elles » (Créoff, 2013)

Cela nous amène à nous demander s'il est toujours pertinent pour prononcer un placement. Les conditions de logement précaires, les problèmes d'addictions parentales ou encore les conditions d'éducation peuvent-ils être réglés par un placement, alors même que rien d'autre n'est prononcé dans les jugements en termes d'accompagnement des familles (logement, suivi médico-psychologique, éducatif, soutien à la parentalité....) ? Peut-on accompagner et travailler sur la protection et le soin aux enfants sans le faire en même temps avec leurs parents ? Même si le travail sur les liens parents-enfants et sur la façon d'exercer la fonction parentale de chacun des parents est implicitement demandé au service accueillant l'enfant lors de son placement, quelle légitimité a le service à les accompagner ? Comment penser le positionnement des professionnels ? Sont-ils les bonnes personnes pour le faire, puisqu'ils sont parfois perçus par les parents comme ayant « pris leur enfant » ? Très souvent, d'autres professionnels accompagnent les parents dans les diverses problématiques qu'ils rencontrent, mais, à multiplier les intervenants, une équipe pour l'enfant, parfois une autre pour l'adolescent, et encore une ou des autres pour les parents, ne risque-t-on pas de créer des dissonances cognitives dans la famille et des potentiels conflits ?

De plus, certaines problématiques essentiellement voire uniquement parentales, telles que l'addiction ou le mal-logement, nécessitent un suivi particulier que ne peuvent fournir

l'Aide Sociale à l'Enfance ou les associations à qui elle délègue ses compétences. Les travailleurs sociaux ne peuvent axer leur démarche auprès des parents que sur les effets que leurs problématiques peuvent avoir sur leurs enfants et non seulement sur eux, avec en jeu souvent des droits de visites et d'hébergement qui seront fonction de leur capacité à évoluer, ce qui peut générer des conflits entre famille et travailleurs sociaux. Le travail en partenariat semble également complexe, puisque les différentes prises en charges n'ont pas la même visée, ni le même sujet : visée de protection de l'enfant d'un côté et visée de soin ou de suivi social du parent de l'autre. Comment alors penser l'accompagnement de la cellule familiale ? Nous pouvons répondre à une partie de cette question en soulignant l'importance du fait que l'enfant doit être associé à l'étayage et à l'accompagnement de ses parents, sans être exposé, ni parentifié, et, bien sûr, en fonction de son âge et de ses capacités affectives et cognitives.

Puisque les juges s'appuient sur et reprennent même dans leur rédaction des extraits des rapports éducatifs, nous allons voir si ces effets sont retrouvés dans les jugements.

B. Les jugements

En résumé, nous pouvons retenir des résultats que les univers sémantiques sont de plus en plus fournis et diversifiés au fur et à mesure du temps (21 termes différents en 2000, 30 en 2005 et 25 en 2010), tout comme les relations entre eux, qui sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, par exemple, pour les termes présents sur les trois périodes, tels que la « scolarité », le « comportement » (relié au terme « problème » sur les trois périodes) ou encore l'« addiction », leurs occurrences sont de plus en plus importantes. Le terme « problème » est, lui, celui dont les occurrences sont les plus importantes, quelle que soit la période.

Par ailleurs, les notions de « maltraitance » et de « danger » sont peu présentes, mais retrouvées chez 50% des enfants en 2000 et 2010 et 75% en 2005. A contrario, le terme « protéger » est plus présent en 2000 et 2010. Nous retrouvons également le terme « viol », qui regroupe sous la même appellation dans cette recherche, les viols et agressions sexuelles, en 2000 et 2005. Enfin, le terme « éloignement » fait son apparition en 2010.

Nous notons également une nette augmentation des signalements qui concernent entre un tiers et la moitié des enfants en 2005 et 2010.

Enfin, on observe une baisse du nombre de relation du terme « enfant » avec d'autres groupes sémantiques en 2005 et 2010, par rapport à 2000. Il est de moins en moins en relation avec les notions de « danger » ou de « protection » au fil du temps, surtout en 2005. Par contre, nous retrouvons plus de relations avec le terme « mère » au fil du temps, et notamment avec les notions d'« addiction », de « scolarité » ou de « logement ». Le terme « père », lui, est peu présent et ne connaît que très peu de relations, voire pas du tout.

Au regard de ces résultats, nous pouvons tout d'abord souligner que les termes « problème » et « difficultés », très utilisés, sont peu précis, et peuvent renvoyer à toutes sortes de choses, et à des degrés différents. En effet, selon le Littré, une des définitions du mot « problème » est « en général, tout ce qui est difficile à expliquer, à concevoir ». Le Larousse précise qu'il s'agit d'une « difficulté mettant dans une situation pénible, contraignante, contrariante » ou d'une « question difficile, délicate, susceptible de plusieurs solutions ». Le Larousse nous indique également qu'une difficulté est un « embarras éprouvé par quelqu'un pour faire quelque chose » ou encore « un manque, une insuffisance, une gêne ».

Ainsi, ce terme en lui-même ne nous donne pas d'indice sur ce qui déclenche le placement, et les relations qu'il entretient avec d'autres groupes sémantiques nous éclairent assez peu, à part les problèmes de comportements qui sont récurrents, quelle que soit la période. Nous pouvons donc en déduire que les comportements des enfants sont, pour les juges, un indicateur de la façon dont ils vivent leur situation familiale.

De plus, nous pouvons déduire des résultats que les juges utilisent différents termes pour nommer les faits subis par les enfants, en fonction de ce qui est inscrit dans la loi. Le terme de « maltraitance » est moins utilisé en 2010, ce qui correspond à sa disparition dans les textes en 2007 (cf. loi du 5 mars 2007). Nous notons également que les juges ne s'attachent plus seulement à caractériser le danger ou la maltraitance, mais s'intéressent aussi de plus en plus aux conditions de vie de l'enfant et à son développement, reprenant les termes de la loi (art 371-1 du Code Civil dispose que les parents doivent protéger leur enfant « *dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement* »). Ceci peut être mis en lien avec l'introduction de la notion d'« intérêt de l'enfant » dans la loi 2002-305, redéfinissant l'autorité parentale. Ainsi, les conditions de logements, mais aussi les conditions éducatives (scolarité, autorité, comportement, conflit...) sont de plus en plus prises en compte au fil du temps (nette augmentation à partir de 2005).

C'est également le cas de l'addiction parentale (essentiellement l'alcoolisme), qui est de plus en plus nommée et retrouvée au fur et à mesure qu'on avance dans le temps.

Cette diversité dans les arguments de placement peut également être mis en lien avec l'obligation du projet d'accueil personnalisé, introduit par la 2002-2, qui a pu induire des écrits plus fournis dans les jugements, car ceux-ci puisent leurs éléments dans les rapports éducatifs qui sont destinés aux juges. Il est à noter que, concernant ces points, les juges s'inspirent largement, et de plus en plus au fil du temps, des rapports socio-éducatifs, allant quelques fois jusqu'à recopier des phrases entières de ces derniers dans les jugements, et ce, de façon de plus en plus prégnante au fur et à mesure du temps.

Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 a certainement eu un autre effet notable dans les situations de maltraitance, puisque le nombre d'enfants ayant fait l'objet d'un signalement augmente en 2010. Ceci peut être en lien avec la création des cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes, mais aussi, comme signifié plus haut, avec des effets plus néfastes, retardant, par la recherche de l'adhésion des familles, leur prise en charge et engendrant donc l'aggravation de certaines situations.

II. Une analyse en fonction de l'âge des enfants placés

A. Les 0-6 ans

1. Les rapports

Nous observons tout d'abord que les notions de « maltraitance » et de « danger » sont présentes sur les trois périodes, mais avec un nombre d'enfants concernés plus important en 2000 et 2010 (75% des enfants pour ces deux périodes, contre 66% en 2005). La notion de « danger » est peu retrouvée en termes d'occurrences, mais concerne 50% des enfants en 2000, 33% en 2005 et presque la totalité des enfants en 2010.

Nous retrouvons également le terme « viol », qui regroupe sous la même appellation dans cette recherche, les viols et agressions sexuelles, tout au long des trois périodes, avec une baisse au fil du temps sensible (environ 66% des enfants en 2000, 50% en 2005 et moins de 10% en 2010).

La question du ressenti est abordée puisque le terme « souffrance » est présent tout au long des trois périodes, mais le nombre d'enfants concernés augmente en 2005.

Par ailleurs, les univers sémantiques sont de plus en plus fournis et diversifiés au fur et à mesure du temps. Ainsi, même si certaines notions, telles que le « comportement » ou encore l'« addiction » se retrouvent sur les trois périodes, elles sont de plus en plus employées à partir de 2005 ou 2010. D'ailleurs, l'addiction d'au moins un des deux parents concerne plus de la moitié des enfants, quelle que soit la période.

Les affects, essentiellement « négatifs » (angoisse, tristesse, colère) et l'état physique et psychique supposé des enfants et parents, ainsi que les relations aux autres et le rapport au cadre des enfants, sont de plus en plus évoqués au fil du temps, dans les rapports.

La diversité du vocabulaire s'étoffe également avec le temps. En effet, nous comptons 25 univers sémantiques différents dans les rapports en 2000, puis 33 en 2005 et enfin 45 en 2010. Certaines notions n'apparaissent qu'en 2005, comme celle du « logement », de « l'hygiène », de la « santé », de « l'alimentation », des « limites » et de « l'autorité ».

Nous notons également que le nombre des relations entre groupes sémantiques varie dans le temps (24 en 2000, 17 en 2005 et 34 en 2010). Le terme « enfant » est peu, voire pas en relation avec les notions de « danger » ou de « protection ». Le terme « problème » lui est, par contre, souvent accolé, tout comme celui de « comportement » ou de « scolarité ». Il connaît, par ailleurs, de nouvelles relations en 2010, avec les termes « santé », « conflit », « agressivité » et « psy ».

Nous retrouvons également quelques relations avec le terme « mère », mais peu développées, et notamment avec les notions d'« addiction », de « problème », de « comportement » ou d'« instabilité ». En 2010, de nouvelles relations apparaissent avec les termes « fragilité », « souffrance » et « santé ».

Nous notons aussi une présence des relations entre « problème » et « comportement » sur les deux dernières périodes. Les relations autres qu'avec un membre de la famille s'étoffent et se diversifient aussi à partir de 2005. Nous retrouvons le terme « problème » en relation avec « sommeil », « santé », « scolarité » et « addiction » et la relation « scolarité-comportement ».

Ainsi, nous pouvons observer que, pour cette tranche d'âge, même si les écrits s'étoffent concernant les détails de la vie quotidienne et de la santé physique et psychique des enfants, la maltraitance, le danger ou les violences sexuelles sont évoqués pour chacun d'eux, et ce, quelle que soit la période. D'ailleurs, les notions de maltraitance et de danger baissent, lorsque les violences sexuelles augmentent. Ceci signifie que ces notions de maltraitance et de

danger ne sont pas évoquées quand il y a violences sexuelles. Est-ce parce que celles-ci ne sont pas considérées comme de la maltraitance, du danger ou est-ce parce que d'autres termes (viol, attouchement...) les remplacent et que la maltraitance et le danger sont sous-entendus dans l'esprit des rédacteurs ? Il semble que cette dernière hypothèse soit le cas et que le signifiant « viol » suffise pour caractériser le danger ou la maltraitance (ex : « *elle a été confiée au Foyer d'Accueil de l'Enfance suite à ses dénonciation d'attouchements sexuel de son beau-père* »).

Il semble que, pour cette tranche d'âge, les raisons du placement dans les écrits socio-éducatifs s'appuient sur des faits qui ne laissent pas de doute sur leur qualification légale. Nous pouvons faire le lien avec une possible spécificité des actes maltraitants sur des enfants en bas âge, comme l'écrit Govindama (2016), qui avec une « prédominance des négligences lourdes », ou encore le rapport de l'UNICEF de 2003, montrant que le risque légal était plus important chez les jeunes enfants. Nous pouvons également penser que le langage étant moins développé dans cette tranche d'âge, il est peut-être plus complexe de « décrypter » les effets des carences ou négligences et la « psychopathologie de l'enfant maltraité », qui est plus lisible dans les écrits concernant les enfants plus grands.

En effet, le seul symptôme qui est évoqué de façon claire est la question du sommeil, qui augmente au fil du temps, mais très peu d'éléments renvoyant à des symptômes plus typiques de la maltraitance, tels que ceux cités par Golse (2014) : le repli ou l'« état de sidération avec signes de choc, de détresse ou d'évitement », « une excitation psychomotrice avec auto ou hétéroagressivité », une « position de maîtrise » de l'enfant, renvoyant à une intériorisation de la position de l'adulte à son égard, avec, quelques fois, des ébauches de faux-self ou des comportements sadiques. Mais il faut admettre que ces symptômes demandent, pour être perçus, une formation qui n'est probablement pas très répandue chez les travailleurs sociaux. Il est donc moins aisé pour les professionnels d'identifier ces éléments, ces « bizarreries de la sémiologie » (Golse, 2014), chez des enfants très jeunes.

2. Les jugements

Nous pouvons retenir des résultats que, tout d'abord, la notion de maltraitance » est retrouvée chez la totalité des enfants en 2000 et 50% en 2005 et 2010. De plus, le terme « protéger » n'est présent qu'en 2000 et 2010, alors que le terme « danger » n'apparaît qu'en 2010. Ce dernier point est certainement à mettre en lien avec l'apparition du terme « enfant en

danger » dans la loi de 2007. Le terme « sécurité », lui, stagne concernant le nombre d'enfants sur les trois périodes.

Par ailleurs, nous retrouvons des univers sémantiques de plus en plus fournis et diversifiés au fur et à mesure du temps. En effet, nous retrouvons 26 termes différents dans les jugements en 2000, puis 33 en 2005 et 29 en 2010. Certaines notions apparaissent en 2005, comme celle du « logement », de la « santé », du « psy », de « l'instabilité », de « l'inquiétude », de « l'hygiène », de « l'agressivité » et de « l'autorité ». De plus, pour les termes présents sur les trois périodes, tels que la « scolarité » ou encore « l'addiction », leurs occurrences sont de plus en plus importantes. Par exemple, l'addiction n'apparaît que 4 fois en 2000, mais sera dans les deux premiers termes en nombre d'occurrences, avec « scolarité », en 2005 et 2010, et concerne plus d'enfants (un tiers en 2000 contre deux tiers en 2005 et la moitié en 2010).

Il est également important de noter que les aides éducatives en milieu ouvert augmentent en 2010, alors qu'on ne retrouvait pas trace dans les jugements en 2005 et qu'elles ne concernaient qu'un seul enfant en 2000.

Concernant les relations entre groupes sémantiques, nous pouvons noter qu'elles sont peu nombreuses, mais se développent de plus en plus au fur et à mesure du temps. Toutefois, le terme « enfant » est peu en relation avec d'autres groupes. Par contre, nous retrouvons plus de relations avec le terme « mère » au fil du temps, et notamment avec les notions de « problème », « d'addiction », de « conflit », de « scolarité » ou de « logement ». Nous notons également que « problème » et « comportements » sont présents en 2005 et 2010.

Ainsi, nous pouvons donc déduire que, comme nous l'avons vu pour les enfants de manière générale, en plus des faits de maltraitance, les conditions de vie (hygiène, logement, santé) sont de plus en plus prises en compte, dans la décision de placement, mais également les conditions éducatives (scolarité, autorité, comportement, conflit...) et surtout, puisque retrouvée de façon très significative, avec une très nette augmentation en 2005, puis 2010, l'addiction parentale (essentiellement l'alcoolisme), effet peut-être de la prise en compte de l'« intérêt de l'enfant », dans la loi 2002-305. Le fait que le terme « enfant » soit peu en lien avec d'autres termes est peut-être à mettre en relation avec son bas âge. Les « problèmes » ou signaux sont centrés sur ses parents, sa vie quotidienne et moins sur lui et sur ses ressentis ou manifestations psychosomatiques. D'ailleurs, les affects, même si présents, et notamment

l'anxiété, tout au long des trois périodes, sont moins représentés que dans la population générale.

Cela pose la question de ce qui fait signe ou symptôme de maltraitance ou de carence chez des enfants aussi jeunes pour des professionnels de la justice, puisque les juges s'y sont moins intéressés, en préférant ne retenir que des éléments plus objectivables, tels que le logement ou l'hygiène, par exemple. Or, il est important de noter, comme l'indiquent Berger et Bonneville (2007) que « les troubles se fixent précocement, souvent dès l'âge de 2 ans » et qu'il serait donc important de focaliser l'attention de professionnels sur les très jeunes enfants, avec une formation adéquate pour repérer les troubles spécifiques à cette tranche d'âge.

Par ailleurs, l'augmentation des aides éducatives dans le temps est certainement un effet de la loi 2007-293 du 5 mars 2007, qui élargit les dispositifs de prévention, et notamment la palette des aides éducatives.

B. Les 6-12 ans

1. Les rapports

Nous pouvons retenir des résultats qu'en premier lieu, les notions de « maltraitance » et de « danger » sont présentes sur les trois périodes et concernent tous les enfants. Ces notions sont toutefois moins retrouvées en termes d'occurrences en 2005, relativement au nombre d'enfants qui composent les groupes. Le terme « sécurité » apparaît en 2005, mais ne concerne que 25% des enfants, et augmente en 2010, pour concerner environ 50% des enfants. Nous pouvons également noter que les occurrences du terme « signalement » sont plus importantes en 2000 et 2010, mais que presque tous les enfants sont concernés sur les trois périodes.

Nous retrouvons également tout au long des trois périodes le terme « viol », qui regroupe sous la même appellation, dans cette recherche, les viols et agressions sexuelles. Toutefois, nous notons que proportionnellement, le nombre d'enfants concernés diminue à partir de 2005.

Concernant les groupes sémantiques autres, nous retrouvons là encore des univers fournis et diversifiés. Ainsi, même si certaines notions, telles que le « comportement » ou encore « l'addiction » se retrouvent sur les trois périodes, elles se développent plus à partir de

2005 ou 2010. L'addiction d'au moins un des deux parents concerne la moitié des enfants en 2000, puis augmente nettement puisque cela passe à environ 80% en 2005 et 2010.

Les affects ou ressentis, essentiellement « négatifs » (angoisse, souffrance, colère) et l'état physique et psychique supposés des enfants et parents (fragilité, solitude, épuisement) ainsi que les relations aux autres et le rapport au cadre des enfants, sont de plus en plus développés au fil du temps dans les rapports.

La diversité du vocabulaire s'étoffe également avec le temps, et notamment en 2010. En effet, nous comptons 37 univers sémantiques différents dans les rapports en 2000, puis 32 en 2005 et enfin 48 en 2010. Certaines notions apparaissent en 2005 et se développent en 2010, comme celle du « sommeil », de « l'hygiène » ou encore de « l'alimentation », et d'autres n'apparaissent qu'en 2010 (les termes « victime », « langage », « développement », « manipulation »...).

Concernant les relations entre groupes sémantiques, nous pouvons noter que leur nombre varie dans le temps (26 en 2000, 15 en 2005 et 38 en 2010).

Tout d'abord, nous pouvons noter que le terme « enfant » est peu, voire pas en relation avec les notions de « danger » ou de « protection ». Le terme « problème » lui est, par contre, souvent accolé, tout comme celui de « comportement » ou de « scolarité ». Il connaît, par ailleurs, des relations, en 2000 et 2010, avec ce qui est du domaine des affects, ressentis et relations aux autres (angoisse, instabilité, psy, conflit, agressivité...).

Par ailleurs, nous retrouvons quelques relations peu développées avec le terme « mère », surtout en 2010, notamment avec les notions de « problème », de « placement » ou de « comportement ». En 2010, de nouvelles relations apparaissent avec les termes « santé », « fragilité », « signalement », « souffrance », « épuisement », « hôpital » et « rejet ».

Les autres relations sont peu nombreuses et peu développées. Celle entre « problème » et « comportement » est retrouvée sur les trois périodes. La « scolarité » est également présente et en relation, en 2000, avec « signalement », puis en 2005 et 2010, avec « comportement ». Nous retrouvons par ailleurs le terme « problème » en relation avec « sommeil », « santé », « scolarité » et « addiction » et, sur les trois périodes, la relation « scolarité-comportement ».

Ainsi, nous pouvons noter que, pour les 6-12 ans, même si le vocabulaire s'étoffe au fil du temps pour concerner des détails de la santé physique et psychique des enfants et de leur vie quotidienne, la maltraitance, le danger ou les violences sexuelles sont, là encore, évoqués

pour chacun d'eux. Dans les rapports socio-éducatifs, pour cette tranche d'âge, les raisons du placement s'appuient essentiellement sur des faits pouvant être qualifiés de carence ou de maltraitance. Toutefois, même si d'autres indicateurs (les affects, les problématiques d'addiction, de logement...) sont relativement peu présents, ils apparaissent plus nettement au fil des années. Comme le note Romano (2017), dans cette tranche d'âge, on peut observer chez les enfants, de façon plus claire que chez les plus jeunes, des signes « anxieux, dépressifs, dysthymiques ou d'inhibition », mais aussi d'« hypervigilance » ou encore des « troubles somatiques et psychosomatiques » ou du sommeil. Ce sont ces symptômes dont nous retrouvons les traces dans les écrits : par exemple, « *il montre des signes d'angoisse, ses crises régulières nous ont interpellé* », « *elle a des difficultés d'endormissement* », « *elle semble souvent se réfugier dans l'imaginaire constituant chez elle un aménagement dépressif important* ».

De même, la qualité de l'investissement scolaire est une donnée qui figure chez tous les enfants, ce qui peut être rapproché du fait que « les difficultés scolaires et la baisse des performances peuvent être au premier plan, mais [que] l'enfant peut tout aussi bien surinvestir l'école qui lui apparaît comme le seul espace sécurisé et sécurisant possible. » (Romano, 2017).

Ainsi, nous notons que les écrits s'affinent au fur et à mesure du temps pour expliciter ce qui peut faire symptôme ou signe de maltraitance chez les enfants en période de latence. Toutefois, certains symptômes retrouvés dans la clinique et la littérature, comme dans le guide de la Haute Autorité de Santé (Dhénain, 2014), n'apparaissent que très peu, tels que ceux, plus discrets de « recherche de contact ou d'affection sans discernement », de « gentillesse excessive avec les étrangers, y compris les professionnels de santé » ou encore d'« avoir un comportement excessivement sage pour prévenir une désapprobation des parents ». Ces comportements alertent peu, de fait, mais, ils n'apparaissent pas non plus lorsque la maltraitance ou la négligence sont détectées.

2. Les jugements

En résumé, nous observons que la notion de « maltraitance », de « danger » ou de « sécurité » est retrouvée chez 75% des enfants en 2000, mais chez la totalité des enfants en 2005 et 2010. Nous notons aussi que la notion de « danger » apparaît en 2005, préfigurant

l'apparition de ce terme dans la loi de 2007, même s'il figure déjà dans l'article 375 du Code Civil, article qui sous-tend l'action des juges pour enfants.

Par ailleurs, pour les autres groupes sémantiques, nous retrouvons, des univers de plus en plus fournis et diversifiés à partir de 2005. En effet, nous retrouvons 12 termes différents dans les jugements en 2000, puis 22 en 2005 et 21 en 2010.

Certaines notions apparaissent en 2005, comme celles du « logement », de « l'addiction », de la « santé » ou encore du « psy », ainsi que celles tournées vers les ressentis des enfants et de leur famille : la « souffrance », « l'angoisse » ou la « fragilité ».

Il est également important de noter que les aides éducatives n'apparaissent qu'en 2010, pour ne concerner que la moitié des enfants. Là encore, nous pouvons faire le lien avec la loi 2007-293 du 5 mars 2007, élargissant les différentes sortes d'aides éducatives.

Il est également à noter que disparaissent en 2010 les termes « santé », « signalement » ou encore « psy », alors qu'apparaissent de nouvelles notions : « l'autorité », « l'éloignement » ou les « mesures d'aides éducatives ».

Concernant les relations entre groupes sémantiques, nous pouvons noter qu'elles sont peu nombreuses, mais augmentent en 2010. Toutefois, comme pour le groupe 0-6 ans, le terme « enfant » est peu en relation avec d'autres groupes. Par contre, nous retrouvons un peu plus de relations avec le terme « mère » au fil du temps, et notamment avec les notions de « problème », « d'addiction », de « fragilité », de « scolarité » ou de « logement ». Les termes « père » et « parents » sont très peu, voire pas en relations avec d'autres groupes sémantiques. Nous ne notons aucune relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, sauf en 2010, avec une seule relation, celle entre problème et comportement.

Ainsi, nous ne retrouvons pas de spécificité des éléments retenus dans ce groupe d'âge, mais essentiellement, surtout à partir de 2005, des faits de l'ordre de la maltraitance ou du danger. Nous pouvons tout de même noter que la notion d'addiction parentale apparaît en 2005 et concerne au moins un des deux parents pour la moitié des enfants en 2005, comme en 2010.

Par ailleurs, les jugements prennent un peu plus souvent en compte les ressentis des enfants, mais aussi des familles, même si cela reste peu fréquent.

Cette observation est probablement due à la période de l'enfance dite de « latence » (sur le plan libidinal) et à une accentuation de l'intérêt pour le développement cognitif, qui

peuvent mettre en sommeil certains troubles, développer des symptômes « silencieux ou plus discrets » (Gérard, 2014), ou encore les faire s'exprimer du côté du somatique, comme semble l'indiquer l'apparition de la notion de santé en 2005. En effet, nous retrouvons par exemple, dans la fiche mémo de l'HAS (Dhénain, 2014) sur la « maltraitance chez l'enfant : repérage et conduites à tenir » des symptômes bruyants, tels que des comportements d'opposition marquée, mais également « un isolement, un repli sur soi », un « état émotionnel craintif », par exemple. Ainsi, il semble que peu d'éléments soient déclencheurs, outre les signes « positifs » tels que les conduites d'opposition ou encore les « excès de rage », et permettent d'alerter spécifiquement les professionnels de la justice pour cette catégorie d'âge.

C. Les 12-18 ans

1. Les rapports

En premier lieu, nous pouvons retenir que les notions de « maltraitance » et de « danger » sont présentes sur les trois périodes et concernent tous les adolescents. La notion de « danger » est toutefois peu développée en termes d'occurrences, et ce, pour les trois périodes. Par contre, la notion de « maltraitance » augmente nettement avec le temps, ne tenant donc pas compte des changements de vocabulaire induits par la loi de 2007. Il semble que le terme « maltraitance » soit celui qui apparaît comme le plus approprié pour les acteurs socio-éducatifs. On peut penser que la représentation de la maltraitance a persisté, malgré sa disparition des textes de loi, car elle est la plus adéquate pour les professionnels socio-éducatifs pour décrire les situations qu'ils observent.

Par ailleurs, nous notons une constance du nombre d'adolescents concernés et des occurrences pour le terme « protéger ». Enfin, le terme « sécurité » n'apparaît qu'en 2010, pour ne concerner qu'un tiers des adolescents. Par ailleurs, le terme « viol » est absent en 2000, mais concerne trois adolescents en 2005 et un seul en 2010. Cette donnée est inhérente à l'échantillonnage : nous retrouvons moins de violences sexuelles dans les dossiers traités chez les adolescents que chez les enfants plus jeunes.

Nous retrouvons également, pour les autres groupes sémantiques, des univers sémantiques fournis et diversifiés, comme pour les enfants plus jeunes, et qui se développent avec le temps. En effet, il y a 29 univers sémantiques différents dans les rapports en 2000, puis 38 en 2005 et enfin 52 en 2010. Certaines notions apparaissent en 2005 et se développent

en 2010, comme, par exemple, celle de « l'éloignement », de la « colère », de « l'autorité », du « sommeil » ou encore de « l'alimentation », et d'autres n'apparaissent qu'en 2010 (menacer, plaindre, vol, hygiène, solitude...).

La notion d'« addiction » est, elle, retrouvée sur les trois périodes, et elle concerne au moins un des deux parents pour la moitié des enfants en 2000 et 2005, puis des deux tiers en 2010.

Comme pour les enfants plus jeunes, les ressentis et affects se développent au fil du temps (angoisse, inquiétude, tristesse, colère, souffrance, solitude), mais les manifestations de mal-être ne sont retrouvées que pour cette catégorie d'âge, telles que la fugue ou encore la tentative de suicide. Parmi ces manifestations, se retrouvent également la présence des relations aux autres et du rapport au cadre et à la loi de ces adolescents. Celle-ci s'étoffe particulièrement au fil du temps, tant au niveau du nombre d'occurrences qu'en terme de diversité des notions (menacer, conflit, agressivité, autorité, insulte, désaccord, limite, passage à l'acte, vol, police, manipulation).

Nous pouvons noter que le nombre des relations entre groupes sémantiques varie dans le temps (10 en 2000, 23 en 2005 et 36 en 2010).

Tout d'abord, le terme « enfant » connaît des relations qui augmentent avec le temps, mais avant 2005, aucune relation ne le lie aux notions de danger ou de protection. En 2005, il est en lien avec le terme « protéger », même si l'occurrence de cette relation est très faible. Puis, en 2010, s'ajoute les relations aux groupes sémantiques de la « maltraitance » et de la « sécurité ». Nous le retrouvons par ailleurs en relation, comme pour les autres groupes, avec les termes « problème », « comportement », « santé » ou « scolarité », mais aussi avec l'univers des affects, manifestations de mal-être et relations aux autres (angoisse, agressivité, conflit, fugue...).

Concernant les relations, avec le terme « mère », elles sont absentes en 2000, puis se développent à partir de 2005. Elles concernent notamment avec les notions de « problème », de « placement », de « comportement » ou encore de « conflit ». En 2005, nous pouvons noter l'apparition de la relation « mère-addiction », même si elle est faiblement représentée en nombre.

En 2010, de nouvelles relations apparaissent avec les termes « inquiétude », « maltraitance », « insulte » et « souffrance ».

Les autres relations sont absentes en 2000, mais se développent ensuite, et notamment en 2005. Celle entre « problème » et « comportement » est la plus développée en 2005 et 2010.

En 2005, les relations sont très diversifiées et concernent divers domaines, même si elles sont peu développées : « problème - sommeil », « conflit - couple », « comportement - danger », « placement - protéger » et enfin « scolarité - hôpital ». Ceci nous indique que les rapports de cette période mettent un peu plus l'accent sur ce qui se joue pour ces adolescents dans leur quotidien et sur ce qui fait symptôme.

Ainsi, nous pouvons noter que des éléments de danger, de maltraitance ou de violence sexuelle sont présents dans les écrits pour tous les enfants. Toutefois, concernant les adolescents, nous notons que ceux-ci sont plus fournis et détaillés dans les domaines des ressentis et affects, mais aussi et surtout des conduites antisociales, que Gérard (2014) nomme des « appels » lancés par « des comportements [...] bruyants et dérangeants ». Les indicateurs de mal-être, parce que plus facilement observables de par leur nature plus provocatrice à l'adolescence, sont mis en exergue, comme pour justifier des effets de la situation familiale sur l'enfant. Toutefois, nous pouvons noter que ceux-ci sont essentiellement mis en lumière sous l'aspect du « problème », plus que sous la forme d'un symptôme. Alors que le passage à l'acte est essentiellement à penser en termes de substitution de la pensée par l'acte, en dehors de toute symbolisation, dans une visée de « protection contre l'angoisse de passivation et contre celle de la dépression » (Kammerer, 2006), nous le retrouvons essentiellement décrit sous les traits des inconduites. Peu d'écrits se concentrent sur ce qui sous-tend ces comportements en termes de qualité des relations parents-enfant, or, comme l'indiquent Lemoust de Lafosse et Blanc (2016), « la sécurité de l'attachement joue un rôle pour affronter cette période d'insécurité » qu'est l'adolescence. Winnicott (1963) dira d'ailleurs de ces passages à l'acte délictueux, de cette « tendance antisociale », qu'ils sont l'expression de « l'espoir (inconscient) relatif à la réparation d'un traumatisme dû à un sevrage affectif ».

De même, apparaissent dans ces écrits les notions de « tentative de suicide » ou de « fugue », absentes chez les plus jeunes, dont les symptômes s'expriment souvent soit de façon plus discrète ou soit de manière hétéro-agressive.

Enfin, comme pour les enfants plus jeunes, l'univers de la « scolarité » est de plus en plus présent au fil du temps, certainement du fait que, là encore, la qualité de l'investissement scolaire est un signe potentiel de mal-être, comme l'indique Chimisanas (2014) : ces

adolescents « présentent des souffrances narcissiques et des angoisses qui gênent leur capacité à vivre la situation d'apprentissage ».

Nous notons donc que c'est pour cette catégorie d'âge que les rapports sont les plus détaillés et qu'ils s'affinent également au fur et à mesure du temps, avec une palette d'expression de mal-être et de ce qui peut faire signe de maltraitance chez les adolescents beaucoup plus large. Nous pouvons penser que les symptômes, plus « bruyants » chez les adolescents, soient ceux qui sont les plus aisés à décrire, mais aussi ceux qui interpellent le plus.

Ainsi, nous retrouvons chez ces adolescents, avec de plus en plus de détails au fur et à mesure du temps, cinq des sept conséquences de la maltraitance à l'âge adolescent et adulte, décrits par Malinosky-Rummel et Hansen (1993) : les comportements agressifs et violents (« aggressive and violent behavior »), les comportements auto-agressifs et suicidaires (« self-injurious and suicidal behavior »), les problèmes émotionnels (« emotional problems »), les problèmes relationnels (« interpersonal problems ») et les difficultés scolaires et professionnelles (« academic and vocational difficulties »).

2. Les jugements

Plusieurs résultats ressortent de cette recherche. Tout d'abord, les notions de « maltraitance » ou de « danger » sont retrouvées chez tous les adolescents en 2000 et 2005, mais chez seulement les deux tiers d'entre eux en 2010. Toutefois, nous notons une augmentation de l'emploi du terme « protéger » en 2010 (40% en 2000 et 2005 et 66% en 2010) et l'apparition de la notion de « sécurité » à cette période, que nous retrouvons chez 20% d'entre eux. Ainsi, pour cette catégorie d'âge, nous voyons que les termes de la loi ne sont pas forcément toujours repris et que la palette des arguments qui sous-tendent le placement est plus large.

Nous retrouvons également des univers sémantiques de plus en plus fournis et diversifiés à partir de 2005. En effet, nous retrouvons 13 termes différents dans les jugements en 2000, puis 20 en 2005 et 25 en 2010.

Certaines notions apparaissent en 2005, comme celles de « l'éloignement », de « l'addiction », du « conflit », du « logement » ou encore du « signalement », ainsi que celles tournées vers les ressentis des enfants et de leur famille : « l'angoisse » ou la « fragilité ».

Notons que la notion « d'addiction » concerne au moins un des deux parents des deux tiers des adolescents en 2005 et 2010.

Il est également important de souligner que les « aides éducatives » n'apparaissent, là encore, qu'en 2010, pour ne concerner que 20% des adolescents. Là encore, nous pouvons faire le lien avec la loi 2007-293 du 5 mars 2007, élargissant les différentes sortes d'aides éducatives, même si cela ne concerne que peu d'adolescents.

Il est également à noter qu'apparaissent en 2010 les termes « rejet », « sécurité », « insécurité », « limite », « autorité » ou encore « inquiétude », qui viennent décrire les ressentis des enfants et des parents, mais aussi la qualité de leurs relations. Nous pouvons penser que cela résulte du fait que les jugements s'inspirent largement des rapports sociaux, et qu'une augmentation de ces termes dans ces derniers peut générer mécaniquement une augmentation dans les jugements.

Concernant les relations entre groupes sémantiques, nous pouvons noter qu'elles sont peu nombreuses, mais se développent en 2010. Comme pour les enfants plus jeunes, le terme « enfant » est peu en relation avec d'autres groupes.

Nous retrouvons également, à partir de 2005 des relations avec le terme « mère », même si elles sont peu nombreuses. Elles concernent les notions de « problème », de « placement », de « fragilité » et de « scolarité ».

Ainsi, nous ne retrouvons pas de spécificité dans les éléments retenus, pour ce groupe d'âge. Les faits mis en avant sont avant tout de l'ordre de la maltraitance, du danger de la sécurité ou de la nécessité de protection. Nous pouvons tout de même noter que la notion d'addiction parentale apparaît en 2005 et concerne au moins un des deux parents des deux tiers des enfants en 2005, comme en 2010.

Les rapports aux autres (conflits, limite, autorité) sont également plus pris en compte dans les jugements, mais sans que cela ne soit particulièrement développé, alors que les ressentis sont peu évoqués, contrairement à ce que l'on retrouve dans les jugements pour les enfants plus jeunes.

Ceci est certainement en lien avec ce que Gérard (2014) nomme les « comportements [...] bruyants et dérangeants » que nous retrouvons chez des adolescents victimes de carence ou de maltraitance. Il évoque des comportements en confrontation avec l'autre, tels que « provocation, opposition, incartades ou graves inconduites ». Ainsi, il semble que ce sont surtout ces comportements qui focalisent l'attention dans les jugements, au détriment du

ressenti de ces adolescents. Cet aspect peut être en lien avec une perception des actes et des comportements des adolescents comme étant plus de l'ordre du gênant ou du délictuel, que de l'ordre du symptôme d'une situation subie et du mal-être.

III. Une analyse en fonction du sexe

A. Les rapports

En résumé des résultats, nous pouvons noter que les groupes sémantiques de « maltraitance » et de « danger » sont présents tant pour les garçons que pour les filles en termes d'occurrences. Toutefois la maltraitance concerne toutes les filles, mais seulement un peu plus de 80% des garçons, pour qui est un peu plus évoquée le terme de « sécurité ». Nous retrouvons également avec une nette prédominance pour les filles les termes « rejet », « protéger », « victime » et « signalements ». Le groupe sémantique du « danger » est, lui, beaucoup moins développé que celui de « maltraitance », pour les deux sexes. Nous retrouvons aussi une nette prédominance de filles concernant les violences sexuelles (viol ou agression sexuelle), même si, dans les rapports éducatifs, cet univers sémantique apparaît aussi pour les garçons. Nous pouvons penser que, puisque cela n'apparaît pas dans les jugements pour ces derniers, les faits ne doivent pas les concerner directement, mais qu'ils ont une qualité souvent de témoins des faits ou que des faits ont touchés un membre de leur famille (mère, sœur), ce qui se confirme à la lecture des dossiers.

Par ailleurs, les aides éducatives sont un peu plus présentes dans les dossiers des garçons (60% de garçons et 45% de filles), ce qui rejoint les résultats de Boujut et Fréchon (2009) qui indiquent que « 65% des filles placées pour la première fois n'ont pas bénéficié d'une mesure préventive antérieure au placement contre 57% des garçons. ». Cela peut être expliqué par le fait que les filles entrent plus tard en moyenne dans les dispositifs de protection de l'enfance, mais aussi par une plus grande judiciarisation des situations des filles. Cette judiciarisation peut être sous-tendue par deux hypothèses : une « moins bonne coopération de la famille des filles » ou des évaluations présentant « les filles comme potentiellement plus en danger que les garçons » (Boujut et Fréchon, 2009)

Nous retrouvons également, pour les autres groupes sémantiques, des univers fournis et diversifiés pour les deux sexes. En effet, nous retrouvons 59 termes différents dans les rapports pour les filles et 58 pour les garçons.

Certains groupes sémantiques n'apparaissent que pour les garçons, tels que « l'insécurité », « l'hématome », le « déni » ou « l'épuisement ».

D'autres sont retrouvés de façon plus importante en termes de nombre d'enfants concernés, tels que « l'angoisse », « l'inquiétude », « le langage » ou la « solitude ».

Par ailleurs, certains univers sémantiques ne sont retrouvés que dans les écrits concernant les filles : la « défaillance », mais aussi de manifestations symptomatiques du mal-être : la « fugue », le « passage à l'acte » ou encore la « tentative de suicide ».

D'autres sont retrouvés en plus grand nombre pour les filles que pour les garçons : ceux concernant de la relation aux autres et au cadre, à la loi : « police », « conflit », « agressivité » et ceux en lien avec les ressentis : « souffrance », « victime », « inquiétude », « angoisse », « tristesse ». Cela peut être mis en lien avec la recherche de N. Lanctôt (2017) qui nous indique que les filles seraient perçues par les professionnels socio-éducatifs comme « trop émotives, voire hystériques », mais aussi « plus enclines à l'agression verbale et aux épisodes de colère ».

Le terme « psy » (psychologue, psychiatre, thérapies...) concerne toutes les filles, mais seulement deux tiers des garçons. Cela peut être mis en lien avec ce que notent Boujut et Fréchon (2017). Il ressort de leur étude comparative des projets éducatifs et pédagogiques des établissements non mixtes de protection de l'enfance que la prise en charge psychologique et les « représentations psychologisantes » concernent de façon plus massive les filles que les garçons, pour lesquels le projet est plus orienté vers « l'insertion par le travail ». Cela pourrait se résumer par « les filles dans la reconstruction psychologique, les garçons au travail ».

Concernant les affects, il est intéressant de noter que la « souffrance » et la « tristesse » sont retrouvées chez plus de filles que de garçons, alors que c'est l'inverse pour « l'angoisse » et « l'inquiétude ».

Notons que « l'angoisse » a une utilisation particulière : elle est plus citée au sein d'un même rapport pour les filles (4,1 fois en moyenne contre 1,2 fois pour les garçons), mais elle est évoquée pour plus de garçons (15 filles et 25 garçons). Il semble que les rapports éducatifs s'attardent plus sur les ressentis potentiels d'angoisse lorsqu'elle est évoquée pour les filles, alors qu'elle est supposée pour les garçons sans pour autant s'y attarder. Nous pouvons mettre ce résultat en lien avec ce que nous avons évoqué plus haut, à savoir la propension des professionnels à mettre plus en avant l'aspect psychologique pour les filles que pour les garçons.

Enfin, nous notons que certains termes sont retrouvés de façon équivalente pour les deux sexes. Il s'agit de ce qui pourrait être considéré comme des items cités dans les écrits et faisant partie d'un plan type de rapport éducatif : la « santé », « l'hygiène », « l'alimentation », le « développement », le « logement ». Mais nous retrouvons aussi certains termes en relation avec les relations aux autres : « instabilité », « désaccord », « fréquentation » ou encore la « colère ». La « fragilité » est également retrouvée de la même façon pour les deux sexes.

Nous pouvons aussi noter que le nombre de relations entre groupes sémantiques est bien plus important pour les filles que pour les garçons (44 relations différentes pour les garçons et 61 pour les filles).

Le terme « enfant » est en relation, tant pour les garçons que pour les filles, avec les termes en lien avec ce qui a pu sous-tendre le placement (« signalement », « danger », « maltraitance », « sécurité »), mais aussi avec le rapport au cadre et aux autres (« comportement », « problème », « conflit », « agressivité ») ou encore avec les ressentis (« angoisse », « inquiétude »). Notons toutefois que les relations « enfant-angoisse » sont plus développées pour les filles. Enfin, nous retrouvons également des relations avec la « santé » et la « scolarité », même si, là encore, les relations « enfant-scolarité » ont des occurrences plus nombreuses pour les filles.

Nous pouvons également souligner que le terme « enfant » est en relation avec d'autres termes, uniquement pour les filles : le « rejet », le « viol », le « psy », le « développement », la « fugue » ou la « protection ». Ces résultats peuvent s'expliquer par ce que nous avons souligné plus haut, à savoir une attention plus soutenue au « psy » et à leur développement pour les filles que pour les garçons de la part des professionnels, mais aussi des manifestations de mal-être plus spécifiques (la fugue). Par ailleurs, nous avons noté que les agressions sexuelles et viols ne concernaient, dans notre échantillon, que des filles.

Nous retrouvons également, pour les deux sexes, des relations du terme « mère » avec les univers sémantiques de « problème », de « comportement », de « signalement », de « rejet », d'« addiction », « d'angoisse », « d'inquiétude », de « souffrance » et de « santé ». Nous pouvons souligner que la relation « mère-angoisse » est plus prégnante pour les filles, alors que celle « mère-santé » l'est plus pour les garçons.

Par ailleurs, pour les filles, elle est spécifiquement en relation avec la « maltraitance », le « viol », le « conflit », la « scolarité », « l'autorité » ou la « limite ». Pour les garçons, les

relations spécifiques sont celles avec les termes « protéger », « instabilité », « fragilité » et « logement ».

Nous voyons ici que la mère cristallise beaucoup de problématiques, ce qui peut, en partie, être mis en lien avec le fait que beaucoup d'enfants vivent uniquement avec leur mère. Nous pouvons toutefois constater que les problématiques filles-mères et fils-mères ne recouvrent pas les mêmes domaines : une relation plutôt conflictuelle pour les premières et une problématique de fragilité et de précarité pour les seconds.

Le terme « père », lui, est en relation avec les termes « placement » et « problème » pour les deux sexes, mais connaît également des relations spécifiques en fonction du sexe des enfants. Pour les filles, nous le retrouvons en lien avec « l'addiction », le « comportement », la « maladie », la « mort » et la « protection ». Pour les garçons, il est en lien avec relation avec la notion de « maltraitance ».

Enfin, concernant les membres de la famille, nous retrouvons aussi une relation, assez faible, pour les filles, entre « beau-père » et « maltraitance ».

Il semble ainsi que la maltraitance soit plus associée à la mère, voire au beau-père, pour les filles et plus au père pour les garçons.

Concernant les relations entre groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, nous notons des similitudes pour les deux sexes. Les relations retrouvées tant pour les garçons que pour les filles sont « problème – comportement », « problème – santé », « problème – sommeil », « problème – addiction », « scolarité – comportement », mais aussi « problème – scolarité », même si cette dernière est plus développée pour les filles que pour les garçons. Nous retrouvons aussi une relation spécifique pour les filles, assez faiblement représentée : « scolarité – inquiétude ».

Ces relations nous indiquent que les symptômes de la maltraitance sont relativement les mêmes quelque soit le sexe de l'enfant.

Ainsi, nous observons qu'au sein des rapports éducatifs retrouvés dans les dossiers des filles, certains groupes sémantiques sont plus développés, tels que les relations conflictuelles aux autres, les conduites d'opposition et les comportements antisociaux. Nous savons que ces conduites sont un des symptômes récurrents de la maltraitance subie, notamment du fait que ces enfants ont « incorporé la violence parentale » (Rouyer, 1993). En effet, différentes recherches ont pu faire le lien entre violences physiques et délinquance (Silverman et al., 1996) ou encore entre négligences et « effets particulièrement délétères [...] sur le

développement cognitif, socio-émotionnel et comportemental, plus encore que dans le cas des mauvais traitements physiques » (Tursz, 2013). Toutefois, les études sont partagées quant à la primauté de ce type de comportements chez les filles. Différentes recherches notent que, « dans les faits, les garçons ont davantage un comportement délictueux » (Boujut et Frechon, 2009). D'autres études (McCabe, Lansing, Garland et Hough, 2002 ; Bronsard, Benjelloun, Rufo et Simeoni, 2010), portant sur des échantillons cliniques, montrent, au contraire, que les troubles sont plus présents pour les filles que pour les garçons, à l'adolescence. Nous pouvons alors nous poser la question d'une symptomatologie particulière en fonction du sexe, mais aussi de la potentielle perception des professionnels concernant ces faits pour les filles, qui ne seraient pas forcément plus nombreux, mais plus mis en avant. Comme le souligne Lanctôt (2017), les professionnels sont souvent « réticent.e.s à travailler avec des filles », car ils les perçoivent comme « particulièrement difficiles et exigeantes ».

De même, nous retrouvons une plus grande proportion de termes en lien avec des comportements et des ressentis de mal-être chez les filles. Ces derniers font partie du panel des comportements alertants désignés dans un mémo par la Haute Autorité de Santé (Dhénain, 2014), qui cite « isolement, repli sur soi, tristesse, troubles des conduites alimentaires, fugues, tentative de suicide, hétéro et/ou auto-agressivité (scarifications), troubles du sommeil ». Ceci serait en accord avec certaines études. En effet, les tentatives de suicide connaissent un pourcentage est trois fois plus élevé pour les filles (Picherot, Dréno, Le Manach, 2005). De plus, comme l'indiquent Boujut et Frechon (2009), « ce qui retient l'attention des professionnels pour les filles, c'est qu'elles se mettent elles-mêmes en danger : fugue, tentative de suicide, problèmes alimentaires. ». Nous pouvons également mettre en lien ces résultats avec le fait que les tentatives de suicides, retrouvées uniquement pour les filles dans notre étude, sont fréquemment retrouvées pour les victimes d'agression sexuelle (Choquet et al., 1997 ; Darves-Bornozet al., 1998). Or, dans notre recherche, les victimes d'agressions sexuelles ne sont que des filles.

Enfin, l'univers de la « scolarité » et des « problèmes » qui y sont liés sont également plus présents pour ces dernières. Or, même si cette donnée est explicable par le fait qu'un attachement insécuré peut engendrer une « faible adaptation sociale avec des difficultés importantes dans le domaine de la scolarité » (Lemoust de Lafosse et Blanc, 2016), nous ne retrouvons pas cette tendance plus marquée chez les filles dans la littérature. Au contraire, dans l'étude de Boujut et Frechon (2009), les motifs de prise en charge sont liés davantage aux « problèmes scolaires (notamment une importante déscolarisation) » pour les garçons. Là

encore, s'agit-il d'une réalité ou simplement du fait que cet univers est plus cité par les professionnels parce qu'uniquement plus mis en avant pour les filles que pour les garçons ?

Tous ces éléments nous amènent à nous poser la question de manifestations spécifiques des maltraitances ou des négligences subies, en fonction du sexe des enfants, mais aussi d'une possible différence dans ce qui fait symptôme, pour les professionnels, pour les garçons et pour les filles.

B. Les jugements

Nous pouvons retenir que, en premier lieu, les notions de « maltraitance » et de « danger » sont retrouvées de façon équivalente pour les garçons et pour les filles. De même, les filles font autant l'objet de signalements que les garçons.

Par ailleurs, nous notons que le groupe sémantique du « viol » (regroupant aussi les attouchements sexuels) n'est présent que pour les filles.

Nous retrouvons aussi des univers sémantiques plus fournis et diversifiés pour les filles que pour les garçons. En effet, nous retrouvons 40 termes différents dans les jugements pour les filles et 32 pour les garçons. Certaines notions n'apparaissent que pour les garçons, telles que « l'instabilité » ou « l'insécurité ». D'autres sont retrouvées de façon plus massive pour eux : « problème », « scolarité », « comportement », « fragilité », « addiction » ou « dégrader ».

Par ailleurs, nous retrouvons certaines notions uniquement dans les jugements concernant les filles, comme celles en lien avec le statut, les ressentis ou les affects : « victime », « défaillance », « agressivité », « tristesse » ; celles plutôt en lien avec la relation aux autres et au cadre : « vol », « fréquentation », « influence », « échec » et enfin celles de « l'alimentation » et de la « mort ».

Enfin, nous notons que la majeure partie des notions est retrouvée de façon équivalente pour les deux sexes (par exemple, dans le registre des relations aux autres et au cadre : « l'autorité », le « rejet », les « limites » ; dans le registre des affects et ressentis : la « souffrance », « l'inquiétude » et « l'angoisse » ; mais aussi la « santé » et « l'hygiène »).

Il est également important de souligner que les « aides éducatives » apparaissent plus pour les garçons que pour les filles, en termes d'occurrences, mais concernent environ un tiers d'entre eux.

Concernant les relations entre groupes sémantiques, nous pouvons noter que leur nombre est proche pour les deux sexes.

Le terme « enfant » est en relation, tant pour les garçons que pour les filles, avec les termes « problème », « protéger », « danger » et « scolarité ». Les relations plus spécifiques concernent, pour les filles, la « souffrance » et la « maltraitance », et pour les garçons, la « sécurité » et le « conflit ».

Nous retrouvons également, pour les deux sexes, des relations de la « mère » avec les notions de « problème », de « placement », « d'addiction » et de « scolarité ». Par contre, pour les filles, elle est spécifiquement en relation avec la « fragilité », la « maltraitance » et le « logement », alors que pour les garçons, elle l'est avec le « conflit » et « protéger ».

Le terme « père », lui, est en relation avec le « placement » et la « scolarité » pour les deux sexes, mais connaît une relation supplémentaire pour les filles, avec la notion de « problème ».

Nous ne notons qu'une seule et même relation entre deux groupes sémantiques ne renvoyant pas à un membre de la famille, tant pour les garçons que pour les filles : « problème – comportement ».

Ainsi, comme nous l'avons noté plus haut, les écrits concernant les filles sont plus fournis que ceux des garçons, avec certaines spécificités. Nous observons également, comme pour les rapports, qu'au sein des jugements retrouvés dans les dossiers des filles, certains groupes sémantiques sont plus développés, tels que les relations conflictuelles aux autres, les conduites d'opposition et les comportements antisociaux.

Nous pouvons déduire des résultats que certaines manifestations de mal-être et de maltraitance subie sont perçues différemment par les juges, en fonction du sexe des enfants. Les filles seraient plus « émotives », tristes ou agressives, alors que les garçons seraient plus instables, fragiles. En effet, les conduites agressives sont plus évoquées et décrites dans les écrits concernant les jeunes filles. C'est aussi le cas du rapport à l'alimentation ou encore du statut de victime. Nous retrouvons ces éléments dans le rapport de l'ONPE sur « la prise en compte du genre en protection de l'enfance » (2017). En effet, il est tout d'abord souligné dans les différentes recherches que les jeunes filles peuvent être perçues comme « particulièrement difficiles et exigeantes » par les éducateurs du secteur judiciaire, par exemple, mais aussi que la perception des actes délinquants pour les filles étaient traitées sous l'angle de « représentations traditionnelles de genre » par les juges, générant, pour un même

acte, une prise en compte des comportements différents en fonction du sexe des usagers. Cela pourrait être en lien avec ce fait que « l'apprentissage des comportements sociaux valoris[er]ait davantage les conduites agressives chez les garçons – les filles étant orientées dès l'enfance vers des jeux reproduisant les fonctions qu'elles seront appelées à jouer en tant qu'adulte (rôle de mères et d'épouses) » (Cardi et Pruvost, 2011). Nous pouvons également faire le lien avec la recherche de Rice, Merves et Srsic (2008), qui indique que les professionnels trouvent « plus facile » de travailler avec des filles aux comportements correspondant « aux normes de genre » qu'avec celles au comportement dit « masculin ».

La question de la scolarité est, elle, nettement plus développée pour les garçons. Nous retrouvons ce point chez Boujut et Fréchon (2009), qui indiquent dans leur recherche avoir trouvé un pourcentage beaucoup plus important de problèmes scolaires pour les garçons que pour les filles : ces problèmes sont cités comme argument motivant le placement pour 12% des garçons, contre 6% des filles et comme argument motivant au moins l'une des prises en charge de l'enfant pour 39% des garçons et 29% des filles.

Enfin, concernant les violences sexuelles, le résultat est conforme à différentes études, dont celle d'Andrews, Corry et al. (2004), qui indique que les victimes d'abus sexuels sont plus fréquemment des filles, contrairement aux autres maltraitances, mais uniquement dans les pays à hauts revenus.

Ainsi, nous avons pu constater des différences entre filles et garçons : les filles sont plus émotives, plus agressives, ont plus tendance au passage à l'acte, à la tentative de suicide ou développent plus de troubles alimentaires, alors que les garçons ont plus de problèmes de scolarité, sont perçus comme plus fragiles et instables. Toutefois, nos données ne nous permettent pas de savoir quels mécanismes sont à l'œuvre dans la différenciation fille/garçon : des manifestations différentes dues à des maltraitances différentes en fonction du sexe (les filles sont plus souvent victimes de maltraitance sexuelle par exemple), des manifestations dues au genre (les filles et les garçons ne s'expriment pas de la même façon, peut-être aussi en fonction de ce qui fait norme : il serait, par exemple, attendu de la part des filles une attitude plus émotive que chez les garçons) et/ou à des potentiels stéréotypes de genre chez les professionnels.

Cette recherche nous a permis d'observer que les éléments retrouvés dans les écrits sociaux et les jugements évoluent et s'étoffent avec le temps, mais aussi que ceux-ci diffèrent en fonction des âges des enfants, et de leur sexe. Même si très souvent, les éléments relatifs au danger ou à la maltraitance sont cités, nous pouvons constater qu'il y a une évolution dans les écrits sociaux et jugements au fil des années. En effet, les éléments mis en avant sont de plus en plus de l'ordre des conditions de vie et de l'état psychique des enfants. Ainsi, il apparaît que le danger, la maltraitance sont également associés à des conditions éducatives défailtantes (« problèmes de comportements », de scolarité...), mais aussi à des conditions précaires de logement, une addiction parentale ou des symptômes de mal-être exprimés par les enfants (différents en fonction de l'âge des enfants), et mis en exergue par les différents écrits, quelque soit la période, l'âge et le sexe des enfants.

Nous pouvons également noter qu'au fil du temps, la mère est de plus en plus souvent citée dans les rapports et jugements et qu'elle est, beaucoup plus que le père, associée à des problématiques de maltraitance, mais aussi d'addiction, de fragilité et/ou de conditions de vie précaires.

Nous retrouvons également une faible proportion d'aides éducatives prononcées pour les enfants dont nous avons étudiés les dossiers, même si elles augmentent au fil du temps. Ceci vient questionner les mesures de prévention et de protection mises en place avant que ne soit prononcé un placement. Cela nous amène à poser la question de la pertinence du dispositif de placement, si celui-ci n'est pas pensé comme un recours à mettre en place, lorsque les autres mesures n'ont pas pu être efficaces.

IV. Limites de la recherche

La première des remarques que nous pouvons faire est le nombre peu important de dossiers pour effectuer une analyse fine en fonction du sexe des enfants par période, mais aussi par âge. Même si les résultats que nous retrouvons sont, pour une part, concordant avec différentes autres recherches, il ne nous est pas possible de pouvoir aller plus avant pour répondre aux nombreuses questions qui se posent sur les différences rencontrées chez les garçons et chez les filles, non seulement pour avoir une analyse des évolutions dans le temps de ces différences, mais également en fonction de l'âge des enfants. Or, il serait intéressant de développer une recherche, afin d'affiner la lecture des différences filles/garçons et de voir ce

qui les sous-tend, notamment en fonction du type de maltraitance (négligence, carence, maltraitance physique, psychologique, agression sexuelle ou viol).

Nous avons également très peu d'informations sur l'histoire familiale et les origines culturelles des familles, ce qui nous a empêchés de prendre en considération l'impact possible des facteurs familiaux (répétition intergénérationnelle...) et interculturels (acculturation, mythes culturels générant de la maltraitance...). Or, nous savons que ces aspects sont importants dans la compréhension des situations familiales avec suspicion de négligence, carence ou maltraitance. En effet, comme le souligne Aouattah (2010), « le modèle éducatif est toujours un produit culturel édifié en fonction des valeurs et des représentations que ladite société prône » et ces valeurs peuvent être très éloignées d'une culture à l'autre.

Enfin, les dossiers sélectionnés l'ont été au sein d'une même association, donc dans un périmètre géographique relativement restreint, même si cette association a de nombreuses antennes au sein du département de la Seine-Maritime. Il est donc possible que les éléments retrouvés soient plus ou moins prégnants dans ce département par rapport aux données nationales (par exemple, l'addiction parentale est particulièrement présente, et notamment l'alcoolisme, or, d'après Michaud (2001), 10 à 20% des enfants « connaissent une période où ils sont confrontés à la dépendance alcoolique » d'un parent au moins). Notons toutefois que les écrits analysés ont été produits par nombre de professionnels (cf. tableaux dans la partie méthodologie), ce qui laisse penser que les résultats retrouvés ne sont pas spécifiques à quelques professionnels en particulier, mais potentiellement généralisables à tous dans la région concernée.

CONCLUSION

Avant de conclure, rappelons avant tout les questionnements sous-tendant cette recherche :

Quelles sont les raisons invoquées pour demander/appuyer le placement d'enfants dans les rapports éducatifs ? Observe-t-on un changement dans celles-ci lors des 20 dernières années ?

Quelles sont les raisons invoquées pour justifier le placement d'enfants dans les jugements de placements ? Observe-t-on un changement dans celles-ci lors des 20 dernières années ?

A la lumière des résultats, nous pouvons donc conclure que les éléments sous-tendant les demandes dans les rapports éducatifs ou ordonnances et jugements de placements évoluent dans le temps, notamment en terme de diversité de vocabulaire et de détails concernant les situations des enfants, mais aussi qu'une différence est nettement observée en fonction de l'âge des enfants, et de façon plus surprenante, de leur genre. En effet, le vocabulaire est de plus en plus développé, tant dans les jugements que dans les rapports éducatifs, au fur et à mesure des années, avec, non seulement, une qualification du vécu des enfants de plus en plus présente en terme de danger ou de maltraitance, mais aussi avec des éléments du quotidien des enfants, de leurs ressentis et de leurs conditions de vie qui émergent et s'étoffent.

Par ailleurs, nous notons également que ces éléments sont de plus en plus présents à mesure que les enfants grandissent. De plus, leur environnement et leurs affects sont mis en avant de façon de plus en plus fine. Pendant la petite enfance (0-6 ans), les écrits, toutes catégories confondues, sont très factuels et laissent peu émerger ce qu'il en est du ressenti des enfants et d'une potentielle symptomatologie. Ce constat est moins flagrant chez les 6-12 ans. Chez les adolescents (12-18 ans), par contre, les détails sont nombreux, avec un tableau clinique très développé sur ce qui peut faire symptôme dû aux maltraitances subies.

Enfin, nous notons également que le vocabulaire employé n'est pas le même ou n'est pas utilisé avec la même fréquence en fonction du sexe des enfants, avec une prédominance des comportements antisociaux, des manifestations de mal-être (fugue, tentative de suicide...)

et des affects « négatifs » (souffrance, inquiétude, angoisse, tristesse..) chez les filles. Cela nous amène à nous questionner sur ce qui fait symptôme chez les enfants en fonction de leur sexe, mais également des représentations des professionnels concernant cette question. Ces résultats, relativement surprenants, mériteraient d'être davantage explorés dans une nouvelle recherche.

Par contre, ces éléments ne nous ont pas permis de déterminer une grille de lecture axée sur les carences et les maltraitances qui servirait de base pour « coter » une situation de potentiel danger. Nous notons également que peu de changements sur le fond sont observés dans le temps, malgré les lois qui se succèdent (2002, 2007...), ce qui vient poser la question de la prévention à mettre en place dans ce type de situation. En effet, dans les dossiers sélectionnés, trop peu évoquent des mesures éducatives préventives, à domicile ou en milieu ouvert avant le placement, et ce, quelle que soit la période (au maximum, la moitié des enfants ont été concerné par ce type de mesure). Or, comme le souligne Boucher (2015), les « carences éducatives ont surtout besoin d'un accompagnement social et éducatif en milieu ouvert plutôt que d'une rupture familiale stigmatisante, souvent traumatisante, engendrée par une décision de placement dans une institution éducative ».

Ainsi, cela nous amène à nous questionner sur la formation des professionnels, au sens large : personnels de l'Education Nationale, des structures petite enfance, des centres de loisirs, médecins..., qui sont en contact quotidien avec les enfants, mais aussi ceux qui sont en charge de la protection de l'enfance.

De même, même s'il existe des référentiels, ils sont, pour certains, relativement peu développés (cf. le guide du Ministère de la Justice de 2003) et pour d'autres, très récents (cf. celui de la Haute Autorité de Santé est de 2014 ou encore l'aide-mémoire de Vandevorde de 2013), et sur lesquels nous n'avons donc pas encore beaucoup de recul. Des référentiels nationaux destinés aux professionnels pourraient permettre d'avoir une vision plus claire de la situation des enfants, car il est souvent difficile d'extraire les raisons du placement, du fait des interactions importantes entre différents facteurs, difficiles à isoler (ex : logement, hygiène, addiction parentale...), comme le souligne Sidebotham (2001).

Par ailleurs, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) (2013) a évoqué une « absence conjuguée au manque de critères d'évaluation et d'indicateurs de séparation [qui] conduit trop souvent au non-respect de l'intérêt supérieur de l'enfant ». Elle évoque des dysfonctionnements dus à deux points. Le premier est en lien avec les

informations préoccupantes, qui concernent des situations trop disparates pour que leur traitement soit rapide et donc plus efficace en termes de prévention ou d'intervention précoce. Le second point soulevé est celui du recours au placement dans des situations de carences, de négligences, « sans que soit recherchées d'autres solutions sur le long terme ». Ce dernier élément est certainement dû au fait qu'il est très difficile de trouver une définition qui fait consensus de la négligence ou de la carence, qui ne se résume pas à un fait en soi, mais plus à une « « chaîne de traumatismes » dans le temps » (Lacharité, 2007).

Malgré les limites énoncées plus haut, ces résultats nous permettent de souligner l'importance de travailler sur des référentiels comportant des indicateurs de négligence, de carence et de maltraitance, mais aussi de comparer ces indicateurs avec la réalité des représentations des acteurs de la protection de l'enfance (éducateurs, assistant social, juge...). Cela nous permettrait d'affiner les données et de construire non seulement un référentiel qui tienne compte de la tension entre théorie et représentations des professionnels, mais aussi des stratégies de formation. En effet, il est important d'éviter les écueils liés à ces représentations, de ne pas tomber de Charybde en Scylla, entre « idéologie du lien familial » (Berger, 1992), confondant souvent liens physiques et liens psychiques, et « réactions plus souvent répressives que réparatrices » (Haesevoets, 2003). L'institution est toujours le réceptacle de la violence familiale non élaborée par les parents (sensations, contenus psychiques bruts nommés éléments bêta par Bion, 1962) et quelquefois, le fonctionnement de cette institution est parasité par cette violence, engendrant une réaction en miroir, au lieu de la transformer en éléments alpha, c'est-à-dire en éléments métabolisés, élaborés, pensés, pour les renvoyer ensuite à la famille comme « des outils nouveaux de représentation mentale à son usage propre » (Penot, 2004). Ainsi, un référentiel permettrait aux professionnels de s'appuyer sur des éléments objectivables, car, comme le souligne Créoff (2013), les « phénomènes de déni, de sidération, sont souvent à l'œuvre », entravant le repérage, l'évaluation et la prise en charge des professionnels.

Par ailleurs, nous pourrions également nous pencher plus avant sur le fonctionnement psychique des parents pris dans des transactions maltraitantes, afin de pouvoir affiner les différentes prises en charge selon leur fonctionnement psychique. Nous devons nous poser des questions de ce fonctionnement mental parental, mais aussi sur leurs capacités

de changement, afin de penser « au-delà de l'immédiateté d'une situation de crise » (Schweitzer et Puig-Verges, 2017). Les profils familiaux sont nombreux et le pronostic est variable d'une situation à l'autre. Nous ne pouvons intervenir de la même façon quand il y a des dysfonctionnements communicationnels, des troubles psychiatriques, des confusions entre les générations... Une fois que nous avons acquis une connaissance du fonctionnement parental et familial, il y a également à interroger la manière dont celui-ci influe sur la façon d'être parent, la parentalité, et sur l'enfant. Ainsi, même si des guides existent dans certains départements ou ont été édités par des associations (par exemple, le guide « Agir contre la maltraitance », édité par Enfance et Partage, de Décis, Hatem, Brunel et Leseigneur, 2014 ; le « Guide d'évaluation des capacités parentales » du Centre Jeunesse de Montréal, 2014 ; « A chaque enfant son projet de vie permanent » de Paquette, 2003), aucun référentiel national n'est, à ce jour, mis en place pour étayer et guider les pratiques professionnelles et la prise de décision. Or, les orientations doivent être prises en fonction d'une expertise de la famille, afin de construire un parcours éducatif cohérent sur le long terme, au-delà du projet pour l'enfant (PPE), réaffirmé par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et essentiel au suivi d'un projet pérenne et évolutif pour lui. En effet, une fois le placement prononcé, il faut tenter « d'enrayer un processus qui risque de se reproduire de génération en génération », comme le souligne Haesevoets (2003).

Cela nous amène à nous poser la question de l'intergénérationnel dans le cadre de la protection de l'enfance. Il y aurait, pour tenter d'enrayer les maltraitances ou les dysfonctionnements familiaux, à travailler plus avant sur la répétition au fil des générations et à comprendre ce qui se joue au sein des familles. Nous retrouvons souvent des familles connues des services, qui ont suivi plusieurs générations. En effet, comme le souligne Viaux (2014), « c'est à la génération précédente qu'apparaît la racine du mal ». Un éclairage intergénérationnel permettrait de créer un « fil conducteur du travail éducatif » construit au cours du temps, évitant par là même « le glissement de l'origine du danger du parent vers l'enfant » (Bizouarn, 2007).

Enfin, il serait intéressant d'analyser de façon plus fine les possibles différences entre filles et garçons, concernant les manifestations engendrées par les maltraitances subies. En effet, l'étude de Boujut et Frechon (2009) évoque des raisons de placement relativement comparables en termes de pourcentage en ce qui concerne l'environnement familial, mais des « motifs liés à la situation du jeune [...] nettement sexués » : les garçons présentent plus

de problèmes scolaires et les filles plus de conflits familiaux. Pour autant, il y a encore peu d'études sur cette question et il serait intéressant de l'analyser plus avant, ce qui permettrait peut-être une meilleure prévention et une attention focalisée des professionnels en fonction des potentielles spécificités liées au sexe.

Nous pouvons aussi nous questionner sur le rôle des représentations des professionnels (socio-éducatifs et justice) concernant chacun des deux sexes dans ce qu'ils présentent comme symptomatologie. Ya-t-il une réelle différence et/ou une perception différente des symptômes par les professionnels en fonction du sexe des enfants ? Boujut et Frechon (2009) évoquent des phénomènes liés à des « perceptions de genre » et d'autres liés à des « assignations de genre », qui peuvent être des obstacles à une prise en compte de la parole ou du mal-être des enfants.

Cette analyse pourrait être également affinée en fonction de l'âge des enfants.

Pour conclure ce travail, je souhaiterais citer Dolto (1987): « le placement sera bénéfique si l'enfant comprend que la société a des devoirs à son égard et qu'il a envers la société le devoir de se protéger contre quelque chose qui le ferait mourir (psychiquement ou physiquement) avant terme ». Cette phrase doit nous amener à réfléchir à la façon dont nous accompagnons les enfants victimes de négligence, de violence et leur famille, et surtout à la façon dont nous les aidons à élaborer leur histoire et les raisons de leur prise en charge, à s'approprier et à comprendre leurs ressentis, afin que cette prise en charge, cette « prise en soin » connaisse le moins d'échecs possible.

BIBLIOGRAPHIE

Ainsworth, M. (1985). Attachment across the life span. *Bulletin of the New York Academy of Medicine*, Vol. 61, p. 792-812

Ainsworth, M., Blehar, M., Waters, E., Wall, S. (1978). *Patterns of attachment : A psychological study of the strange situation*, Erlbaum, Hillsdale

Andrews, G., Corry, J., Slade, T., Issakidis, C., Swanston H. (2004). Child sexual abuse, in *Comparative quantification of health risks*, Genève, Organisation Mondiale de la Santé, p. 1851-1940

Aouattah, A. (2010). Les pratiques éducatives des familles migrantes maghrébines : éducation ou maltraitance ? *Enfances & Psy*, vol 48, n°3, p. 107-118.

Assailly, J.-P. (1989). L'épidémiologie des placements d'enfants, in Corbillon, M., Assailly, J.-P. *L'enfant placé, actualité de la recherche française et internationale*, Paris, actes du colloque international, CTNERHI/MIRE/GERIS, p.47

Becmer, F., Danion-Grilliat, A., Messer, J., Ludes, B., Raul, J.S. (2007). *L'enfant maltraité : aspects cliniques, psychologiques et médico-légaux*. Faculté de Médecine de Strasbourg- Rapport d'Etude

Bellamy, E., Gabel, M., Padieu, H. (1999). *Protection de l'enfance : mieux comprendre les circuits, mieux connaître les dangers*, Paris, ODAS – Snatem

Benarous, X., Consoli, A., Raffin, M., Cohen, D. (2014). Abus, maltraitance et négligence : épidémiologie et retentissements psychiques, somatiques et sociaux. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, Vol. 62, Issue 5, p. 299-312

Berger, M. (1992). *Les séparations parents-enfant à but thérapeutique*, Paris, Dunod

Berger, M., Bonneville, E. (2007). *Protection de l'enfance : l'enfant oublié*. Bruxelles, Yapaka

Bergeret J. (1984). *La violence fondamentale – L'inépuisable Œdipe*, Paris, Dunod

Bergeret, J. (2002). Agressivité, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 30-32

- Bettelheim, B. (1976). *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Editions Robert Laffont
- Bion, W. R. (1962). Une théorie de l'activité de la pensée, in *Réflexion faite*, Paris, PUF, (1983), p. 125-135
- Bizouarn, C. (2007). L'histoire familiale dans les écrits d'assistance éducative, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°3
- Bouchard-Godart, A. (1993). Un étranger à demeure. *Devenir*, vol. 5, p. 43-60
- Boucher, M. (2015). Participation et protection de l'enfance : une relation dangereuse. *Sciences et actions sociales*, n°2
- Boujut, S., Frechon, I. (2009). Inégalités de genre en protection de l'enfance. *Revue de droit sanitaire et social*, n°6, p. 1003-1015
- Boujut, S., Frechon, I. (2017). S'occuper des enfants, est-ce une question de genre ?, in Observatoire Nation de la Protection de l'Enfance. *La prise en compte du genre en protection de l'enfance*, Paris, La documentation française, p. 57-68
- Bourguignon A. (1985). L'événement désorganisateur et auto-organisateur, in Guyotat J, Fedida P. *Événement et psychopathologie*, Paris, Hachette, p. 127-132
- Bowlby, J. (1980). *Attachement et perte, tome 3 : La perte : tristesse et dépression*. Paris, PUF, Trad. franç. 1984
- Bronsard, G., Benjelloun, A., Rufo, M., Simeoni, M.C. (2010). Addressing, understanding and treating conduct disorders in adolescents through psychoanalysis and neuroscience. Toward a disappearance of sex differences. *Journal of Physiology-Paris*, vol. 104, Issue 5, p. 253-256
- Butchart, A., Kahane, T., Phinney Harvey, A., Mian, M., Furniss, T. (2006). *Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données*. Genève, Organisation Mondiale de la Santé
- Calvet, M.-H. (2008). Du cadre en protection de l'enfance. *Enfances & Psy*, n° 40, p. 48-57
- Capelier, F. (2015). *Comprendre la protection de l'enfance: L'enfant en danger face au droit*, Paris, Dunod
- Cardi, C., Pruvost, G. (2011). La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor. *Champ pénal*, vol. 8.

- Carlson, V., Cicchetti, D., Barnett, D., Cicchetti, D., Braunwald, K. (1989). Disorganized/disoriented attachment relationships in maltreated Infants. *Developmental Psychology*, Vol. 25, p. 525–531
- Cassidy, J., Shaver, P. (1999). *Handbook of attachment : Theory, research, and clinical applications*, New York, The Guildford Press
- Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire (2014). *Guide d'évaluation des capacités parentales au CJMIU : basé sur les grilles d'évaluation du Groupe du Toronto Parenting Capacity Assessment Project (Guide de Steinhauer 0 à 5 ans)*, Montréal, 4e éd., Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Chaïeb, S., Frantin, C., Lejbowicz, T. (2011). *Enquête nationale informations préoccupantes*. Paris, ONED
- Chimisanas, G. (2014). La fonction « du prendre soin » dans une maison d'enfants à caractère social. *Empan*, n° 95, p. 121-128
- Choquet M., Darves-Bornoz J.-M., Ledoux S., Manfredi R., Hassler C. (1997). Self-reported health and behavioral problems among adolescent victims of rape in France: Results of a cross-sectional survey. *Child Abuse and Neglect*, n° 21, p. 823-832
- Cicchetti, D., Rogosch, F.A., Maughan, A., Toth, S.L., Bruce J. (2003). False belief understanding in maltreated children. *Development and Psychopathology*, Vol. 15, p. 1067–1091
- Cicchetti, D., Rogosch, F.A., Toth, S.L. (2006). Fostering secure attachment in infants in maltreating families through preventive interventions. *Development and Psychopathology*, Vol. 18, p. 623–649
- Commission nationale consultative des droits de l'Homme (2013). Avis sur « le droit au respect de la vie privée et familiale et les placements d'enfants en France », *Journal officiel de la République française*, n°0176, texte n° 103
- Danon-Boileau, L. (2002). Négation, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 1088-1089
- Darves-Bornoz J.-M., Choquet M., Ledoux S., Gasquet I., Manfredi R. (1998). Gender differences in symptoms of adolescents. Reporting sexual assault. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, n° 33, p. 111-117

- de Becker, E. (2005). Questions autour du placement dans les situations de maltraitance à enfant. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, Vo. 18, Issue 8, p. 401-408
- Décis, S., Hatem, F., Brunel, L., Leseigneur, O. (2014). *Agir contre la maltraitance. Guide juridique à l'usage des professionnels de l'enfance*. Paris, Enfance et Partage
- Delaisi de Parseval, G. (2002). Parentalité, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 1183-1184
- Dhénain, M. (2014). *Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir*. Fiche mémo HAS, Saint-Denis, Service documentation – information des publics Haute Autorité de Santé
- Dolto, F. (1987). Parents délinquants, inceste, in *Dialogue québécois*, Paris, Seuil, p. 135-155
- Doyon, J., Mazaleigue-Labaste, J., Le Caisne, L. (2017). Sensibilités et représentations collectives, in *Les violences sexuelles à caractère incestueux sur mineur.e.s*, CNRS, p. 10-17
- Dugour, A.-J. (1829). Essai sur l'histoire des enfants-trouvés, depuis les temps les plus anciens, jusqu'à nos jours, in Gouroff, M. *Recherches sur les enfants trouvés et les enfants illégitimes en Russie et dans le reste de l'Europe*, Paris, Bureau des Connaissances usuelles
- Fiacre, P., Peintre, C., Barreyre, J.-Y. (2003). Observer les situations de vie des enfants, adolescents et jeunes majeurs placés à l'Aide Sociale à l'Enfance des Yvelines. *Schéma Yvelines 2ème Génération, Volet « enfance-famille », Annexes Enquête situations de vie*
- Gabel, M., Kuperminc, J., Padieu, C., Sanchez, J.-L. (1997). L'enfance en danger : signalements et réponses en 1996. *Les cahiers de l'ODAS*
- Gauthier, Y. (1999). Accès à la parentalité de familles vulnérables : peut-on briser la répétition ? *Cahier de l'AFree*, n° 14, p. 10-23
- Gérard, M. (2014). *Guide pour prévenir la maltraitance*, Bruxelles, Yapaka.
- Gilbert, R., Widom, C.S., Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., et al. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *The Lancet*, n°373, p. 68-81
- Golse, B. (2007). *Etats des savoirs sur la maltraitance*, Paris, Editions Karthala
- Golse, B. (2014). *La maltraitance infantile, par delà la bienpensée*, Paris, Fabert Eds
- Govindama, Y. (2014). Un état des lieux de la maltraitance des jeunes enfants en France. Les enjeux psychiques dans la relation mère-enfant. *Devenir*, vol. 26, Issue 4, p. 261-290

Govindama, Y. (2016). Représentation culturelle du bébé dans le monde contemporain et sens du passage à l'acte maltraitant maternel sur le jeune enfant. *Psychologie Clinique*, vol. 42, p. 38-49.

Govindama, Y. et al. (2016). *Les conséquences des maltraitances physiques et psychologiques sur le développement de l'enfant de 6 mois à 3 ans : émergence d'un syndrome post-traumatique*. Appel d'offre ONPE

Greco, C. (2015). Maltraitance faite aux enfants : entre méconnaissance du problème et déni. *Ethique, Médecine et Politiques Publiques*, Vol. 1, p. 11-18

Groupe d'appui à la protection de l'enfance (2011). *La notion d'intérêt de l'enfant dans la loi réformant la protection de l'enfance*

Guédeney, A. (2002). Attachement, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 148-149

Guédeney, N. (2016). Maltraitance et négligence de l'enfant : apport de la théorie de l'attachement, in Guédeney, A, Guédeney, N. *L'attachement : approche clinique et thérapeutique*, Paris, Elsevier Masson

Haesevoets, Y.-H. (2003). La souffrance des familles maltraitantes à l'épreuve de l'intervention : Vers une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale. *L'Évolution Psychiatrique*, vol. 68, Issue 4, p. 509-529

Hervois, P. (2015). Combats pour l'enfance : itinéraire d'un faiseur d'opinion, Alexis Danan (1890-1979). *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°8, p. 213-217

Horassius, N., Mazet, P. (2003). *Conséquences des maltraitances sexuelles. Les reconnaître, les soigner, les prévenir. Conférence de consensus*. Paris, Fédération Française de Psychiatrie

Howe, D. (2005). *Child abuse and neglect. Attachment, development and intervention*. London, Palgrave Macmillan

Jeammet, N. (2002). Haine, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 719-720

Jeammet, P. (1989). *Les assises narcissiques de la symbolisation*. *Revue Française de Psychanalyse*, vol 53, n°6, p. 1763-1774

- Jeammet, P. (1991). Dysrégulations narcissiques et objectales dans la boulimie, in Brusset, B., Couvreur, C., Fine, A. *La Boulimie*, Paris, PUF, coll. Monographies de la Revue française de Psychanalyse, p. 81-104
- Kammerer, P. (2006). Violence et adolescence. *Le Coq-héron*, n° 184, p. 136-140
- Lacan, J. (1962-1963). *Séminaire X, L'angoisse*, Paris, Editions du Seuil, 2004
- Lacharité, C. (2007). Traumatisme et maltraitance: Stress post-traumatique chez les enfants et fonctionnement mental de leur mère en contexte de maltraitance. *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 21, n°1, p. 13-28.
- Lafortune, D., Gilbert, S. (2016). Analyse critique de la littérature sur les enjeux de l'intervention auprès des parents à risque de maltraitance : cibler le facteur générationnel ? *Pratiques Psychologiques*, Vo. 22, Issue 2, p. 105-123
- Lanctôt, N. (2017). Travailler auprès des filles, travailler auprès des garçons, in Observatoire Nation de la Protection de l'Enfance. *La prise en compte du genre en protection de l'enfance*, Paris, La documentation française, p. 47-56
- Laplanche, J., Pontalis, J.-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2ème édition 1998
- Leblanc, A. (2016). La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant : quelles avancées ? *Enfances & Psy*, n° 71, Edito.
- Lemoine, H. (2010). Avant-propos, in Archives de France, *La protection de l'enfance, écrits protégés, écrits oubliés*, Actes de colloques, Paris, La documentation française, p. 3-4
- Lemoust de Lafosse, H., Blanc, R. (2016). Étude sur l'attachement et les troubles du comportement à l'adolescence chez des jeunes placés en institution. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, vol. 64, Issue 2, p. 93-101
- Main, M., Solomon, J. (1990). Procedures for classifying infants as disorganized/disoriented during the Ainsworth Strange Situation?, in Greenberg, M., Cicchetti, D., Cummings, E., *Attachment in the preschool years*, Chicago, Chicago University Press, p. 121-160
- Malinosky-Rummel R., Hansen D.-J. (1993). Long-Term Consequences of Childhood Physical Abuse. *Psychological Bulletin*, n°114, p. 68-79
- Manciaux, M. (2011). Maltraitance : évolution du concept, définition, épidémiologie. *Mt Pédiatrie*, vol.14, n°1, p. 3-9

- McCabe, K.M., Lansing, A.E., Garland, A., Hough R. (2002). Gender differences in psychopathology, functional impairment, and familial risk factors among adjudicated delinquents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 41, Issue 7, p. 860-867
- Michaud, P. (2001). Les enfants de parents alcooliques. *Le Carnet PSY*, n° 61, p. 33 à 35
- Molette, P. (2009). *De l'APD à Tropes : comment un outil d'analyse de contenu peut évoluer en logiciel de classification sémantique généraliste*. Communication au colloque Psychologie et communication
- Moulin, V. (2011). Vers une déconstruction des situations de maltraitances intrafamiliales. *L'Évolution Psychiatrique*, Vol. 76, Issue 2, p. 187-199
- Naves, P., Cathala, B., Deparis, J.-M. (2000). *Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents : des décisions qui mettent à l'épreuve le système français de protection de l'enfance et de la famille*, Paris, Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Neirinck, C. (2005). La loi du 6 juin 1984 à l'épreuve du temps. *Journal du droit des jeunes*, n° 242, p. 14-20
- Neuburger, R. (2000). *Les Territoires de l'intime : l'individu, le couple, la famille*. Paris, Odile Jacob
- Observatoire Nation de la Protection de l'Enfance (2017). *Douzième rapport au Gouvernement et au Parlement*. Paris, La documentation française
- Observatoire Nation de la Protection de l'Enfance (2017). *La prise en compte du genre en protection de l'enfance*. Paris, La documentation française
- Paindorge, M., Kerneis, J., Fontanieu, V. (2015). Analyse de données textuelles informatisée : l'articulation de trois méthodologies, avantages et limites. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Vol. 11, p. 65-92
- Paquette, F. (2003). *À chaque enfant son projet de vie permanent*, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
- Penot, B. (2002). Déni, in de Mijolla, A. *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Calmann-Lévy, p. 419-421
- Penot, B. (2004). Travailler psychanalytiquement à plusieurs : la reprise d'un temps premier du processus subjectivant. *Adolescence*, n° 50, p. 833-842

- Pernot-Masson, A.-C. (2004). Psychothérapie d'une maman trop attentionnée : un syndrome de Münchhausen par procuration. *La psychiatrie de l'enfant*, n° 47, p. 59-101.
- Picherot, G., Dréno, L., Le Manach, L. (2005). Risque suicidaire de l'enfant et de l'adolescent, Identification et prise en charge. *La revue du praticien*, n°55, p. 1943-1948
- Prat, R. (2016). La parentalité : conséquences cliniques de la nécessaire transformation d'une expérience « normale » aux confins de la folie ? *L'évolution psychiatrique*, vol. 81, Issue 1, p. 53-64
- Renaut, M. H. (1997). Le droit et l'enfant adultérin de l'époque romaine à aujourd'hui ou l'histoire d'un exclu accédant à la vie juridique. *Revue Historique*, avril - juin 1997, p. 369-408
- Rice E. H., Merves E., Srsic A. (2008). Perceptions of gender differences in the expression of emotional and behavioral disabilities. *Education and Treatment of Children*, vol. 31, p. 549-565
- Rollet, C. (2001). Le placement d'enfants, historique et enjeux. *Revue Quart Monde*, Vol. 178, 2001/2
- Romano, H. (2012). Maltraitance autour du berceau. *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles*, vol. 1, p. 10-14
- Romano, H. (2017). *Accompagner en justice l'enfant victime de maltraitance ou d'accident*, Paris, Dunod
- Rouyer, M. (1993). Psychopathologie de la maltraitance, in Straus, P., Manciaux, M. *L'enfant Maltraité*, Paris, Fleurus, p. 205-231
- Rouyer, M. (2011). Psychopathologie de l'enfant maltraité et de sa famille. *Mt Pédiatrie*, vol.14, n°1, p. 24-30
- Schweitzer, M. G., Puig-Verges, N. (2017). La référence à « l'intérêt de l'enfant ». Perspectives juridiques et épistémologiques. *Annales Médico-psychologiques*, Vol. 175, Issue 9, p. 793-796
- Sidebotham, P. (2001). An ecological approach to child abuse: creative use of scientific models in research and practice. *Child Abuse Review*, vol. 10, p. 97-112

- Silverman A.-B., Reinherz H.-Z., Giaconia R.-M. (1996). The long-term sequelae of child and adolescent abuse: a longitudinal community study. *Child Abuse and Neglect*, n° 20, p. 709-723
- Sullivan, M., Knutson J.F. (2000). Maltreatment and disabilities: a population-based epidemiological study. *Child Abuse & Neglect*, n°24, p. 1257-1273
- Tarabulsky, G.M., Pascuzzo, K., Moss, E., St-Laurent, D., Bernier, A., Cyr, C., Dubois-Comtois, K. (2008). Attachment-based intervention for maltreating families. *American Journal of Orthopsychiatry*, Vol. 78, p. 322–332
- Tereno, S., Soares, I., Martins, E., Sampaio, D., Carlson, E. (2007). La théorie de l'attachement : son importance dans un contexte pédiatrique. *Devenir*, Vol.19, p. 151-188
- Tursz, A. (2013). Les conséquences de la maltraitance dans l'enfance sur la santé physique et mentale à l'âge adulte : approche épidémiologique de santé publique. *Revue française des affaires sociales*, n°2013/1-2, p.32-50
- UNICEF (2003). A league table of child maltreatment deaths in rich nations. *Innocenti Report Card n° 5*, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence
- Van IJzendoorn, M., Schuengel, C., Bakermans-Kranenburg, J. (1999). Disorganized attachment in early childhood: Meta-analysis of precursors, concomitants and sequelae. *Development and Psychopathology*, Vol. 11, p. 225–249
- Vandevoorde, J. (2013). Aide-mémoire pour l'évaluation des enfants et des adolescents en danger de maltraitance. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, vol. 61, Issue 6, p. 371-378
- Verdier, P. (1978). *L'enfant en miette*, Paris, Dunod, 6ème édition 2004
- Verdier, P., Noé, F. (2008). L'évolution des conceptions et des pratiques, in Batifoulier, F. *La protection de l'enfance*, Paris, Dunod, p.121-158
- Verdier, P. (2009). De l'intérêt de l'enfant aux droits de l'enfant. *Enfances & Psy*, n°43, p. 85-92
- Viaux, J. (2014). Maltraitance et infanticide. *L'information psychiatrique*, vol. 90, p. 633-639
- Winnicott, D.W. (1946). Quelques aspects psychologiques de la délinquance juvénile, in *Déprivation et délinquance*, Paris, Payot, 1972.
- Winnicott, D. W. (1947). *La haine dans le contre-transfert*, Paris, Payot, 2014

Winnicott, D.W. (1956). La préoccupation maternelle primaire, in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot (1980), p. 168-175

Winnicott, D.W. (1963). Les soins hospitaliers en complément d'une psychothérapie intensive au cours de l'adolescence, in *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, (1989)

Zamansky, E. (2007). L'identification projective parentale. *Gestalt*, n°32, p. 129-141

ANNEXES

SOMMAIRE

Tableaux des occurrences par période.....	III
I. Période 2000.....	III
A. Les rapports.....	III
B. Les jugements	IV
II. Période 2005	V
A. Les rapports.....	V
B. Les jugements	VI
III. Période 2010	VII
A. Les rapports.....	VII
B. Les jugements	IX
Tableaux des occurrences par âge et par période	X
I. Les 0-6 ans	X
A. Période 2000	X
1. Les rapports.....	X
2. Les jugements	XI
B. Période 2005	XII
1. Les rapports.....	XII
2. Les jugements	XIII
C. Période 2010	XIV
1. Les rapports.....	XIV
2. Les jugements	XVI
II. Les 6-12 ans.....	XVII
A. Période 2000	XVII
1. Les rapports.....	XVII
2. Les jugements	XIX

B.	Période 2005	XIX
1.	Les rapports.....	XIX
2.	Les jugements	XXI
C.	Période 2010	XXII
1.	Les rapports.....	XXII
2.	Les jugements	XXIV
III.	Les 12-18 ans.....	XXV
A.	Période 2000	XXV
1.	Les rapports.....	XXV
2.	Les jugements	XXVI
B.	Période 2005	XXVII
1.	Les rapports.....	XXVII
2.	Les jugements	XXVIII
C.	Période 2010	XXIX
1.	Les rapports.....	XXIX
2.	Les jugements	XXXI
Tableaux des occurrences par sexe		XXXIII
I.	Les filles	XXXIII
A.	Les rapports.....	XXXIII
B.	Les jugements	XXXV
II.	Les garçons	XXXVII
A.	Les rapports.....	XXXVII
B.	Les jugements	XXXIX

Tableaux des occurrences par période

I. Période 2000

A. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	691	19 enfants	13,3
Père	256	19 enfants	4,9
problème	206	19 enfants	4
Parent	101	19 enfants	2
Comportement	100	19 enfants	1,9
Beau-père	84	2 enfants	14
Maltraitance	74	19 enfants	1,4
Angoisse	53	9 enfants	2,1
Signalement	48	11 enfants	1,6
Inquiétude	47	10 enfants	1,7
Protéger	37	13 enfants	1
Souffrance	32	12 enfants	1
Addiction	31	10 enfants	1,1
Viol	24	4 enfants	2,4
Danger	23	12 enfants	0,7
Agressivité	21	10 enfants	0,8
Limite	21	8 enfants	1
Fragilité	16	8 enfants	0,7
Victime	16	8 enfants	0,7
Tristesse	15	9 enfants	0,6
Autorité	11	5 enfants	0,8

Instabilité	11	9 enfants	0,4
mesure éducative en milieu ouvert	10	10 enfants	0,4

B. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	266	19 enfants	4,8
Père	119	19 enfants	2,1
Parents	114	19 enfants	2
problème	34	19 enfants	0,6
Comportement	20	13 enfants	0,5
Maltraitance	19	11 enfants	0,6
Scolarité	16	10 enfants	0,5
Danger	15	9 enfants	0,6
Souffrance	14	10 enfants	0,5
Protéger	12	10 enfants	0,4
Conflit	9	9 enfants	0,3
Beau-père	8	2 enfants	1,3
Rejet	8	7 enfants	0,4
Fragilité	7	7 enfants	0,4
mesure éducative en milieu ouvert	7	5 enfants	0,5
Sécurité	7	7 enfants	0,4
Viol	7	5 enfants	0,5
Signalement	6	3 enfants	0,7
Tristesse	6	6 enfants	0,4
Addiction	5	5 enfants	0,4
Psy	5	5 enfants	0,4

II. Période 2005

A. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	756	20 enfants	22,9
Père	270	20 enfants	8,2
problème	204	20 enfants	6,2
Parent	78	20 enfants	2,4
comportement	71	20 enfants	2,2
Angoisse	66	13 enfants	3,1
Beau-père	59	7 enfants	5,1
Rejet	47	12 enfants	2,4
Addiction	36	10 enfants	2,2
Santé	35	14 enfants	1,5
Inquiétude	34	16 enfants	1,3
Signalement	31	12 enfants	1,6
Maltraitance	29	10 enfants	1,8
Viol	28	6 enfants	2,9
Souffrance	27	11 enfants	1,5
Protéger	25	16 enfants	0,9
Psy	25	8 enfants	1,9
Hygiène	23	5 enfants	2,8
Limite	20	10 enfants	1,2
Logement	18	9 enfants	1,2
Tristesse	18	10 enfants	1,1
Belle-mère	15	2 enfants	4,5
Agressivité	12	9 enfants	0,8
Danger	12	10 enfants	0,7

Mesure éducative en milieu ouvert	12	7 enfants	1
Autorité	11	6 enfants	1,1
Sécurité	8	8 enfants	0,6

B. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	447	20 enfants	10,2
Père	194	20 enfants	4,4
problème	65	20 enfants	1,5
Parent	62	20 enfants	1,4
Scolarité	55	20 enfants	1,3
Addiction	47	12 enfants	1,8
maltraitance	26	15 enfants	0,8
beau-père	22	12 enfants	0,8
Conflit	20	12 enfants	0,8
Logement	19	12 enfants	0,7
Rejet	19	11 enfants	0,8
signalement	17	9 enfants	0,9
Angoisse	16	8 enfants	0,9
comportement	13	10 enfants	0,6
Inquiétude	13	10 enfants	0,6
Souffrance	12	8 enfants	0,7
belle-mère	10	4 enfants	1,1
Fragilité	10	7 enfants	0,6
Santé	10	9 enfants	0,5
Danger	9	8 enfants	0,5

Sécurité	9	8 enfants	0,5
Tristesse	8	8 enfants	0,5
Dégrader	6	6 enfants	0,5
Limite	6	6 enfants	0,5
Protéger	6	5 enfants	0,5
Viol	6	4 enfants	0,7
Colère	5	5 enfants	0,5
Défaillance	5	5 enfants	0,5
Instabilité	5	5 enfants	0,5
Autorité	5	5 enfants	0,5

III. Période 2010

A. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	1429	26 enfants	34,9
Père	607	26 enfants	14,8
problème	309	26 enfants	7,5
Parent	148	26 enfants	3,6
Comportement	126	26 enfants	3,1
Conflit	101	26 enfants	2,5
Addiction	87	20 enfants	2,7
Santé	86	26 enfants	2,1
beau-père	80	4 enfants	12,6
Angoisse	63	21 enfants	1,9
Psy	62	18 enfants	2,2

Inquiétude	55	21 enfants	1,7
Maltraitance	51	20 enfants	1,6
Rejet	45	11 enfants	2,6
Signalement	39	22 enfants	1,1
Souffrance	39	20 enfants	1,2
Tristesse	28	21 enfants	0,8
Fragilité	27	18 enfants	0,9
Autorité	25	16 enfants	1
Logement	25	14 enfants	1,1
Agressivité	23	11 enfants	1,3
Limite	22	20 enfants	0,7
Protéger	22	15 enfants	0,9
Dégrader	15	15 enfants	0,6
Plaindre	14	14 enfants	0,6
Sécurité	14	14 enfants	0,6
Victime	13	13 enfants	0,6
Viol	13	4 enfants	2,1
Danger	12	12 enfants	0,6
mesure éducative en milieu ouvert	12	12 enfants	0,6
Menacer	10	8 enfants	0,8
Solitude	9	9 enfants	0,6
Déni	8	4 enfants	1,3
Eloignement	6	6 enfants	0,6
belle-mère	5	2 enfants	1,6
Epuisement	5	5 enfants	0,6

B. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	287	26 enfants	9
Père	158	26 enfants	4,9
problème	71	26 enfants	2,2
Addiction	59	15 enfants	2,2
Scolarité	50	26 enfants	1,6
Parent	49	26 enfants	1,5
beau-père	43	4 enfants	8,7
comportement	30	16 enfants	1,5
Conflit	16	16 enfants	0,8
Logement	16	16 enfants	0,8
Protéger	15	15 enfants	0,8
Fragilité	14	13 enfants	0,9
maltraitance	12	12 enfants	0,8
Limite	11	8 enfants	1,1
éloignement	10	10 enfants	0,8
mesure éducative en milieu ouvert	10	8 enfants	1
signalement	10	9 enfants	0,9
Rejet	9	9 enfants	0,8
Autorité	8	8 enfants	0,8
Danger	8	8 enfants	0,8
Sécurité	7	7 enfants	0,8
Souffrance	7	7 enfants	0,8
Inquiétude	6	6 enfants	0,8
Angoisse	5	5 enfants	0,8
Insécurité	5	5 enfants	0,8

Tableaux des occurrences par âge et par période

I. Les 0-6 ans

A. Période 2000

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	210	6 enfants	10,5
Père	110	6 enfants	5,5
problème	60	6 enfants	3
Parent	48	6 enfants	2,4
Maltraitance	37	5 enfants	2,2
Comportement	22	6 enfants	1,1
Rejet	20	5 enfants	1,2
Addiction	15	4 enfants	1,1
Protéger	15	4 enfants	1,1
Angoisse	13	6 enfants	0,7
Inquiétude	13	5 enfants	0,8
Psy	13	5 enfants	0,8
Fragilité	12	5 enfants	0,7
signalement	12	4 enfants	0,9
Conflit	11	6 enfants	0,6
Agressivité	9	4 enfants	0,7
Sommeil	9	4 enfants	0,7
Souffrance	9	3 enfants	0,9
Langage	8	3 enfants	0,8
Danger	7	3 enfants	0,7

Colère	6	4 enfants	0,5
Plaindre	6	2 enfants	0,9
Tristesse	6	3 enfants	0,6
Viol	6	4 enfants	0,5
Victime	5	3 enfants	0,5

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	72	6 enfants	4,2
Parent	58	6 enfants	3,4
Père	48	6 enfants	2,8
Maltraitance	15	6 enfants	0,9
problème	11	4 enfants	1
Fragilité	6	4 enfants	0,5
Protéger	6	4 enfants	0,5
Souffrance	6	4 enfants	0,5
Signalement	5	2 enfants	0,9
Addiction	4	2 enfants	0,7
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	4	<i>1 enfant</i>	<i>1,4</i>
Santé	4	3 enfants	0,5
Scolarité	4	3 enfants	0,5
Angoisse	3	3 enfants	0,4
Conflit	3	3 enfants	0,4
Danger	3	3 enfants	0,4
Sécurité	3	2 enfants	0,5
Tristesse	3	3 enfants	0,4

B. Période 2005

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	382	9 enfants	21,2
Père	132	9 enfants	7,3
Scolarité	105	9 enfants	5,8
problème	89	9 enfants	5
Parent	58	9 enfants	3,2
Placement	44	9 enfants	2,4
Comportement	35	7 enfants	2,5
Rejet	27	8 enfants	1,7
Santé	25	7 enfants	1,8
angoisse	23	9 enfants	1,3
beau-père	23	2 enfants	5,8
Hygiène	19	7 enfants	1,4
Conflit	18	7 enfants	1,3
Souffrance	18	7 enfants	1,3
sommeil	16	6 enfants	1,3
logement	14	5 enfants	1,4
Maltraitance	14	6 enfants	1,2
Inquiétude	13	7 enfants	0,9
Signalement	12	5 enfants	1,2
Psy	11	5 enfants	1,1
Addiction	10	5 enfants	1
Tristesse	10	6 enfants	0,8
<i>Viol</i>	9	<i>1 enfant</i>	4,5
Colère	8	5 enfants	0,8

Alimentation	7	4 enfants	0,9
Limite	7	7 enfants	0,5
Protéger	6	6 enfants	0,5
Sécurité	6	5 enfants	0,6
manquer	5	3 enfants	0,8
plaindre	5	4 enfants	0,6
Agressivité	4	2 enfants	1
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	4	1 enfant	2
<i>Danger</i>	3	3 enfants	0,5

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	295	9 enfants	11,8
Père	131	9 enfants	5,2
Parent	40	9 enfants	1,6
problème	36	9 enfants	1,4
scolarité	31	7 enfants	1,6
addiction	28	6 enfants	1,7
beau-père	16	2 enfants	2,9
logement	15	5 enfants	1,1
maltraitance	15	5 enfants	1,1
signalement	14	7 enfants	0,7
Psy	13	6 enfants	0,8
Rejet	13	7 enfants	0,7
Inquiétude	11	6 enfants	0,7
belle-mère	9	2 enfants	1,6

Angoisse	8	3 enfants	1
Santé	8	6 enfants	0,5
Conflit	7	3 enfants	0,8
comportement	6	5 enfants	0,4
Hygiène	6	5 enfants	0,4
Sécurité	6	4 enfants	0,5
Souffrance	6	2 enfants	1,1
Dégrader	5	4 enfants	0,4
Fragilité	5	2 enfants	0,9
Tristesse	5	4 enfants	0,4
Agressivité	4	4 enfants	0,4
Autorité	4	4 enfants	0,4
Instabilité	4	4 enfants	0,4

C. Période 2010

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	943	8 enfants	37,7
Père	393	8 enfants	15,7
Scolarité	324	8 enfants	13
problème	221	8 enfants	8,8
Parent	119	8 enfants	4,8
Placement	118	8 enfants	4,7
comportement	94	8 enfants	3,8
beau-père	78	2 enfants	12,5

Santé	61	8 enfants	2,4
Addiction	60	7 enfants	2,7
Conflit	52	8 enfants	2,1
Psy	41	8 enfants	1,6
Sommeil	41	7 enfants	1,9
Angoisse	33	8 enfants	1,3
Inquiétude	30	8 enfants	1,2
Rejet	30	7 enfants	1,4
Hygiène	28	8 enfants	1,1
maltraitance	27	6 enfants	1,4
souffrance	27	7 enfants	1,2
Fragilité	22	8 enfants	0,9
Logement	21	5 enfants	1,3
Tristesse	21	7 enfants	1
alimentation	20	7 enfants	0,9
Colère	19	6 enfants	1
Autorité	17	7 enfants	0,8
signalement	17	3 enfants	1,8
Limite	16	8 enfants	0,6
Manquer	16	7 enfants	0,7
Protéger	14	3 enfants	1,5
Agressivité	13	4 enfants	1
<i>Viol</i>	<i>13</i>	<i>1 enfant</i>	<i>4,2</i>
Désaccord	9	5 enfants	0,6
Danger	8	7 enfants	0,4
Solitude	8	4 enfants	0,6
Victime	8	4 enfants	0,6
Dégrader	7	4 enfants	0,6
Echec	7	7 enfants	0,3
Plaindre	7	6 enfants	0,4

Sécurité	7	5 enfants	0,4
Langage	6	3 enfants	0,6
mesure éducative en milieu ouvert	6	6 enfants	0,3
Accusation	5	2 enfants	0,8
développement	5	5 enfants	0,3
Insulte	4	2 enfants	0,6
Mort	4	2 enfants	0,6

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	209	8 enfants	9,1
Père	124	8 enfants	5,4
problème	59	8 enfants	2,6
Parent	44	8 enfants	1,9
beau-père	43	7 enfants	2,1
Addiction	32	5 enfants	2,2
Scolarité	32	5 enfants	2,2
Comportement	13	5 enfants	0,9
Logement	12	6 enfants	0,7
Conflit	10	5 enfants	0,7
Maltraitance	9	4 enfants	0,8
Autorité	8	4 enfants	0,7
mesure éducative en milieu ouvert	8	4 enfants	0,7
Protéger	8	5 enfants	0,6
fragilité	7	4 enfants	0,6

souffrance	7	4 enfants	0,6
angoisse	5	4 enfants	0,4
danger	5	3 enfants	0,6
éloignement	5	5 enfants	0,3
inquiétude	5	3 enfants	0,6
rejet	5	5 enfants	0,3
désaccord	4	4 enfants	0,3
limite	4	2 enfants	0,7
psy	4	3 enfants	0,5
sécurité	4	2 enfants	0,7
<i>signalement</i>	3	<i>3 enfants</i>	<i>0,3</i>

II. Les 6-12 ans

A. Période 2000

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	381	8 enfants	17,3
Scolarité	133	8 enfants	6
problème	112	8 enfants	5
beau-père	82	2 enfants	14,9
Père	67	8 enfants	3
placement	67	8 enfants	3
comportement	45	8 enfants	2
Parent	41	8 enfants	1,9
maltraitance	31	6 enfants	1,9

angoisse	28	6 enfants	1,7
signalement	28	8 enfants	1,3
inquiétude	26	8 enfants	1,2
Psy	23	8 enfants	1
Conflit	18	7 enfants	0,9
Protéger	17	7 enfants	0,9
Rejet	13	7 enfants	0,7
souffrance	13	5 enfants	0,9
Insulte	11	4 enfants	1
Logement	11	6 enfants	0,7
Police	11	5 enfants	0,8
agressivité	9	5 enfants	0,7
Autorité	9	3 enfants	1,1
Limite	9	4 enfants	0,8
Danger	8	4 enfants	0,7
mesure éducative en milieu ouvert	8	8 enfants	0,4
plaindre	8	3 enfants	1
Santé	8	6 enfants	0,5
Vol	8	3 enfants	1
éloignement	7	2 enfants	1,3
Victime	7	3 enfants	0,8
instabilité	6	6 enfants	0,4
addiction	5	4 enfants	0,5
Développement	5	3 enfants	0,6
Fréquentation	5	5 enfants	0,4
Tristesse	5	4 enfants	0,5
Echec	4	4 enfants	0,4
Insécurité	4	4 enfants	0,4

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	126	8 enfants	5
Parent	44	8 enfants	1,8
Père	29	8 enfants	1,2
problème	25	8 enfants	1
beau-père	8	2 enfants	1,3
Comportement	6	6 enfants	0,3
Protéger	5	5 enfants	0,3
Scolarité	5	3 enfants	0,5
Conflit	4	4 enfants	0,3
<i>maltraitance</i>	3	3 enfants	0,3
<i>Sécurité</i>	3	3 enfants	0,3
<i>Victime</i>	3	3 enfants	0,3

B. Période 2005

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	246	5 enfants	22,3
Scolarité	100	5 enfants	9,1
Père	91	5 enfants	8,3
problème	83	5 enfants	7,5
placement	57	5 enfants	5,2

comportement	42	5 enfants	3,8
addiction	25	4 enfants	2,8
Conflit	25	5enfants	2,3
Parent	22	5 enfants	2
Rejet	19	3 enfants	2,9
Angoisse	15	3 enfants	2,3
Psy	15	4 enfants	1,7
<i>beau-père</i>	<i>14</i>	<i>1 enfant</i>	<i>6,4</i>
Protéger	14	5 enfants	1,3
Santé	14	5 enfants	1,3
souffrance	13	4 enfants	1,5
inquiétude	12	4 enfants	1,4
Sommeil	12	5 enfants	1,1
Hygiène	11	4 enfants	1,3
maltraitance	11	5 enfants	1
Colère	8	3 enfants	1,2
signalement	8	4 enfants	0,9
agressivité	6	3 enfants	0,9
Danger	6	2 enfants	1,4
Limite	6	2 enfants	1,4
alimentation	5	3 enfants	0,8
Insulte	5	2 enfants	1,1
logement	5	3 enfants	0,8
<i>belle-mère</i>	<i>4</i>	<i>1 enfant</i>	<i>1,8</i>
Sécurité	4	2 enfants	0,9
Tristesse	4	3 enfants	0,6
Viol	4	2 enfants	0,9
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	<i>3</i>	<i>2 enfants</i>	<i>0,7</i>

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	187	5 enfants	12,5
Père	80	5 enfants	5,3
Addiction	29	3 enfants	3,2
Parent	24	5 enfants	1,6
problème	20	4 enfants	1,7
Scolarité	20	5 enfants	1,3
Logement	11	2 enfants	1,8
Maltraitance	10	5 enfants	0,7
Rejet	10	3 enfants	1,1
Angoisse	7	2 enfants	1,2
Souffrance	7	2 enfants	1,2
<i>beau-père</i>	6	<i>1 enfant</i>	2
comportement	6	2 enfants	1
Conflit	6	3 enfants	0,7
Psy	6	2 enfants	1
Danger	4	2 enfants	0,7
Fragilité	4	2 enfants	0,7
Insulte	4	2 enfants	0,7
Santé	4	2 enfants	0,7
Sécurité	4	3 enfants	0,4
Signalement	4	2 enfants	0,7
<i>Protéger</i>	3	<i>1 enfant</i>	1,5

C. Période 2010

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	844	9 enfants	30,1
Père	386	9 enfants	13,8
scolarité	316	9 enfants	11,3
problème	228	9 enfants	8,1
placement	109	9 enfants	3,9
Parent	101	9 enfants	3,6
comportement	90	9 enfants	3,2
beau-père	86	3 enfants	9,2
Santé	70	9 enfants	2,5
Conflit	52	9 enfants	1,9
Psy	43	9 enfants	1,5
Addiction	37	7 enfants	1,7
Sommeil	37	7 enfants	1,7
Angoisse	33	9 enfants	1,2
Rejet	33	9 enfants	1,2
maltraitance	31	7 enfants	1,4
souffrance	30	8 enfants	1,2
inquiétude	27	9 enfants	1
Hygiène	26	9 enfants	1
signalement	23	8 enfants	0,9
Tristesse	22	9 enfants	0,8
logement	21	7 enfants	1
Colère	20	6 enfants	1,1

alimentation	16	7 enfants	0,7
Autorité	16	7 enfants	0,7
Fragilité	16	8 enfants	0,6
Manquer	15	7 enfants	0,7
Limite	14	9 enfants	0,5
agressivité	13	7 enfants	0,6
Protéger	13	6 enfants	0,7
Viol	13	2 enfants	2,1
Insulte	10	3 enfants	1,1
Sécurité	9	4 enfants	0,7
Dégrader	8	8 enfants	0,3
désaccord	8	4 enfants	0,6
Plaindre	8	6 enfants	0,4
Victime	8	6 enfants	0,4
<i>manipulation</i>	7	<i>1 enfant</i>	2,3
Danger	6	6 enfants	0,3
Echec	6	6 enfants	0,3
Langage	6	3 enfants	0,6
Vol	6	4 enfants	0,5
accusation	5	5 enfants	0,3
développement	5	5 enfants	0,3
mesure éducative en milieu ouvert	5	5 enfants	0,3
Solitude	5	5 enfants	0,3
<i>épuisement</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,3
Mort	4	3 enfants	0,4

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	161	9 enfants	9,5
Père	100	9 enfants	5,9
beau-père	42	3 enfants	7,4
Problème	39	7 enfants	2,9
Parent	32	9 enfants	1,9
Scolarité	27	7 enfants	2
Addiction	12	5 enfants	1,3
comportement	12	6 enfants	1,1
Logement	12	8 enfants	0,8
Conflit	10	7 enfants	0,8
maltraitance	8	6 enfants	0,7
Protéger	8	7 enfants	0,6
souffrance	7	6 enfants	0,6
Fragilité	6	5 enfants	0,6
Angoisse	5	5 enfants	0,5
Autorité	5	5 enfants	0,5
mesure éducative en milieu ouvert	5	4 enfants	0,7
Rejet	5	5 enfants	0,5
éloignement	4	4 enfants	0,5
<i>Danger</i>	3	3 enfants	0,5
<i>Sécurité</i>	3	3 enfants	0,5

III. Les 12-18 ans

A. Période 2000

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	106	5 enfants	7,6
Père	83	5 enfants	5,9
Scolarité	59	5 enfants	4,2
problème	44	5 enfants	3,1
Comportement	38	5 enfants	2,7
Placement	35	5 enfants	2,5
Parent	31	5 enfants	2,2
Fugue	17	3 enfants	2
Angoisse	16	3 enfants	1,9
Conflit	16	4 enfants	1,4
Protéger	12	3 enfants	1,4
Rejet	12	4 enfants	1,1
addiction	11	3 enfants	1,3
souffrance	10	4 enfants	0,9
Danger	9	4 enfants	0,8
inquiétude	9	3 enfants	1,1
Limite	9	3 enfants	1,1
Psy	9	3 enfants	1,1
signalement	9	4 enfants	0,8
Santé	8	3 enfants	1
maltraitance	7	3 enfants	0,8
agressivité	6	2 enfants	1,1

tentative de suicide	6	3 enfants	0,7
Victime	6	2 enfants	1,1
passage à l'acte	5	3 enfants	0,6
Fragilité	4	2 enfants	0,7
logement	4	2 enfants	0,7
manquer	4	3 enfants	0,5
Tristesse	4	2 enfants	0,7

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	58	5 enfants	3,9
Père	46	5 enfants	3
Parent	26	5 enfants	1,7
Danger	11	5 enfants	0,7
Problème	8	4 enfants	0,7
Scolarité	8	3 enfants	0,9
Comportement	7	3 enfants	0,8
Souffrance	6	3 enfants	0,7
Echec	4	2 enfants	0,7
Fugue	4	2 enfants	0,7
<i>Viol</i>	4	<i>1 enfant</i>	<i>1,3</i>
<i>Maltraitance</i>	3	<i>3 enfants</i>	<i>0,3</i>
<i>Protéger</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>

B. Période 2005

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	313	6 enfants	20,9
Père	114	6 enfants	7,6
Problème	105	6 enfants	7
Scolarité	93	6 enfants	6,2
Placement	84	6 enfants	5,6
Angoisse	43	6 enfants	2,9
Conflit	39	6 enfants	2,6
beau-père	32	3 enfants	4,3
comportement	30	4 enfants	3
Addiction	23	3 enfants	3,1
Inquiétude	21	4 enfants	2,1
Rejet	20	5 enfants	1,6
Viol	19	3 enfants	2,5
Protéger	18	5 enfants	1,4
signalement	18	4 enfants	1,8
Parent	17	6 enfants	1,1
maltraitance	15	4 enfants	1,5
Limite	13	4 enfants	1,3
Psy	12	3 enfants	1,6
<i>belle-mère</i>	9	<i>1 enfant</i>	3,6
Danger	9	4 enfants	0,9
Santé	9	4 enfants	0,9
Sommeil	9	4 enfants	0,9
Souffrance	9	4 enfants	0,9

<i>accusation</i>	8	<i>1 enfant</i>	3,2
agressivité	8	3 enfants	1,1
Autorité	8	3 enfants	1,1
mesure éducative en milieu ouvert	8	4 enfants	0,8
Tristesse	8	3 enfants	1,1
Insulte	7	3 enfants	0,9
Manquer	5	3 enfants	0,7
alimentation	4	3 enfants	0,5
Colère	4	3 enfants	0,5
Désaccord	4	3 enfants	0,5
éloignement	4	3 enfants	0,5
Fragilité	4	3 enfants	0,5
Fugue	4	2 enfants	0,8
Logement	4	2 enfants	0,8

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	145	6 enfants	8,5
Père	60	6 enfants	3,5
problème	28	6 enfants	1,6
Scolarité	23	5 enfants	1,6
Parent	20	6 enfants	1,2
addiction	18	3 enfants	2,1
Conflit	12	6 enfants	0,7
maltraitance	9	4 enfants	0,8
Angoisse	8	2 enfants	1,4

comportement	7	2 enfants	1,2
Danger	7	2 enfants	1,2
beau-père	6	3 enfants	0,7
souffrance	6	4 enfants	0,5
éloignement	4	3 enfants	0,5
Fragilité	4	2 enfants	0,7
Insulte	4	2 enfants	0,7
Logement	4	3 enfants	0,5
Protéger	4	2 enfants	0,7
<i>signalement</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>
<i>Viol</i>	3	<i>2 enfants</i>	<i>0,5</i>

C. Période 2010

1. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	774	9 enfants	35,2
Père	372	9 enfants	16,9
Scolarité	289	9 enfants	13,1
Problème	204	9 enfants	9,3
Placement	110	9 enfants	5
Parent	107	9 enfants	4,9
Comportement	96	9 enfants	4,4
Conflit	84	9 enfants	3,8
<i>beau-père</i>	<i>66</i>	<i>1 enfant</i>	<i>27</i>
Psy	51	9 enfants	2,3

Santé	49	9 enfants	2,2
Angoisse	44	5 enfants	3,6
Addiction	41	6 enfants	2,8
Maltraitance	41	5 enfants	3,4
Inquiétude	40	9 enfants	1,8
Rejet	31	5 enfants	2,6
Souffrance	29	6 enfants	2
Sommeil	24	3 enfants	3,3
Signalement	23	6 enfants	1,6
Agressivité	22	4 enfants	2,3
Hygiène	20	5 enfants	1,6
Limite	20	7 enfants	1,2
Logement	20	4 enfants	2
Colère	19	5 enfants	1,6
Protéger	19	6 enfants	1,3
Insulte	14	6 enfants	1
Tristesse	14	5 enfants	1,1
Autorité	13	4 enfants	1,3
Manquer	13	4 enfants	1,3
Mort	13	4 enfants	1,3
Echec	12	6 enfants	0,8
Victime	11	5 enfants	0,9
Alimentation	10	4 enfants	1
Menacer	10	3 enfants	1,4
Plaindre	10	4 enfants	1
Fragilité	9	5 enfants	0,7
mesure éducative en milieu ouvert	9	4 enfants	0,9
<i>Viol</i>	8	<i>1 enfant</i>	3,3
Vol	8	4 enfants	0,8
Dégrader	7	4 enfants	0,7

Manipulation	7	2 enfants	1,4
Sécurité	7	3 enfants	1
Danger	6	5 enfants	0,5
Accusation	5	2 enfants	1
<i>belle-mère</i>	5	<i>1 enfant</i>	2
Déni	5	2 enfants	1
Police	5	3 enfants	0,7
Eloignement	4	3 enfants	0,6
<i>Enurésie</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,6
<i>Langage</i>	4	<i>1 enfant</i>	1,6
Solitude	4	3 enfants	0,6
tentative de suicide	4	3 enfants	0,6

2. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	191	9 enfants	9,5
Père	95	9 enfants	4,8
problème	48	9 enfants	2,4
Scolarité	42	9 enfants	2,1
<i>beau-père</i>	35	<i>1 enfant</i>	1,7
Addiction	30	6 enfants	2,3
Parent	28	9 enfants	1,4
Comportement	25	6 enfants	1,9
Conflit	15	5 enfants	1,4
Protéger	12	6 enfants	0,9
Fragilité	11	6 enfants	0,8
Logement	11	4 enfants	1,2

Maltraitance	9	4 enfants	1
Eloignement	8	5 enfants	0,7
Limite	8	4 enfants	0,9
rejet	8	5 enfants	0,7
signalement	8	2 enfants	1,8
danger	6	2 enfants	1,4
sécurité	6	2 enfants	1,4
<i>insécurité</i>	5	<i>1 enfant</i>	2,3
souffrance	5	2 enfants	1,1
angoisse	4	2 enfants	0,9
autorité	4	2 enfants	0,9
inquiétude	4	4 enfants	0,5
<i>mesure éducative en milieu ouvert</i>	3	<i>2 enfants</i>	0,7

Tableaux des occurrences par sexe

I. Les filles

A. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	1979	35 enfants	23,6
Père	844	35 enfants	10
Scolarité	665	35 enfants	7,9
Problème	527	35 enfants	6,3
Placement	326	35 enfants	3,9
Parent	260	35 enfants	3,2
Comportement	222	35 enfants	2,6
beau-père	203	5 enfants	16,9
Conflit	164	25 enfants	2,7
Angoisse	152	15 enfants	4,2
Maltraitance	110	35 enfants	1,3
Psy	108	35 enfants	1,3
Santé	102	35 enfants	1,2
Addiction	101	29 enfants	1,5
Inquiétude	96	25 enfants	1,6
Rejet	89	18 enfants	2,1
Souffrance	81	30 enfants	1,1
Signalement	77	23 enfants	1,4
Protéger	68	28 enfants	1
Sommeil	67	35 enfants	0,8

Viol	54	9 enfants	2,5
Tristesse	52	30 enfants	0,7
Agressivité	48	20 enfants	1
Limite	46	28 enfants	0,7
Hygiène	43	35 enfants	0,5
Logement	43	23 enfants	0,8
Colère	37	27 enfants	0,6
Autorité	36	22 enfants	0,7
Danger	32	19 enfants	0,7
Alimentation	31	17 enfants	0,8
Manquer	30	17 enfants	0,7
Plaindre	28	16 enfants	0,7
Victime	28	13 enfants	0,9
Fragilité	25	18 enfants	0,6
Fugue	23	6 enfants	1,6
mesure éducative en milieu ouvert	21	16 enfants	0,5
belle-mère	20	2 enfants	4,1
Echec	20	15 enfants	0,6
Mort	20	10 enfants	0,8
Insulte	19	12 enfants	0,7
Police	19	12 enfants	0,7
Vol	18	9 enfants	0,8
Désaccord	16	11 enfants	0,6
Menacer	16	10 enfants	0,7
Sécurité	16	9 enfants	0,7
Accusation	15	4 enfants	1,6
Dégrader	14	12 enfants	0,5
développement	13	10 enfants	0,5
Eloignement	13	8 enfants	0,7
tentative de suicide	12	6 enfants	0,8

Instabilité	11	10 enfants	0,5
Langage	11	8 enfants	0,6
Influence	9	8 enfants	0,5
Solitude	9	5 enfants	0,7
Fréquentation	7	7 enfants	0,4
<i>Manipulation</i>	7	<i>1 enfant</i>	2,9
passage à l'acte	7	5 enfants	0,6
Défaillance	5	4 enfants	0,5
Enurésie	5	3 enfants	0,7

B. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	714	35 enfants	7,3
Père	343	35 enfants	3,5
Parent	179	35 enfants	1,8
Problème	116	35 enfants	1,2
Scolarité	86	35 enfants	0,9
Addiction	66	17 enfants	1,4
beau-père	61	5 enfants	4,4
Maltraitance	43	21 enfants	0,7
Comportement	36	21 enfants	0,6
Conflit	31	18 enfants	0,6
Logement	29	13 enfants	0,8
Souffrance	29	16 enfants	0,6
Danger	24	16 enfants	0,5
Rejet	24	17 enfants	0,5
Signalement	23	15 enfants	0,5

Angoisse	19	12 enfants	0,6
Protéger	17	14 enfants	0,4
Psy	16	12 enfants	0,5
Autorité	15	8 enfants	0,7
Fragilité	15	12 enfants	0,4
Inquiétude	15	11 enfants	0,5
Eloignement	13	9 enfants	0,5
Limite	13	9 enfants	0,5
Viol	13	9 enfants	0,5
mesure éducative en milieu ouvert	12	10 enfants	0,4
Sécurité	12	12 enfants	0,4
Santé	11	8 enfants	0,5
Agressivité	10	9 enfants	0,4
Défaillance	10	10 enfants	0,4
Tristesse	10	10 enfants	0,4
Dégrader	9	8 enfants	0,4
Echec	7	7 enfants	0,4
Vol	7	5 enfants	0,5
Victime	6	6 enfants	0,4
Alimentation	5	5 enfants	0,4
Désaccord	5	5 enfants	0,4
Fréquentation	5	5 enfants	0,4
Hygiène	5	5 enfants	0,4
Influence	5	5 enfants	0,4
Mort	5	2 enfants	0,9

II. Les garçons

A. Les rapports

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	1675	30 enfants	26,6
Père	648	30 enfants	10,3
Scolarité	476	30 enfants	7,6
Problème	392	30 enfants	6,2
Placement	179	30 enfants	2,8
comportement	170	30 enfants	2,7
Parent	163	30 enfants	2,6
beau-père	99	7 enfants	6,7
Santé	94	30 enfants	1,5
Conflit	92	25 enfants	1,8
Addiction	87	24 enfants	1,7
Rejet	75	20 enfants	1,8
maltraitance	71	24 enfants	1,4
Inquiétude	65	30 enfants	1
Psy	62	18 enfants	1,6
Angoisse	61	25 enfants	1,2
signalement	56	24 enfants	1,1
Sommeil	49	30 enfants	0,8
Souffrance	43	20 enfants	1
Hygiène	41	30 enfants	0,7
Logement	37	20 enfants	0,9
Colère	30	20 enfants	0,7
Limite	30	23 enfants	0,6
Tristesse	30	17 enfants	0,8

Fragilité	29	20 enfants	0,7
Protéger	29	22 enfants	0,6
alimentation	25	19 enfants	0,6
Autorité	24	17 enfants	0,7
Viol	24	3 enfants	3,8
Manquer	22	20 enfants	0,5
Agressivité	21	15 enfants	0,7
Danger	20	20 enfants	0,5
mesure éducative en milieu ouvert	18	18 enfants	0,5
Plaindre	16	16 enfants	0,5
Sécurité	16	16 enfants	0,5
Dégrader	14	14 enfants	0,5
développement	13	13 enfants	0,5
Langage	13	13 enfants	0,5
Echec	12	12 enfants	0,5
Victime	12	12 enfants	0,5
Désaccord	10	9 enfants	0,5
Instabilité	10	10 enfants	0,5
Insulte	10	9 enfants	0,5
Police	10	10 enfants	0,5
Solitude	10	10 enfants	0,5
Déni	9	6 enfants	0,7
manipulation	9	2 enfants	2,1
Menacer	8	8 enfants	0,5
Vol	8	8 enfants	0,5
éloignement	7	7 enfants	0,5
Mort	7	5 enfants	0,7
accusation	6	6 enfants	0,5
hématome	6	5 enfants	0,6
Insécurité	6	5 enfants	0,6

Enurésie	5	3 enfants	0,8
<i>épuisement</i>	5	<i>1 enfant</i>	2,4
fréquentation	5	5 enfants	0,5
Influence	5	5 enfants	0,5

B. Les jugements

Tableau d'occurrences des groupes sémantiques par ordre décroissant et nombre d'enfants concernés

Groupe sémantique	Nombre d'occurrences	Nombre d'enfants concernés	Nombre moyen d'occurrence par document
Mère	450	30 enfants	15
Père	230	30 enfants	7,7
Problème	97	30 enfants	3,2
Parent	80	30 enfants	2,7
Scolarité	62	30 enfants	2,1
Addiction	59	20 enfants	1,7
beau-père	54	7 enfants	4,5
comportement	39	21 enfants	1,1
Conflit	25	19 enfants	0,8
maltraitance	24	24 enfants	0,6
Protéger	24	24 enfants	0,6
Fragilité	22	17 enfants	0,7
Logement	21	18 enfants	0,7
Rejet	17	17 enfants	0,6
Sécurité	14	14 enfants	0,6
Inquiétude	13	12 enfants	0,6
Danger	12	12 enfants	0,6
Limite	12	11 enfants	0,6

mesure éducative en milieu ouvert	12	8 enfants	0,9
Signalement	12	11 enfants	0,6
Angoisse	11	11 enfants	0,6
belle-mère	11	2 enfants	3,2
Souffrance	11	11 enfants	0,6
Psy	9	9 enfants	0,6
Autorité	8	8 enfants	0,6
Hygiène	7	7 enfants	0,6
Instabilité	7	6 enfants	0,7
Santé	7	7 enfants	0,6
Dégrader	6	5 enfants	0,7
Eloignement	6	5 enfants	0,7
Désaccord	5	4 enfants	0,7
<i>Insécurité</i>	5	<i>1 enfant</i>	3,9

RESUME

Quels sont donc les motifs évoqués pour demander ou prononcer un placement d'enfant ? Même si la Loi les définit, ceux-ci n'ont-ils pas une part de perception subjective ? En effet, qu'est-ce que les conditions d'une éducation « gravement compromise » (art. 375 du Code Civil) ? Se désintéresser « manifestement » de son enfant (art. 350 du Code Civil) ? Peut-on donner une définition objective de « l'intérêt de l'enfant » ?

Notre recherche s'est proposée d'analyser les arguments conduisant au placement de mineurs, en comparant trois périodes, à 5 ans d'intervalle, à partir de 2000, juste avant deux lois importantes de 2002, l'une rénovant l'action sociale et l'autre redéfinissant l'autorité parentale et introduisant « l'intérêt de l'enfant ».

Nous posons l'hypothèse que les arguments avancés pour demander ou prononcer le placement évoluent dans le temps, notamment au regard des évolutions légales. Pour ce faire, nous avons analysé sémantiquement, avec le logiciel TROPES, les dossiers clos de 65 enfants placés, selon plusieurs critères : la période, l'âge des enfants et le sexe des enfants.

Nous avons pu mettre en lumière une évolution des termes employés, avec des rapports éducatifs et des jugements s'étoffant au fil du temps et se focalisant de plus en plus sur les conditions de vie de l'enfant et son état psychique, et ce quelque soit l'âge et le sexe. Toutefois, d'autres différences ont pu être mises à jour: l'âge et le sexe des enfants influent sur l'expression de la symptomatologie de la maltraitance subie, mais aussi sur la perception qu'en ont les différents professionnels, travailleurs sociaux et juges.

Mots clés : placement, évolution, enfant, loi, maltraitance, danger, jugement, rapport éducatif

Study of placement motivations in child welfare from social reports and court orders

ABSTRACT

What are the reasons for requesting or pronouncing a child placement? Even if these reasons are defined by the law, we can think that their interpretation implies a part of subjective perception. Indeed, how to define the conditions of an education "seriously compromised" (Article 375 of the Civil Code)? To have "manifestly" lost interest in one's child (article 350 of the Civil Code)? Can we give an objective definition of "the interest of the child"?

The aim of this research was to analyze arguments leading to the placement of minors, by comparing three periods at 5-year intervals, from 2000, just before the publication of two major laws, in 2002, one renewing the social action and the other one redefining parental authority and introducing "the interest of the child".

We thus hypothesized that the arguments put forward to request or pronounce the placement have evolved over time, particularly in view of the legal evolutions. For that purpose, we analyzed semantically, with the TROPES software, the closed files of 65 placed children, according to several criteria: period; age of children (0-6, 6-12 and 12-18) and the gender of children.

We have thus been able to highlight an evolution of words used, with social reports and judgments have been expanded over time and have increasingly focused on the living conditions of the child and his psychological state, whatever the age and gender. However, some differences have been revealed: the age and gender of children influence the expression of the symptomatology of the abuse suffered, but also the perception of the different professionals, social workers and judges.

Keywords : placement, evolution, child, law, abuse, danger, judgment, social report